Supplément Arts et Spectacles

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14662 – 6 F

JEUDI 19 MARS 1992

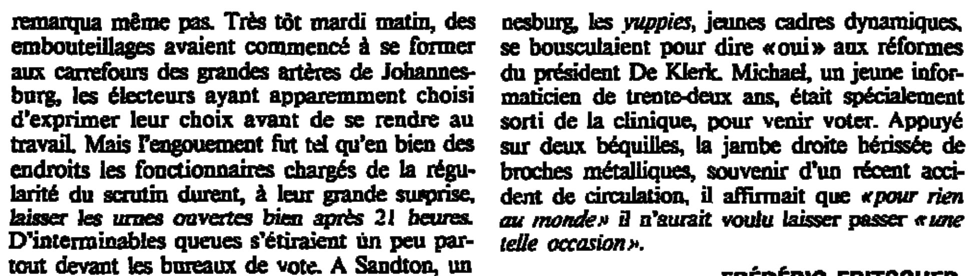
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le succès du « oui » au référendum ouvre la voie à un partage du pouvoir avec les Noirs

Les Blancs d'Afrique du Sud approuvent largement la politique réformiste de M. De Klerk

Alors que, à la veille du scrutin, nombre de partisans du président Frederik De Klerk redoutaient encore une mauvaise surprise, le « oui » l'a nettement emporté au référendum organisé mardi 17 mars au sein de la communauté blanche sur la poursuite du processus de réformes en Afrique du Sud. Une participation exceptionnellement forte pour le pays (plus de 70 %) laissait prévoir, avant même la proclamation des premiers résultats, mercredi matin, un succès pour le chef de l'Etat. Selon une projection faite à partir d'un dépouillement partiel, le « oui » devait recueillir près de 60 % des voix.

Les mises en garde lancées par M. De Klerk contre un retour en arrière, les risques de guerre civile et d'un nouvel isolement du pays ont abouti au résultat recherché. Même à Kroonstad, une ville de la province très conservatrice d'Orange, les électeurs se sont prononcés en faveur du dialogue avec les mouvements noirs pour un partage du pouvoir. Dès la fermeture des bureaux de vote, l'extrême droite, dont la campagne avait tant inquiété les partisans du « oui », avait implicitement admis sa défaite.



JOHANNESBURG

de notre correspondant

« Vous pouvez en être sûrs, j'ai bien voté. J'ai voté oui ! » Le président De Klerk a fait cette plaisante confidence après avoir glissé son bulletin dans l'urne du bureau de vote installé dans l'école primaire d'Arcadia, un quartier résidentiel de Pretoria, proche de la présidence. Des fidèles du Parti conservateur (CP) avaient disposé un cercueil et une couronne mortuaire sur laquelle on pouvait lire : *« Arrêtez le meurtre de la nation. Votez non ! »* Mais le président ne la remarqua même pas. Très tôt mardi matin, des embouteillages avaient commencé à se former aux carrefours des grandes artères de Johannesburg, les électeurs ayant apparemment choisi d'exprimer leur choix avant de se rendre au travail. Mais l'engouement fut tel qu'en bien des endroits les fonctionnaires chargés de la régularité du scrutin durent, à leur grande surprise, laisser les urnes ouvertes bien après 21 heures. D'interminables queues s'étiraient un peu partout devant les bureaux de vote. A Sandton, un quartier mixte d'affaires et de somptueuses résidences dans la banlieue chic, au nord de Johannesburg, les *yuppies*, jeunes cadres dynamiques, se bousculaient pour dire « oui » aux réformes du président De Klerk. Michael, un jeune informaticien de trente-deux ans, était spécialement sorti de la clinique, pour venir voter. Appuyé sur deux béquilles, la jambe droite hérissée de broches métalliques, souvenir d'un récent accident de circulation, il affirmait que *« pour rien au monde »* il n'aurait voulu laisser passer *« une telle occasion »*.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

Lire la suite page 3

Un homme et un pari

LES dés sont jetés. L'Afrique du Sud blanche, en approuvant amplement la politique de réformes du président Frederik De Klerk, a signé, *en pleine conscience*, l'arrêt de mort du système d'apartheid mis en place en 1948, et a ouvert, du même coup, la voie vers une démocratie multiraciale. La large victoire des partisans du « oui » fait du référendum du mardi 17 mars un des événements les plus importants de l'histoire sud-africaine.

Cette victoire est d'abord celle d'un homme dont l'habileté politique aura réussi à marginaliser les nostalgiques de l'ordre ancien et à convaincre la minorité blanche – pourtant inquiète à l'idée de devoir partager, demain, le pouvoir avec la majorité noire – de se rallier au drapeau de la négociation et des réformes.

M. DE KLERK, qui avait prôné, dès sa désignation à la tête de l'Etat, en 1989, la création d'une « nouvelle Afrique du Sud », voit sa détermination spectaculairement récompensée. Fort de ce mandat qui lui assure une légitimité sans précédent, tant sur le plan national qu'international, M. De Klerk ne va pas manquer de donner un coup d'accélérateur au processus de dialogue engagé, dès 1990, avec les représentants du Congrès national africain (ANC) et officialisé, en décembre 1991, *par l'ouverture de la Convention* pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA), chargée de *réécrire* la Constitution.

La prochaine réunion plénière de la CODESA, prévue fin avril, sera capitale. C'est là, en effet, que seront précisés les contours du futur gouvernement intéri*maire, où, pour la première fois,* les Noirs prendront leur place, aux côtés de leurs compatriotes blancs. Les décisions de la CODESA seront ensuite soumises au vote du Parlement, où le Parti national (NP) du président De Klerk dispose de la majorité absolue.

LA *réussite de ce coup de poker référendaire représente aussi une cuisante défaite* pour le Parti conservateur (CP), farouche partisan du « non » : à l'évidence, le spectre du « péril noir » *n'a* pas fait recette. Les revers que le CP a essuyés dans plusieurs de ses fiefs, notamment dans l'Etat libre d'Orange, l'attestent. Cette défaite risque de susciter bien des orages au sein même du CP. Entre ceux qui choisiront la voie légale pour faire entendre leur voix – y compris au sein de la CODESA – et les extrémistes de droite, prêts à tout pour défendre la « forteresse blanche », le fossé risque de se *creuser très vite.* De ce point de vue, l'attitude de l'armée et de la police sera déterminante.

Le chef de l'Etat, en contraignant l'ensemble de ses compatriotes, quelle que soit la couleur de leur peau, à se déterminer conformément à ses propres convictions, a acquis un poids politique considérable, qui le mettra en meilleure position pour la suite des négociations avec la communauté noire. Il a fait la preuve qu'il était homme de parole, qu'il n'y a plus désormais de marche en arrière possible, indiquant par là même que l'Afrique du Sud doit maintenant prendre sa place dans la communauté internationale.

GATT : tension accrue CEE-Etats-Unis

Au moment où les négociations commerciales et internationales de l'Uruguay Round entrent dans leur phase terminale, de nouvelles et fortes tensions entre les Etats-Unis et la Communauté européenne sont à prévoir à propos de la politique agricole. Une instance d'arbitrage du GATT viendrait en effet de mettre en cause le soutien de la CEE aux producteurs d'oléagineux.

Un « panel », une instance d'arbitrage du GATT, l'organisation qui réglemente le commerce international, aurait condamné pour la seconde fois la politique de soutien appliquée par la CEE à ses 400 000 producteurs d'oléagineux (colza, tournesol, soja).

Si elle est confirmée officiellement, cette condamnation équivaut à une nouvelle mise en cause de la politique agricole commune. La CEE va sans doute contester les conclusions de ce « panel », considérées comme inspirées indirectement par les Etats-Unis.

Lire page 17 l'article de PHILIPPE LEMAITRE

Au moins dix tués
Attentat anti-israélien à Buenos-Aires

L'attentat à la bombe perpétré mardi 17 mars contre l'ambassade d'Israël à Buenos-Aires a fait au moins une dizaine de morts et de très nombreux blessés. L'explosion pourrait être due à une voiture piégée placée à proximité de la représentation diplomatique, mais d'autres hypothèses sont retenues. Le président Menem a évoqué une piste *« intérieure »*, mettant en cause des *« nazis »* argentins, alors qu'Israël semble privilégier la filière proche-orientale.

Lire page 3 les articles de PATRICE CLAUDE et CHRISTINE LEGRAND

Le vaccin, un espoir pour le développement

L'expérimentation sur l'homme d'un vaccin contre la bilharziose va ouvrir de grandes perspectives à la lutte contre les maladies parasitaires

ANNECY

de notre envoyé spécial

Et si le combat contre les maladies parasitaires n'était pas perdu ? Et si, contrairement à une idée trop largement reçue, il devenait aujourd'hui envisageable de voir, un jour, ces fléaux que sont les maladies parasitaires endémiques vaincues par des vaccins ?

Cette espèce de fatalité dont on a trop souvent voulu accabler les pays en voie de dévelopement – faute bien souvent de leur venir en aide de manière efficace – serait-elle, enfin, en passe d'être surmontée ?

A en juger par la teneur de certaines communications entendues lors du congrès d'Annecy, de nombreux chercheurs ne veulent plus se résigner à livrer un combat perdu d'avance. *« Après tout,* résumait le professeur André Capron, directeur de l'unité d'immunologie des maladies transmissibles et allergiques de l'INSERM, Institut Pasteur de Lille, *la communauté internationale n'a réellement intensifié son aide et ses efforts contre les maladies parasitaires que depuis une vingtaine d'années. Mettre au point un vaccin prend forcément du temps. Il est donc, dans ces conditions, tout à fait normal qu'on ne prenne conscience qu'aujourd'hui de la faisabilité de ces vaccins. »*

FRANCK NOUCHI

Lire la suite page 12

Bibliothèque morose...

Le Salon du livre s'ouvre vendredi.
La profession tente de faire face à la baisse des ventes

par Pierre Lepapé

« La chaîne du livre est un peu malade... Nous espérons avoir touché le fond. » M. Serge Eyrolles, le nouveau président du Syndicat national de l'édition (SNE) est un adepte du franc-parler. Il ne cherche pas à minimiser les difficultés de l'édition et de la librairie françaises.

Il est vrai que les chiffres de 1991 sont mauvais. Si le chiffre d'affaires global de l'édition demeure sensiblement égal, en francs courants, à celui de 1990 – autour de 15 milliards de francs, – cette stagnation marque, en francs réels, une baisse sensible. En nombre d'exemplaires vendus, le fléchissement atteint 2,3 %. Effets de la guerre du Golfe qui a mobilisé les lecteurs *potentiels autour de leur appareil* de télévision ? Il n'y a plus personne pour le croire. La baisse des achats a été de 0,4 % au premier trimestre par rapport à l'année précédente, ce qui est minime. En revanche, après une embellie au deuxième trimestre (+ 5,8 %), les baisses ont marqué le troisième trimestre (– 3,8 %) et surtout le quatrième (– 8,4 %).

Or le second semestre, avec la rentrée littéraire et les achats de fin d'année, est celui où traditionnellement les éditeurs réalisent plus de 60 % de leur chiffre d'affaires.

Ce que l'on sait déjà des deux premiers mois de 1992 va dans le même sens : négatif.

Lire la suite et l'article de NICOLE ZAND page 22

L'Algérie de la deuxième mémoire

III. – Très loin des djebels

Les militaires d'aujourd'hui ne gardent qu'un souvenir très stéréotypé des déboires qu'ont connus leurs aînés en Algérie.

Lire page 7 l'enquête de JACQUES ISNARD

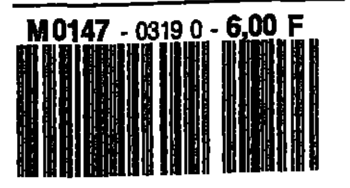
POINT

Départements et régions

Dimanche 22 mars, tous les électeurs sont appelés à élire leurs conseillers régionaux. Le même jour, la moitié des cantons sont renouvelables. Les départements et les régions : deux collectivités locales, tout à la fois jumelles et rivales.

Lire page 10 le dossier établi par THIERRY BRÉHIER

M 0147 - 0319 0 - 6,00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Avant les élections

Naissance d'une écologie politique

par Maurice Duverger

LE véritable intérêt des élections régionales ne réside pas dans le score qu'atteindra le Front national, mais dans celui que réuniront les deux formations engagées sous la bannière verte : celle de Brice Lalonde et celle d'Antoine Waechter. La répartition des suffrages entre elles n'est pas moins importante que leur total. Elle pèsera aussi lourd dans le développement de la tendance qu'elles incarnent conjointement. Certes, elles attireront un certain nombre de votes protestataires, dont la plus grande part se portera sur Jean-Marie Le Pen et Georges Marchais. Beaucoup de citoyens exprimeront leur rejet cumulatif de la droite et de la gauche par un soutien à leurs adversaires les plus extrémistes. Mais le populisme fascisant et le communisme attardé sont des idéologies dépassées. Au contraire, l'écologie semble une force politique d'avenir, la seule avec l'union de l'Europe qui soit à la fois porteuse d'espérance et de nouveauté.

Voici trente-cinq ans que Bertrand de Jouvenel fit scandale dans un congrès d'économistes réuni à Tokyo en 1957 par une conférence intitulée « De l'économie politique à l'écologie politique », où il rappelait que *« nous vivons de produits et non de productivité »* en déplorant qu'on fasse de celle-ci un fétiche. Dix ans plus tard, ces idées connurent une heure de gloire dans l'effervescence de mai 1968, mais elles refluèrent ensuite dans des groupes marginaux. Ceux-ci prirent un peu de poids à la présidentielle de 1981 où Lalonde recueille 3,92 % des suffrages. Mais Waechter provoqua un léger recul au moment où l'écologie avançait chez nos voisins. Il ne recueille que 3,78 % à la présidentielle de 1988 et 3,36 % aux européennes de 1989, pendant que les Verts allemands montent de 5,6 % aux législatives de 1983 à 8,3 % à celles de 1987, score qu'ils maintiennent aux européennes de 1989. Proches de 15 % dans les intentions de vote pour le scrutin de mars, nos Verts auront-ils les premiers l'occasion de devenir un véritable parti ?

Quel programme ?

Pour y réussir, ils devront d'abord se doter d'une plate-forme sérieuse. Malgré la tentative de programme économique des waechtériens, il en manque cruellement. Ajouter l'antitaylorisme et le mirage de la semaine de trente heures au couplet traditionnel sur l'antinucléaire et les énergies renouvelables, cela ne suffit pas, malgré quelques gadgets fiscaux. L'écologie politique reste encore lacunaire, floue, ambiguë. Elle donne un peu l'impression d'une pensée d'amateur, encore très éloignée d'une écologie scientifique baptisée depuis 1866 par le biologiste allemand Haeckel, développée depuis 1912 en Grande-Bretagne dans le cadre d'une « Ecological Society », qui connaît depuis quelques années une expansion considérable grâce aux progrès combinés de la génétique, de l'informatique et des techniques d'observation.

Au moment où la Communauté négocie avec le GATT le sort de la paysannerie européenne, comment ignorer que le productivisme agricole devient une des pires menaces pour l'avenir de la planète ? Des calculs relativement précis ont mesuré le formidable gaspillage entraîné par la mécanisation des cultures, la fabrication des engrais, le conditionnement des récoltes, le remplacement des herbages par une nourriture sophistiquée des bestiaux. Pour obtenir une calorie d'alimentation humaine par ces procédés, on a mesuré qu'il fallait détruire des éléments fossiles représentant 6,5 calories dans la Grande-Bretagne de 1963, 6,1 dans la France de 1975 et 9,6 aux Etats-Unis en 1980. Si l'on généralisait à l'ensemble de la planète les normes actuelles de production alimentaire de l'Amérique du Nord, il faudrait réserver à celle-ci l'essentiel de la production mondiale d'énergie (1). Parallèlement, ces techniques sont en train de transformer nos campagnes en désert, ce qui n'est pas seulement une catastrophe pour les paysages mais une atteinte à l'identité culturelle.

Quelle croissance ?

On a en même temps l'impression que les Verts prolongent les rêves nostalgiques de retour à la nature qui ont fleuri en mai 68. Comme l'humoriste, ils souhaitent un peu mettre les villes à la campagne. Ils n'envisagent guère l'incroyable accélération de la croissance urbaine. En 1940, un individu sur huit vivait en ville. On est passé à un sur cinq en 1960 et à un sur trois en 1980. En 1950, deux agglomérations seulement dépassaient dix millions d'habitants : Londres et New-York. En 1975, elles sont huit dont trois dans les pays en voie de développement : Mexico, Sao Paulo et Shanghaï. En l'an 2000, elles seront vingt-cinq, dont vingt dans les pays du Sud. Comment freiner un tel mouvement ? Comment transformer en espaces vivables et agréables ces monstrueuses mégapoles ?

Comment ralentir l'accroissement global de population, qui augmente cette urbanisation et conduit à un surpeuplement prévisible. De un milliard probable d'habitants vers 1800, la Terre est passée à deux en 1900, trois en 1960, plus de cinq en 1988 et sans doute à huit milliards aux alentours de 2025. Pourra-t-elle nourrir les dix à onze milliards correspondant à une stabilisation, suivant certains démographes ? Faudra-t-il au contraire généraliser le malthusianisme chinois ou japonais ? Comment proposer sérieusement d'abaisser fortement le niveau de production global, comme le réclame Waechter, pendant que les besoins de consommation sont entraînés par une telle croissance ?

Brice Lalonde a raison de souhaiter l'avènement de *« leaders planétaires »*. Mais peuvent-ils surgir dans une perspective uniquement écologique ? En tout cas, les limites de celle-ci doivent être précisées. Les rapports de l'homme avec la nature, c'est-à-dire avec la terre, ses ressources, le climat, les végétaux, la forêt, les animaux, la mer, peuvent-ils ordonner l'ensemble des problèmes de la vie collective ? Ou n'en forment-ils qu'une catégorie particulière, de plus en plus importante, de plus en plus impérieuse, mais impossible à considérer isolément. En d'autres termes, les écologistes peuvent-ils prétendre former un grand parti politique de plein exercice ? Ou doivent-ils se contenter de compléter, corriger, réorienter une politique globale qu'ils ne peuvent pas maîtriser seuls ? Pour le moment, la division des Verts les empêche d'envisager clairement de telles questions. Elle ne leur interdit pas de se comporter en parti véritable quant aux stratégies appliquées.

Quelle idéologie ?

La rivalité des deux moitiés de Verts reproduit la divergence qui tend à écarteler toutes les idéologies novatrices, entre girondins et jacobins, réformistes et révolutionnaires, possibilistes et doctrinaires, modérés et intégristes. Entre Jaurès et Lénine, en somme, toutes proportions gardées. Chaleureux et ouvert, enthousiaste et diplomate, Brice Lalonde est doué pour les négociations démocratiques permettant de changer les choses progressivement. Pète-sec et introverti, Antoine Waechter montre des capacités à maintenir son organisation dans un isolement rigoureux et à la doter d'un programme d'utopie radicale : les deux éléments la condamnant à s'enfermer dans le discours ou dans les mirages d'un Octobre vert.

Paradoxalement, cette position extrême peut faciliter des accords avec le RPR ou l'UDF. L'écologie politique est proche du socialisme démocratique. Si l'on met à part le cas des dictatures soviétiques, où la pollution de l'environnement a été le fruit de la tyrannie d'administrations omnipotentes et bornées, la dégradation de la nature résulte surtout de la concurrence sauvage fondée sur une productivité sans frein et l'appât de rendements immédiats. On ne peut les contenir que par une action énergique et rationnelle des pouvoirs publics. Mais les révolutionnaires qui ne peuvent pas faire de révolution sont les meilleurs alliés des conservateurs. Les Verts les plus intégristes peuvent collaborer avec la droite : leur programme n'étant pas gênant, puisque inapplicable, mais restant attirant, puisque rigoureux.

Si la division des écologistes persiste après le succès qu'ils escomptent le 22 mars, chacune de leurs deux branches obtiendra quelques résultats ponctuels dans les régions, mais elles perdront ensemble l'avantage essentiel offert par leur poussée commune, qui risque fort de mourir dans les sables. Des organisations encore faibles, avec des programmes imprécis et restreints ne trouveront pas deux fois une pareille occasion de se transformer en grand parti.

(1) Cf Jean-Paul Deléage, *Histoire de l'écologie*. La Découverte. 1992. Page 271. Tous les candidats écologistes auraient intérêt à lire ce livre.

Métamorphoses de la bête

par Bertrand Renouvin

VOULEZ-VOUS la recette qui permet de transformer une belle idée juste en poison violent ? Prenez n'importe quelle valeur, affirmez que vous en êtes le seul propriétaire, prouvez-le par une définition rigide et si possible négative, accusez ceux qui mettent en doute vos titres et qualités d'être voleurs, traîtres et criminels ; vous obtiendrez, en quelques années, un complet retournement de l'idée en son contraire. Au nom de l'amour, les bûchers s'allumeront. Au nom de la liberté, la terreur sera proclamée. Au nom de la justice, on imposera la pire des exploitations.

Pessimisme ? Non. Mais prudence à l'égard de soi-même et limite assignée aux passions. On ne pervertit bien que ses propres valeurs, on ne trahit jamais que sa propre patrie. Comme Bernanos l'avait pressenti, c'est chez les nationalistes français les plus sourcilleux que l'Italie fasciste et l'Allemagne hitlérienne trouvèrent leurs alliés objectifs et leurs principaux clients.

De là une méfiance qui devrait être méthodique, chez tous les amoureux de la patrie, à l'égard des emballements nationalistes. Un parti nationaliste détruit la nation aussi sûrement qu'un parti révolutionnaire la révolution : simple logique de situation, conséquence implacable d'une volonté d'appropriation intégrale de l'idée et de l'Etat, d'un désir de représentation de la totalité du « pays réel ». De droite ou de gauche, toutes les dictatures prétendent incarner le peuple tout entier.

Une métaphore incongrue

Il faut expliciter ces logiques subversives, et prévenir de la tragédie qui nous menace une nouvelle fois. Mais, de grâce, qu'on cesse de nous bassiner avec la *« bête immonde »*. Si le Mal était répugnant il n'y aurait pas de tentation, et Lucifer, l'ange déchu, se nomme « Porte-lumière ». Ah ! ces beaux jeunes gens blonds de la *Hitlerjugend* qui fascinèrent Brasillach et quelques autres... Culottes courtes, torches et chansons, le *« fascisme immense et rouge »* avait alors des allures de camp scout.

Dans notre beau pays de France, la métaphore de la bête immonde paraît encore plus incongrue. En fait, qu'est-ce qu'une réunion du Front national ? C'est un endroit où l'on dit la messe en latin, puis un bon gros monsieur parle de la France, de la tradition, de la propreté morale et politique. Après, on chante *la Marseillaise* en pensant à la pureté, aux héros, et aux immigrés qu'il faut rembarquer. Pas de quoi citer Brecht ! Imparfaits du subjonctif, curés en soutane et blazers bleus, le Front national est bien de chez nous.

Mais le maréchal Pétain ne l'était pas moins.

Triple imposture

Dès lors, comment éviter une nouvelle perversion nationaliste de la nation ? En parlant de la France, mais autrement.

La France qui ne se réduit pas à la « société civile » ni à des agrégats économiques. La France qu'on définit parfois comme une personne. On ne trouvera pas son secret, son âme ou sa pureté originelle en coupant son corps en rondelles pour en retrancher les mauvais morceaux selon la logique démente de la médecine totalitaire : d'abord les étrangers, puis les cosmopolites, puis leurs complices, puis les mécontents.

La France qui a trouvé son unité dans sa construction juridique (l'Etat de droit monarchique puis républicain), sa dynamique dans la passion de la liberté, sa raison d'être dans une aventure historique jamais achevée.

Triple imposture du nationalisme : on ne peut invoquer l'identité nationale et faire comme si nos mille ans d'histoire n'avaient pas existé. On ne peut invoquer la tradition pour renier les lois de l'hospitalité et les droits les plus anciens – droit du sol, droit à la sûreté – qui garantissent la liberté de chacun. On ne peut invoquer la France et la réduire à ses ethnies supposées.

Ne nous en laissons plus conter.

► Bertrand Renouvin est directeur politique du bimensuel *Royaliste*, auteur de *l'Amour discret de la patrie*, Ramsay/de Cortanze, 1992.

Télévision

Brouillon de culture

par Raoul Sangla

LA Télévision est ce lieu où vingt douzaines de « personnalités » et quelques compères (icônes électroménagères, ramasseurs de balles idéologiques) font le spectacle dans les téléviseurs pour tous les autres qui sont devant.

Ceux-là sont les citoyens anonymes dont l'expression, à la Télévision, ne peut advenir qu'à l'occasion de faits divers dont ils sont les héros. Le service public leur consacre d'ailleurs une émission par semaine où ils doivent étaler leurs sinistres et malheurs, quand, ailleurs, peines de cœur et turpitudes ne sont pas perdues de vue.

La Télévision est bien une Bastille d'un nouveau genre, mais paradoxale en ce qu'elle tient ses privilégiés dans son sein et ses prisonniers hors les murs. Le sein de la Télévision c'est le studio où elle s'abrite de la réalité en la neutralisant avec la complicité suffisante de hérauts de l'Ordre (du pouvoir, du savoir, de l'avoir).

L'intrus écarté

Aussi, quand un citoyen anonyme a voulu entrer dans le champ de la Télévision, ce dimanche 15 mars au soir, il a forcément désordonné la propriété privée où campaient trois hérauts distingués en pique-nique culturel hebdomadaire et de service public.

Menacé de coupure d'antenne par le producteur, le citoyen brandit un couteau qu'il promet de retourner contre lui s'il ne peut poursuivre son monologue. Son propos (sur la réforme Jospin, la mise en cause du rôle des journalistes) importe moins que la scandaleuse transgression du Temple qu'un « amateur », forcément angoissé, ose, seul contre tous (clergé professionnel du lieu et fidèles téléspectateurs). Il est agenouillé. Avez-vous jamais vu plus grande modestie dans un studio de Télévision ?

L'intrus écarté, le producteur évoqua *« le mauvais œil »*, ménageant la mauvaise ouïe de ses hôtes d'élite qui ne pipèrent mot sur la visite. Laquelle, ainsi, les révéla vrais collabos de l'Ordre et donc de la Télévision (ils en assurent l'occupation), aveugles et sourds (ou faisant comme) à l'éclat de vraie vie qui venait d'écharder le studio apocryphe. Stupéfiant. Et plus encore. Pour « passer » à la Télévision un citoyen a été contraint à l'illégalité. En République, est-ce admissible ? Pourquoi n'existe-t-il pas une seule surface de libre expression des citoyens dans la Télévision de service public ? Les acteurs anonymes de la réalité seraient-ils moins indispensables à l'avenir du monde que les « célébrités » hertziennes ?

Et si, *« nouvelle citoyenneté »* oblige (P. Mauroy, 1981), la Télévision, qui est un métier pour certains, devenait un droit pour tous ?

► Raoul Sangla est réalisateur de télévision.

COURRIER

Turpitudes médiatiques

En ces temps d'utile introspection journalistique sur les dérives, voire les turpitudes médiatiques en tout genre, nous venons d'être gratifiés, ce 10 mars, par le quotidien qui jouit du monopole en matière d'« information » sportive, d'une superbe leçon de choses sur le sujet.

Gigantesque photo de Papin exultant à la « une », poitrine barrée d'une publicité plein cadre (innocente et gratuite, c'est sûr !) servant de support à un très sérieux sondage SOFRES sur un des sujets les plus angoissants de l'époque : Papin ira-t-il à Milan ou à Turin ? Sera-ce pour l'argent ou pour son image ? Suivrez-vous aussi attentivement ou non ses performances à l'étranger ? etc. Et de nous servir les chiffres les plus détaillés qui soient sur les options du bon peuple... au sein duquel – mais oui ! – on ne relève que 2 % de « sans opinion ».

Ne faut-il pas s'interroger sur le rôle misérable que fait ainsi jouer la direction d'un tel quotidien à ses journalistes, par ailleurs talentueux, condamnés à commenter gravement et longuement de telles inepties... ?

MICHEL BOUCHAREISSAS
Paris

Religions

Du ramadan au carême

par Michel Lelong

CETTE année, le ramadan et le carême ont lieu en même temps, les musulmans et les chrétiens étant appelés à vivre, à travers des rites différents, les mêmes valeurs spirituelles fondamentales. Ces valeurs, qui constituent un patrimoine commun à tous les fils d'Abraham, Jean-Paul II les a évoquées avec insistance lors de son récent voyage en Afrique, où les personnalités musulmanes qu'il a rencontrées ont, elles aussi, affirmé leur attachement au dialogue islamo-chrétien.

Le dialogue inter-religieux sera sans doute, au siècle prochain, une des réalités majeures de la vie sociale et internationale. Il implique une dimension théologique, et, à cet égard, un immense travail reste à accomplir par les chercheurs des diverses communautés. Mais ce dialogue est vécu aussi, en maintes régions du monde, dans les rencontres quotidiennes des individus et des peuples, ce que situe, qu'on le veuille ou non, dans un contexte politique. Comment les chrétiens, les musulmans et les juifs pourraient-ils aujourd'hui se parler sérieusement sans parler ensemble de l'immigration, de l'Algérie, du Liban ou de Jérusalem ?

En face de ces réalités, les croyants des différentes religions peuvent et doivent chercher ensemble – et avec tous les autres – comment promouvoir le respect de toute personne humaine, les valeurs morales, la solidarité internationale et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Dans cette recherche, une des difficultés majeures tient au fait que, dans chacune des familles spirituelles, il existe des courants de pensée divers, ce qui peut être la source d'une confrontation féconde mais qui, trop souvent, suscite polémiques et conflits. Engagé depuis quarante ans dans le dialogue islamo-chrétien, j'ai souvent rencontré des catholiques et des protestants qui jugent cet effort impossible et même dangereux. Dans la communauté juive aussi, divers points de vue s'expriment sur l'interprétation du texte biblique ou sur le drame palestinien. Parmi les musulmans, enfin, ce qui se passe actuellement dans les pays du Maghreb et en d'autres régions montre que le message du Coran peut être compris et vécu de façons diverses.

Compte tenu de ces réalités, il me paraît aujourd'hui important que le dialogue existe non seulement entre chrétiens et musulmans, juifs et chrétiens, musulmans et juifs, mais aussi *à l'intérieur* de chaque famille spirituelle, pour qu'au lieu de s'exclure mutuellement, les différents courants de pensée qui existent au sein du christianisme, au sein du judaïsme, et au sein de l'islam, se confrontent et s'enrichissent mutuellement pour le bien de tous.

Mais pour qu'il en soit ainsi, sans doute faut-il d'abord que chaque croyant approfondisse un autre dialogue, plus intime : celui que, par la foi et dans la recherche spirituelle, il a, personnellement, avec lui-même et avec Dieu.

► Michel Lelong est Père blanc, secrétaire général du Groupe de recherche islamo-chrétien (G.R.I.C.).

L'explosion d'une voiture piégée devant l'ambassade d'Israël en Argentine

Jérusalem privilégie la thèse de l'attentat arabe et laisse prévoir des représailles

« *Le terrorisme arabe a encore frappé* », a déclaré, mardi 17 mars, le premier ministre, M. Itzhak Shamir, en apprenant la nouvelle de l'attentat de Buenos-Aires. Pour le chef du gouvernement, même si l'enquête n'en est encore qu'à ses balbutiements, il ne fait aucun doute que les responsables de la seconde opération contre des missions diplomatiques israéliennes en dix jours – après la mort, le 8 mars, dans un attentat à la voiture piégée, d'un membre des services de sécurité de l'ambassade à Ankara – sont des Arabes.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

De Washington, où il poursuit une délicate mission de bons offices, le ministre de la défense, M. Moshé Arens, a ajouté que l'attentat se situait probablement *« dans le cadre de la campagne terroriste menée contre nous par toutes sortes d'intégristes musulmans »*. L'opération a été revendiquée à la fois par un groupuscule néo-nazi local et par un groupe inconnu nommé *« Palestine libre »*. Bien que le président Carlos Menem, qui a demandé et obtenu l'aide du Mossad pour éclaircir cet attentat, ait semblé privilégier la piste nazie dans cette affaire, les experts israéliens travaillent plutôt sur l'hypothèse arabe.

Au ministère de la défense à Tel-Aviv, les spécialistes sont d'ailleurs unanimes à prévoir une nouvelle vague d'attentats contre des objectifs israéliens divers à l'étranger. *« Aussi bien contre des représentations officielles que contre des entreprises civiles »*, aurait précisé une source haut placée au quotidien indépendant *Yediot Aharonoth*. Selon le chroniqueur militaire de ce journal, le premier du pays, c'est en partie *« le processus de délégitimation subi depuis quelque temps par l'Etat hébreu, de la part des Etats-Unis et de l'Europe »* qui donnerait en quelque sorte *« le feu vert au terrorisme anti-israélien »*...

Une chose est sûre, depuis l'élimination par un commando héliporté israélien de Cheikh Abbas Moussaoui, chef du Hezbollah, le mois dernier au Sud-Liban, les attentats, ou tentatives d'attentat semblent effectivement en augmentation. Le ministre des affaires étrangères, M. David Lévy, a d'ailleurs pointé mardi soir un doigt accusateur en direction d'un *« axe terroriste Téhéran-Damas »*.

« Israël, a ajouté le ministre, qui s'est entouré pour l'occasion d'une cellule de crise, *trouvera bien le moyen de punir les responsables de ces actes barbares »*. En attendant, la radio a bien annoncé un nouveau et rituel renforcement des dispositifs de sécurité autour de toutes les missions diplomatiques dans le monde, mais une mesure similaire avait également été décrétée, et effectivement mise en œuvre il y a dix jours après l'attentat en Turquie...

« Les missions d'Amérique du Sud ont toujours constitué des cibles aisées », nous a déclaré un diplomate qui y fut naguère en poste. Et de rappeler que la communauté palestinienne d'Argentine, à l'instar d'ailleurs de la diaspora juive locale, est l'une des plus puissantes et des plus prospères de la planète. *« Les groupes palestiniens armés pullulent à Buenos-Aires*, a déclaré un expert au quotidien *Haaretz*, et *« les activités des groupes terroristes sont même très visibles dans ce pays »*. Mardi soir, en tout cas, c'est l'ambassade d'Israël au Chili qui a reçu un appel téléphonique anonyme, le correspondant annonçant à son interlocuteur que *« ce qui vient de se passer à Buenos-Aires n'est rien comparé à ce qui va se produire bientôt à Santiago »*.

Là encore, comme on dit, *« les mesures de sécurité ont été renforcées »* autour de la mission, de même d'ailleurs qu'au Brésil où le nombre de gardes en faction dans la capitale près de l'ambassade d'Israël, a été augmenté dès mardi soir. Au Pérou, rapportait pour sa part, le quotidien *Hadashot* dans ses éditions de mercredi, c'est une tentative d'attentat, toujours contre une cible israélienne, qui aurait été déjouée le 11 février dernier à Lima. Des membres du groupe Abou Nidal avaient été arrêtés en 1989 dans ce pays, a encore rappelé le journal.

Le massacre de Jaffa

Sombre coïncidence, l'attentat argentin s'est produit *quelques heures à peine* après qu'un Palestinien intégriste de Gaza, apparemment saisi d'une crise de folie meurtrière, fut parvenu à assassiner deux personnes et à blesser une vingtaine de lycéens à coups de couteau et de machette, avant d'être lui-même abattu de deux balles dans la tête par un garde-frontière.

Barbe noire et stature de colosse, Ryad Mahmoud El Rifi, âgé de vingt-deux ans, était porteur d'un tract du mouvement islamiste des territoires, le Hamas, dont le texte préconisait, selon les enquêteurs, que les lecteurs suivent *« la voie tracée par les héros de Galed »*, le 14 février dernier. Au moins cinq *arabes israéliens, militants d'un* mouvement fondamentaliste avaient alors, on s'en souvient, massacré trois soldats israéliens à l'arme blanche dans un camp militaire mal gardé.

Mais ce sont des civils que Ryad Mahmoud El Rifi, décédé peu après son arrestation des suites de ses blessures, avait décidé d'assassiner. Les victimes sont une jeune employée juive de dix-neuf ans et un père de famille arabe de quarante-quatre ans qui voulait, semble-t-il, se porter au secours de la jeune fille. Les dix-neuf blessés, dont un dans un état sérieux, sont tous ou presque de jeunes lycéens, déguisés et peinturlurés pour la fête hébraïque de Purim, le carnaval juif.

Lorsque l'homme s'est rué sur eux, machette au poing et visage masqué par un keffieh en hurlant *« Allah ou akbar ! »* ont rapporté les témoins, *« nous avons cru qu'il était l'un d'entre nous, qu'il était travesti et qu'il poussait la plaisanterie un peu loin »*. C'est à la vue du sang, soudainement répandu à foison sur ce trottoir de ce quartier mixte, arabe et juif, du Jaffa populaire, près de Tel-Aviv, que les jeunes fêtards ont pris conscience du drame.

L'attentat a évidemment ressuscité les deux débats qui reviennent périodiquement dans l'actualité israélienne : 1) Faut-il appliquer la peine de mort aux terroristes responsables de mort d'homme ? 2) Faut-il interdire purement et simplement le territoire israélien aux travailleurs palestiniens des territoires occupés qui sont encore entre soixante mille et soixante-dix mille à franchir quotidiennement la vieille « ligne verte », qui représentait, jusqu'en 1967, la frontière entre Israël et la Cisjordanie ? A ces deux questions, dont les auteurs à chaque incident se recrutent plus nombreux, et désormais dans tous les camps politiques, le gouvernement de M. Itzhak Shamir répond non.

Non à la peine de mort aux terroristes car cela ne servirait à rien, ont expliqué les responsables de la sécurité à de nombreuses reprises, et non au rétablissement *de facto* de la « ligne verte », puisque la Cisjordanie, officiellement appelée *« Judée et Samarie »* à Jérusalem, fait partie de ce que l'équipe actuellement au pouvoir nomme *« Eretz Israël »*, c'est-à-dire le *« grand »* Israël biblique. Pour autant, sensible à la colère qui a saisi une partie de l'opinion publique après ce nouvel attentat – une foule en furie a même tenté mardi de lyncher sur place l'assassin qui agonisait sur un brancart de police. – le premier ministre a indiqué que son gouvernement allait chercher *« le moyen de mettre un terme à ce déchainement de crimes horribles »*.

Bien sûr, a-t-il concédé, *« cela devient de plus en plus difficile de conduire un processus de paix dans ces conditions »*. Mais *« il n'est pas question pour Israël de s'en retirer »*, a répondu M. Shamir aux partis d'extrême droite qui réclamaient mardi l'arrêt immédiat des pourparlers de Washington. Pas question de suspendre des négociations qui n'ont d'ailleurs, pour l'instant, absolument rien apporté de nouveau aux parties en cause, et pas question non plus, pour le chef du gouvernement *« de changer d'un iota »* la politique de colonisation juive des territoires. Ni en raison des attentats qui pourtant, les sources militaires le confirment, se multiplient, ni pour céder à l'« amicale » pression de l'administration américaine.

PATRICE CLAUDE

« On se serait cru à Beyrouth »

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

« On se serait cru à Beyrouth ». Le même commentaire revenait, mardi 17 mars, parmi les témoins qui se trouvaient aux abords de l'ambassade d'Israël à Buenos-Aires, au moment de l'explosion, à 14 heures 47 (heure locale), qui a fait s'écrouler en quelques instants ce bâtiment de trois étages situé en plein cœur de la capitale, à quelques mètres seulement du centre des affaires. Selon un bilan provisoire, cet attentat à la bombe a fait au moins dix morts, dont deux enfants, et une centaine de blessés.

Des hommes, des femmes couverts de sang erraient parmi les ruines. Les rues étaient jonchées de cadavres déchiquetés, de monceaux de verre, d'arbres arrachés. Dans la chaleur accablante de l'été austral, c'était le chaos et la terreur. Juste en face de l'ambassade, une école a été pratiquement détruite, et pour la directrice, Mme Maria Molinare, c'est un *« miracle »* que les enfants présents *dans l'établissement* n'aient pas tous été tués. Certains élèves, qui se trouvaient dans un autobus scolaire, ont été conduits à l'hôpital atteints de blessures légères. Parmi les blessés graves figurent de nombreuses personnes âgées qui vivaient dans un hospice proche.

Terrorisme international

Dans un rayon d'environ 800 mètres, ce quartier résidentiel semble avoir été l'objet d'un bombardement aérien. Les fenêtres, les portes, et même certains des toits des immeubles voisins ont volé en éclats. A deux rues de distance, dans une tour de trente étages dénommée « Bigoudi » à cause de sa forme cylindrique, la plupart des bureaux ont été détruits.

« C'est de la barbarie », commentait sur les lieux le nonce apostolique, Mgr Calabresi. Alors que les pompiers et les ambulances avaient du mal à se frayer un passage, les opérations de sauvetage étaient rendues difficiles par les risques d'éboulement et les fuites de gaz.

Les Argentins ont pu suivre presque en direct à la télévision ce film d'épouvante qu'ils croyaient réservé à des pays lointains. L'explosion a en effet été filmée par un cinéaste amateur qui travaillait dans un bidonville situé en contrebas. Ses images montrent un énorme champignon de fumée noire s'élevant au-dessus de la ville, en ce mardi noir à Buenos-Aires.

Au cours d'une conférence de presse, le président Carlos Menem a indiqué qu'il avait demandé à la CIA et au Mossad, le service secret israélien, de collaborer avec les forces de sécurité argentines pour mener l'enquête. Le chef de l'Etat argentin, qui a écarté la possibilité d'instaurer l'état de siège, a précisé que les mesures de surveillance avaient été renforcées dans les aéroports, dans les ports et sur les routes. Les forces de sécurité et l'armée ont été déployées pour garder les synagogues *et les bâtiments de la communauté* juive en Argentine, une des plus importantes du monde puisqu'elle regroupe près d'un demi-million de personnes.

L'attentat a été revendiqué d'une part par une voix masculine se réclamant d'un groupe « Pour une Palestine libre » auprès d'une radio locale, et d'autre part par « des nazis » auprès d'une chaîne de télévision, mais, quelques heures après le drame, les origines de l'explosion demeuraient mystérieuses. Selon M. Menem, celle-ci aurait été provoquée par une charge de 20 à 40 kilos d'un explosif, le trotyl (1), mais on ignore si elle a été placée à l'intérieur ou à l'extérieur de l'ambassade.

Plusieurs hypothèses ont été avancées : celle d'un véhicule piégé devant la représentation diplomatique, ou la possibilité que les explosifs aient été introduits à l'intérieur des locaux, parmi les matériaux utilisés pour les travaux de réfection qui étaient en cours dans l'ambassade même, par un commando qui aurait pénétré par les égouts dans les sous-sols du bâtiment. L'ambassadeur d'Israël en Argentine, M. Itzhak Shefir, a admis pour sa part que les strictes mesures de sécurité mises en place habituellement avaient pu se relâcher, à cause des allées et venues des ouvriers. Selon certains témoins, il y aurait eu plusieurs explosions en chaîne.

« Cet attentat, au lieu de nuire aux relations avec Israël, va renforcer les liens entre les deux pays », a déclaré avec véhémence M. Menem, qui a précisé qu'il était en contact avec le président Haïm Herzog. M. Menem, qui s'est rendu l'an dernier en visite officielle en Israël, a proposé à plusieurs reprises de jouer les médiateurs dans le conflit du Proche-Orient. Le président argentin a par ailleurs rejeté toute relation entre l'attentat de mardi et sa décision du début du mois de février d'ouvrir les archives secrètes sur les criminels de guerre nazis réfugiés en Argentine.

Tandis que l'ambassadeur israélien rappelait qu'un attentat similaire avait été perpétré il y a une semaine en Turquie, et que celui de Buenos-Aires s'inscrivait dans un contexte de terrorisme international, M. Menem faisait, lui, allusion aux « nazis argentins » qui pourraient être en relation avec *certains secteurs militaires* d'extrême droite.

Le président argentin faisait ainsi référence aux dénommés « Carapintadas » qui se sont rebellés contre le gouvernement en décembre 1990, et dont le chef, l'ancien colonel Mohamed Ali Seineldin, a été condamné à la prison à perpétuité. Un vieux compagnon de route de M. Seineldin, l'ancien lieutenant-colonel Aldo Rico, qui dirige désormais un parti politique (le Mouvement pour la dignité et l'indépendance MODIN) a condamné l'attentat et a durement attaqué le président Menem, qu'il a accusé d'être *« responsable de l'attentat »* pour avoir notamment décidé d'envoyer deux bateaux de guerre argentins pour soutenir la coalition occidentale contre Saddam Hussein pendant le conflit du Golfe.

Tous les partis politiques ont condamnés l'attentat, y compris les représentants nazis du Parti national des travailleurs. A Buenos-Aires, mardi soir, on apprenait que l'ambassadeur d'Israël au Chili, M. Daniel Mokady, avait reçu des menaces par téléphone annonçant un attentat encore plus meurtrier à Santiago que celui perpétré en Argentine.

CHRISTINE LEGRAND

(1) Dénomination allemande de la *tolite, explosif puissant mieux connu* sous le nom de TNT.

Les déclarations de M. Arens sur les garanties bancaires américaines semblent relever d'une ultime manœuvre

Plutôt que d'être un rejet clair, net et définitif, la déclaration de M. Moshé Arens à la radio israélienne affirmant que Jérusalem avait renoncé à obtenir les garanties bancaires américaines (*le Monde* du 18 mars) semblent relever d'une ultime manœuvre pour obtenir gain de cause.

Lors d'une nouvelle interview à la radio de l'armée israélienne, M. Arens, interrogé sur le point de savoir si la question était désormais close, s'est montré moins catégorique. *« Si l'information selon laquelle l'administration américaine ne satisfera pas notre demande est correcte, alors tout est fini »*, a-t-il dit. Le premier ministre, M. Itzhak Shamir, pour sa part, s'est montré optimiste. *« Nous n'abandonnerons pas notre politique de colonisation dans les territoires occupés. et personnellement je ne doute pas que l'autre partie modifiera éventuellement sa position. »*

A Washington, le secrétaire d'Etat adjoint pour le Proche-Orient, Edward Djerejian, a indiqué qu'Israël n'avait pas officiellement renoncé aux garanties bancaires américaines et que sa demande continuait à être négociée entre la *Maison Blanche* et le Congrès.

Il n'empêche que le président Bush a rejeté mardi une tentative de compromis du Congrès pour accorder à Israël 10 milliards de dollars de garanties de crédit sur dix ans. Ce compromis aurait permis à Israël de recevoir immédiatement une garantie d'environ 800 millions de dollars. Le président aurait été autorisé par ce projet de loi présenté par le sénateur Patrick Leahy (démocrate, Vermont) à bloquer le reste des garanties si l'Etat juif entreprenait de nouveaux travaux dans les territoires occupés.

M. Bush a cependant été catégorique, affirmant, avant de recevoir M. Leahy : *« Nous n'allons tout simplement pas modifier la politique étrangère de ce pays. »* A l'issue de l'entretien, le sénateur du Vermont s'est montré *« très découragé »* en soulignant que le texte de compromis était *« inacceptable »*. – *(AFP-AP.)*

Remis au Conseil de sécurité de l'ONU

Un projet de résolution prévoit un embargo aérien contre la Libye

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

Les représentants des Etats-Unis, de la France et de la Grande-Bretagne, à l'origine de la résolution du 21 janvier enjoignant à la Libye de livrer les présumés coupables des attentats contre des appareils d'UTA et de la PanAm, ont remis le 17 mars aux autres membres du Conseil de sécurité un nouveau projet de résolution.

Ce texte prévoit que tous les États membres refuseront l'autorisation d'atterrissage, de décollage ou de survol de leur territoire à tout appareil en provenance ou à destination de la Libye, exception faite des vols à caractère humanitaire. Cet embargo s'applique aussi à la livraison d'appareils et de pièces détachées et, ce qui constitue une innovation, aux polices d'assurance couvrant les avions libyens.

Parallèlement, les États membres interdiront les livraisons à la Libye d'armes, de pièces détachées, d'équipements militaires, paramilitaires ou de police. Enfin, le projet invite les pays de l'ONU à réduire leurs représentations diplomatiques et consulaires en Libye et à restreindre les mouvements des diplomates libyens sur leur sol.

L'ambassadeur de Libye, M. Ali El Houderi, a qualifié ce texte de *« déclaration de guerre »*. Ce projet ne devrait pas rencontrer de veto parmi les cinq membres permanents. En revanche, le Maroc, membre non-permanent du Conseil, qui avait voté la première résolution, devrait cette fois voter contre, sans doute imité par le Zimbabwe.

De nombreux représentants de pays arabes à l'ONU estiment qu'une telle résolution *« en plein mois de Ramadan »* aurait pour effet de faire du colonel Kadhafi *« le nouveau martyr de l'Occident »*.

SERGE MARTI

IRAK

Washington affirme que l'« option militaire » n'est pas prioritaire

Le secrétaire d'Etat adjoint pour le Proche-Orient, M. Edward Djerejian, a indiqué, mardi 17 mars, au Congrès, que les Etats-Unis n'envisageaient pas dans l'immédiat une intervention armée pour contraindre l'Irak à respecter les résolutions des Nations unies. *« L'action militaire*, a-t-il dit, *est une option de dernier recours, pas étudiée activement pour l'immédiat. »* Le secrétaire d'Etat adjoint, qui déposait devant une sous-commission de la Chambre des représentants, a évité d'apporter le soutien de l'administration américaine à une déclaration du premier *ministre britannique*, M. John Major, qui s'est prononcé pour une intervention militaire si elle était approuvée par les Nations unies. – *(AFP.)*

□ **Attentat au Kurdistan.** – Trois personnes ont été tuées et vingt-sept autres blessées, dont six grièvement, dans l'explosion d'une bombe à Erbil, lundi 16 mars. Il s'agit du deuxième attentat au Kurdistan irakien en l'espace d'une dizaine de jours. Le 6 mars, une voiture piégée avait explosé dans la ville de Souleymanieh, faisant cinq morts et dix-sept blessés. – *(AFP.)*

□ **Les entretiens du président Assad au Caire.** – L'Egypte et la Syrie sont d'accord sur la nécessité de poursuivre les négociations bilatérales de paix, a annoncé, mardi 17 mars, le chef de la diplomatie égyptienne Amr Moussa, à l'issue d'un entretien entre les présidents égyptien Hosni Moubarak et syrien Hafez El Assad, arrivé dans l'après-midi au Caire. *« Nous avons procédé à une évaluation des résultats des négociations bilatérales, et nous sommes d'accord sur la nécessité de les poursuivre sur la base du principe de l'échange des territoires contre la paix »*, a déclaré M. Moussa. – *(AFP.)*

EUROPE

Le « Congrès des députés de l'URSS »

L'opposition néo-bolchévique fait étalage de sa faiblesse

La journée de mobilisation des conservateurs, organisée, mardi 17 mars à Moscou, un an jour pour jour après le référendum sur le maintien de l'Union soviétique, n'a pas eu le succès escompté par ses organisateurs. Une dizaine de milliers seulement de nostalgiques de l'Union défunte et de partisans d'un pouvoir fort se sont rassemblés place du Manège, au pied du Kremlin.

MOSCOU

de notre correspondant

Ce ne fut ni le grand jour, ni le grand soir. En dépit des rodomontades des organisateurs, et de l'angoisse un peu suspecte entretenue par certains dirigeants et une partie de la presse « réformatrice », le « Congrès des députés de l'URSS » et la manifestation censée l'appuyer n'ont pas rétabli le « pouvoir soviétique ». Bien au contraire, les politiciens conservateurs qui avaient choisi ce jour anniversaire du référendum du 17 mars 1991 sur le maintien de l'URSS pour frapper un grand coup dans l'opinion, ont fait étalage de leur faiblesse et de leur impuissance.

La journée devait être consacrée au « Congrès des députés du peuple » – et plus exactement à la sixième session d'un organisme qui s'était pourtant autodissous en septembre dernier, – et là, on a franchement frisé le ridicule. Trois autobus remplis de délégués, suivis d'un cortège de voitures de journalistes, ont longuement erré dans la banlieue de Moscou en quête d'une salle pour accueillir la réunion, avant d'échouer dans la maison de la culture d'un sovkhoze de la petite localité de Voronovo, où un peu de plus de deux cents députés (soit à peine un dixième des effectifs de l'ex-Congrès) ont fini par s'installer à la lueur de bougies (l'électricité avait été coupée). Les débats n'ont duré qu'une heure et demie, le temps d'adopter une quinzaine de « documents ». Il ne s'agissait même pas de jouer à reprendre le pouvoir, mais seulement d'affirmer que la dissolution de l'URSS était nulle et non avenue, et que la situation dans le pays était dramatique. La réunion était présidée par Saji Oumalatova, une élue tchétchène qui avait naguère réclamé la démission de M. Gorbatchev et devait déclarer plus tard qu'elle vivait là *« le plus beau jour de sa vie »*. Des valeurs sûres de l'opposition conservatrice, comme le colonel Alksnis – mais aussi un homme considéré naguère comme un communiste « libéral », l'historien Roy Medvedev, – étaient de la partie. Egor Ligatchev, le vrai leader des durs du bureau politique à l'époque de la perestroïka, était brièvement apparu à l'hôtel Moskwa, d'où s'était ébranlé le cortège des congressistes, mais s'était contenté d'évoquer sa modeste vie de retraité : *« J'ai une pension de 500 roubles, pas de datcha et je fais mes courses moi-même »* (M. Gorbatchev avait tenu un discours similaire quelques semaines plus tôt, avant de reprendre un bain de gloire en Allemagne).

Les marins de Kronstadt

La soirée fut, en un sens, un peu plus sérieuse, puisque quelques dizaines de milliers de personnes s'étaient rassemblées sur la place du Manège pour une manifestation finalement autorisée par la municipalité, et qui s'est déroulée sans incident (la police était infiniment plus discrète que lors des rassemblements des mois précédents). Mais on n'alla pas au-delà de ce qui est désormais la routine : drapeaux rouges et étendards tsaristes, pancartes conspuant Boris Eltsine, les *« traîtres »*, les sionistes et ceux qui veulent transformer la Russie en *« colonie américaine »*, journaux à la gloire de Staline ... A la tribune, Victor Anpilov, « secrétaire du comité central du Parti communiste ouvrier de Russie », salue ceux qui sont venus si nombreux *« décider du sort du pays »*, et annonce que *« les marins de Kronstadt appuient le mouvement »*, et que des proclamations de soutien affluent de partout, *« du Kamtchatka à la Transnistrie »*. On invite la foule à scander *« Soyouz »*, *« So-youz »* (union, union), et *« honte, honte »* à ceux qui ont mis en pièces cette Union, on se découvre pour chanter l'hymne soviétique. Sous l'œil des caméras, un petit groupe de jeunes gens crie à contretemps, *« à bas le PCUS »*, ce qui finit par provoquer un début de bagarre, vite calmé par la police. Un peu plus loin, des anarchistes dansent en rond, tout près d'un camion d'où le démagogue Alexandre Jirinovsky tient un petit meeting personnel, criant dans un haut parleur trop faible des propos inaudibles.

« Fouetter les traîtres »

Bref, il se passe quelque chose, mais pas vraiment grand-chose. A la tribune, on entend la fille d'Anatoli Loukianov, ex-président du Soviet suprême, lire des vers écrits par son père dans la prison où il est enfermé depuis l'échec du putsch d'août dernier. Mais les organisateurs qui avaient annoncé la désignation d'un nouveau « chef de l'Etat soviétique » ne tiennent pas tout à fait promesse et se contentent d'une formule un peu plus réaliste : on propose à trois militaires de haut rang de se porter candidats à la direction du pays. Seul le premier, le général Albert Makachov, ex-candidat à la présidence qui a soutenu le putsch avant de proposer de *« fouetter les traîtres »* sur l'ancien pilori de la place Rouge, est apparemment présent. Les deux autres sont l'amiral Tchernavine, commandant en chef de la flotte du Commandement unifié (et à ce titre bête noire du président ukrainien, Léonid Kravtchouk) et le général Iouri Rodionov, impliqué dans la sanglante répression de manifestations à Tbilissi en 1989. On a les héros qu'on peut, et ils devront attendre leur heure de gloire : la manifestation et le Congrès n'ont débouché sur rien d'autre qu'un appel à une nouvelle manifestation, au même endroit, le 5 avril prochain.

Pourquoi donc une partie de la presse et certains représentants du pouvoir actuel avaient-ils fait si grand cas de cette journée du 17 mars, comme si elle avait risqué de faire tout basculer ? S'agissait-il d'un calcul délibéré, destiné à apporter la preuve de l'inanité et des ridicules de l'opposition ? Ou bien – et c'est tout aussi possible, – est-ce seulement la preuve d'une très grande confusion dans les esprits, d'un bord comme de l'autre ? En tout cas, Boris Eltsine et son équipe peuvent être tranquilles, du moins sur ce « front » là : tant que le mécontentement et l'inquiétude de la population ne seront politiquement exploités que par des Albert Makachov ou des Victor Alksnis, leur pouvoir ne sera guère menacé. Et la petite dame qui, dans la foule, expliquait tristement qu'elle en était réduite à vendre ses vêtements pour subsister risque d'attendre longtemps le retour du bon vieux temps : celui de Leonid Brejnev, où, à l'en croire, *« de jour en jour, tout allait de mieux en mieux »*.

JAN KRAUZE

□ **Les Tchétchènes adoptent l'alphabet latin.** – Le Parlement de Tchétchénie-Ingouchie, République du Nord-Caucase qui s'est proclamée indépendante de la Russie, a décidé, mardi 17 mars, de rétablir l'usage de l'alphabet latin. Celui-ci avait remplacé l'arabe en 1927, avant que Staline n'impose le cyrillique en 1938. – *(Reuter.)*

TURQUIE

Des explosions ont endommagé le siège de la police politique

ISTANBUL

de notre correspondante

Trois puissantes explosions, vraisemblablement accidentelles, ont secoué le quartier général de la police politique, mardi 17 mars à Istanbul, causant la mort de deux policiers et blessant une quinzaine d'autres personnes. Le poste de police de Gayrettepe, où travaillent plus de 2 000 personnes, a souvent été mentionné par les associations de droits de l'homme comme étant un des lieux où sont maltraités les détenus politiques. Il paraissait donc être une cible évidente pour les groupes terroristes qui s'attaquent fréquemment aux membres des forces de sécurité.

Mais les déflagrations, qui ont détruit une aile du bâtiment principal et les vitres d'immeubles avoisinants, semblent dues à un accident. Au premier étage se trouve le stockage les bombes et explosifs, pièces à conviction lors des procès de terroristes. Des policiers qui tentaient apparemment de désamorcer une bombe ont causé la première détonation, entraînant une réaction en chaîne.

La présence d'autres explosifs a d'abord empêché les sauveteurs de pénétrer dans l'immeuble. Deux heures plus tard, des petites détonations pouvaient encore être entendues alors que des équipes de pompiers procédaient avec précaution au déblaiement. Selon le ministre turc de l'intérieur, M. Ismet Sezgin, *« les bombes qui ont explosé avaient été confisquées lors d'opérations précédentes. Les risques qu'un tel accident se produise lors du désamorçage ne sont que de un pour mille. »*

N. P.

□ **Prolongation de l'état d'urgence dans le Sud-Est anatolien.** – Le Parlement turc a prolongé, mardi 17 mars, pour quatre mois, l'état d'urgence en vigueur depuis 1987 dans les treize provinces de l'Est et du Sud-Est anatolien à majorité kurde, où des affrontements entre l'armée turque et des « rebelles » kurdes avaient fait, la veille, treize morts. Le débat sur la prolongation de l'état d'urgence avait provoqué une grave tension en mars dernier au sein de la coalition gouvernementale. Mais le premier ministre, M. Suleyman Demirel, est resté ferme, alors que le nouvel an kurde, le 21 mars, pourrait marquer un regain d'agitation dans ces provinces. – *(AFP.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE

Le rédacteur en chef de « Rude Pravo » arrêté pour « escroquerie »

M. Zdenek Porybny, rédacteur en chef de l'ex-quotidien du Parti communiste tchécoslovaque *Rude Pravo*, aujourd'hui *« quotidien indépendant »*, a été arrêté pour *« escroquerie »* et *« concurrence déloyale »* liées à la reprise du journal après la *« révolution de velours »* de 1989, a-t-on appris auprès du parquet, à Prague, mardi 17 mars.

M. Porybny est poursuivi en sa qualité de directeur de la société privée Borgis qui avait repris le *Rude Pravo* en octobre 1990. En transgressant plusieurs textes législatifs, il aurait, selon le parquet, lésé l'Etat d'au moins 24 millions de couronnes (5 millions de francs).

Rude Pravo est, avec environ 350 000 exemplaires, le deuxième journal du pays, après *Mlada Fronta Dnes*, qui s'est récemment associé au groupe de presse français Hersant.

D'autre part, le siège du parti communiste de Bohême-Moravie et les bureaux de deux députés communistes de l'Assemblée fédérale, MM. Miroslav Grebenicek et Pavol Kanis, ont été perquisitionnés lundi par la police dans le cadre de la même affaire. Le club des députés communistes a adressé, mardi, une protestation au présidium de l'Assemblée fédérale. L'un des deux députés concernés, M. Grebenicek, a déposé une plainte pour *« violation de l'immunité parlementaire »*. – *(AFP.)*

□ **La Tchécoslovaquie ratifie la Convention des droits de l'homme.** – La Tchécoslovaquie a ratifié la Convention des droits de l'homme qui garantit les libertés fondamentales de toute personne relevant de la juridiction des Etats membres du Conseil de l'Europe, auquel Prague a adhéré il y a un an. La Hongrie et la Pologne ont également rejoint le Conseil de l'Europe, mais la Tchécoslovaquie est la première à ratifier ce texte dont l'un des protocoles prévoit l'abolition de la peine de mort. – *(Corresp.)*

La guerre dans le Haut-Karabakh

Les habitants qui n'ont pas fui Stepanakert survivent dans les caves

Les tirs croisés se sont poursuivis, mardi 17 mars, dans la région du Haut-Karabakh, alors que les Arméniens tentent de couper la route menant à Choucha, dernière place forte azérie dans l'enclave. Une poignée de correspondants étrangers ont pu se rendre ces derniers jours à *Stepanakert, à la faveur de la* reprise de liaisons aériennes avec l'Arménie. Chef-lieu du Haut-Karabakh, cette ville comptait, jusqu'en 1989, plus de douze mille habitants azéris – selon Bakou – maintenant réfugiés en dehors de l'enclave.

STEPANAKERT

de l'envoyée spécial de UPI

Dans le centre dévasté de Stepanakert, à l'ordonnancement typiquement soviétique, presque toutes les maisons sont endommagées, la plupart inhabitables et les vitres inexistantes. Des quarante-deux mille habitants « d'avant-guerre », la plus grande partie a maintenant fui vers des villages moins exposés et ceux qui restent survivent depuis des mois dans des caves surpeuplées, sans eau ni électricité.

Les bombardements sérieux ont commencé fin décembre, quand les troupes du ministère soviétique de l'intérieur ont quitté la région et que les Arméniens de l'enclave ont voté unanimement pour leur indépendance, à ce jour reconnue par personne. Les tirs commencent tôt dans la matinée. Toutes les vingt minutes, deux ou trois roquettes mortelles s'abattent sur la ville. Elles sont tirées de Choucha, à quelques kilomètres de là, sur une hauteur, et cible de tirs en retour. Les roquettes proviennent de lance-missiles à tubes multiples de type Grad, que chaque camp accuse l'armée d'avoir laissés à l'autre.

Du mazout, venant de tuyaux détournés vers les caves,, permet de s'éclairer et de faire une cuisine sommaire. Dehors, on ramasse la neige avec des seaux ; les arbres de la ville ont été coupés pour alimenter les poêles. Mais l'isolement semble être pire que la faim et le froid : *« Nous ne pouvons même pas écouter la radio »*, se plaint Mikhaïl Chakhrahinian, soixante-sept ans, qui dit vivre dans sa cave depuis trois mois avec ses vingt-cinq parents et voisins. *« Pourquoi personne ne nous aide ? »*

Un étrange climat d'optimisme

Il y a pourtant maintenant un étrange climat d'optimisme, le sentiment que la communauté finira par gagner son indépendance. Dans le Parlement, où une personne est morte la semaine dernière lors d'un tir direct mais où les dirigeants locaux continuent à siéger dans les caves, le président Artur Mkertchian expose ses demandes : des «« casques bleus » autour de l'enclave et un « corridor humanitaire » avec l'Arménie. *« Si personne ne nous l'ouvre*, dit-il, *nous le ferons nous-mêmes. »* Le député-écrivain Zori Balayan renchérit : *« Peu nous importe que Cyrus Vance aille à Erevan ou à Bakou, la guerre est ici, nous avons besoin de Grad, il faut répondre à la force par la force. »*

A l'hôpital, on soigne maintenant, outre les survivants des bombardements, des otages récemment échangés avec Bakou. Eleanora Gregorian, trente-huit ans, dit avoir été arrêtée par les OMON (police spéciale) azéris il y a un an. Les médecins disent qu'elle a été violée et souvent battue. Seuls certains blessés pouvaient être évacués jusqu'ici par hélicoptères vers Erevan, non sans risque d'être abattus. Maintenant que le village de Khodjali a été repris par les Arméniens – dans un opération qui a fait, selon Bakou, des centaines de victimes civiles azéries – l'aéroport qu'il contrôle permet, depuis le 10 mars, une liaison par avion. Mais la plupart des habitants restant à Stepanakert ne veulent pas partir : *« Je préfère mourir que partir, c'est ma patrie. Nous devons continuer à nous défendre seuls, personne ne le fera pour nous »*, dit Gueorgi Azizian en patrouillant, à la nuit tombée, dans les rues désertes.

PAULETTE FARSIDES

□ **ESPAGNE : les socialistes n'ont perdu que 2 sièges en Catalogne.** – Selon les résultats définitifs des élections du dimanche 15 mars (*le Monde* du 17 mars) en Catalogne, le Parti socialiste catalan (lié au PSOE au pouvoir) a perdu 2 sièges, et non 3 comme le prévoyaient les estimations, obtenant 40 sièges au Parlement. La coalition nationaliste sortante du président Jordi Pujol, dispose ainsi de 70 des 135 sièges de l'Assemblée. – *(AFP.)*

MOLDAVIE

Appels au cessez-le-feu

Après de nouveaux affrontements armés qui ont fait au moins six morts, mardi 17 mars, le gouvernement de Moldavie (roumanophone) et les autorités des séparatistes russophones de l'est de la République ont ordonné dans la soirée à leurs troupes de cesser le feu. Les belligérants ont déclaré vouloir entamer des négociations de paix, alors que la Russie, l'Ukraine et la Roumanie ont proposé leur médiation.

Le cessez-le-feu, qui semblait être respecté, est intervenu après un dangereux affrontement entre les autorités des russophones du Dniestr et le gouvernement moldave. Les séparatistes russophones menaçaient d'expulser de leur territoire toutes les forces de l'ordre moldaves ; Kichinev avait lancé un ultimatum, exigeant que la « garde nationale » russophone dépose les armes avant mardi soir. Une aggravation du conflit pouvait avoir d'inquiétantes conséquences. Une fois de plus, les officiers de la XIVe armée de la CEI basés dans le Dniestr ont menacé d'intervenir directement. L'armée *« sera contrainte de défendre ses familles et le peuple »* si le conflit dégénère, ont fait savoir ces officiers dans une déclaration diffusée, mardi, par l'agence Itar-Tass.

A Bucarest, pour la première fois, le dirigeant d'un des principaux partis, M. Radu Campeanu (Parti national libéral), a déclaré le même jour que la Roumanie devait *« réfléchir à une intervention armée dans le Dniestr, exclusivement pour défendre les Moldaves »*, qui représentent 40 % de la population de la zone russophone de la Moldavie. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

CHINE

Le correspondant du « Monde » interdit de session parlementaire

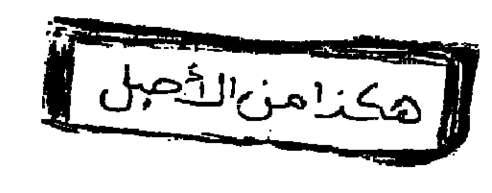
Le correspondant du *Monde* à Pékin, Francis Deron, ne pourra pas couvrir la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire (ANP), qui s'ouvre le 20 mars. Il s'est vu signifier – verbalement – par une employée du centre de presse de l'ANP qu'il *« ne figurait pas sur la liste des correspondants autorisés à couvrir »* la réunion, car *« des députés sont mécontents de ses informations déformées »*. Quels députés ? *« Nous ne le savons pas clairement, nous en avons été notifiés par les autorités supérieures. »* Quelles informations ? *« M. Deron le sait parfaitement. »* Notre correspondant a demandé, et attend toujours, un rendez-vous avec le département de l'information du ministère des affaires étrangères pour savoir exactement ce qui lui est reproché.

Ce type de mesure vexatoire, sans précédent, à l'encontre d'un correspondant en poste à Pékin depuis fin 1987 est en contradiction évidente avec la relance de la politique de *« réforme économique et d'ouverture sur le monde extérieur »* préconisée par M. Deng Xiaoping. Elle dépasse la personnalité des membres d'un Parlement qui n'est qu'une chambre d'enregistrement des décisions du PC chinois. Il faut donc en rechercher la responsabilité plus haut, peut-être au niveau du gouvernement.

[La direction du *Monde* tient à protester contre cette véritable interdiction professionnelle visant Francis Deron, qui assure avec compétence et rigueur la « couverture » de l'actualité chinoise. Il s'agit, de la part des autorités de Pékin, d'une attitude anachronique tant il est démontré qu'à une époque où les dictatures – en particulier communistes – s'effondrent les unes après les autres, les entraves à la liberté d'exercer le métier d'informer se retournent toujours contre ceux qui les mettent en œuvre. Nous voulons croire qu'il s'agit là d'une décision qui sera rapportée au plus vite. – Br. F.]

□ **BIRMANIE : huit morts lors d'accrochages entre militaires birmans et thaïlandais.** – Des unités birmanes qui tentent de prendre à revers les bases des rebelles karens le long de la frontière thaïlandaise se sont heurtées, mardi 17 mars, à l'armée thaïlandaise alors qu'elles avaient franchi la frontière dans la province de Mae Hong Son, a-t-on appris de source policière à Bangkok. Ces accrochages ont fait au moins huit morts et trois blessés. – *(UPI.)*

□ **Moscou sermonne Pékin sur les droits de l'homme.** – En visite à Pékin, le ministre russe des affaires étrangères a sermonné, mardi 17 mars, la Chine sur les droits de l'homme, lors d'un entretien avec le premier ministre Li Peng. M. Andrei Kozyrev a déclaré que *« les autorités chinoises s'en tiennent à l'idée, qui était auparavant celle de l'URSS, que la question des droits de l'homme relève des affaires intérieures d'un pays. Je ne partage pas cette opinion »*, car il s'agit d'*« un concept de base pour toute société dynamique et civilisée »*. Par ailleurs, M. Kozyrev a indiqué que le président russe Boris Eltsine avait été officiellement invité en Chine. – *(AFP.)*



Ne lisez cette annonce que dans quelques mois.

Voilà, vous avez eu la patience d'attendre et vous découvrez à l'antenne ce que la Télévision Publique devinait déjà en décernant les Écrans de la Création à de nouveaux talents. Ces prix ont été remis le 19 mars 1992 par Hervé Bourges, Président-Directeur Général d'Antenne 2 et de FR3 et ont récompensé les meilleurs projets de fictions, d'émissions scientifiques et de jeux. Il y a des événements qu'on ne peut apprécier sans un certain recul.







Antenne 2 et FR3 remercient les 1600 candidats du monde entier qui ont contribué à inventer la télévision de demain.



AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : la préparation de l'élection présidentielle

MM. Bush et Clinton ont remporté les primaires dans l'Illinois et le Michigan

M. George Bush et M. Bill Clinton sont sortis vainqueurs des primaires qui avaient lieu mardi 17 mars dans l'Illinois et dans le Michigan. Chez les républicains, le président sortant devance très largement son concurrent d'extrême droite M. Pat Buchanan. Chez les démocrates, malgré les rumeurs de scandales qui laissent parfois planer un doute sur ses chances d'aller jusqu'au bout de la course, M. Clinton continue de caracoler en tête. Le gouverneur de l'Arkansas recueille environ la moitié des suffrages, alors que MM. Paul Tsongas et Jerry Brown sont très loin derrière lui.

WASHINGTON

de notre correspondant

Aucun «scandale», aucune rumeur, n'y change rien. Encore éclaboussé la veille par une nouvelle «affaire», M. Bill Clinton n'en a pas moins remporté haut la main les élections primaires démocrates de l'Illinois et du Michigan, dans le cœur industriel du pays. Cela lui donne une avance quasi irrattrapable sur ses deux concurrents, MM. Paul Tsongas et Jerry Brown. Comme, dans le camp républicain, M. George Bush devançait confortablement son rival de droite, M. Patrick Buchanan, les commentateurs étaient tentés d'en conclure que la *«course à la nomination»* était finie et que le scrutin de novembre opposerait le président sortant au jeune gouverneur de l'Arkansas (quarante-cinq ans).

Ce serait une conclusion «normale» : à ce stade de la bataille des primaires, chargée de départager, dans chaque camp, les prétendants au duel de novembre, les jeux sont souvent faits, ou à peu près. Pourtant, personne, mardi soir, n'osait s'avancer de manière tout à fait définitive – comme s'il y avait encore un doute. Et le doute tient à la personnalité de M. Clinton. Certes, le gouverneur de l'Arkansas a prouvé qu'il savait *«prendre des coups»*, comme il le dit lui même. Depuis qu'il est candidat, il n'y a pas de semaine, ou presque, sans que des «rumeurs», plus ou moins fondées, ne viennent entamer son profil de «présidentiable».

«Invulnérable au feu»

Ce week-end encore, un de ses concurrents, l'ancien gouverneur de Californie Jerry Brown, l'accusait, sur la foi d'un article du *Washington Post* qui n'en disait pas tant, d'avoir «détourné» des fonds publics. Gouverneur de l'Arkansas, M. Clinton aurait donné certains dossiers à traiter au gros cabinet d'avocats dont sa femme Hillary, une des juristes les plus respectés des Etats-Unis, est une des associés. Conflit d'intérêt, manipulation et détournement de fonds, a tonné M. Brown. Accusation sans preuve et calomnieuse, a répliqué Hillary Clinton, faisant valoir qu'elle n'avait jamais touché un «cent» sur les affaires que l'Etat d'Arkansas avait confiées à son cabinet.

Venant après les rumeurs sur ses infidélités conjugales supposées, les critiques sur la manière dont il a obtenu un sursis pendant la guerre du Vietnam et les informations sur les relations financières pas très claires qu'il aurait nouées avec une caisse d'épargne en faillite, cette dernière accusation aurait dû faire vaciller, sinon chuter, le gouverneur. Nullement. Dans une campagne où les électeurs semblent plus intéressés par le programme des candidats que par les questions sur leur «caractère», le gouverneur de l'Arkansas, tout lesté de «casseroles» qu'il puisse être, a poursuivi sa route. Il est de ces hommes politiques qui paraissent heureux en campagne, jamais lassé de serrer des mains, de visiter des usines et, la voix cassée, de répéter devant un micro de fortune les mêmes slogans, les mêmes blagues et les mêmes coups de colère.

Les reporters politiques américains les plus chevronnés, ceux qui se souviennent de la manière dont un autre candidat démocrate, M. Gary Hart, avait chuté pour moins, ont salué la performance de Bill Clinton : *«Insubmersible, blindé à toute épreuve, invulnérable au feu»*, furent quelques-uns des qualificatifs entendus à son sujet. Seulement, le coup de chapeau ne supprime pas les interrogations : *«à un scandale par semaine»*, comme dit aimablement M. Brown, Bill Clinton pourra-t-il tenir longtemps lorsqu'il s'agira d'affronter, non plus ses collègues démocrates, mais le battant sans pitié que sera le candidat George Bush ? Nombre de démocrates ne doutent pas que les républicains sont déjà en train de passer au crible le passé de Bill et d'Hillary Clinton pour y trouver matière à quelque «spot» télévisé dévastateur.

Belle performance

Les premiers à sonner l'alarme sont évidemment MM. Jerry Brown et Paul Tsongas, tous deux assez mauvais perdants. *«Il n'y a plus qu'une question, c'est celle de savoir si M. Clinton est vraiment «éligible»*, clame M. Brown ; *«Nous sommes en train de présenter notre candidat le plus vulnérable, un candidat sur lequel les républicains vont enquêter sans répit»*, a renchéri M. Tsongas. Ces dix derniers jours, les «pontes» du parti démocrate confiaient volontiers leurs craintes à la presse : *«George Bush est vulnérable, mais alignons-nous le meilleur candidat ?»*

Même largement distancés, MM. Tsongas et Brown se sont bien gardés de dire qu'ils se retiraient de la course. Ils entendent figurer jusqu'à la dernière «primaire», celle de Californie, le 2 juin. Car, si, entre-temps, Bill Clinton s'avère enfin vulnérable aux rumeurs, MM. Tsongas et Brown espèrent que la convention *démocrate de juillet, à New-York*, redistribuera les cartes. La convention a, en principe, le pouvoir de susciter *in extremis* une autre candidature et de la faire entériner par l'assemblée des délégués. C'est une hypothèse qui paraît encore peu probable, mais que personne ne veut vraiment exclure.

Pour l'heure, le sudiste Bill Clinton réalise une belle performance dans ce Nord industriel, marqué par la crise de l'automobile. Il réunit sur son nom une coalition qu'aucun démocrate n'avait su rassembler depuis Jimmy Carter (certains commentateurs remontent même à Lyndon Johnson) : il obtient l'écrasante majorité des suffrages chez les NOirs, les travailleurs syndiqués et dans cette classe moyenne blanche qui depuis Ronald Reagan avait déserté le parti de l'âne.

Plus de la moitié des élections primaires ont eu lieu ; les prochains rendez-vous importants sont ceux du Connecticut (24 mars) et et de New-York (7 avril). La stratégie de M. Bush est d'ignorer M. Buchanan et de concentrer ses attaques sur le Congrès à majorité démocrate, accusé d'être partiellement responsable des malheurs économiques et sociaux du pays. Le président se croyait bien servi par l'actualité et, notamment, par le scandale qui frappe la Chambre des représentants : nombre de ses élus sont accusés d'avoir tiré des dizaines de milliers de chèques sans provision sur un établissement *financier qui leur était propre*, la Banque de la Chambre (aujourd'hui fermée). Mais M. Bush a dû se montrer fort prudent : trois membres du gouvernement, dont le secrétaire à la défense, M. Dick Cheney, viennent d'avouer qu'ils avaient eux aussi signé des «chèques en bois» lorsqu'ils siégeaient à la Chambre...

ALAIN FRACHON

□ **COLOMBIE : manifestation de près de 5 000 indigents à Bogota.** – Aux cris de *«Nous avons le droit de vivre !»*, près de 5 000 indigents et chiffonniers ont manifesté pour la première fois, mardi 17 mars à Bogota, pour protester contre les massacres dont ils sont victimes, près de 500 d'entre eux ayant été éliminés par des «escadrons de la mort» depuis le début de l'an passé. Les manifestants entendaient également protester contre l'assassinat, début mars à Barranquilla (côte Caraïbe), de 10 indigents, dont les cadavres étaient utilisés pour les travaux pratiques des étudiants en médecine de l'université de la ville. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE : après l'arrestation du directeur de «l'Hebdo libéré»

Les médias reprochent au pouvoir de vouloir les domestiquer

Déjà très tendus (*le Monde* du 11 mars), les rapports entre le pouvoir et la presse se sont brutalement détériorés avec l'inculpation et la mise sous écrou, mardi 17 mars, de M. Abderrahmane Mahmoudi, directeur de *l'Hebdo libéré*. Ces nouvelles poursuites, qui provoquent un gros émoi au sein de la profession, interviennent après les inculpations, pour diffamation ou injures, de plusieurs journalistes, la condamnation du directeur du *Quotidien d'Algérie* et le mandat d'amener délivré, lundi, contre le directeur du *Soir d'Algérie*.

ALGER

de notre correspondant

Sous un titre dénonçant les *«magistrats faussaires»*, *l'Hebdo libéré* avait publié deux documents extraits du dossier administratif d'un avocat général près la Cour suprême. Le premier document certifiait que ce magistrat avait été, de 1958 à 1962, membre permanent de la fédération de France du FLN, qualité qui donne droit à de solides avantages de carrière. Le second document indiquait que, pendant la même période, il était employé de la sécurité sociale à Casablanca. Deux pièces contradictoires qui, pour figurer dans le même dossier, avaient suscité quelques commentaires aigres-doux sur l'impunité dont jouissent ceux qui ne prennent même pas la précaution de la cohérence.

Convoqué, mardi matin, devant un juge d'instruction, le directeur de *l'Hebdo libéré* a été inculpé d'outrage à magistrat, de diffamation et de dénonciation calomnieuse, puis, aussitôt, écroué. Le magistrat instructeur semble avoir agi de son propre chef, le parquet n'ayant pas, pour sa part, demandé la détention du journaliste poursuivi.

Connue quelques heures plus tard, la nouvelle a enflammé les rédactions. Dans l'après-midi, journalistes et employés de *l'Hebdo libéré* dénonçaient *«un précédent grave dans les annales judiciaires en matière de délit de presse (...)»* des *«pratiques qui visent à domestiquer la presse et à lui dénier sa raison d'exister : le devoir d'informer»*.

Double langage

De son côté, Mᵉ Miloud Brahimi, avocat de l'inculpé et président d'honneur de la Ligue algérienne des droits de l'homme, estimait *«qu'au moment où il est plus que jamais question d'assainissement, un directeur de publication vient d'être incarcéré parce qu'il a cru de son devoir de participer à une entreprise de salubrité publique, attendue par l'ensemble du peuple algérien et promise par le président du Haut Comité d'Etat»*.

A l'appel de l'Association des journalistes algériens (AJA), une assemblée générale houleuse a eu lieu, le soir même, à la maison de la presse. Une autre réunion est convoquée pour jeudi ; elle pourrait décider d'une manifestation devant la prison de Serkadji (ex-Barberousse) où est écroué M. Mahmoudi.

Pour le gouvernement, cette affaire ne pouvait pas plus mal tomber. Depuis plusieurs semaines, les journalistes se plaignent, en effet, d'être victimes de *«harcèlement judiciaire»*, poursuivis comme jamais devant une chambre spécialisée du tribunal d'Alger, surnommée *«le club de la presse»*. Coup sur coup, les directeurs de plusieurs journaux ont été condamnés dans des formes qu'ils contestent, provoquant assemblées générales et vives réactions d'une profession qui commence à penser que le pouvoir est désormais décidé à la museler.

Les propos du premier ministre qui, il y a quelques jours, à la télévision, avait accusé la presse écrite d'être *«manipulée»*, n'ont, il est vrai, rien fait pour arranger les choses. Conscient de sa maladresse et de la détérioration du climat, M. Sid Ahmed Ghozali avait espéré mettre du baume au cœur des journalistes en invitant à dîner, lundi soir, les directeurs des principaux organes de presse. Plusieurs d'entre eux avaient préféré décliner l'offre. L'incarcération, quelques heures plus tard, du directeur de *l'Hebdo libéré* leur permet, aujourd'hui, de dénoncer avec virulence la duplicité du pouvoir.

Mardi en fin d'après-midi, c'est le ministre de la communication et de la culture, M. Aboubakr Belkaïd, qui est «allé au charbon». Interrogé par la radio, il a tenté de redresser la barre en faisant part de sa préoccupation devant cette *«pratique inhabituelle»* qu'est l'incarcération pour délit de presse. *«La liberté de la presse est l'oxygène de la démocratie, et il faut la préserver»*, a-t-il ajouté, en assurant que l'affaire ne devait pas être interprétée comme la volonté du gouvernement d'y porter atteinte. Au même moment, M. Ghozali convoquait le ministre de la justice pour essayer de trouver une solution susceptible de calmer les esprits.

Le mal est pourtant fait. A l'évidence, la polémique ne fait que commencer, risquant de fragiliser un gouvernement déjà vivement critiqué pour ses atermoiements.

GEORGES MARION

□ **Assassinat de deux policiers.** – Deux jeunes policiers ont été assassinés, dans la nuit du lundi 16 au mardi 17 mars, à la sortie de Boufarik, à 35 kilomètres à l'ouest d'Alger. Ils effectuaient une patrouille lorsque leur voiture a été prise sous le feu de leurs agresseurs qui ont réussi à prendre la fuite. Par ailleurs, des individus non identifiés ont assassiné, mardi, à Blida, un chauffeur du ministère de la justice alors qu'il était au volant d'une voiture de son administration. Cet attentat visait vraisemblablement le directeur des affaires pénales, utilisateur habituel du véhicule. – *(Corresp.)*

Les Blancs d'Afrique du Sud approuvent largement M. De Klerk

Suite de la première page

Deux tentes dressées à l'entrée du bureau offraient l'hospitalité aux sympathisants du Parti national (NP) accueillis par de jeunes et jolies militantes qui leur proposaient des rafraîchissements. L'ambiance était à la décontraction. *«Vote Yes, vote Peace»*, *«Vote Yes, vote Jobs»*, «oui» pour la paix et pour l'emploi. Ce conseil était affiché tout autour du centre de vote et sur le parking voisin rempli de belles limousines.

A Rosebank, dans une école primaire en brique rouge sous la coupe de militants du Parti démocrate (DP), majoritaires dans la circonscription, arborant tous les cocardes jaune et bleu distinctives de leur parti, la confiance était de rigueur. *«Avec un tel taux de participation, on va gagner avec au moins 60 % des voix»*, estimait dès 15 heures un supporter enthousiaste qui canalisait les citoyens venus faire leur devoir vers l'immense salle où trônaient les urnes.

Dès l'entrée, les votants étaient priés de passer leurs mains dans de vastes boîtes où un éclairage à base de rayons ultra-violets n'aurait pas manqué de détecter les fraudeurs aux mains marquées par un produit invisible à l'œil nu mais indélébile pour plusieurs jours. En fin d'après-midi, le responsable du bureau n'avait enregistré aucune tentative de tromperie.

De mémoire de Sud-Africain, on n'avait jamais vu un tel engouement pour un scrutin. A Potchefstroom, à cent vingts kilomètres au sud de Johannesburg, près de quatre mille personnes ont voté mardi alors qu'elles ne s'étaient pas déplacées le 19 février, quand le CP avait infligé, dans une élection législative partielle, un si cuisant revers au parti du président que celui-ci avait dû annoncer le référendum sur ses réformes constitutionnelles, dès le lendemain matin.

Le professeur Donald Simpson, un analyste politique indépendant, en déduisait que dans ce fief conservateur le «oui» l'emporterait cependant par au moins cinq cents voix d'écart. M. Simpson constatait que vraisemblablement 3 % de l'électorat d'extrême droite s'était abstenu dans le Transvaal, le nord de la province du Cap et l'Etat libre d'orange.

«Comme un miracle»

A Benoni, une cité conservatrice de la banlieue de Johannesburg, une queue de plusieurs centaines de mètres s'étirait très tôt mardi matin. Quelques heures plus tard, les officiels s'apercurent qu'ils étaient à court de bulletins de vote et durent se faire réapprovisionner à trois reprises au cours de la journée. Ils estimaient, à la clôture des urnes, que 70 % des électeurs locaux s'étaient déplacés pour voter et précisaient que certainement 78 % d'entre eux avaient dit «oui» aux réformes du président De Klerk. A Germiston, un autre fief conservateur dans la banlieue sud-est de Johannesburg, cent vingt-cinq mille personnes avaient déjà voté à 17 heures. Le responsable local du Parti national, au pouvoir, en concluait que le «oui» l'emporterait avec au moins 60 % des suffrages.

L'un des doyens des sciences politiques en Afrique du Sud, le professeur Willem Kleynhans, de Pretoria, décrivait mardi soir *«comme un miracle»* qu'autant d'électeurs blancs aient été persuadés de l'intérêt qu'ils avaient à se rendre aux urnes pour faire valoir leur opinion et *«influer directement»* sur leur avenir. M. Kleynhans déduisait de ses constatations que le «oui» devrait l'emporter avec 60 % des voix, ce qui selon lui ne manquerait pas de *«renforcer les militants d'extrême droite dans leurs convictions»*.

Peu d'incidents avaient été rapportés, mardi soir. Le fonctionnaire responsable du bureau de vote de Roodeport, à l'ouest de Johannesburg, près des ghettos noirs de Soweto, a expliqué qu'il avait dû faire expulser un jeune homme distribuant des tracts en faveur d'une organisation inconnue jusqu'alors, le Mouvement pour une défense sociale nationale, qui perturbait le scrutin en tentant d'*«influencer le choix des citoyens»*.

Mercredi matin, alors que le dépouillement commençait à 7 heures, dans les centres où les urnes avaient été regroupées, les analystes politiques estimaient de manière quasi unanime que le «oui» aux réformes entreprises par le président De Klerk devrait l'emporter avec une majorité confortable d'environ 60 %. Ils basaient leur réflexion sur le nombre d'électeurs inconditionnels de l'extrême droite estimés à 900 000. Les professeurs Japie Polstra et Donald Simpson en déduisaient qu'une participation de 1,8 million d'électeurs signifierait un résultat tangent de 50-50, et que tous les suffrages supplémentaires seraient exprimés en faveur du «oui». Une participation de 2,2 millions d'électeurs à ce référendum indiquerait donc que 400 000 électeurs ont jeté leur bulletin de vote dans la balance en faveur du président De Klerk.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

Le démantèlement de l'apartheid

1989

– 20 septembre : dès sa prestation de serment, le président Frederik De Klerk s'engage à créer *«une nouvelle Afrique du Sud»*, débarrassée des discriminations raciales.

– 16 novembre : fin de l'apartheid sur les plages.

1990

– 2 février : le chef de l'Etat présente son programme de réformes, annonçant notamment la prochaine libération de M. Nelson Mandela et la légalisation des partis interdits, dont le Congrès national africain (ANC).

– 11 février : libération de M. Mandela, après plus de vingt-sept ans de captivité.

– 4 mai : à l'issue de premiers pourparlers officiels, le gouvernement et l'ANC s'engagent à *«œuvrer en commun»* pour lancer un *«processus de négociations pacifiques»*.

– 16 mai : abolition de l'apartheid dans les hopitaux publics.

– 7 juin : l'état d'urgence, institué en 1986, est levé – sauf dans la province du Natal.

– 6 août : l'ANC annonce la *«suspension de la lutte armée»*.

– août-septembre : des affrontements d'une violence sans précédent opposent les partisans de l'ANC à ceux du mouvement Inkhata, à dominante zoulou, faisant plus de huit cents morts.

– 15 octobre : abolition de l'apartheid dans les lieux publics.

– 18 octobre : l'état d'urgence au Natal est levé.

– 18 décembre : amnistie des prisonniers politiques.

1991

– 5 juin : abolition des lois sur l'habitat séparé et sur la possession des terres (à 80 % réservées aux Blancs).

– 17 juin : abolition de la loi sur la classification de la population, dernier grand texte du système d'apartheid.

– 7 juillet : à l'issue de sa conférence nationale, l'ANC élit M. Mandela comme président.

– 10 juillet : les Etats-Unis lèvent leurs sanctions économiques, imposées en 1986.

– 14 septembre 1991 : les représentants du gouvernement, de l'ANC et de l'Inkhata signent un accord pour mettre fin aux violences dans les ghettos noirs.

– 20 décembre : ouverture de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA), qui donne le coup d'envoi au processus des négociations constitutionnelles. Les groupes extrémistes, noirs et blancs refusent d'y participer.

1992

– 27 janvier : la Communauté économique européenne (CEE) lève l'embargo, imposé en 1986. Seuls restent en vigueur l'embargo sur les ventes d'armes et celui sur le pétrole.

– 20 février : le président De Klerk annonce la tenue d'un référendum. Malgré l'opposition de l'ANC sur le principe de cette consultation, M. Mandela apportera son soutien au chef de l'Etat, en appelant les Blancs à voter «oui».

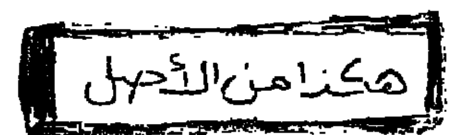
– 17 mars : référendum dans la communauté blanche sur la poursuite des réformes.

□ **CONGO : promesse de réformes électorales.** – Le Parti congolais du travail, l'ancien parti unique, a réclamé, mardi 17 mars, dans un communiqué, la mise en place d'une commission quadripartite chargée d'organiser les élections après les *«insuffisances constatées lors du référendum constitutionnel»*. Ce référendum était la première consultation libre organisée dans le pays depuis trente-deux ans. M. André Milongo, le premier ministre, a promis que *«le gouvernement s'emploiera à corriger les insuffisances constatées, poursuivra le recensement électoral et la révision des listes électorales»*. – *(AFP. Reuter.)*

□ **KENYA : violences meurtrières entre tribus.** – Au moins dix-huit personnes ont trouvé la mort, mardi 17 mars, dans des heurts entre tribus rivales près de Kéricho et de Molo, dans l'ouest du pays. Selon la presse locale, le bilan des émeutes dans cette région s'élève à plus de soixante morts en six semaines. Le gouvernement a annoncé que la police avait arrêté sept cents personnes à la suite d'une vaste opération qui visait à mettre fin à ces affrontements. – *(AFP.)*

□ **SOMALIE : envoi d'une nouvelle mission de l'ONU.** – Le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé à l'unanimité, mardi 17 mars, l'envoi d'une mission technique à Mogadiscio, en Somalie, où règne, depuis quelques jours, un calme précaire, afin de préparer une opération de supervision du cessez-le-feu et de permettre l'envoi d'une aide humanitaire. Cette mission qui doit se rendre *«d'urgence»* sur le terrain, comprendra une vingtaine de militaires et de civils auxquels se joindront des représentants de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), de la Ligue arabe et de l'Organisation de la conférence islamique (OCI). – *(AFP.)*

□ **ZAMBIE : assassinat de l'ambassadeur du Mozambique.** – L'ambassadeur du Mozambique en Zambie, M. Sharfudine Khan, a été découvert mort, mardi 17 mars, à son domicile dans le quartier diplomatique de Lusaka. Selon la police, sa résidence a été totalement saccagée par ses agresseurs. Dans les milieux officiels, on se refuse à dire si l'assassinat avait des motivations politiques. – *(AFP.)*



ENQUÊTE

L'Algérie de la deuxième mémoire

III. – *Très loin des djebels*

Michel Kajman a décrit les embarras des historiens lorsqu'ils doivent aborder cette période difficile de l'histoire française que représente la guerre d'Algérie (*le Monde* du 17 mars) ; guerre qui, comme l'a montré Patrick Jarreau, a laissé des traces dans l'inconscient collectif des responsables politiques (*le Monde* du 18 mars).

par Jacques Isnard

Trente ans, c'est plus qu'une génération d'officiers et ce sont même des dizaines et des dizaines de promotions qui ont pu se succéder, ainsi, sur les bancs des écoles conduisant aux *responsabilités* suprêmes de la hiérarchie militaire. Ce sont aussi des générations et des *générations* de cadres dits subalternes, ces sous-officiers de métier dont la carrière est généralement plus courte que celle des officiers.

La guerre d'Algérie est, pour certains d'entre eux, à des années-lumière de ce qu'ils ressentent aujourd'hui ou de ce qu'ils attendent encore de toute une existence consacrée à l'uniforme. Si on les en croit, l'Afrique, et ses interventions «musclées» ou ses rêves d'exotisme pour les plus jeunes, est passée par là, comme s'est imposé ce nouveau métier qui tend à les occuper de plus en plus, celui du soldat de la paix au service de l'ONU.

Le souvenir du «plan Challe»

Projetés actuellement sur les écrans, deux films pourraient permettre d'apprécier – si cela avait un sens – quels souvenirs traînent encore dans la tête de ces jeunes cadres militaires. *Curieusement*, le conflit qui devrait leur apparaître le plus proche – cette guerre d'Algérie mal vécue par le contingent et revue par Bertrand Tavernier – n'est pas celui qui draine les foules de militaires dans les salles de cinéma. Peut-être le film *la Guerre sans nom* risque-t-il de raviver des sentiments complexes, étranges et pas nécessairement avouables chez une population de militaires obsédée par les «dérapages» du Sud, tels que l'Irak a pu les avoir incarnés il y a un an. C'est, en revanche, le film de Pierre Schoendoerffer, *Diên Biên Phu*, qui séduit davantage et attire de nombreux spectateurs aux cheveux ras.

Ce n'est pas seulement parce que le metteur en scène a reçu toute l'assistance des armées françaises pour fabriquer ses images. La vraie raison est ailleurs et relève de la fraternité d'armes : Pierre Schoendoerffer, alors jeune cameraman dans cette bataille perdue en Indochine, a été jadis un des leurs, déjà un «ancien», qui est censé les comprendre.

Et, pourtant, *Diên Biên Phu* est le reportage d'une guerre qui s'est mal terminée pour la France, tout au moins pour son armée, et qui – comme l'ancien chef d'état-major des armées, le général Maurice Schmitt, l'a rappelé dans ses Mémoires – a fait quatre fois plus de morts que la guerre d'Algérie. Les jeunes cadres n'ont pas le culte des défaites. Mais il y a un peu de masochisme chez eux. *«Faite, à distance, par des gens de métier qui ont dû tout improviser sur place au sortir d'un conflit mondial qui ne les avait pas préparés à gagner sur le terrain idéologique*, dit aujourd'hui un capitaine qui ne la connaît que par les livres, *la guerre d'Indochine a été perdue par une métropole qui n'a plus eu envie de se battre et qui a préféré baisser les bras, mais sans oser l'avouer officiellement à une opinion indifférente. Loin des yeux, loin du cœur, il a fallu ramener le drapeau.»*

Avec la guerre d'Algérie, le ton change. Les jeunes cadres sont entretenus, ou ils s'entretiennent eux-mêmes, dans l'idée que leurs «aînés», là-bas, de l'autre côté de la Méditerranée, avaient réussi peu à peu à maîtriser la situation et à sécurité. *«A un gouvernement qui parle d'aider le tiers-monde sans en avoir toujours les moyens*, observe un jeune adjudant-chef qui va quitter l'armée et qui se sent disponible, *cela devrait donner des idées. Les pays sous-développés manquent de cadres expérimentés dans tous les domaines, à commencer par le civil. Nous avons, nous, les compétences. Pourquoi ne pas nous y envoyer, au besoin comme conseillers bénévoles ou même en arrondissant nos pensions? Chaque fois que j'en évoque la perspective devant qui de droit, on me rétorque que ça ferait trop administrateur colonial d'antan. Foutaise, alibi, démagogie, mauvaise foi!»*

Cela explique, sans doute, que l'Afrique, avec laquelle la France a conclu tant d'accords de coopération



«offrir sur un plateau», selon un officier d'état-major, une solution militaire à des gouvernements hésitants sur l'issue politique.

Dans les écoles militaires, à quelque niveau que se situe l'élève, qu'il entre dans la carrière ou qu'il se soucie de se perfectionner comme officier supérieur, c'est cette thèse qui s'est progressivement imposée avec le temps. Vraie ou fausse. Reconstituée de chic ou argumentée sur la foi de travaux sur archives et à partir de documents. Peu importe. Le fait est là : des élèves de l'Ecole de guerre citent encore le «plan Challe», du nom du commandant en chef en Algérie en 1959, le général Maurice Challe, qui est perçu comme le chef militaire ayant éradiqué la *«rébellion»* avant la négociation avec elle.

Gendarmes de la paix

Ils sont nombreux également, ces jeunes cadres, à continuer de donner en exemple leurs «anciens», officiers de ces fameuses sections administratives spéciales, qui durent remplacer au pied levé des sous-préfets, des instituteurs, des juges de paix, des médecins dans les djebels lorsque la plupart de ces corporations se replièrent en ville pour des raisons de militaire, ou encore les missions de l'ONU, où le guerrier se mue plutôt en gendarme de la paix, occupent davantage l'esprit des jeunes cadres en 1992. Si l'on met de côté les troupes françaises d'Allemagne, pas moins de cinquante mille hommes, majoritairement de métier, servent aujourd'hui hors des frontières nationales.

«Voilà la nouvelle aventure, explique ce «professionnel» de l'outre-mer, *qui nous interdit de nous replier sur nos souvenirs de la guerre d'Algérie et qui, véritablement, nous stimule.»* Au point, mais de cela il préfère ne pas parler, que, l'an dernier, l'armée de terre a été secouée par une mini-crise lorsque le bruit – démenti depuis – d'une suppression des troupes de marine (ex-troupes coloniales) a circulé. La réalité est plus subtile : il s'est agi d'un changement dans la gestion du corps des officiers et des sous-officiers de cette arme, qui n'aura plus l'exclusivité des séjours exotiques mais qui devra partager cet avantage avec leurs homologues de la «métro», comme on dit des cadres cantonnés à l'Europe.

L'outre-mer continue de faire rêver. Pas l'Algérie, qui est devenue en quelque sorte une autre planète pour ces jeunes soldats, qui ne leur dit presque plus rien et dont ils évoquent rarement les «cicatrices» ayant marqué leurs aînés.

Dans les propos de «popote», ceux qu'on tient en oubliant la hiérarchie et à la condition qu'ils ne soient pas plus tard retenus contre soi, les réminiscences algériennes sont quasiment laissées au vestiaire. Certains faits sont même parfois occultés, comme les *«corvées de bois»* ou les tortures, et jusqu'à la mémoire du général Jacques Paris de Bollardière, *qui s'opposa à ces pratiques* condamnables en démissionnant de l'armée. Les officiers généraux ou supérieurs encore en activité, qui ont pu connaître cette guerre de huit ans à un moment ou à un autre de leur carrière, gardent pour eux leur jugement : «l'affaire», au demeurant, ne prête pas à discussion, *puisque sur le terrain elle a été* gagnée, disent-ils, et que c'est à Paris qu'elle a eu son dénouement.

Les plus jeunes des cadres, aujourd'hui, sont, pour la plupart, bardés de diplômes universitaires. Ils sont à l'image de n'importe quel étudiant, peut-être à peine plus sérieux parce qu'ils sont généralement plus âgés et qu'ils ont déjà charge de famille lorsque, capitaine ou commandant, ils retournent en faculté. Mais ce vernis universitaire qu'ils acquièrent les prédispose à d'autres sujets de réflexion.

Légalité républicaine

Ainsi, à propos de l'Algérie, ils retiennent d'abord la leçon que, dans *un pays qui élit démocratiquement* ses représentants, une armée ne peut avoir d'autre ambition que le respect *de la stricte légalité républicaine*. De ce point de vue, le «putsch» de 1961, celui par lequel *«un quarteron de généraux en retraite»* tenta de renverser le régime gaulliste, leur semble une incongruité avec le recul du temps. Une armée de pronunciamiento leur paraît inconcevable. Et, s'ils le disent ainsi, c'est par référence à un autre débat, qui les intéresse aujourd'hui plus que l'analyse des erreurs passées.

Ce débat est actuel. Il s'agit du service national, ramené à dix mois l'an dernier. *«Rien ne m'agace autant*, confie un officier partisan de l'armée de métier, *que d'entendre des hommes politiques, à gauche, affirmer que c'est le contingent qui a sauvé la République pendant la guerre d'Algérie en restant fidèle au général de Gaulle sous le prétexte qu'il aurait entendu, sur ses transistors, l'ordre présidentiel d'avoir à désobéir aux menées putschistes. Comme si les cadres, eux aussi, n'avaient pas écouté le même message sur leurs transistors et refusé de marcher contre le régime!»*

Armée de conscription contre armée de métier, la première étant censée être plus loyale que la seconde. Voilà le débat que préfèrent lancer des cadres à l'occasion de l'Algérie. Et ce même officier d'ajouter, comme pour se moquer des *a priori* des uns et des autres : *«C'est une armée de conscrits qui accompagne le putsch, au Chili, contre Salvador Allende en 1973, et c'est une armée de professionnels, à l'anglo-saxonne, qui reste fidèle aux Etats-Unis comme en Grande-Bretagne.»*

Le général de Gaulle, au sortir de la guerre d'Algérie, a jeté l'armée française dans l'aventure – car c'en fut une véritable, tant elle a exigé des hommes un effort considérable d'adaptation – de la dissuasion nucléaire. Il fallait faire oublier les péripéties *des expéditions coloniales*. L'atome devenait la nouvelle conquête. Le pari, qui n'était pas gagné d'avance, a été réussi. Il s'est traduit, en trente années, par de multiples réorganisations des armées françaises, qui ont donné le tournis à ceux qui les enduraient et qui, à peine ébauchées, étaient aussitôt remises en chantier. Aujourd'hui, c'est un nouveau défi qui est lancé. Le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, pointe son doigt en direction de l'espace, là où désormais, à l'en croire, l'avenir de la France et de l'Europe se joue. Un espace à partir duquel l'on espère voir, écouter, contrôler tout ce qui agite la planète.

«Il se pourrait bien, remarque, goguenard et un tantinet provocateur, un major de l'armée de terre, *qu'on reparle alors de l'Algérie ou des pays méditerranéens et proche-orientaux qui lui ressemblent, ceux-là mêmes qui, un jour, seront en état de pointer sur la France des missiles balistiques ou dont les populations, victimes de ségrégation religieuse ou autre, chercheront à rallier nos rivages plus accueillants. Ce jour-là, on aura bien besoin de nos satellites pour détecter les engins assaillants ou aider à récupérer des boat-people.»*

Prochain article :

Un seul pays deux histoires

POLITIQUE

PERSONNALITÉS EN CAMPAGNE

Brice Lalonde et les surfeurs

Habile à glisser sur la vague de l'écologie, le ministre de l'environnement est parvenu en quelques mois à entamer le potentiel des Verts

C'est une petite boule bleue, et il n'y a pas de modèle de rechange. Depuis qu'un soir de juillet 1969 l'homme a marché sur la Lune, le monde s'est rétréci. Le rêve des poètes était un astre mort. La vie, si elle existe ailleurs, se trouve à des centaines d'années-lumière de la Terre. Alors, *« on ne peut plus se permettre de saloper la planète ».*

Comme les choses paraissent simples, cet après-midi-là, à Montpellier, à écouter Brice Lalonde ! Devant cinq cents personnes, il tire le fil pour dévider sa pelote : il y a l'eau, l'air, les paysages et les déchets. Si l'on pollue trop, il n'y aura bientôt plus de place sur terre pour nos petits-enfants. Depuis deux jours, dans son costume de velours noir et son écharpe blanche, mi-Pierrot, mi-Petit Prince, il s'emploie à séduire : s'il te plaît, monsieur le Ministre, dessine-moi une planète. Celle de M. Lalonde est verte et bleue, comme le logo de Génération Ecologie, qui ressemble précisément à un dessin d'enfant.

Puis, tout de même, revenant sur le terrain de la campagne, il enfonce le clou : *« Au lieu d'avoir des politiques qui ne pensent qu'à leur prochaine réélection, il faut des élus qui ont une vision planétaire, des élus qui dérangent. Il faut sortir le nez du guidon. »* Mais depuis qu'il y a vingt ans, il est entré en politique, Brice Lalonde est-il jamais descendu de son vélo ?

Le matin, à Six-Fours, son conseiller au ministère, M. Lucien Chabason, auteur du Plan national pour l'environnement et tête de liste de Génération Ecologie dans le Var, l'a conduit sur la plage, où l'attendait une manifestation de surfeurs. La municipalité projette de construire une digue pour agrandir la plage. Dans la voiture, on a juste eu le temps de lui apprendre le signe de ralliement des surfeurs – le poing fermé à l'exception du pouce et de l'auriculaire, comme pour faire semblant de téléphoner, – et le nom de l'endroit, Brutal Beach, connu des amateurs de glisse du monde entier comme l'un des plus fameux *« spots »* (un rivage où l'on peut surfer). Cela lui suffit.

Le retour des soixante-huitards

« Moi, je suis arrivé à l'écologie par le vélo. J'étais libre, je prenais les sens interdits, je brûlais les feux rouges, quand, tout à coup, j'ai eu connaissance du projet de voie sur berge à Paris. Je me suis senti attaqué dans ma façon de vivre. Eh bien, pour vous, c'est pareil. Vous n'avez pas toutes les satisfactions dans la vie, mais vous avez au moins cette joie de la glisse. Et tout d'un coup, il y a le béton qui vous tombe sur la tête. Vous ne savez même pas d'où ça vient, parce que c'est compliqué, la politique... » Un sourire, une photo au milieu des voiles fluorescentes, le petit signe de ralliement à destination des surfeurs, et c'est gagné : *« On va essayer de vous donner un coup de main pour le protéger, ce spot. »* Les Verts du Var ont profité de l'occasion pour déployer leur banderole devant les caméras. Agacé par cette présence, mais sans rien en laisser paraître, Brice Lalonde va les saluer : *« Vous voyez, je suis même obligé de faire votre campagne. »*

Devenu secrétaire d'Etat, puis ministre délégué, puis ministre à part entière, Brice Lalonde a compris, en 1990, qu'il lui fallait un parti afin d'établir un rapport de forces en sa faveur au sein du gouvernement. Cela a réussi au-delà de toutes ses espérances. *« Il faut oser, être passionné, mettre les mains dans le cambouis. Le monde obéit aux audacieux »*, assure-t-il. Génération Ecologie, connu pour ses notables en rupture avec les partis de la gauche ou du centre, a aussi renoué avec de nombreux *« ex-soixante-huitards »* qui avaient abandonné le militantisme. *« Je suis de plus en plus heureux. Nous avons retrouvé la politique, alors gardons-la ! Nous sommes en phase avec le peuple. Le peuple, oui, c'est un mot qu'on n'ose plus employer »*, lance-t-il à Montpellier.

Génération Ecologie, ce *« mouvement fort improbable »*, fait aujourd'hui jeu égal avec les Verts, non sans dommages. Ces derniers ne pardonnent pas à Brice Lalonde de les avoir trahis à plusieurs reprises, puis de les avoir abandonnés avant de rejoindre la majorité présidentielle. *« Antoine Waechter a un grand mérite : celui d'avoir gardé la maison. Je suis désolé de le dire comme ça, mais j'en ferais bien mon numéro deux »*, dit-il lui-même en évoquant l'obstination et la rigueur du chef de file des Verts. Mais, pour le reste, il ne supporte pas ceux qu'il appelle indifféremment les sectaires, les intégristes, les curés ou les ayatollahs de l'écologie . *« Qu'est-ce qui intéresse les Verts ? Est-ce l'environnement ou est-ce d'avoir le monopole de l'environnement ? »*. Puis il ajoute : *« D'une certaine façon, j'en suis responsable. Quand nous avons créé l'écologie politique, il fallait une mise en scène pour réunir les acteurs, il fallait un conflit, il fallait créer un adversaire pour mieux mobiliser : ce fut le nucléaire. Du même coup, j'ai créé les curés. »*

Son écologie est celle du mouvement, de l'improvisation, de la réforme – *« je suis radicalement modéré »*, – celle de la ville aussi. *« On nous fait confiance, nous les écologistes, pour la défense des petits oiseaux. Mais il faut aussi que nous nous occupions de ces drôles d'oiseaux que sont les hommes. Notre société n'est pas assez humaniste. »* Lui propose-t-on, dans une réunion, d'introduire l'écologie à l'école, il reste sceptique : *« Si c'est pour apprendre la sexualité du fucus vésiculeux, c'est la barbe. »*

L'écologie consiste, pour lui, à réinventer le monde, et, pour cela, elle a *« besoin d'un champion, dans lequel elle puisse se reconnaître »*. Naturellement, Brice Lalonde n'en imagine pas d'autre que lui-même.

JEAN-LOUIS SAUX

Somme : la passion des chasseurs de sarcelles

SAINT-VALÉRY-SUR-SOMME

de notre envoyé spécial

Nicolas Lottin a chaussé ses bottes, sifflé ses chiens et s'est élancé sur cette aire mystérieuse, ce temple à ciel ouvert battu par les vents salés. Comment ne pas le croire quand il dit qu'il est *« plus riche ici qu'un riche »*, puisqu'il le murmure avec la piété d'un fidèle qui rendrait grâces ? La baie de Somme, à marée basse, est une langue de sable trouée de flaques d'eau et parsemée de huttes vert-camouflé. Nicolas Lottin pourrait évoquer des heures entières les subtilités qui distinguent les huttes flottantes des huttes en paille et des huttes à toile. Mais déjà le voilà qui se glisse dans la sienne, une hutte flottante précisément, gros cube de tôle étanche équipé d'une couchette de fortune et d'un poêle au mazout. C'est lové dans ce repaire qu'il attend, lors de longues veilles nocturnes, les canards siffleurs ou les sarcelles qui arrivent de Sibérie ou d'Europe du Nord.

Il fallait bien que cette passion de la chasse fût dévorante pour que Nicolas Lottin en vienne à renoncer à sa carrière de publicitaire à Paris pour revenir à Saint-Valery-sur-Somme, où il se contente d'un modeste emploi de maçon. Les « autres » pourront-ils jamais comprendre ? Il avait à peine quatre ans lorsque son père l'a initié à l'univers trouble de la hutte. Sa mère et sa grand-mère chassaient, tout le monde au village chassait. On lui a raconté comment les « petites gens » alentour, en plein cœur de ce Vimeu et de ce Ponthieu picards peuplés d'ouvriers-paysans et de journaliers agricoles, chassaient naguère pour survivre quand les rudes hivers interdisaient de pêcher les coquillages et les crevettes. Il s'étrangle donc de fureur en entendant aujourd'hui *« les écologistes nous traiter d'assassins et de fascistes »*. Las de jouer au *« bouc émissaire »*, il votera le 22 mars, lui ancien électeur de François Mitterrand, en faveur de la liste Chasse pêche nature traditions (CPNT).

« La chasse, c'est sacré, ça fait partie de notre culture. » Stellio Servant le proclame vertement, même s'il n'est pas chasseur lui-même. Ce retraité, ancien ouvrier agricole devenu surveillant de travaux, avait porté haut les idéaux du communisme à Saint-Valery-sur-Somme. Syndiqué à la CGT, il fut un meneur de grève turbulent. Et puis, tout s'est écroulé avec la prise de conscience stupéfaite que le communisme portait en germe *« la dictature »*. Il se rabat en 1981 sur François Mitterrand mais, dix ans plus tard, c'est à nouveau le désenchantement. *« Tout ce que les socialistes nous ont donné en 1981*, regrette-t-il, *ils l'ont repris. La droite n'aurait jamais osé faire ce que la gauche a fait. »* A qui donc accorder ses suffrages aujourd'hui ? A la droite ? Stellio Servant y songe. En attendant, le vote CPNT lui convient à merveille parce qu'*« il faut conserver la tradition »*. Sa femme, ses enfants, ses gendres et ses belle-filles, assure-t-il, voteront aussi CPNT.

À bicyclette ou en 4 × 4

Chacun se dit persuadé ici que la liste de chasseurs et de pêcheurs arrivera largement en tête dans cet ancien bastion rouge. Forts de 15 % dans l'ensemble de la Somme aux élections européennes de 1989, les candidats chasseurs avaient crevé les plafonds dans cette micro région avec des scores atteignant 50 % à Saint-Firmin, voire près de 70 % à Favières et Morlay. Ce nouvel électorat, il est vrai, n'est pas composé uniquement du petit peuple de gauche gagné par le désarroi. A l'est de la baie de Somme, les amateurs de la chasse en plaine, familiers de la forêt de Crécy, sont plutôt de gros exploitants votant traditionnellement à droite. *« Quand on va à la hutte à bicyclette dans la baie de Somme, on va en 4 × 4 turbo-diesel en forêt de Crécy »*, dit-on ici en souriant.

Mais qu'importent ces différences. Cette confrérie de la chasse vibre à l'unisson aux discours que l'on peut entendre dans les réunions électorales des candidats CPNT. Cette après-midi-là, le « patron » départemental des chasseurs, Hubert Balédent, un professeur en économie du tourisme, s'était déplacé à la mairie de Quend en compagnie de ses colistiers. Une soixantaine de villageois avaient répondu à leur appel. Chacun a opiné du chef quand les orateurs ont dénoncé les *« brimades »* imposées aux chasseurs par *« ces technocrates qui n'ont jamais mis une paire de bottes de leur vie »*. On a pleinement adhéré aux charges contre les *« écolos de salon »*, ces *« citadins qui ne savent même pas distinguer un lièvre d'un lapin »*. On a même laissé échapper quelques sarcasmes réprobateurs quand fut rappelée la proposition d'*« imposer l'alcootest aux chasseurs »*.

Puis on s'est séparé, l'humeur enjouée, un peu grisé d'être les seuls à labourer cette nouvelle terre d'élection. Au visiteur un peu sceptique, on tentait d'expliquer qu'il fallait avoir partagé *« la convivialité »* de la chasse pour comprendre. Puisque cette *« convivialité »* était menacée, insistait-on, il fallait donc s'attendre à tout.

FRÉDÉRIC BOBIN

□ **Argument sexiste.** – D'anonymes détourneurs d'affiches électorales ont collé, à la fin de la semaine dernière, un bandeau « 3615 Colette » sur les affiches de Mme Colette Popard, conseiller municipal (PS) de Dijon, candidate aux élections cantonales dans cette ville. Mme Popard estime que *« ce serait pitoyable si cela ne révélait un état d'esprit encore vivant, qui refuse aux femmes le droit de s'occuper de politique, d'avoir des idées et de les exprimer »*.

La Réunion : M. Sudre exclu de la majorité municipale de Saint-Denis

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION

de notre correspondant

Le maire socialiste de Saint-Denis-de-la-Réunion, M. Gilbert Annette, a exclu de la majorité municipale, lundi 16 mars, son troisième adjoint, M. Camille Sudre, par ailleurs président de Radio-Free-DOM, qui a constitué sa propre liste aux régionales.

Cette décision est la conséquence d'une campagne de dénigrement systématique menée contre M. Annette, tous les jours, sur les ondes de Radio-Free-DOM, par M. Sudre et ses colistiers. *« M. Sudre représente un danger pour la démocratie*, a notamment déclaré M. Annette.

» En voulant faire réémettre à tout prix Télé-Free-DOM, il se place une nouvelle fois hors la loi. » Ces derniers jours, les socialistes ont ainsi concentré leurs tirs sur le président de Radio-Free-DOM, qui promet, en effet, à ses auditeurs le retour de sa télévision dans le paysage audiovisuel réunionnais dès le 22 mars au soir.

Ils appréhendent d'autant plus le scrutin régional que M. Annette n'a pu maintenir la cohésion de sa majorité municipale puisque, outre M. Sudre et Mme Gabrielle Fontaine, son premier adjoint barriste, qui conduisent des listes autonomes, un autre membre de son équipe a rejoint la liste de l'Union pour la Réunion conduite par le président « divers droite » sortant du conseil régional, M. Pierre Lagourgue.

ALIX DIJOUX

La préparation des élections

Un entretien avec M. Pandraud

« Je ne suis pas sûr que le gouvernement de Mme Cresson ait encore une légitimité » nous déclare le secrétaire général adjoint du RPR

Après avoir interrogé M. Gérard Le Gall, adjoint au secrétariat national du PS, chargé des élections (le Monde du 11 mars), nous donnons la parole à M. Robert Pandraud, secrétaire général adjoint du RPR, chargé des élections.

« N'éprouvez-vous pas une certaine inquiétude devant la stagnation enregistrée par les listes de l'UPF dans les sondages ?

– Les responsables des principaux organismes de sondages disent tous qu'ils rectifient en hausse le Front national car ils ont l'impression, non quantifiée, que les réponses obtenues sont trop basses. A mon avis, le Front national et les écologistes sont surestimés dans les sondages alors que l'UPF et les socialistes devraient remonter.

– Cette hypothétique remontée vous rend-elle confiant ?

– Elle me rend plus optimiste. En 1986, à la proportionnelle, nous avions la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Même s'il y a une légère diminution, ce sera un très beau succès. D'autant que ce type d'élection suscite des listes dissidentes ou folkloriques qui pénalisent les partis classiques.

» Au Parlement, je m'étais élevé contre le regroupement des élections. Non que j'y sois opposé par principe. Mais procéder, le même jour, à une élection régionale à la proportionnelle à un tour et au premier tour d'une élection cantonale à deux tours au scrutin majoritaire, c'est vraiment incompréhensible et cela ne peut pousser qu'à l'abstention. Nous avons toujours dit que la proportionnelle intégrale rendait les assemblées ingouvernables. Les régionales seront un merveilleux exemple pour juger sur pièces. Nous, nous avons dit que nous ne gouvernerons pas les régions avec le Front national. Nous allons voir si les socialistes vont gouverner avec le dernier parti stalinien d'Europe.

» Si nous rêvions un peu ! Si les vingt-deux présidents de région étaient issus de l'opposition républicaine ! Et s'ils allaient solennellement demander à M. Mitterrand de procéder à une dissolution de l'Assemblée ! Cela ne leur est pas interdit. Alors il y aurait quelque chose de changé dans ce pays, et le peuple pourrait enfin juger. Il n'y a pas de véritable pouvoir sans véritable légitimité. Je ne suis pas sûr que le gouvernement de l'actuel premier ministre ait encore une légitimité. Dans les sondages, le PS ne représente plus que la moitié du potentiel de l'UPF.

– Le Front national n'aura-t-il pas beau jeu de vous dire : vous ne pouvez pas gouverner sans nous ?

– Nous aurons des majorités relatives nous permettant de fonctionner. Même si les présidences sont acquises avec difficulté, je ne suis pas inquiet, car, une fois le tohu-bohu politicien achevé, tout cela finira par s'équilibrer et par fonctionner. Dans la gestion quotidienne, y a-t-il des lycées de gauche et de droite, des autoroutes de gauche et de droite ? De plus, il faut savoir que le Front national sera représenté, selon la loi, dans les bureaux des assemblées, au même titre que tous les autres partis ayant des élus. Il ne faudra pas prétendre que nous en sommes responsables.

– Avez-vous le sentiment que votre électorat ressent positivement le discours du RPR contre l'extrême droite ?

– Peut-être pas toujours, non, mais aucune conclusion générale n'est à en tirer en ce qui concerne la Seine-Saint-Denis, oùje suis tête de liste. Premièrement, les gens ne comprennent pas qu'on refuse des salles au Front national, car, pendant des années, dans ce département, le Parti communiste a refusé de donner des salles aux autres formations politiques dans ses communes. Deuxièmement, c'est le département de France où le taux d'immigration est le plus élevé, de très loin, et où sans doute les chiffres de la criminalité et de la délinquance sont aussi les plus élevés.

» Au départ, ils s'interrogent sur notre position. Il nous incombe de leur faire comprendre que ce sont des problèmes sérieux et difficiles, qu'il faut les traiter avec opiniâtreté et compétence et qu'il ne s'agit pas de sortir tel ou tel slogan. Dans un scrutin à un tour, les votes protestataires sont des votes perdus car les élus « protestataires » ne serviront pas à une majorité de gouvernement.

– Dans quel ordre classez-vous, sur le plan national, vos adversaires ?

– L'adversaire numéro un reste le PS. Pour des raisons doctrinales et stratégiques. Il est au pouvoir, nous sommes dans l'opposition. Plus il baisse, plus nous risquons de nous retrouver, au second tour, face au Front national, comme à l'élection législative de Lille et comme à l'élection cantonale de Nice. Elections que, je le rappelle quand même, nous avons remportées. »

Propos recueillis par **OLIVIER BIFFAUD**

POINT DE VUE

Contre tous les extrémismes

par Bernard Bosson

AVANT que ne se réunissent les assemblées régionales issues des élections du 22 mars et sans doute privées de majorité par le scrutin proportionnel, il me paraît capital de rappeler que la démocratie suppose la possibilité de l'alternance ; que les démocrates des deux bords, gauche et opposition, ont le devoir de réduire les extrêmes et les démagogues de toutes sortes ; que toute idée de front républicain unissant opposition et gauche face à l'extrémisme intronise automatiquement celui-ci comme seule opposition et le renforce inéluctablement, conduisant ainsi au résultat inverse à celui recherché ; que toute alliance avec les extrêmes, quels qu'ils soient, est pour un démocrate un renoncement aux valeurs fondamentales qui fondent son engagement politique.

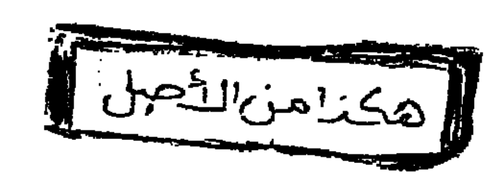
C'est pourquoi je propose à tous les vrais démocrates élus demain, qu'ils soient centristes, écologistes, hommes de droite, de gauche, non pas de renier leurs différences, leurs oppositions, mais d'accepter de s'appliquer une règle de conduite intangible, consistant à refuser que les extrêmes quels qu'ils soient (Front national ou Parti communiste) puissent être les arbitres de l'élection des exécutifs régionaux ; et, dans les assemblées où les forces authentiquement démocrates d'un camp comme de l'autre n'auront pu réunir une majorité absolue, à respecter l'application de la majorité relative.

En passant ainsi du discours aux actes, les démocrates, sans renoncement à leurs oppositions, sans gouverner ensemble, sans aucune compromission avec l'extrémisme, feraient la preuve qu'ils sont capables de vivre concrètement les valeurs démocratiques qu'ils proclament.

J'appelle tous mes partenaires de l'UDF et du RPR, après leurs déclarations maintes fois réitérées, à concrétiser leur refus de toute alliance, sous quelque forme que ce soit, avec le Front national dans toutes les régions. J'appelle parallèlement les hommes de gauche à sortir enfin de leur alliance indigne avec le Parti communiste et à se mettre à « agir vrai ».

C'est ainsi et seulement ainsi que nous pourrons franchir une première étape dans la voie de la réhabilitation de la vie politique qui impose vérité et courage.

► Bernard Bosson est secrétaire général du CDS et tête de liste de l'UPF aux élections régionales en Haute-Savoie.



régionales et cantonales

Le Parti communiste veut croire qu'il « va remonter partout »

M. Marchais présente le PCF comme « la seule opposition de gauche » en espérant concurrencer les écologistes dans la quête du « vote utile »

Il y a un demi-siècle, le PCF était le premier parti de France. Il a connu son apogée à la Libération. Aux élections législatives de 1946, il recueillait 28,60 % des suffrages exprimés. Il y a vingt ans, en 1973, il était encore le premier parti de la gauche française. Mais le nouveau Parti socialiste, né en 1971, est passé par là. Puis, surtout, l'univers communiste s'est écroulé. Et avant même la chute du mur de Berlin, le PCF s'était effondré. Il y a quatre ans, au premier tour de l'élection présidentielle de 1988, son candidat, M. André Lajoinie, réalisait le résultat le plus mauvais jamais enregistré par son parti : 6,80 % !

Aujourd'hui, le Parti communiste français existe encore. La tourmente venue de l'Est ne l'a pas réduit à néant. Il a même changé, c'est vrai, se dépouillant lentement des oripeaux staliniens. La preuve en est que son état-major s'accommode d'une contestation interne avec une relative indifférence, qui eût été naguère inconcevable. Il n'en apparaît pas moins anachronique, à bien des égards, dans son discours autant que dans son mode de fonctionnement, aux yeux de ceux-là même qui, dans ses rangs, ne pardonnent pas à M. Georges Marchais d'avoir été *« l'homme de l'échec »*, puisque cela fait vingt ans qu'il assume les fonctions de secrétaire général. Mais cela n'empêche ni les uns ni les autres de cultiver avec nostalgie les souvenirs de sa gloire passée et de croire à sa résurrection politique.

Mardi soir 17 mars, à Villejuif, au cœur de ce département du Val-de-Marne qui reste l'un de ses derniers camps retranchés et qu'il représente à l'Assemblée nationale, M. Marchais a longuement exposé, devant un maigre auditoire de quatre cents personnes, les raisons qui font, selon lui, que les communistes français peuvent espérer que *« la courbe de ce qu'on appelait son déclin électoral est en train de s'inverser »* et que leur parti *« va remonter partout »*.

M. Marchais veut le croire : *« Le vote pour les communistes peut rassembler largement. »* Il veut espérer que le PCF bénéficiera, dans l'électorat traditionnel de la gauche, d'un réflexe de *« vote utile pour faire contrepoids à gauche »* dans un paysage politique dont le centre de gravité ne cesse de se déplacer vers la droite, sous l'effet centrifuge de l'extrême droite. Il pense, en disant cela, aux électeurs *« qui avaient l'habitude de voter communiste »* mais qui, à quatre jours du scrutin, *« ont encore envie de s'abstenir »*, à ceux *« qui votaient communiste autrefois mais qui, en 1981, ou encore auparavant, en 1978, se sont mis à voter socialiste, et qui sont maintenant déçus »*, à ceux *« qui n'ont jamais voté communiste, soit parce qu'ils votaient socialiste, soit parce que ce sont des jeunes qui peuvent voter pour la première fois »*, à ceux *« qui hésitent entre l'abstention, le vote socialiste, le vote pour Génération écologie ou pour les Verts, et pour la première fois, le vote pour les communistes... »*, à tous ceux *« qui ne se reconnaissent pas forcément dans le Parti communiste mais qui peuvent être particulièrement sensibles*, dit-il, *à l'engagement que nous avons pris de ne pas faire dire à leur vote pour nos candidats davantage que ce qu'ils auront voulu exprimer »*...

M. Alain Bocquet, au nom du bureau politique, a déjà cadré le discours-type dans la dernière livraison des *Cahiers du communisme* : *« Le vote communiste sera un vote protestataire clair contre la politique de la droite au pouvoir* (...), *un vote constructif pour une autre politique* (...), *le vrai vote contre Le Pen* (...), *un vote anti-magouille* (...), *le vote pour des élus proches des gens* (...), *un vote pour la paix, l'indépendance et la souveraineté nationale... »*

« Entre Le Pen et nous, il y a du sang »

Alors, M. Marchais n'a plus qu'à broder sur ce canevas : *« Nous sommes l'opposition de gauche à la politique du gouvernement de coalition socialiste-centriste. »* Les écologistes ? *« Quand on sait que Brice Lalonde a récemment cité Bernard Stasi, Michel Noir et Simone Veil comme membres du futur gouvernement auquel il pense* (...), *on comprend qu'il n'y a rien de bon à attendre de ce côté-là.* (...) *Quant à Antoine Waechter, il est disponible, comme on dit. Il rencontre un jour Fabius, le lendemain Juppé, le surlendemain Soisson. Il préconise des alliances à la carte, voter pour lui ce serait soit soutenir le gouvernement soit donner un coup de pouce à la droite. »* Le Front national ? M. Marchais évoque Vichy, la Résistance, la lutte contre les terroristes de l'OAS pendant la guerre d'Algérie : *« Entre l'extrême droite et nous, entre ce que représente Le Pen et nous, il y a du sang. »* Le secrétaire général du PCF ne veut pas croire que le programme de son parti puisse passer inaperçu.

Contre le chômage, par exemple, *« est-ce que les choses n'iraient pas mieux si, au lieu d'offrir des fonds publics aux entreprises qui licencient, on utilisait efficacement l'argent des contribuables pour l'emploi ? Si on cessait de favoriser les spéculations boursières et la fuite des capitaux à l'étranger qui empêchent les investissements productifs chez nous ; si on permettait aux jeunes d'avoir une bonne formation au lieu de multiplier les stages-parkings et les petits boulots sans avenir ; si on revalorisait les salaires au lieu de les comprimer, ce qui empêche les gens d'acheter et nos produits de trouver preneurs ; si l'on passait aux 35 heures par semaine, sans réduction de salaire ; enfin, si on produisait et créait français au lieu de s'endetter en important de l'étranger ce dont nous avons besoin... »*

En d'autres temps, un tel programme eût suscité un vaste débat national. Mais qui écoute encore M. Marchais en dehors du Parti communiste français ? C'est la tragédie politique d'une chapelle prisonnière d'une icône soviétique qu'elle a trop embrassée pour trouver la moindre grâce au regard impitoyable de ses contemporains, même quand sa démarche devient sincère. Le drame d'une famille déboussolée qui n'ose pas désavouer son patriarche, qui essaye aujourd'hui de renouveler à son profit la notion de « vote utile », parce qu'elle veut se croire indispensable dans son pays alors que la plupart de ses compatriotes la jugent inutile (1) et qui en est réduite à l'espoir de capter les suffrages protestataires après avoir entretenu des mythes. Le cauchemar d'un parti dont, ailleurs qu'à la place Colonel-Fabien, on parle désormais au passé et dont les militants les plus lucides en sont arrivés au point de redouter un « miracle », par crainte de voir durer leur enfermement.

ALAIN ROLLAT

(1) Selon le sondage de la SOFRES sur l'image du PCF effectué du 22 au 25 juin 1991 pour un groupe de journaux de province auprès d'un échantillon de mille personnes représentatif de la population, 73 % des personnes interrogées jugent que le PCF joue un rôle « peu » (31 %) ou « pas du tout » (42 %) utile, aujourd'hui, en France.

ENJEUX ET PROGRAMMES

Lorraine : les limites du consensus

Faut-il miser en priorité sur le sillon mosellan ou privilégier des actions sectorielles ?

Les questions que pose la conversion de la Lorraine, ou plus exactement quelques-unes des facettes de ce dossier (infrastructures de communication, politique de formation, soutien au développement économique), dominent la campagne lorsque les candidats mettent de côté les règlements de compte politiciens, qui ne sont pas minces depuis que le maire de Metz et président du conseil régional sortant, M. Jean-Marie Rausch, a choisi, en 1988, la voie de l'ouverture. La Lorraine affiche ainsi en ce printemps une *forte division politique mais un* relatif consensus sur les projets.

Cette situation est inédite. En 1986, partisans et adversaires de la construction d'un aéroport régional s'affrontaient parfois rudement. Cette année, aucun projet ne vient à ce point focaliser la discorde. Il est vrai que la politique régionale menée depuis 1986 a été d'abord soutenue par l'UDF et le RPR avant de l'être par les socialistes. L'ouverture, qui a envenimé depuis 1988 la vie politique lorraine, a donc, au contraire, assaini le débat sur les projets régionaux.

Le conseil régional a, par exemple, à une très large majorité dit oui à une intervention financière de la Lorraine – à hauteur d'un milliard de francs – pour accélérer la réalisation du TGV-Est. De même, l'ensemble des dossiers d'infrastructures de communication bénéficient d'un soutien qui dépasse les clivages politiques. L'unanimité n'est pourtant pas totale. Ainsi si la nécessité de doubler l'autoroute A 31 (Thionville-Metz-Nancy) n'est contestée par personne, les divergences entre Mosellans et Meurthe-et-Mosellans apparaissent sur le tracé.

L'accord global sur les voies de communication comme sur le développement des universités lorraines résulte d'une volonté partagée d'arrimer la Lorraine à l'axe européen *Londres-Bruxelles-Milan.* L'enjeu pour cette région est de ne pas rester en marge du principal pôle de croissance de la Communauté européenne et d'achever sa diversification industrielle. L'écueil à éviter est que le sud ne se sente plus alsacien que lorrain et que le nord ne soit davantage attiré par le Luxembourg ou la Sarre.

L'axe Metz-Nancy

Ce souci d'une Lorraine équilibrée passe par une métropole Metz-Nancy unie. M. Rausch ne manque pas une occasion de dire que cette perspective guide son action. Si le développement de l'axe Metz-Nancy et plus largement le renforcement du sillon mosellan est indispensable pour les élus de ces bassins, les Vosgiens et les Meusiens ne veulent pas en faire les frais. Ainsi M. Christian Poncelet, qui conduit la liste UDF-RPR dans les Vosges, plaide-t-il pour un rééquilibrage de l'action régionale. Ce vieux débat ne saurait toutefois faire oublier que les Vosges bénéficieront de la moitié du programme routier lorrain entre 1989 et 1993.

A l'heure de la préparation du prochain plan régional, il n'en sera pas moins nécessaire de dépasser la phase de l'inventaire des besoins, qui fait facilement l'unanimité, pour dégager les vraies priorités. Il faudra faire des choix, prévient M. Jacques Chérèque, ancien ministre de l'aménagement du territoire et tête de liste socialiste en Meurthe-et-Moselle, pour qui l'aire métropolitaine Metz-Nancy doit être une des clés de voûte de l'action régionale. Pour Gérard Longuet, qui mène la liste UDF-RPR dans la Meuse, les choix devront traduire un recentrage de la politique régionale autour de la formation et des infrastructures de communication, la région se désengageant en matière économique au profit de l'Etat et des grandes entreprises nationales.

Ce débat va marquer les derniers jours de la campagne. Faut-il miser en priorité sur l'axe mosellan en expliquant que plus il sera fort, plus il pourra irriguer le reste de la région, ou doit-on privilégier des actions sectorielles comme la formation et la construction de routes ? Il y va de la poursuite du redressement de la Lorraine.

JEAN-LOUIS THIS

Le renouvellement des conseils généraux

Yvelines : bataille à droite pour la présidence

Dans les Yvelines, le RPR a bon espoir de devancer l'UDF à l'issue des élections cantonales. M. Franck Borotra pourrait alors briguer la succession de M. Paul-Louis Tenaillon, président sortant UDF du conseil général.

« L'équilibre UDF-RPR ne peut pas bouger, sauf dans deux cantons, ceux du Chesnay et de Conflans-Sainte-Honorine. » M. Franck Borotra, député RPR, qui s'est affirmé depuis deux ans comme le challenger de M. Paul-Louis Tenaillon, député UDF-CDS, président du conseil général, répugne encore à avouer que le véritable enjeu des élections cantonales dans les Yvelines est la présidence de l'assemblée départementale, que détient M. Tenaillon depuis 1977. Pourtant, dans les couloirs du somptueux hôtel du département, à Versailles, on ne parle plus que du bras de fer auquel se livrent les états-majors des deux partis.

L'UDF peut compter aujourd'hui – avec le concours de trois non-inscrits – sur dix-sept sièges contre seize au RPR. Un seul siège justifie donc encore sa prépondérance dans un département où le parti de M. Chirac, à l'occasion des consultations nationales, est largement majoritaire. Or le RPR a l'espoir de conquérir deux cantons. Au Chesnay, le conseiller général sortant UDF, M. Maurice Cointe, ne se représente pas, laissant la porte ouverte à son successeur à la mairie, M. Philippe Brillault (RPR), qui est donné favori, en dépit des huit autres candidatures déclarées, dont l'une est soutenue par l'UDF et trois sont classées divers droite. Et à Conflans-Sainte-Honorine, Mme Annick Blondeau (RPR) peut prendre au Parti socialiste son seul canton renouvelable, l'UDF, tenant compte du danger représenté par le Front national, ne présentant pas de candidat contre elle.

MM. Tenaillon et Borotra sont au moins d'accord sur un point : ils attendent les résultats du 29 mars pour faire leurs comptes et annoncer leurs prétentions. *« Si le RPR est majoritaire, nous discuterons. Mon état d'esprit n'est pas celui d'un préretraité, mais je ne ferai pas non plus de fantaisie »*, déclare le premier, qui exclut d'accepter l'éventuel appoint de voix socialistes pour conserver son fauteuil. Pour espérer rester en place, le président sortant devra miser sur les liens qu'il a noués au fil des années avec chacun des élus de la majorité départementale, même si certains des choix personnels qu'il a faits dans la composition de la liste UPF pour les régionales ont laissé quelques aigreurs.

PASCALE SAUVAGE

La relance des chantiers navals de La Ciotat

Les négociations sont entamées entre la banque Worms et le conseil général des Bouches-du-Rhône

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Les négociations concernant la cession de l'outillage public des chantiers navals de La Ciotat – préalable à tout redémarrage des activités – ont été entamées entre la banque Worms, propriétaire, et le conseil général des Bouches-du-Rhône, candidat au rachat de cet outillage, après l'autorisation donnée par M. Bérégovoy (*le Monde* du 17 mars). Dans un communiqué publié mardi 17 mars, le ministère de l'économie et des finances pose toutefois trois conditions : que le repreneur *« renonce à toute demande d'aide de l'Etat »* ; que le conseil général *« s'assure la viabilité industrielle et financière du projet de reprise »* ; que la commission des Communautés européennes *« donne les accords nécessaires afin d'éviter tout contentieux ultérieur »*. Le communiqué rappelle aussi que le gouvernement a fait procéder à plusieurs expertises qui *ont toutes été plus ou moins négatives* quant aux chances d'une relance de la construction navale lourde à La Ciotat. La CGT, par la voix de son secrétaire général, M. Louis Viannet, secrétaire général, s'est félicité du déblocage du dossier. *« Peu importe les conditions dans lesquelles ça se fait*, a-t-il déclaré sur France Inter, *l'essentiel est que ça se fasse, car on est arrivé à un paroxysme du gâchis. »*

De son côté, M. André Sainjon, député européen (groupe socialiste), a estimé, mardi 17 mars, que la décision prise par le ministre de l'économie, M. Pierre Bérégovoy, concernant les chantiers navals de La Ciotat (*le Monde* du 18 mars) était *« très importante »* et *« ouvrait enfin une perspective sérieuse de redémarrage »* du site. M. Sainjon, ancien secrétaire général de la fédération CGT de la métallurgie, a précisé qu'il avait *« toujours considéré la fermeture des chantiers comme une erreur stratégique grave »*, alors même qu'*« une reprise sensible de l'activité de la construction navale dans le monde était inévitable »*.

G. P.

Budget d'austérité à Marseille

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Le conseil municipal de Marseille a adopté, lundi 16 mars, le budget primitif de la ville pour 1992, *qui se* caractérise par des économies drastiques de fonctionnement et une extrême faiblesse des dépenses d'équipement. Sur un total de 7,08 milliards de francs, celles-ci ne représentent que 1,7 milliard dont *seulement* 76 millions (soit 1,07 % du budget d'investissement) pour les opérations nouvelles. Malgré la poursuite de la politique de cession du patrimoine communal *entamée* l'an dernier (qui doit rapporter 250 millions de francs), plusieurs projets ont dû être différés dont le prolongement d'une des deux lignes de métro. Parallèlement, les subventions allouées par la ville ont été fortement diminuées et les tarifs de nombreux services municipaux relevés. Le nombre des agents va être réduit par le non-remplacement des partants. Si, d'autre part, le taux de la taxe d'habitation a été allégé, le produit de la fiscalité locale directe est en augmentation de 3,55 %. Les élus socialistes, à l'exception de M. Michel Pezet, qui s'est abstenu, ont joint leurs voix à celles du groupe Majorité-Marseille, mais leur porte-parole, M. Francis Allouch, a estimé que ce budget était *« le plus dur, le plus difficile que nous ayons eu à voter depuis la Libération »*, alors que le maire (maj. prés.), M. Robert Vigouroux, l'a qualifié de *« courageux »*. Le groupe UDF-RPR n'a pas pris part au vote, le PC et le FN ont voté contre.

G. P.

□ **Précision.** – Le syndicat étudiant UNEF, de tendance communiste, précise que, contrairement à ce que nous avions indiqué dans *le Monde* du 18 mars sur la foi d'un tract appelant à cette manifestation, il ne fait pas partie des organisateurs du défilé qui était prévu à Paris, mercredi 18 mars à 19 heures, à la gare de l'Est, pour protester contre le meeting du Front national, le même jour, au Zénith de la porte de La Villette.

Loir-et-Cher : M. Lang « locomotive » du PS

M. Jack Lang, ministre de la culture, maire de Blois, n'est pas seulement le chef de file du PS aux *élections régionales dans le Loir-et-Cher*, il a dû aussi « aller au charbon » aux élections cantonales pour départager les ambitions antagonistes de deux de ses adjoints. Et comme la loi sur le cumul des mandats lui interdira, s'il est élu conseiller général, de conserver trois mandats locaux, on peut imaginer qu'il choisira de siéger à l'assemblée départementale plutôt qu'au conseil régional – à moins qu'une divine surprise ne lui en offre la présidence.

La partie paraît inégale, dans le canton de Blois IV, que brigue le ministre de la culture, pour le conseiller général sortant, Mme Danièle Allemaume, UDF-CDS, qui, en 1985, ne l'avait emporté que de huit voix. Dopé par la « locomotive » Lang, le PS peut espérer faire beaucoup mieux que « limiter les dégâts » dans le département. Rien qui puisse empêcher le président sortant, M. Roger Goemaere (RPR), de retrouver son bureau après avoir été réélu dans son canton de Montrichard, mais beaucoup pour préparer l'avenir. – (*Corresp.*)

Cher : l'éclat du sénateur RPR

BOURGES

de notre correspondant

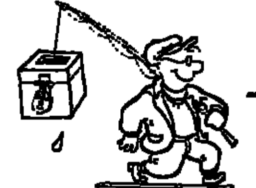
Avec une majorité de vingt-trois sièges à la droite contre douze à la gauche (dix PCF et deux divers gauche), le conseil général du Cher, que préside M. Jean-François Deniau, ancien ministre, député UDF-PR, ne risque pas de trembler sur ses bases, même s'il remet en jeu neuf de ses sièges. Derrière M. Deniau, qui se représente dans le canton de Bourges-IV tout en conduisant la liste UPF aux élections régionales, la majorité départementale a mené une *campagne sereine, reposant sur un* bilan qu'elle juge peu discutable. La plupart des conseillers prétendent à un troisième, voire à un quatrième mandat, et en milieu rural la contestation de l'homme en place ne relève pas de la tradition.

Le canton de Saint-Amand-Montrond sera toutefois l'objet d'une attention particulière. M. Pierre Gourier (apparenté UDF), conseiller général sortant, soutenu par M. Jean-François Deniau, trouve en effet sur sa route M. Serge Vinçon, sénateur RPR, maire de la ville, *qui s'est retiré* de la liste des régionales conduite par l'ancien ministre pour mieux préparer son entrée dans l'assemblée départementale. Or, ce jeune sénateur de quarante-trois ans, qui fut l'assistant parlementaire de M. Maurice Papon, son prédécesseur à la mairie de Saint-Amand, et auquel on prédit un bel avenir, n'a pas hésité à aller, lundi 16 mars, à contre-courant des positions de son parti en déclarant au micro d'une radio locale, Radio-SAM, qu'il soutiendrait éventuellement au second tour le candidat du Front national *« pour faire barrage à la gauche »*. Celle-ci a aussitôt fait part de sa *« stupéfaction »* et de son *« indignation »* tandis que le RPR qualifiait l'affaire de *« non-événement »* et que l'UDF feignait de n'avoir rien entendu. M. Vinçon, pour sa part, parle aujourd'hui de *« boutade »* et d'*« hypothèse d'école »*.

Les regards se tourneront aussi vers les deux cantons de Vierzon, laissés vacants par des sénéchaux de la vie *politique locale, communistes l'un et* l'autre : MM. Fernand Micourand, ancien maire de Vierzon, qui, après quarante années consacrées à la vie publique, se retire, et Roger Coulon, qui fut son premier adjoint. Parmi les prétendants à la succession, les mieux placés sont sans doute MM. Jean Rousseau, maire de Vierzon (ex-PS, tête de liste de Génération Ecologie aux régionales), et Max Albizzati, son *premier adjoint* (Arc-en-ciel, apparenté UDF). Troisième siège communiste en balance, celui de Charost, où le conseiller général sortant, M. Roger Jacquet, risque de rencontrer des difficultés face à M. Gérard Bruant, PS, soutenu par le maire de Saint-Florent, Mme Jeanine Gourier (ex-PCF), dont il est le premier adjoint. A moins que cette primaire à gauche ne tourne au bénéfice de la droite.

Enfin, la participation dans douze cantons de candidats du Centre départemental des jeunes agriculteurs (CDJA), qui n'ont pas attendu les municipales pour fourbir leurs armes électorales, sera une des inconnues du scrutin (*le Monde* du 7 mars) et un test en vue des prochaines échéances.

PATRICK MARTINAT



POINT / DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS

Les élections jumelées de deux rivaux

Conseillers généraux; conseillers régionaux. Scrutin majoritaire dans la moitié des cantons; proportionnelle départementale. Deux tours; un tour... Les électeurs ont de quoi être déroutés à la veille des scrutins des 22 et 29 mars. Sans compter l'enjeu purement national, qui semble avoir intéressé en priorité les dirigeants des formations politiques, au détriment de la clarté de la campagne. Aujourd'hui, inquiets devant les taux d'abstention promis par les enquêtes d'opinion, ils font tous campagne pour inciter les Français à se rendre aux urnes. Cet appel au vote aurait plus de chances d'être entendu si les pouvoirs des assemblées départementales et des assemblées régionales dans la fabrication du cadre de vie quotidien des citoyens avaient été plus clairement présentés par ceux qui aspirent à y siéger.

L'inconvénient du regroupement des élections éclate, ainsi, au grand jour. En 1986, lorsque déjà il avait fallu voter le même jour pour les législatives et les régionales, les premières avaient fait perdre de vue les secondes. Cette fois ce sont les régionales, et surtout l'interprétation nationale qui sera faite de leurs résultats, qui «tuent» les cantonales. Il ne faut donc surtout pas oublier que tous les conseillers régionaux seront élus, en un seul tour, le dimanche 22 mars au scrutin proportionnel départemental, mais que les conseillers généraux le seront au scrutin majoritaire à deux tours : on ne revotera donc le 29 mars que dans les cantons qui n'auront pas été pourvus le dimanche précédent.

Concurrence et cumul

L'un est fils de la Révolution. L'autre est enfant de la société industrielle. Les hommes de 1789, lorsqu'ils ont créé les départements, ont voulu remplacer l'ordre ancien des provinces héritées de l'Histoire par un schéma si géométrique qu'il ne pouvait être qu'arbitraire. Leurs successeurs du vingtième siècle, lorsqu'ils ont découpé la France en régions, ont cherché, au contraire, à tenir compte de la réalité d'un pays en pleine mutation industrielle. Le premier est le fruit d'une volonté politique. La seconde est le résultat d'une démarche économique. Rien de surprenant, donc, que ces échelons administratifs fassent mauvais ménage. Rien de surprenant, surtout, que les électeurs aient quelque mal à mesurer l'enjeu d'un scrutin où ils devront, le même jour, élire les membres des assemblées départementales et ceux des assemblées régionales.

Malgré sa naissance aux fers, le département est, aujourd'hui, une institution bien connue des Français. Le temps a fait son œuvre. En deux siècles, ils ont pris l'habitude d'élire au scrutin majoritaire leur conseiller général, surtout en milieu rural, là où le canton correspond à une réalité sociologique et géographique réelle. En revanche, dans les agglomérations, où il arrive que la frontière cantonale passe au milieu d'un même bloc d'immeubles, l'élu départemental est bien souvent un inconnu. Pourtant citadins comme ruraux ont vite mesuré que, grâce à la décentralisation voulue par Gaston Defferre, le pouvoir était passé du préfet au président du conseil général.

Le découpage de 1919

L'importance de ce transfert a été d'autant plus vite perçue que le département est une administration de proximité, qui gère, notamment, l'aide sociale, les collèges, les routes de tous les jours, en un mot ce qui fait l'environnement quotidien de tout un chacun.

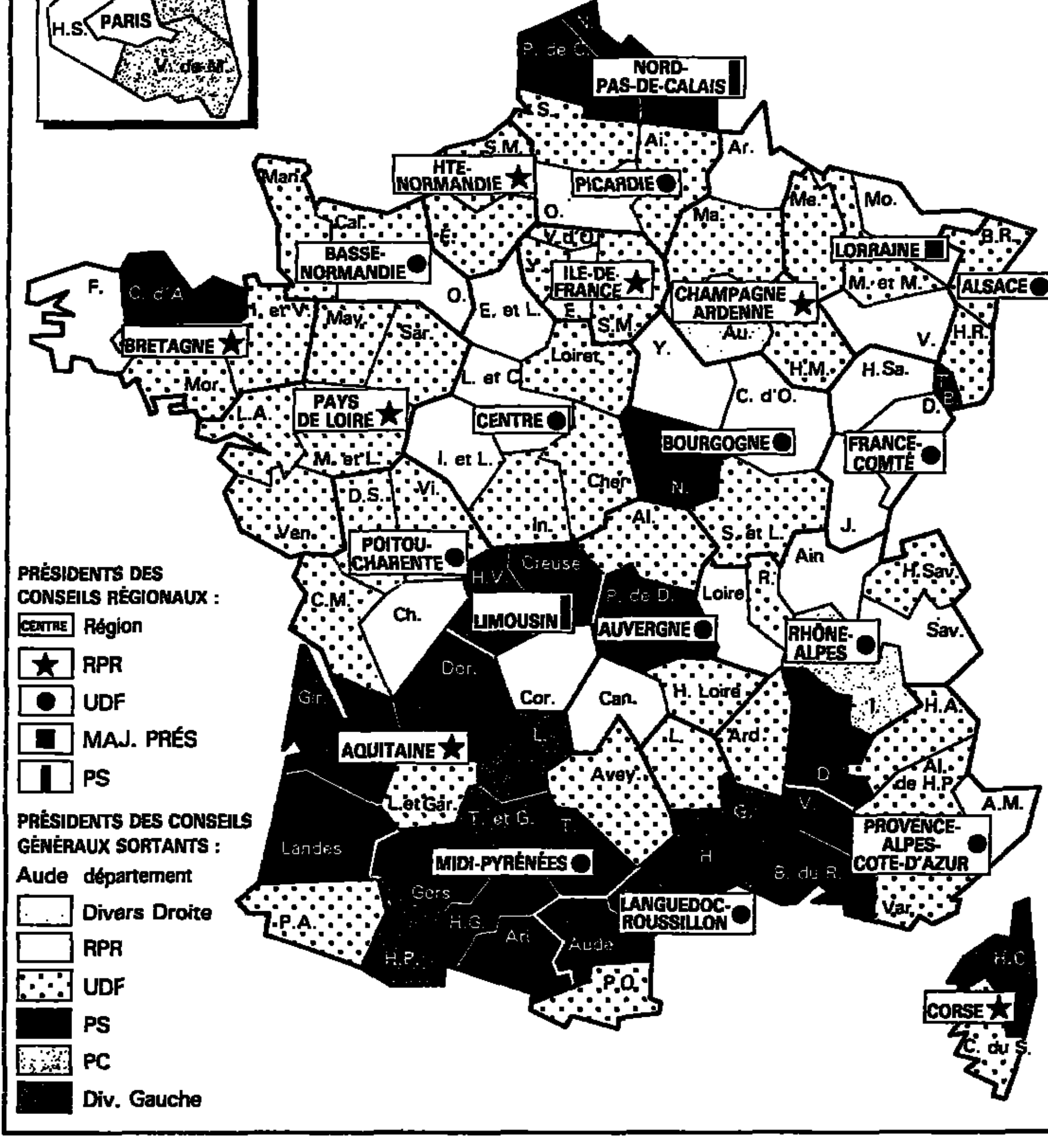
La région cumule, en comparaison, deux inconvénients : elle est lointaine et récente. Sa création est pourtant plus ancienne qu'on ne le croit. Dès 1919, Etienne Clémentel, ministre du commerce et de l'industrie dans le gouvernement Clemenceau, avait incité les chambres de commerce et d'industrie à se fédérer pour avoir une action à la mesure de la reconstruction économique indispensable au lendemain de la guerre. La carte dessinée alors n'est guère différente de ce qu'elle est actuellement. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les «technocrates», qui planifiaient la croissance économique de la France et déjà cherchaient à en aménager le territoire, s'aperçurent que la petite taille des départements ne permettait pas à l'Etat d'avoir un relais efficace en province; ils voulurent que l'administration copie les organismes consulaires.

Un groupe de fonctionnaires étudia longuement les flux de toutes sortes entre les diverses villes de France pour mettre au point le meilleur regroupement possible des bassins de vie et d'emploi. Le fruit de ce travail fut avalisé, le 28 octobre 1956, par un arrêté du gouvernement Guy Mollet. La carte ainsi fabriquée n'a, depuis, été modifiée que le 2 juin 1960 par la fusion des régions Rhône et Alpes, lorsque le général de Gaulle créa les «circonscriptions d'actions régionales», puis, le 9 janvier 1970, lorsque fut détaché la Corse de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Malgré les demandes de régionalistes, qui souhaitent qu'il soit mieux tenu compte des frontières des anciennes provinces, ce découpage ne fut remis en cause ni dans le projet référendaire gaullien de 1969 sur la régionalisation de la France, ni dans la loi pompidolienne de 1972 créant les «établissements publics régionaux», ni dans la loi mitterrandienne du 2 mars 1982, les élevant au statut de collectivité territoriale de plein exercice.

La naissance des régions fut longue, et elles n'ont pas encore aujourd'hui atteint leur adolescence. Cela suffirait à justifier que les électeurs ne mesurent pas parfaitement l'importance qu'elles jouent déjà dans leur cadre de vie. Or de plus, si elles ont en charge la construction de lycées et, sous l'étroit contrôle de l'Etat, la formation professionnelle des adultes, elles ont surtout la responsabilité de l'aménagement de leur territoire, du soutien et du développement de l'activité économique, de la mise en place du schéma des transports, toutes choses moins facilement visibles que les actions concrètes que peuvent mener les départements.

L'ancienne institution ne pouvait que ressentir quelque jalousie vis-à-vis de la petite nouvelle, à qui la plupart des observateurs promettent le plus bel avenir, tant elle leur paraît plus moderne et plus adaptée à la construction d'une Europe unie. Le choc était programmé le jour où le législateur a mis sur le même pied la commune, le département et la région. Car si la plupart de nos grands voisins ont le même nombre d'échelons administratifs que nous, ils ont la sagesse d'accorder la tutelle de l'une d'entre elles sur les autres. En France, présidents de conseils généraux et régionaux se livrent à une concurrence acharnée pour s'attirer l'amitié politique des maires des communes. Aussi les «financements croisés» des mulptiples investissements locaux, que la loi de 1982 avait proscrits, sont-ils devenus la règle. La conséquence est sans appel : les électeurs ne peuvent savoir qui est vraiment responsable de l'amélioration de leur cadre de vie et de l'augmentation des impôts locaux.

L'autre maladie de la décentralisation française nous est aussi spécifique : le cumul des mandats. Soixante-huit parlementaires (quarante et un sénateurs et vingt-sept députés) président un des quatre-vingt-seize conseils généraux métropolitains. Ils sont douze (quatre sénateurs et huit députés) pour les vingt-deux régions. Ni en Allemagne ni en Italie, par exemple, une telle situation ne serait envisageable. Les élections cantonales et régionales ne seront véritablement locales, départements et régions ne prendront vraiment leur autonomie, que lorsqu'il y sera mis fin.



Conseillers généraux : scrutin majoritaire

Les cantons sont aussi vieux que la République, et même plus. Leur apparition remonte au décret voté par l'Assemblée nationale le 22 décembre 1789 créant les départements. Aujourd'hui, s'ils restent légalement une ciconscription administrative de l'Etat, ils ne jouent, à ce titre, qu'un rôle réduit. Leur principale utilité est de servir de cadre à l'élection des conseillers généraux.

La carte cantonale remonte donc à la Révolution, ce qui explique qu'elle ne corresponde plus guère à la réalité sociologique et démographique de la fin du vingtième siècle. Certes le gouvernement peut la modifier par décret, sous le contrôle du Conseil d'Etat, mais aucun gouvernement n'a effectué une refonte générale, se contentant de corriger certaines des aberrations les plus criantes. C'est encore ce qu'a fait M. Philippe Marchand, ministre de l'intérieur, en créant trente-huit nouveaux cantons en mars 1991, mais le découpage de la ville de Blois qu'il proposait, pour ajouter un canton aux six existants, a été annulé par le Conseil d'Etat.

Les 2 026 conseillers généraux, dont 79 d'outre-mer, qui doivent être élus cette fois le seront, comme depuis la loi du 10 août 1871, au suffrage universel direct et au scrutin majoritaire à deux tours. Pour être candidat, il faut avoir vingt et un ans révolus, habiter le département ou y payer des impôts. Pour être élu au premier tour, il faut recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés, et un nombre de voix au moins égal à celui du quart des électeurs inscrits. Pour être candidat au second, il faut déjà l'avoir été au premier, et avoir obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 10 % des inscrits, mais une exception à cette règle permet qu'il y ait toujours deux candidats possibles à ce deuxième tour. Pour être élu à celui-ci la majorité relative suffit.

Nul ne peut être membre de deux conseils généraux, mais, en 1980, le Conseil d'Etat a décidé que cette disposition ne s'appliquait pas aux membres du conseil de Paris, bien que celui-ci cumule les fonctions de conseil municipal de la ville et de conseil général du département de Paris.

Conseillers régionaux : proportionnelle départementale

Le 22 mars, pour la deuxième fois, les membres des conseils régionaux seront élus au suffrage universel direct. Jusqu'au 16 mars 1986 siégeaient dans les assemblées régionales tous les parlementaires de la région, les maires des grandes villes, des élus des autres maires et des représentants des conseils généraux. La suppression de cette représentation indirecte avait été promise par la gauche dès son arrivée au pouvoir.

Le mode de scrutin retenu il y a six ans n'a pas été modifié, malgré le souhait d'une large partie du PS et d'une partie de la droite. Les conseillers généraux sont élus à la proportionnelle, à la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel, dans le cadre départemental. Les formations politiques présentent donc des listes de candidats dans les départements, sans être tenues de le faire dans chacun de ceux composant la région. Ne participent à la répartition des sièges que celles ayant recueilli plus de 5 % des suffrages exprimés. Pour déterminer le nombre d'élus obtenu par chacune d'elles, on calcule un «quotient» en divisant le nombre de suffrages exprimés (après déduction de ceux s'étant portés sur les listes non admises à la répartition) par le nombre de sièges à pourvoir. Chaque liste a droit à un nombre de sièges entier égal au produit de la division de ses voix par ce quotient. Pour les sièges restants, on attribue artificiellement un siège supplémentaire à chacune d'elles, et on divise les voix par ce nombre artificiel; ce sont celles qui obtiennent ainsi «la plus forte moyenne» qui bénéficient des dernières places disponibles.

Pour être conseiller régional, il faut avoir vingt et un ans révolus, habiter dans la région ou y payer des impôts. Nul ne peut siéger dans plusieurs assemblées régionales.

Lorsque ce mode de scrutin avait été établi, au printemps 1985, il avait été décidé que, sauf pour l'Ile-de-France, la Corse et le Limousin, chaque conseil régional comprendrait un nombre de membres égal à la multiplication par deux du nombre de parlementaires élus dans la région plus un; la répartition des sièges entre les départements avait été faite en fonction de la population de chacun d'entre eux. Il avait aussi été prévu que cette répartition serait revue après chaque recensement. Seulement, lorsque le gouvernement a voulu tenir compte de celui de 1990, il s'est heurté aux départements qui auraient perdu des sièges. La loi de décembre 1991 a donc créé 50 sièges supplémentaires, de façon que chaque région ait un nombre impair de conseillers, que la répartion entre les départements corresponde bien à leur population, mais qu'aucun ne voie le nombre de ses sièges diminuer. Aussi y aura-t-il 1 829 conseillers régionaux à élire le 22 mars, dont 158 dans les régions d'outre-mer.

Un statut spécial pour la Corse

La Corse bénéficie, depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, d'un statut spécial. La spécificité de celui-ci a été fortement accentuée par la loi du 13 mai 1991, voulue par M. Pierre Joxe, du temps où il était ministre de l'intérieur. Ce nouveau statut n'entrera en application qu'au lendemain des élections régionales. A ce jour, la Corse ne sera plus une «région» comme les autres régions de la France métropolitaine, mais *«une collectivité territoriale de la République au sens de l'article 72 de la Constitution»*. Son exécutif, dirigé par un président qui ne sera pas en même temps le président de l'Assemblée de l'île, disposera de prérogatives et de moyens d'action largement supérieurs à ce qu'ils sont sur le continent.

Ce particularisme se traduira aussi dans le mode d'élection des cinquante et un membres de l'Assemblée de Corse : ils seront élus à la proportionnelle régionale à deux tours avec prime à la liste arrivée en tête. Les deux départements de Corse sont donc réunis dans une circonscription électorale unique. Si au premier tour une liste recueille la majorité absolue des suffrages exprimés, elle obtient d'abord trois sièges, puis les quarante-huit restants sont répartis entre toutes les listes, y compris celle-ci, à la proportionnelle selon la règle de la plus forte moyenne.

Si aucune d'elles ne franchit cette barre, il sera procédé à un second tour le dimanche 29 mars. Pourront s'y présenter toutes celles ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés au premier. Une liste autorisée à se maintenir pourra intégrer, pour le second tour, des candidats d'autres listes, à condition que les membres d'une même équipe du premier se retrouvent sur la même liste pour le second. Au soir du second tour, la liste arrivée en tête, quel que soit son score, bénéficie de la «prime» de trois sièges, les autres étant répartis à la proportionnelle à la plus forte moyenne.

A la veille de ces scrutins, toutes les listes électorales de toutes les communes des deux départements insulaires ont été entièrement refondues.

Primes et indemnités

Les heureux élus des 22 et 29 mars bénéficieront d'un statut qu'attendaient les élus locaux depuis des décennies. Une loi de janvier 1992 va leur permettre de disposer d'autorisations d'absence à leur travail, de «crédits d'heures», d'une protection contre le licenciement, de la possibilité de retrouver leur travail pour ceux qui, investis de responsabilités importantes, auront choisi de se consacrer entièrement à leur mandat (ils auront droit alors à une couverture sociale), et d'un droit à la formation.

En échange, les indemnités des conseillers régionaux et généraux ne pourront plus être fixées par le seul bon vouloir de leur assemblée, comme elles l'étaient jusqu'alors, pratiquement sans base légale. Elles seront calculées par référence à un indice de la fonction publique et en fonction du nombre d'habitants du département ou de la région. Concrètement, en avril 1992, elles varieront de 8 018 francs à 14 032 francs par mois; c'est dire que pour nombre d'élus elles diminueront, d'autant que dorénavant ces indemnités seront, en partie, soumises à l'impôt. Les membres des bureaux auront une prime de 10 %, et les vice-présidents, investis de fonctions exécutives, une prime de 40 %. Les présidents des conseils régionaux et généraux recevront 26 060 francs tous les mois. Mais aucun élu ne devra toucher, au titre de la totalité de ses activités politiques, plus d'une fois et demie le montant de l'indemnité parlementaire de base, soit actuellement 46 671 francs.

Le vrai regroupement aura lieu en 1998

Au lendemain de la montée en puissance de l'abstention, lors des consultations cantonales et référendaires de l'automne 1988, l'idée s'est fait jour de limiter le nombre de «dimanches électoraux» en regroupant plusieurs élections. Une loi de décembre 1990 a posé le principe que dorénavant les conseils généraux et les conseils régionaux seront intégralement renouvelés en même temps. Cela met fin à une tradition remontant à une loi de 1833 prévoyant le renouvellement par tiers des assemblées départementales, tradition confirmée en 1871 lorsqu'il avait été décidé que tous les trois ans serait élue une moitié de chaque conseil général.

Il s'agissait alors d'éviter de brusques renversements de majorité, mais cela, aujourd'hui, empêche que soit clairement mise en jeu la majorité en charge, grâce à la décentralisation, de la vie du département. Mettre fin à cette situation imposait de procéder par paliers. Le mandat des conseillers généraux élus en 1985 a été prolongé d'un an, afin que leurs successeurs soient élus en mars 1992 en même temps que ceux des conseillers régionaux désignés le 16 mars 1986. L'autre moitié des conseillers généraux, ceux élus en septembre 1988, disposeront d'un mandat normal de six ans, mais lorsqu'il sera renouvelé, en mars 1994, ce ne sera que pour quatre ans. Ainsi en 1998 il sera mis fin au mandat de la totalité des conseillers généraux en même temps qu'à ceux des conseillers régionaux élus pour six ans le 22 mars 1992.

Dossier réalisé
par THIERRY BRÉHIER

SOCIÉTÉ

JUSTICE

A la cour d'assises du Val-de-Marne

Le procès français du rapt de Mélodie Nakachian

Accusées d'avoir participé à l'enlèvement de la petite Mélodie Nakachian le 9 novembre 1987 à Marbella (Espagne), huit personnes arrêtées en France comparaissent depuis mardi 17 mars devant la cour d'assises du Val-de-Marne. Quatre Français arrêtés en Espagne ont été condamnés en janvier pour ce rapt par l'Audiencia provincial de Malaga à des peines de quatre à vingt et un ans de prison. Deux autres personnes doivent encore être jugées en Espagne, et la Cour d'assises du Val-de-Marne a été contrainte de disjoindre le cas de deux « prévenus » poursuivis pour le délit « d'association de malfaiteurs ».

Le 9 novembre 1987, M. Raymond Nakachian et son épouse Kimera, la chanteuse coréenne d'opéra-rock, se rendaient en voiture à Marbella pour conduire leur fille Mélodie, alors âgée de cinq ans, à son école. Une voiture et une camionnette bloquaient le véhicule des Nakachian et plusieurs hommes armés et cagoulés s'emparaient de Mélodie. Le lendemain, les ravisseurs réclamaient par lettre une rançon de 13 millions de dollars US mais les négociations téléphoniques qui ont suivi permettaient de ramener la rançon à 2 millions de dollars. Cependant, la découverte du portefeuille perdu par l'un des agresseurs à Benalmadena a fait progresser l'enquête alors qu'en France *« un renseignement confidentiel »* permettait à la police d'être sur les traces d'autres suspects. Au matin du 20 novembre, *la police espagnole libérait* Mélodie, séquestrée depuis onze jours et arrêtait trois malfaiteurs. Le même jour à midi, la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) interpellait cinq personnes à Ivry-sur-Seine avant de remonter la filière jusqu'à Claude Pieto, soupçonné d'avoir été l'un des organisateurs du rapt. Il sera cependant libéré le 1er mars 1989. Puis, la procédure se rallongeant par un complément d'informations adressé à la justice espagnole, les mises en liberté se succédaient à partir de *1990*. Aussi, les accusés se sont-ils constitués prisonniers à l'audience. Jean-Pierre Santoul, père de Mélanie, une camarade d'école de Mélodie, est notam*ment soupçonné d'avoir hébergé* les auteurs principaux de l'enlèvement. André Georgoux aurait gardé l'enfant quelque temps. Jean-Marc Brousse aurait joué un rôle lors du transport de Mélodie dans un autre lieu de séquestration et Antoine Espin Alonso aurait fourni des faux papiers à Jean-Louis Camerini, condamné en Espagne.

Un vide étrange

Quant aux autres, ils auraient été vus à Marbella en compagnie des mêmes hommes auxquels ils auraient apporté leur aide. Aujourd'hui pourtant, chacun jure *son innocence et affirme* s'être rendu en Espagne comme touriste. Certes, il y a des charges, mais beaucoup de témoins ne sont pas venus, et même les poli*ciers espagnols n'ont pas répondu* à la convocation de la cour. En outre, un codétenu de Santoul, qui avait rapporté aux enquêteurs des confidences reçues en cellule, *est introuvable. Le jury du* Val-de-Marne dispose d'une audience qui se prolongera jusqu'au 27 mars pour forger sa convic*tion. Mais la cour est, d'ores et* déjà, privée de deux « prévenus » qui devaient répondre du seul délit d'association de malfaiteurs. Jean-Pierre Gandbœuf ne s'est *pas présenté à l'audience et Idir* Idjiraoui, détenu dans le cadre d'une autre affaire, a déclaré tout net au président Jean Ferré : *« Je refuse de passer aujourd'hui. »* Un *refus juridiquement incontourna*ble et les deux hommes seront donc jugés ultérieurement... s'ils le veulent bien. Cette anomalie résulte d'une curiosité juridique *selon laquelle une personne* renvoyée devant la cour d'assises pour répondre seulement d'un délit connexe à un crime ne peut comparaître que libre. Si elle ne comparaît pas, la cour ne peut pas la juger « par défaut » et la « contumace » est réservée aux poursuites criminelles. Enfin, la cour d'assises n'a pas la faculté de décerner des mandats d'arrêt ou des mandats de dépôt comme les tribunaux correctionnels et la disjonction d'un « prévenu » absent est systématique.

Dans son rapport d'activités de l'année 1990 transmis au garde des sceaux, la Cour de cassation suggérait une réforme législative *pour combler* ce vide étrange, dénoncé depuis 1951, en constatant : *« Dans certains ressorts un nombre non négligeable de faits délictueux demeurent ainsi impunis et sont atteints par la prescription de l'action publique, après avoir fait l'objet d'une telle disjonction par des cours d'assises. »*

MAURICE PEYROT

Une communication de M. Nallet au conseil des ministres

La chancellerie souhaite moins d'incarcérations de mineurs et plus d'actions « de réparation »

Deux semaines après les incidents d'Epinay et les déclarations pessimistes de M. Gilbert Bonnemaison au sujet de la prévention de la délinquance, le garde des sceaux, M. Henri Nallet, devait présenter au conseil des ministres, mercredi 18 mars, les principaux axes de sa politique en direction des mineurs. Afin de mettre en place des *« réponses judiciaires »* mieux adaptées, la chancellerie, qui a donné des instructions aux parquets afin de limiter leur incarcération, propose notamment de favoriser les actions de *« réparation »* : un texte généralisant ces mesures expérimentées dans plusieurs tribunaux devrait être présenté lors de la *prochaine session parlementaire.*

Pour les situations *« difficiles »*, celles qui touchent les mineurs dits *« incasables »*, des services spécialisées de milieu ouvert seront constitués ou *renforcés en région* parisienne et dans les grandes agglomérations : ils suivront ces jeunes sans interruption au cours de leur parcours judiciaire, qu'il s'agisse d'une incarcération, d'une hospitalisation, ou d'un placement. Les centres de jour, les services éducatifs des tribunaux pour enfants, et les capacités d'hébergement immédiat devraient également être développés.

Depuis les lois de décentralisation, une partie de cette politique, et notamment l'aide sociale à l'enfance, est aux mains des départements. Afin de clarifier les tâches de chacun, la chancellerie propose de créer des schémas départementaux et des comités départementaux de la protection judiciaire de la jeunesse.

Au tribunal, la mort de Thomas Claudio et les incidents de Vaulx-en-Velin

Parole de policier contre parole de motard

LYON

de notre bureau régional

« Il faut que le doute bénéficie à l'inculpé, même s'il est un policier », a fini par lâcher Me Lionel Mathieu, l'avocat du sous-brigadier Hervé Oriol. Cette phrase, prononcée au bout de sept heures de débats, mardi 17 mars, devant la 11e chambre du tribunal correctionnel de Lyon, présidée par M. Grégoire Finidori, *n'a suscité aucune rumeur dans la salle d'audience*, où l'on avait pourtant senti enfler, tout au long de la journée, tant de douleurs retenues et de rancœurs nées du « mal » des banlieues.

Il était question de la mort de Thomas Claudio, passager d'une moto de forte cylindrée, qui succomba à vingt ans, par un bel après-midi d'automne, le crâne *éclaté sur la chaussée*. La Honda 1000, pilotée trop vite, sans doute beaucoup trop vite, par Laurent Asse-Bille, vingt et un ans, le meilleur copain de Thomas, a terminé sa course contre un véhicule de patrouille de la police nationale, après 28,50 mètres de folle glissade sur l'asphalte. C'était le samedi 6 octobre 1990, boulevard Mau*rice-Thorez, dans le quartier du* Mas-du-Taureau, à Vaulx-en-Velin (Rhône).

Cette commune de la banlieue lyonnaise, administrée par le *communiste* « critique » Maurice Charrier, connut, les jours suivants, des scènes de révolte, de pillage et d'incendies volontaires, en présence de quatre à cinq cents jeunes gens. Au volant de la Peugeot 309, d0ment sérigraphiée aux couleurs des forces de l'ordre, le sous-brigadier Oriol avait-t-il donné un coup de volant vers la gauche, comme il *l'assure, afin d'éviter un choc* frontal dans une rue de 7 mètres de large ? Ou, au contraire, a-t-il cherché à couper la route du bolide signalé par radio, quel*ques minutes* plus tôt, par une patrouille de la police de Villeurbanne, quoi qu'il pût en coûter ?

« Une cruauté inouïe »

Malgré un rapport d'experts de l'Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité (INRETS), le ministère public, représenté par *M. Jean-Paul* Bazelaire, a été si embarrassé par ces questions et incertitudes, qu'il n'a finalement requis aucun *quantum* de peines, s'en remet*tant à la sagesse du tribunal.* Selon l'hypothèse la plus vraisemblable, il est possible d'affirmer que les deux véhicules étaient pratiquement parallèles au moment de l'impact. Et que la voiture de police *était à l'arrêt*, ou *presque*, puisque le corps de la victime ne l'a pas franchie et ne s'est pas coincé sous le bas de caisse.

Déjà, le juge d'instruction, M. Jean-Paul Taillebot, avait commencé de partager les responsabilités entre le policier et le pilote de la moto, en inculpant l'un et l'autre d'homicide involontaire, mais en épargnant à tous deux l'infamie de la cour d'assises. Avant l'audience, un comité Lyon-Fraternité-Justice, formé de cent vingt intellectuels, membres des professions judiciaires, et d'universitaires lyon*nais et parisiens, a pourtant* dénoncé *« les conditions peu satisfaisantes dans lesquelles sont instruites, en France, les affaires pouvant engager la responsabilité des services de police »*. Me Francis Terquem, avocat de la famille de Thomas Claudio, a longuement enfoncé ce clou, relevant que Laurent Asse-Bille fut placé en garde à *vue, sans doute en raison* de quelques ombres portées sur son passé judiciaire. Mais son adversaire policier, sous-brigadier *bien noté*, ne le fut pas, en ayant pourtant *« pris délibérément la décision de tuer »*. Me Terquem mettait en cause, d'un même souffle, la *« tricherie »* des policiers et la volonté du parquet. Il rappelait les morts du *métro Charonne, les policiers* « ripoux » et les excès de la collaboration.

Dans la forme, ce procès de l'institution policière a paru maladroit. Sur le fond, il demeure exact que le constat fut rédigé par M. Bruno Szewe, chef de patrouille de police secours, après une conversation de vingt minutes avec M. Oriol, son collègue, dont le véhicule fut déplacé avec quelque précipitation, ayant subi des dégâts mineurs, sans même que l'on eût pris de photos-témoins. Vingt-quatre heures durant, le conducteur a pu rencontrer librement son chef de bord, le sous-brigadier Jacky Demoux, passager à l'avant-droit de la 309, afin de parvenir à une version commune *des faits. Selon ses déclarations*, le motocycliste aurait freiné trop brusquement en apercevant la voiture de patrouille, car il se savait en excès de vitesse, sans *casque, ni assurance, ni même* permis de conduire. Il venait de rater l'examen.

Un seul témoin oculaire, M. Laurent Audel, est venu affir*mer à l'audience que la voiture* de police, tout en circulant à allure *modérée*, a pris l'initiative, en ce tragique après-midi, de se déporter sur la gauche. Me François La Phuong, avocat de Laurent Asse-Bille, voyait dans ce geste le mauvais réflexe d'un fonctionnaire consciencieux, mais *« d'une cruauté inouïe »* à l'égard d'un jeune homme qui lui *avait déjà donné quelque fil à* retordre. Pourtant, le 26 avril 1991, Laurent Asse-Bille affirmait au magistrat instructeur : *« Je n'ai pas eu l'impression qu'Hervé Oriol cherchait à se venger de moi. Il n'avait pas de raisons de le faire. »*

Ainsi, Thomas Claudio serait mort par hasard, pour un excès de vitesse qu'il n'aurait même pas commis.

Jugement, le 14 avril.

GÉRARD BUÉTAS

CATASTROPHES

L'organisation des secours après le tremblement de terre en Turquie

Les bulldozers ont pris possession des ruines d'Erzincan

Au cours de la journée du mardi 17 mars, soit quatre jours après le *violent séisme qui* a endeuillé Erzincan, les bulldozers ont pris possession des ruines de la ville. Cela a provoqué la colère des équipes étrangères de sauveteurs qui tentaient encore de retrouver des survivants dans les décombres. *« Le tremblement de terre d'Arménie, qui présentait des conditions similaires, a montré qu'au sixième jour on peut sauver des gens »*, a dit le médecin-commandant Michel Orcel, qui dirige l'antenne médicale française envoyée à Erzincan. *« Il y a aujourd'hui des vivants sous les décombres. Nous en sommes certains. »* Les sauveteurs britanniques sont du même avis. L'un d'entre eux s'est plaint : *« Comment voulez-vous sauver des gens au milieu du fracas des engins ? »*

Avant de rencontrer mercredi matin 18 mars à Ankara le ministre d'Etat Erman Sahin chargé de la coordination des secours et le directeur du Croissant Rouge, M. Kemal Demir, le secrétaire d'État à l'action humanitaire Bernard Kouchner, qui a fait une brève visite à Erzincan le *17 mars, a obtenu du préfet de* région la nomination d'un interlocuteur entre ses services et les sauveteurs français, afin de parvenir à arrêter les travaux de démolition là où des *survivants* peuvent être sauvés. Celui-ci s'est d'ailleurs engagé à arrêter les travaux de déblaiement pendant la journée du mercredi 18 mars. Avant cela le préfet avait été violemment attaqué par la presse turque du 17 mars pour la *« désorganisation des secours »*. Le sous-secrétaire d'Etat au ministère turc de la santé a d'ailleurs qualifié le préfet de *« deuxième tremblement de terre qu'a subi Erzincan »* ...

Le 17 mars, on en était à 422 corps retirés des décombres et identifiés. Selon le préfet, le chiffre définitif des victimes, pour la ville et les 58 villages environnants touchés par le séisme, devrait se situer aux alentours de 500 ou 600 morts et de un millier de blessés. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **Trois morts dans une avalanche au-dessus de Chamonix.** – Trois skieurs (un Français, un Suédois et un Norvégien) sont morts mardi 17 mars dans une avalanche au cours d'une randonnée à l'Envers-du-Plan, dans le massif du Mont-Blanc au-dessus de Chamonix. Selon un des gendarmes de haute montagne qui ont participé aux secours, *« les trois hommes sont morts par imprudence »* pour avoir voulu faire la Vallée blanche, en dépit de la recommandation à *« la plus grande prudence »* lancée par les services météorologiques. Les deux autres skieurs du groupe sont indemnes. Cet accident porte à 47 le nombre des morts à la suite d'avalanches en France au cours de l'hiver 1991-1992 (contre 132 l'hiver précédent).

□ **La fromagerie Lutin d'Alençon *détruite par le feu.*** – *Un incendie* provoqué par l'explosion d'un néon a entièrement détruit, dans la nuit de mardi à mercredi 18 mars, la fromagerie Lutin, à Condé-sur-Sarthe, près d'Alençon. Un lotissement proche de l'usine a dû être évacué en raison de la présence de transformateurs à pyralène au cœur de l'incendie. Fabriquant du camembert, cette coopérative faisait partie du premier groupe français Sodial. Cent quatre-vingt-huit personnes sont en chômage technique. – *(Corresp.)*

□ **FOOTBALL : Saint-Etienne bat Nantes.** – Saint-Etienne a battu Nantes 2-1, mardi 17 mars, en match en retard comptant pour la vingt-septième journée du championnat de France de football de première division. Les Stéphanois prennent la dixième place du classement.

□ **BASKET-BALL : le Real Madrid gagne la Coupe d'Europe.** – Le Real Madrid a gagné, mardi 17 mars à Nantes, la finale de la Coupe d'Europe messieurs de basket-ball en battant les Grecs du PAOK Salonique 65-63. C'est la onzième Coupe d'Europe remportée par l'équipe espagnole.

□ **Précision.** – Afin d'éviter toute confusion, nous tenons à préciser que la mention de la ville d'Angers (Maine-et-Loire) dans notre article intitulé *« René Trager l'imprécateur »* (*le Monde* du 3 mars) tenait à la localisation judiciaire de cette affaire. L'équipe municipale (centre gauche élargie au CDS) souligne que, mis à part cet aspect des choses, *« Angers n'est en aucune façon concernée par l'affaire Trager ou par toute autre affaire de ce genre »*. Comme nous l'avons souligné dans notre article, c'est en vertu du principe de « dépaysement », qui veut qu'un dossier soit confié à une autre juridiction dès qu'apparaît le nom d'un élu, que *l'instruction de cette affaire*, commencée à Nantes, s'est poursuivie à Angers. C'est pour la même raison que l'autre « affaire Trager » a été « dépaysée » à Rennes.

SOCIÉTÉ

SCIENCES

En direction de la station orbitale Mir

Un équipage de cosmonautes germano-russe a été lancé avec succès

Les Russes et les Kazakhs ont lancé avec succès, mardi 17 mars, à 11 h 55 mn (heure française), depuis la base de Baïkonour, un nouveau vaisseau spatial habité en direction de la station orbitale Mir. L'engin, le Soyouz TM-14, porteur d'un équipage mixte de trois cosmonautes – deux Russes, Alexandre Viktorenko, quarante-quatre ans, et Alexandre Kaleri, trente-cinq ans, et un Allemand, Klaus-Dietrich Flade, trente-neuf ans, – devait rejoindre sous quarante-huit heures la station orbitale Mir, à bord de laquelle Serguei Krikalev et Alexandre Volkov séjournent depuis respectivement dix et cinq mois (1).

Au terme d'une semaine à bord de la station, consacrée à des expériences sur le comportement de l'homme en état d'apesanteur, le cosmonaute allemand Klaus-Dietrich Flade devrait revenir le 25 mars sur Terre en compagnie de Krikalev et de Volkov, la garde de Mir étant alors confiée aux deux Russes lancés avec lui, Viktorenko et Kaleri. Bien que cette nouvelle mission ne soit pas la première mission mixte en direction de Mir – le Français Jean-Loup Chrétien s'y est déjà rendu en 1988 (2), – son lancement était très attendu.

En effet, l'effondrement de l'ex-Union soviétique, la dilution des responsabilités, ainsi que des difficultés économiques presque insurmontables inquiétaient les observateurs occidentaux. D'autant que Russes et Kazakhs se disputent les derniers restes de ce joyau de l'empire. A la Russie et à l'Ukraine le complexe militaro-industriel et ses usines, au Kazakhstan la base de lancement de Baïkonour.

Télécommunications trop chères

C'est donc sur ce fond d'incertitudes que le cosmonaute allemand Klaus-Dietrich Flade a été lancé mardi en direction de Mir pour la modique somme de 12 millions de dollars. Signe d'une entente cordiale et forcée entre tous ces partenaires, la fusée porteuse du Soyouz arborait bien sûr, lors de sa mise à feu dans un ciel sans nuages, les couleurs de l'Allemagne, mais aussi celles de la Russie et du Kazakhstan. Bref, tout semble aller pour le mieux. A cette nuance près, toutefois, que les difficultés budgétaires des Républiques de la CEI ont contraint le programme vols habités de l'ex-URSS à quelques sacrifices. Lesquels? Toute la question est là.

Mais on sait déjà, par exemple, que les six bateaux de télécommunications qui permettaient d'assurer en permanence les liaisons avec la station sont à quai, et pour longtemps, parce que trop chers (6 à 8 millions de dollars par an). Quelles autres économies frappent ou ont frappé ce programme? C'est ce que les futurs partenaires des Républiques russe et kazakh voudraient bien savoir. A commencer par les Français qui, bien qu'ils aient reçu des assurances de la part du nouveau directeur de l'Agence spatiale russe, M. Youri Koptev, voudraient bien apprendre de la bouche même du cosmonaute allemand dans quel état réel est la station Mir (*le Monde* du 19 février).

L'information est d'importance, car le Français Michel Tognini doit effectuer un vol de deux semaines à bord de la station dans le courant de l'été. Elle l'est d'autant plus que la France envisage la conduite d'autres vols de longue durée à bord de Mir pour préparer ses cosmonautes à la vie dans l'espace et les rendre capables de mener à bien les programmes européens de navette spatiale Hermès et de station habitée Colombus.

Jusqu'à quand la station russe sera-t-elle en mesure d'accueillir des équipages? Certains de ses éléments sont vieillissants et, à en croire M. Koptev, les moyens financiers de la CEI pour développer la station Mir sont pour le moment bien insuffisants. Alors?

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Plusieurs cosmonautes allemands ont déjà volé dans l'espace, mais, à chaque fois, à bord de la navette spatiale américaine : Ulf Merbold, en décembre 1983 et en janvier 1992; Ernst Messerschmid et Reinhard Furrer en novembre 1985. Il faudrait y ajouter Sigmund Jahn, allemand de l'Est, qui avait séjourné à bord de Mir en septembre 1978.

(2) Jean-Loup Chrétien a également participé, en 1982, à un vol conjoint à bord de la station Saliout-7.

PROTECTION CIVILE

La CNIL autorise les pompiers à identifier leurs correspondants

La commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a autorisé, mardi 17 mars, les sapeurs-pompiers à mettre en place sur leurs standards un « système d'identification malveillant » (SIM) qui leur permettra d'identifier les numéros de téléphone des personnes qui appellent le 18, même s'ils sont sur liste rouge. Cette mesure permettra de retrouver les mauvais plaisants qui appellent les pompiers pour se distraire afin de les poursuivre éventuellement en justice : en 1991, la brigade des sapeurs-pompiers de Paris a reçu 12 553 fausses alertes qui ont nécessité à chaque fois la sortie d'au moins un véhicule . Ce système permettra également d'identifier les correspondants qui ne peuvent donner leurs coordonnées avec précision. Cette mesure, qui sera mise en œuvre dès la fin du mois de mars dans la région Nord, sera étendue à toute la France d'ici deux mois.

MÉDECINE

Le Haut Comité de la santé publique se prononce contre le dépistage obligatoire du virus du sida

Dans un avis rendu public mardi 17 mars, le Haut Comité de la santé publique s'est prononcé contre le dépistage obligatoire de l'infection par le virus du sida. Dans cet avis, qui lui avait été demandé par le gouvernement (*le Monde* daté 8-9 mars), le Haut Comité de la santé publique précise qu'il *« ne convient pas de rendre obligatoire, par des dispositions d'ordre législatif ou réglementaire, le dépistage du VIH, pour des raisons tenant tant à des principes éthiques qu'à sa faible efficacité »*.

Estimant qu'une politique de santé publique en matière de lutte contre le sida *« exige la collaboration confiante des personnes dépistées »*, le Haut Comité explique en particulier que les personnes se jugeant « à risque » sont tentées d'échapper au dépistage dès lors qu'il est rendu obligatoire, ce qui en diminue l'efficacité. Parmi les autres arguments avancés par le Haut Comité, on retiendra le fait que les personnes séropositives sont d'autant plus enclines à adopter un comportement responsable que le dépistage se sera effectué dans une atmosphère de confiance et de soutien psychologique. En outre, *« le développement du dépistage obligatoire risque de donner au public l'illusion d'une fausse sécurité déresponsabilisante, ce qui peut nuire à l'adoption ou au maintien de comportements de prévention »*.

Dans son avis, le Haut Comité formule un certain nombre de recommandations visant à faciliter l'accès au dépistage. On retiendra la nécessité d'un remboursement à 100 % du test de dépistage, la gratuité du test dans certaines structures, notamment dans les consultations départementales de dépistage et traitement des MST, ainsi que dans les centres de planification et d'éducation familiale.

Cet avis s'accompagne d'un rapport sur le dépistage de l'infection par le VIH. Le gouvernement devrait faire connaître sa position dès la semaine prochaine, après qu'il aura pris connaissance de l'avis du Comité national d'éthique.

Au tribunal de grande instance de Bayonne

Une provision est accordée à la victime d'une contamination par le virus de l'hépatite C

Dans une ordonnance de référé, mardi 17 mars, le tribunal de grande instance de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) a accordé une provision de 20 000 francs à une jeune femme atteinte d'une hépatite C, contractée selon elle à la suite d'une transfusion sanguine. Une expertise a par ailleurs été ordonnée. Le tribunal de grande instance de Bayonne a estimé que *« la chronologie des interventions et des examens sanguins démontre que l'existence d'un lien de causalité entre la transfusion et l'hépatite C dont souffre la requérante est bien certaine »*. Selon l'association d'aide aux victimes d'accidents corporels et d'erreurs médicales qui est à l'origine d'une série d'actions devant les juridictions civiles et administratives, cette décision *« unique à ce jour »* *« conforte son action »*. Selon cette association, on compterait dès aujourd'hui 500 dossiers de malades ayant contracté en France une hépatite post-transfusionnelle.

D'autre part, M. Bruno Durieux, délégué à la santé, qui a mis en place, mardi 17 mars, la commission du fonds chargé de l'indemnisation des personnes contaminées par le virus du sida après transfusion, a souligné que le gouvernement avait à l'égard des victimes *« un devoir de vérité et de solidarité »*.

M. Durieux a invité le conseil et la commission du fonds chargés de l'indemnisation à *« faire preuve de la plus grande célérité possible car,* a-t-il souligné, *les malades ne peuvent et ne doivent attendre »*.

J.-Y. N

Le vaccin, un espoir pour le développement

Suite de la première page

Tout ne serait donc pas perdu. C'est si vrai que, joignant la parole aux actes, le professeur Capron a annoncé qu'un vaccin contre la bilharziose, une des maladies parasitaires les plus répandues dans le monde, allait être expérimenté sur l'homme sous l'égide de l'Organisation mondiale de la sante (OMS), sans doute avant la fin de l'année. Découverte en 1951 par Théodore Bilharz, cette maladie est surtout présente dans les régions tropicales et subtropicales.

Le parasite responsable en est un petit ver plat, le schistosome, dont on connaît cinq types pathogènes pour l'homme. Environ 200 millions de personnes, pour la plupart des enfants et des adolescents, vivant en Afrique, en Amérique du Sud et en Asie, sont aujourd'hui atteintes de bilharziose. Et entre 200 000 et 500 000 en meurent chaque année.

« Des effets spectaculaires »

Une fois dans l'organisme – il y pénètre par l'intermédiaire de l'eau ou d'aliments contaminés, – le parasite subit un cycle assez compliqué qui se termine au niveau du foie. Il s'ensuit divers troubles affectant les intestins, l'arbre urinaire, le sang, etc., et se traduisant cliniquement par un gros foie et une grosse rate (hépatosplénomégalie) avec hypertension portale.

La femelle du ver responsable de la maladie est capable, chaque jour, de pondre plusieurs centaines d'œufs infestant tout l'organisme. Grâce à des études épidémiologiques menées en Gambie, au Kenya et au Brésil, on a pu montrer que l'immunité contre cette maladie était d'apparition relativement tardive, au moment de la puberté. L'équipe du professeur Capron a en outre démontré que les principaux anticorps induits par l'introduction du parasite dans l'organisme sont des immunoglobulines IgE.

Par la suite, un long et minutieux travail mené à l'Institut Pasteur de Lille a permis d'identifier et de cloner une protéine douée, semble-t-il, d'un haut pouvoir protecteur. Dénommée P.28, elle fut produite par génie génétique grâce à des travaux menés sous la direction du professeur Jean-Pierre Lecoq (Transgène, Strasbourg) (*le Monde* du 28 mars 1987).

Aujourd'hui purifiée et cristallisée, cette protéine a été testée chez l'animal. Plusieurs études ont montré qu'elle est capable de réduire de près de 75 % la production parasitaire. Plus encore, administrée à des babouins infectés, elle est capable de faire disparaître purement et simplement les lésions situées au niveau de la vessie.

« Ce prototype de vaccin, résume le professeur Capron, *a donc des effets spectaculaires tant sur la fécondité parasitaire que sur la viabilité des œufs. »* Expérimenté au Soudan sur des bovins (certains types de schistosomes, en particulier en Afrique, infestent le bétail, ce qui provoque d'importants retards de croissance et une perte pondérale considérable), ce vaccin a permis de diminuer la production d'œufs de près de 80 %. Il restait à passer à une expérimentation humaine de ce vaccin. Celle-ci devrait débuter dans quelques mois, sous l'égide de l'OMS. Si ce vaccin s'avérait efficace, il s'agirait du premier vaccin antiparasitaire jamais mis au point.

Au-delà de leur importance scientifique, ces recherches illustrent parfaitement la nécessité, en matière de vaccinologie, d'une étroite coopération entre les chercheurs, les industriels (en l'occurrence Pasteur-Mérieux Sérums et vaccins) et les grandes organisations internationales.

L'importance des firmes européennes

Depuis quelques années, le fait nouveau est la place de plus en plus grande prise dans le domaine de l'industrie du vaccin par les firmes européennes.

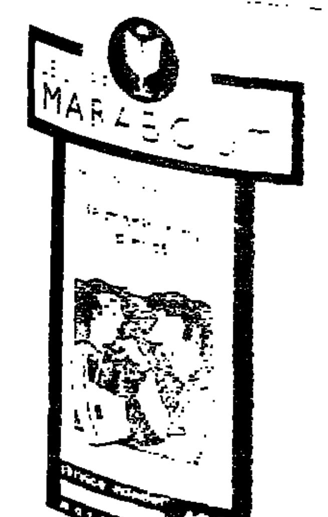
A Annecy, Mme N. Baudrihaye, de la Fédération européenne des associations des industries pharmaceutiques, (EFPIA), a rappelé que 67 % des vaccins utilisés par l'UNICEF de 1985 à 1991 étaient d'origine européenne. Cette tendance s'accompagne d'un vaste mouvement mondial de restructuration qui a vu ces dernières années Mérieux prendre le contrôle de Pasteur Vaccins et de Canaught, Wellcome abandonner ses activités de vaccin et les céder à Evans Medical (une filiale de Medeva), la société belge RIT être reprise par SmithKline, elle-même dépendante de Beecham, la firme italienne Scalvo être intégrée dans Biocine, elle-même filiale de Ciba-Geigy, etc.

Au total, on peut penser que dans quelques années il ne subsistera que quatre ou cinq grands groupes fabriquant des vaccins. Cette concentration ne va pas sans poser des problèmes. A la différence de l'industrie pharmaceutique traditionnelle, l'industrie du vaccin ne permet pas de générer de gros profits. Et dans le cas des maladies parasitaires, en raison du niveau de vie des populations concernées, on peut même dire qu'elle produit à perte. Dans ces conditions, il est indispensable non seulement de mettre en place les coopérations évoquées plus haut, mais également que les gouvernements participent eux aussi à cet effort de recherche et de mise au point de nouveaux vaccins.

Dans quelques années, grâce à la découverte de nouveaux vecteurs, il sera vraisemblablement possible d'administrer, en une seule injection, plusieurs vaccins différents. Sachant qu'actuellement, sur 92 millions de naissances survenant chaque année, 88 millions ont lieu dans des pays en voie de développement, on mesure bien l'importance potentielle de ces progrès à venir. Mais qu'on ne se berce pas d'illusions : ces progrès ont un coût, non pas tant d'ailleurs celui du vaccin (qui n'intervient que pour 7 % à 10 % dans un programme de vaccination de masse) que celui lié aux salaires des personnes chargées de la mise en œuvre de ce programme (60 % environ du coût total).

Les responsables politiques admettent en général volontiers que la santé est un facteur majeur du développement économique d'un pays. Et ils s'accordent pour dire que le sous-développement est un facteur d'instabilité qui, à la longue, pourrait avoir des conséquences très néfastes pour les pays industrialisés. Quand sauront-ils passer de la parole aux actes et donner – enfin – un sens véritable à leur politique de coopération avec les pays en voie de développement?

FRANCK NOUCHI



هكذا من الأصل

…ovision est accordée
…me d'une contamination
virus de l'hepatite C

. un espoir
éveloppement

ÉCONOMIE

BILLET

Varsovie et la « thérapie de choc »

Une nouvelle fois, la Pologne sollicite ses partenaires de l'*Ouest, au* nom de *la* démocratie. Ce n'est plus pour lui demander de l'aider à *nourrir* sa population, les pénuries ayant largement disparu. Ce n'est plus *pour prier les* pays industrialisés de lui accorder une remise de dette, cela a déjà été fait. Pourtant, sa démarche n'a pas beaucoup changé. Aujourd'hui, les responsables du nouveau et fragile gouvernement de Varsovie s'adressent à leurs collègues pour leur demander de les soutenir dans une nouvelle *étape délicate : la* deuxième phase de la transition vers le marché.

Le nouveau ministre des finances, M. Andrzej Olechowski, s'est rendu à Washington lundi 16 mars pour expliquer ses projets économiques au Fonds monétaire international et à la *Banque* mondiale. *L'économie* devait aussi être au centre de la visite à Paris du premier ministre, M. Jan Olszewski, attendu dans la capitale française mercredi 18 mars.

Dès son arrivée au pouvoir, *en décembre 1991, le premier* ministre et son équipe de centre droit ont voulu se démarquer de la politique très radicale de l'équipe précédente, en tentant *d'apaiser les blessures de la* « thérapie de choc » lancée au début 1990. Celle-ci, caractérisée par la libération des prix, l'élimination des subventions, *la mise en œuvre* d'une politique monétaire très stricte, a assaini les comptes et encouragé le secteur privé, mais s'est soldée par une chute de 30 % de la production industrielle et un effondrement du niveau de vie.

Selon le nouvel homme fort de l'économie, M. Jerzy Eysymontt, la priorité est aujourd'hui à la lutte contre la récession. Il n'est *pas question de laisser la* population espérer une soudaine remontée de son niveau de vie, mais il s'agit d'obtenir une reprise rapide de la croissance *économique en stimulant la* production et les exportations. La marge de manœuvre est pour le moins étroite. Le FMI n'a-t-il pas déjà, il y a quelques mois, suspendu un crédit pour cause de mauvaises performances ? Et l'accord de réduction de la dette signé en 1991 n'est-il pas conditionné à l'obtention de résultats *économiques précis* ?

A *Washington,* on a donc *discuté* des conditions de l'octroi de nouveaux crédits. A Paris, il devait être question d'encourager des investissements français à *Varsovie,* très timides ces dernières années. En toile de fond, la véritable question reste de savoir comment Varsovie affrontera plusieurs années *encore de lente* restructuration économique et d'appauvrissement de sa population.

FRANÇOISE LAZARE

Vers de fortes tensions entre les Etats-Unis et la Communauté

Un arbitrage du GATT remet en cause les mécanismes de l'Europe verte

Un panel, c'est-à-dire une ins*tance d'arbitrage, du GATT,* l'organisation qui réglemente le commerce international, vient, semble-t-il, de condamner pour la seconde fois la politique de *soutien qu'applique la* Communauté à ses quatre cent mille producteurs d'oléagineux (colza, tournesol, soja). Si cette information est confirmée, c'est l'en*semble de la politique agricole* commune (PAC) qui est mise en cause, et, en particulier, les mécanismes de la réforme de cette PAC tels qu'ils sont actuellement discutés par les Douze.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

L'an passé, la CEE avait modifié son règlement « oléagineux » pour se mettre en conformité avec les conclusions d'un premier panel, instance d'arbitrage du GATT. La prime – visant à compenser la différence entre le prix intérieur européen et le prix mondial – versée précédemment aux triturateurs a été remplacée, comme le demandait le GATT, par une aide à l'hectare, payée directement aux producteurs. Les Etats-Unis ont jugé que le nouveau système continuait à inciter les agriculteurs européens à produire et les privait du bénéfice d'une concession (liberté d'accès au marché de la CEE, sans droit de douane) obtenue aux premiers jours de la PAC. Ils ont donc demandé la constitution d'un second panel, qui vient apparemment de leur donner raison. Pourtant, la CEE, qui importait 3 millions de tonnes de graines oléagineuses en 1962, en achète 23 millions de tonnes aujourd'hui, dont environ la moitié aux Etats-Unis !

La Communauté va sans doute contester les conclusions de ce panel, les considérant comme inspirées par le secrétariat général du GATT, et, indirectement, par les Etats-Unis. Cette affaire, qui intervient en pleine phase *terminale* de l'Uruguay Round et alors que l'impartialité de M. Arthur Dunkel, directeur général du GATT, est souvent mise en cause à Bruxelles, va relancer la controverse sur l'opportunité pour la CEE d'accepter un renforcement du rôle de l'organisation genevoise comme arbitre du commerce international. On a peu apprécié, à Bruxelles, qu'un membre du service juridique du GATT ayant assisté le panel soit une ancienne fonctionnaire de l'USTR, administration américaine chargée des négociations commerciales, et *qui*, dans ses activités précédentes, avait, comme par hasard, instruit ce dossier des oléagineux communautaires !

Au-delà de cette controverse qui peut *dégénérer* (il est de *notoriété* publique qu'une récente rencontre, à Bruxelles, entre M. Dunkel d'une part, MM. Frans Andriessen et Ray Mac Sharry, commissaires chargés des relations extérieures et de l'agriculture, d'autre part, a tourné à l'aigre), *les* conclusions du panel, si elles sont confirmées, vont placer la Communauté dans une *situation difficile.*

Représailles américaines

Il n'est guère imaginable qu'elle les avalise, car cela signifierait l'acceptation d'une limitation considérable de sa liberté d'action en matière de politique agricole et, plus généralement, de subventions. Mais si elle les refuse, elle s'expose à des contre-mesures commerciales de la part des Etats-Unis. Or ceux-ci évaluent à 2 milliards de dollars la perte de recettes à l'exportation résultant de la politique appliquée par la CEE à ses producteurs d'oléagineux.

Subira-t-elle encore une fois sans *riposter de telles mesures unilatérales* alors qu'elle estime la position américaine infondée ? Elle *s'est ainsi inclinée, voici quelques* années, lorsque les Etats-Unis ont décidé des représailles pour protester contre l'interdiction, arrêtée à Bruxelles, de commercialiser et donc d'importer de la viande traitée aux hormones. Cette fois l'enjeu est *sensiblement plus* important et il ne faut certainement pas minimiser les risques d'une guerre com*merciale transatlantique.*

Airbus dans le collimateur

Cet incident intervient au moment où les négociations euro-américaines ont repris à propos des aides accordées par les pouvoirs publics à Airbus Industrie. Les Etats-Unis exercent, avec un certain succès, une pression très vive pour obtenir que les avances remboursables accordées aux constructeurs soient étroitement circonscrites. La Communauté et les pays producteurs d'Airbus sont d'accord pour limiter les aides consenties et pour les rendre plus transparentes mais ils refusent de se lier complètement les mains en souscrivant, au GATT, à un nouveau *« code »* sur les subventions particulièrement rigide.

Les Américains demandent que les avances remboursables aux constructeurs ne dépassent pas 25 % du prix des appareils, alors que les Européens ne veulent pas descendre au-dessous de 35 %. Si la CEE n'accède pas à ces exigences, les Américains menacent de demander au GATT la convocation d'un panel, avec, à la clé, dans le cas plausible où l'arbitrage serait défavorable aux Européens, des contre-mesures commerciales, par exemple sous la forme de taxes qui frapperaient les Airbus ou autres ATR importés aux Etats-Unis. Un panel du GATT a déjà condamné les garanties de change données par le gouvernement allemand à Deutsche Aerospace.

Entre le GATT et la législation commerciale nationale des Etats-*Unis, il y a là un scénario implacable* dont la Communauté devra bien un jour s'efforcer de sortir. *Cela supposera une cohésion et un* courage politique qui, dans ces affaires commerciales, lui ont jusqu'à présent, fait défaut.

PHILIPPE LEMAITRE

Pour la troisième année consécutive

Le commerce mondial s'est encore ralenti en 1991

Le commerce mondial a connu l'an dernier sa croissance la plus faible en volume depuis 1983 (3 %), marquant ainsi un ralentissement pour la troisième année consécutive. En valeur, le commerce des marchandises – qui s'était accru de 13,5 % en 1990 – n'a augmenté l'an passé que de 1,5 %, le gain le plus faible depuis 1985. Tirés du rapport annuel du directeur général du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), ces chiffres ne devraient pas s'améliorer sensiblement en 1992. L'institution genevoise considère en effet qu'une *« modeste reprise s'amorce peut-être maintenant »*, mais le volume des échanges connaîtra au mieux une expansion de 4 %.

Dans ce rapport, publié le 18 mars, le GATT note qu'en 1991 les Etats-Unis ont repris à l'Allemagne son titre de premier exportateur mondial. Alors que les exportations de marchandises américaines augmentaient de 7,5 % pour atteindre 422 milliards de dollars (2 360 milliards de francs), les ventes allemandes à l'étranger diminuaient de 4,5 % et s'établissaient à 403 milliards de dollars. D'après le GATT, c'est en Asie que la croissance du commerce a été la plus forte, en Europe orientale et centrale et dans l'ancienne URSS qu'elle a été la plus faible. Enfin, le directeur général de l'institution, M. Arthur Dunkel, souligne le rôle que peut jouer *« dans une timide reprise mondiale »* l'issue positive des négociations internationales de l'Uruguay Round.

La vente des chantiers navals est-allemands

Bonn tient fermement à sa politique de privatisation à l'Est

Le conseil d'administration de la Treuhandanstalt, holding *public chargé de gérer le patri*moine légué dans les Lander de l'Est, a officiellement confirmé, mardi 17 mars à Berlin, son intention de faire éclater le groupe Deutsche Maschinen und Schiffbau (DMS) dans lequel avaient été regroupées, lors de la réunification, les principales activités de la construction navale est-allemande.

BERLIN

de notre correspondant

Engagé dans une épreuve de force avec les partisans d'un important rôle de l'Etat dans le *plan de sauvetage des chantiers* navals d'Allemagne de l'Est, le gouvernement allemand a tenu bon sur *sa politique de privatisation* de ce qui reste de l'industrie de l'ex-RDA.

Les secteurs-*clés seront cédés* à deux repreneurs ouest-allemand et norvégien, les groupes Bremer-Vulkan, leader en *Allemagne* de l'Ouest, et Kvaerner SA, en passe de devenir le numéro un du secteur en *Europe. Des* repreneurs sont encore recherchés pour d'autres activités de moindre importance. Bremer-Vulkan doit reprendre les chantiers du port de Wismar, Meeres-Technik-Werft GmbH, et l'usine de moteurs Diesel de Rostock. Kvaerner s'est vu offrir les chantiers Neptun-Warnow-Werft GmbH de Rostock et Warnemünde, qui emploient à l'heure actuelle 5 300 salariés. Sur les 9 500 emplois actuels dans les entreprises en question, 7 000 doivent être sauvegardés. Les négociations doivent se poursuivre entre la Treuhand et les deux groupes choisis sur les conditions de l'opération, qui doit encore recevoir l'aval de la Commission des communautés européennes.

Le sauvetage des chantiers navals est-allemands ne va pas, *dans toutes les solutions envisa*gées, sans un important engagement public qui nécessite un contrôle de *Bruxelles. Dans la solu*tion retenue, la Treuhand s'engage à verser près de 3 milliards de *deutschemarks (10 milliards* de francs français) de subventions aux repreneurs. Cette somme doit cou*vrir la remise en état des lieux,* les pertes (estimées à 1,6 milliard de marks) sur les contrats en cours et *une partie des investissements* nécessaires. Le groupe norvégien a fait monter au dernier moment les enchères pour améliorer l'offre qu'on lui propose et n'a pas encore pris d'engagement.

La décision de la Treuhand clôt momentanément le bras de fer qui *oppose de plus en plus violemment* les partisans d'une intervention publique à long terme pour assurer *le sauvetage de ce qui reste de l'in*dustrie est-allemande.

Le départ de M. Gomolka

Les négociations sur la privatisation des chantiers navals, seule véritable activité industrielle de la région du Mecklenburg-Vorpommern, ont provoqué une mobilisation massive des salariés, qui ont occupé leurs entreprises pendant plusieurs semaines et manifesté à plusieurs reprises à Schwerin, capitale de la région. Elles ont coûté son poste en début de semaine au chef de gouvernement chrétien-démocrate du Mecklenburg-Vorpommern, M. Alfred Gomolka.

Appuyé par le Parti social-démocrate et une partie des chrétiens-*démocrates locaux,* le syndicat de la métallurgie souhaitait, à l'inverse de ce qui a été adopté, la création d'*une société mixte alliant* le groupe Bremer-Vulkan, le ministère fédéral des finances et le gouvernement régional, qui aurait regroupé l'ensemble des activités des chantiers. Les partisans de ce genre de solution font valoir l'exemple, après la guerre, de la nationalisation de Volkswagen. Jusqu'à présent Bonn s'y est refusé, de peur de prendre des engagements financiers insupportables à long terme. Le spectre de la chimie, des charbonnages est-allemands, font passer des frissons dans le dos aux responsables économiques du gouvernement. Mais ce dernier est soumis à des pressions de plus en plus fortes pour ce genre de solutions.

HENRI DE BRESSON

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

• **Mises en chantier de logements : + 9,6 % en février.** – Les mises en chantier de logements aux Etats-Unis ont continué à progresser fortement en février, enregistrant une augmentation de 9,6 % *après un* bond de 6,4 % en janvier (chiffre révisé). La progression notée en février est largement supérieure aux prévisions des experts, qui tablaient généralement sur une croissance d'environ 1 % *des mises en chantier de logements. Elle confirme* une nette reprise de l'activité dans le secteur de la construction et constitue une nouvelle encourageante pour l'économie américaine.

• **Production industrielle : + 0,6 % en février.** – La production industrielle aux Etats-Unis a progressé de 0,6 % en février après avoir reculé *pendant trois mois consécutifs, a annoncé,* mardi 17 mars, la Réserve fédérale américaine (Fed). Elle a même augmenté dans l'automobile (+ 11,9 %), un secteur qui avait été particulièrement touché par la récession en 1991. La hausse de la production industrielle en février, qui correspond aux prévisions des experts, est la plus forte enregistrée depuis juillet dernier.

ÉCONOMIE

Le quinzième congrès de la Confédération internationale des syndicats libres

La CISL met en cause le coût social des politiques économiques libérales

Réunie à Caracas (Venezuela) du 17 au 24 mars pour son quinzième congrès, la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) a choisi pour thème de réflexion un «nouvel ordre démocratique mondial» et met en cause le coût social des politiques économiques libérales. Forte de 110 millions d'adhérents regroupés dans 152 centrales de 108 pays (dont la France, avec la CFDT, membre depuis 1989, et Force ouvrière), la CISL, créée en 1949, reste cependant fragile, avec des syndicats tout juste renaissants dans les pays de l'Est, des syndicats affaiblis dans les pays développés et des syndicats représentant un secteur public souvent hypertrophié dans les pays du tiers-monde.

CARACAS

de notre envoyé spécial

Le quinzième congrès de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), qui s'est ouvert mardi 17 mars à Caracas, pouvait difficilement trouver meilleur endroit pour engager sa réflexion sur un *«nouvel ordre démocratique mondial»*.

Réputé comme le «bon élève» du Fonds monétaire international (FMI) en Amérique latine, le Venezuela – secoué par la tentative de coup d'Etat militaire du 4 février, le premier après trente-quatre ans de démocratie, – est en proie à des tensions sociales directement liées aux réformes engagées avec l'appui du FMI dans de nombreux pays du tiers-monde comme en Europe de l'Est. Une situation considérée comme exemplaire par la CISL. Fondée en 1949 en pleine guerre froide, celle-ci concentre désormais le feu de ses critiques sur *«les gouvernements qui ne prennent plus leurs responsabilités et préfèrent les vertus magiques du marché, créant ainsi des situations explosives»*.

Ouvrant ce congrès, M. John Vanderveken, secrétaire général de la confédération, a rendu un hommage appuyé à M. Carlos Andres Perez, président de la République vénézuélienne, mais il a aussi critiqué *«les programmes d'ajustement qui privilégient les équilibres macro-économiques et dont le résultat fait peser l'essentiel des sacrifices sur les pauvres et les plus vulnérables»*. Directement interpellé, M. Perez, a reconnu que *«le coût social de notre politique est très élevé»*, mais il a estimé que *«ces sacrifices sont inévitables»*. *«Les syndicalistes ne peuvent se borner à avancer des revendications matérielles : les travailleurs savent que leur prospérité et leur dignité ne dépendent pas seulement de ces revendications mais aussi de la démocratie»*, a ajouté le président de la République.

M. Perez s'en est pris au *«protectionnisme des pays industrialisés». «La baisse des cours des matières premières et les bas salaires sont inadmissibles dans un monde démocratique»*, a-t-il ajouté, non sans souligner qu'il s'agissait là d'un *«défi à relever pour la CISL»*. Ces propos d'ouverture confirment d'ores et déjà que ce «sommet syndical» sera bien différent des précédents, dominés par l'attitude à adopter face à la perestroïka ou au désarmement.

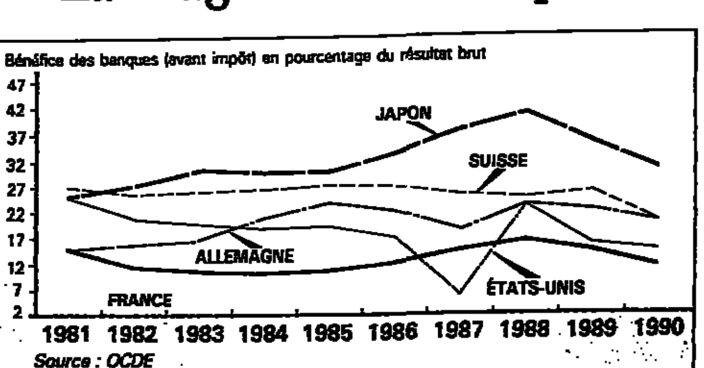
En apparence, la nouvelle donne mondiale est un atout pour la CISL, dont le siège est à Bruxelles. Lors du congrès de Melbourne, en 1988, celle-ci revendiquait 87 millions d'affiliés dans 141 centrales de 97 pays. Quatre ans plus tard, elle regroupe 152 centrales dans 108 pays, représentant presque 110 millions de syndiqués, grâce au ralliement d'organisations africaines et des pays de l'Est désormais démocratisés. Entre-temps, la Fédération syndicale mondiale (FSM), vieille rivale communiste, a été pratiquement rayée de la carte. *«Cette conférence de Caracas est la plus représentative jamais organisée»*, peut se féliciter M. Vanderveken, auquel doit succéder M. Enzo Friso. Un syndicaliste italien prendra la relève d'un syndicaliste belge.

Cependant, ce renforcement numérique ne doit pas faire illusion. Si le centre de gravité du syndicalisme mondial tend à se déplacer vers l'Europe de l'Est, les nouvelles structures qui apparaissent restent fragiles dans un environnement où la notion même de syndicat est parfois discréditée. Dans les pays industrialisés, le reflux est indiscutable, hormis dans les bastions historiques d'Europe du Nord. Enfin, les organisations des pays en voie de développement défendent pour l'essentiel les salariés d'un secteur public souvent hypertrophié et n'ont guère les moyens de faire obstacle aux plans d'austérité. En outre, toutes n'ont pas rompu leurs liens avec le pouvoir politique.

JEAN-MICHEL NORMAND

FINANCES

La fragilité des banques



Source : OCDE

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) examine la situation des banques et vient de publier une étude intitulée : *«Nouveaux défis pour les banques»*. Après les profondes mutations des années 80 à base de déréglementation et de libéralisation, les établissements bancaires de la plupart des pays industrialisés ont souffert d'une concurrence plus âpre, notamment du secteur non bancaire. Cette évolution et le retournement de la conjoncture ont conduit à une détérioration des structures de bilan. La dégradation des actifs et de la rentabilité *(voir graphique)* se traduit par une fragilité accrue des banques.

Selon l'OCDE, une telle érosion des profits donne et donnera un coup de fouet à la concentration bancaire. Mais il n'est pas prouvé que les économies d'échelle et de gamme attendues de la création de conglomérats se concrétiseront. En tout cas, le mouvement de balancier qui avait conduit au décloisonnement des activités financières est en passe de revenir en arrière. Pour l'OCDE, la fragilité nouvelle des banques est de nature à les pousser à se «recentrer» sur le «noyau dur» de leur activité bancaire.

L'augmentation en parallèle du niveau des fonds propres exigés pousse ces mêmes établissements à se concentrer sur les activités les plus rentables, et donc à se spécialiser à nouveau. La boucle est bouclée. D'autant que la multiplication des contrôles prudentiels et leur harmonisation internationale débouche en quelque sorte sur une «re-réglementation». Un renforcement du contrôle bancaire international que l'OCDE prône pour que ne se reproduisent pas des affaires comme celle de la BCCI (Bank of Credit and Commerce International).

A l'achat comme à la location

Elargissement des missions du «1 % logement»

L'utilisation des fonds collectés depuis 1953 au titre de la cotisation des entreprises privées au logement – le «1 % logement», réduit à 0,45 % de la masse salariale – est élargie, par un décret publié au *Journal officiel* des lundi 16 et mardi 17 mars. Ces sommes sont importantes : 12 milliards de francs en 1991 et un encours total de 80 milliards environ.

Désormais, les salariés des entreprises cotisantes pourront obtenir des prêts à taux privilégiés (en moyenne 2,3 %) s'ils achètent un logement ancien, et non plus neuf ou avec travaux. Néanmoins, des «verrous» sont mis en place : il faudra que ce soit la première acquisition de l'acheteur et que ses revenus ne dépassent pas un certain plafond (ces restrictions disparaissent en cas de mobilité professionnelle). Ces prêts s'échelonneront, selon la région, jusqu'à 70 000 et 150 000 francs. Dans le locatif, les plafonds des prêts à réhabilitation de logements sociaux seront augmentés à 60 000 francs (ils pourront l'être encore de 30 000 francs supplémentaires pour les opérations d'insertion sociale). Un effort particulier est consenti pour le locatif intermédiaire : les financements pourront se monter à 40 % du coût des opérations contre 25 % précédemment.

D'autre part, pour éviter une sortie du parc social d'une partie des ses logements, le décret ouvre la possibilité aux organismes collecteurs (les comités interprofessionnels du logement) de racheter aux entreprises cotisantes les titres de sociétés immobilières locatives qu'elles avaient acquis dans le passé avec leur 1 %. Ces derniers mois, une entreprise (la COFMO) a tiré partie d'un trou dans la réglementation en vigueur pour racheter ce type d'actions en Ile-de-France, concurrençant ainsi directement le plus gros organisme collecteur de la région, l'OCIL. Le décret conforte donc la position de tous les CIL (et de l'OCIL en particulier, avec toutefois des conditions de maintien.

Après neuf ans de mandat

M. Jean-Pierre Thiolon quitte la direction des caisses d'épargne

Nommé il y a neuf ans président du directoire du Centre national des caisses d'épargne (CENCEP), M. Jean-Pierre Thiolon va céder son fauteuil, vraisemblablement à M. René Barberye, directeur de la comptabilité publique au ministère des finances, qui, avec l'agrément du ministre des finances (obligatoire depuis la loi du 10 juillet 1991) se verra confier un mandat de six ans.

Administrateur civil de la Caisse des dépôts et consignations, puis sous-préfet, M. Thiolon avait été directeur général du Groupement régional d'épargne et de prévoyance (GREP) de Méditerranée, puis du GREP de la région parisienne, avant de prendre ses fonctions actuelles, lors de la création du CENCEP en 1983, en application de la grande réforme des caisses d'épargne, qui faisait suite au rapport Anciant.

Il appartint à M. Thiolon de mettre en œuvre la réorganisation du réseau de l'Ecureuil avec, d'abord, le nouveau régime d'élection des administrateurs des caisses et la création des SOREFI, organes régionaux intermédiaires. Ensuite vint la grande restructuration du réseau qui, en deux phases, la deuxième après le rapport du cabinet d'organisation Mac Kinsey, ramena de 469 à 31 le nombre des caisses d'épargne. En même temps, l'Ecureuil acquérait un peu d'indépendance envers son grand tuteur, la Caisse des dépôts, qui utilise les fonds déposés sur le livret A, exonéré d'impôts, pour financer le logement social. Un compromis fut trouvé pour la gestion des liquidités du réseau, conservé de justesse par la Caisse de dépôts après quelques frictions, dont M. Thiolon a pu faire les frais.

M. Thiolon lègue à son successeur un ensemble bancaire, le cinquième de France, dûment réorganisé et restructuré, qui a pu effectivement survivre à la chute des dépôts sur livret A (44 % des ressources des caisses contre près de 100 % il y a dix ans). Le CENCEP s'exprime comme un partenaire majeur dans la distribution des crédits aux particuliers, notamment sur le logement, avec une part significative dans le financement des collectivités locales et des ambitions croissantes dans celui des PME et des professionnels.

FRANÇOIS RENARD

L'enquête de l'INSEE sur le comportement des ménages

Les Français toujours pessimistes

Forte inquiétude pour l'emploi, craintes pour le niveau de vie, optimisme sur la stabilité des prix. L'enquête que l'INSEE effectue quatre fois par an auprès des ménages montre qu'en janvier les Français continuaient d'être pessimistes, mais que cette vision en gris ne s'aggravait plus et avait même plutôt tendance à très légèrement s'éclaircir.

1) Les prix : bas rythme d'inflation.

Après la dégradation des opinions provoquée par la guerre du Golfe, qui avait fait craindre une accélération des hausses de prix, les ménages déclarent à nouveau que le rythme d'inflation est bas. Ce sentiment s'est renforcé en janvier : moins de 8 % des Français interrogés par l'INSEE redoutent une accélération de la hausse des prix, ce qui est le meilleur résultat depuis le printemps 1989.

2) Niveau de vie : très légère amélioration.

Les jugements portés par les ménages sur l'évolution récente de leur niveau de vie sont en très légère amélioration par rapport à l'automne de 1991. Pour l'avenir, les réponses faites marquent une pause dans la dégradation.

3) Emploi et chômage : nouvelle dégradation.

Le sentiment qui prévaut sur l'emploi et le chômage est très défavorable. Néanmoins, la nouvelle dégradation que révèle l'enquête de janvier est *«relativement modérée. Déjà moins marquée à la fin de 1991, la tendance à la dégradation amorcée au dernier trimestre semble donc un peu s'atténuer»*. Il en va de même pour les réponses faites concernant l'évolution de l'emploi au cours des prochains mois.

4) Situation financière : impressions contradictoires.

Les ménages portent sur leur situation financière actuelle un jugement plus favorable qu'à l'automne. Ils sont plus nombreux à déclarer pouvoir mettre de l'argent de côté. Mais pour les prochains mois, les pronostics sont pessimistes.

5) Consommation et épargne : un arbitrage un peu plus favorable aux achats.

Les réponses faites à l'INSEE montrent une très légère dégradation de la capacité à épargner, celle-ci restant tout de même importante. Le marché boursier bénéficie d'un regain d'intérêt. D'une façon générale, les ménages font un arbitrage un peu plus favorable à la consommation : dépenses d'amélioration de la vie quotidienne, dépenses d'équipement.

Un point noir : le marché de l'automobile ne devrait pas bénéficier longtemps de la reprise de la consommation, les achats prévus devant assez nettement régresser dès le deuxième trimestre.

Quatrième banque britannique

La Midland Bank va fusionner avec la Hongkong and Shangai Banking Corporation

La Midland Bank, la quatrième banque britannique, a renoncé, mardi 17 mars, à son indépendance en acceptant de fusionner avec la Hongkong and Shangai Banking Corporation (HSBC), la principale institution financière de Hongkong. HSBC détient déjà 14,7 % du capital de la Midland, achetés après le krach d'octobre 1987. La fusion prendra la forme d'une offre d'achat par HSBC portant sur la totalité du capital de la Midland Bank à un prix *«substantiellement supérieur»* au cours de clôture de 253 pence (25 francs) du 17 mars. Au total, HSBC pourrait débourser près de 30 milliards de francs si les autorités britanniques ne mettent pas un veto à l'opération.

Le nouvel ensemble deviendrait la neuvième banque mondiale et la deuxième en Europe en termes de total de bilan. La Midland, première banque du monde entre les deux guerres, a beaucoup souffert de la récession britannique et américaine. La HSBC cherche à se diversifier hors de Hongkong avant le retour de la colonie britannique dans le giron de la Chine en 1997.

Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

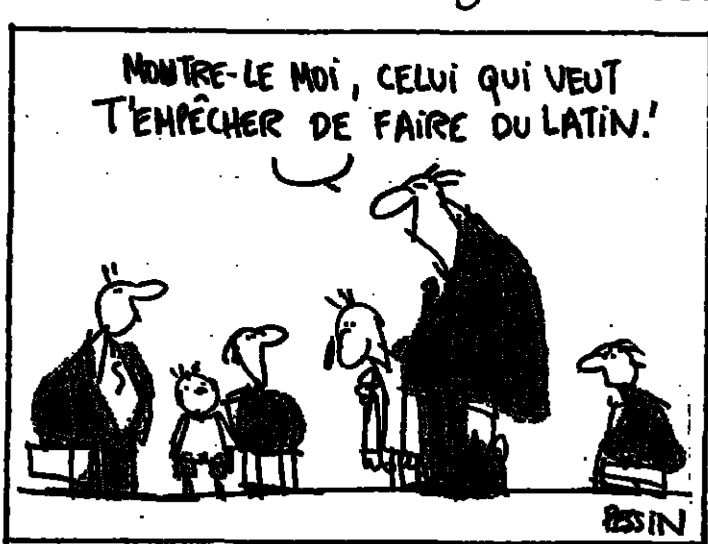
L'étrange croisade des latinistes

Le projet de rénovation pédagogique du lycée menace-t-il, comme le craignent certains, l'enseignement des langues anciennes ?

«*LES études littéraires sont aujourd'hui menacées dans leur vie même, qu'il s'agisse de suppression ou d'étouffement, et il est grand temps que le pays soit informé du danger*». Les fondateurs illustres de la toute récente Association pour la sauvegarde des enseignements littéraires (1), présidée par l'académicienne Jacqueline de Romilly, n'y vont pas par quatre chemins : à leurs yeux, la réforme des lycées qui doit être mise en œuvre dès la rentrée 1992 en classe de seconde conduira – *illico* – à l'agonie l'enseignement du latin et du grec, piliers centenaires d'une éducation classique et humaniste. L'effroi de l'Académie devant cet *assassinat* annoncé rejoint, il est vrai, la révolte des professeurs de lettres classiques du lycée Alain-Borne de Montélimar (Drôme), pour qui *«c'est le cri de détresse d'Agamemnon assassiné dans sa baignoire que l'on doit pousser»*.

Mais pourquoi tant d'alarme ? Et quels sombres desseins animent M. Jospin ? De l'étude cas par cas des parcours de formation projetés par la réforme, il ressort, à l'évidence, que les études littéraires, *stricto sensu*, ne sont pas sérieusement altérées. Au contraire. Pour ceux qui s'y destinent, une filière littéraire (L) est prévue en classes de première et terminale. Elle regroupe les anciennes filières littéraires A1 (lettres-maths), A 2 (lettres-langues) et A3 (lettres-arts) et les horaires de ses trois matières dominantes (français, histoire et géographie et première langue vivante) ont été renforcés, passant de douze à quatorze heures hebdomadaires. De même, les disciplines littéraires des futures filières scientifiques (S) et économiques et sociales (ES) ne sont pas touchées.

L'argument des défenseurs attitrés des «enseignements littéraires» paraît d'autant plus paradoxal que c'est au contraire dans un système comme celui qui régit le second degré actuellement que se dégradent progressivement et l'image et la réalité des enseignements littéraires : sous le poids écrasant de l'actuelle série C notamment, qui fournit, selon l'aveu même des professeurs de lettres, parmi les meilleurs candidats aux études littéraires.



Pourquoi donc aujourd'hui une telle levée de boucliers ? Pourquoi, depuis la suppression en 1969 par Edgar Faure du latin obligatoire en classe de sixième, ces réactions récurrentes à chaque projet de réforme des lycées ? Depuis 1965, on peut toujours faire au minimum trois heures de langues anciennes au lycée. Dans le projet de réforme du ministère, une seule filière (en ES) ne pourra formellement pas offrir cette possibilité en première et en terminale.

Concurrence entre disciplines

Même si ce choix peut paraître discutable (une dérogation a bien été accordée aux élèves de S qui voulaient conserver une deuxième langue vivante et une langue ancienne), *est-ce réellement* les 7 000 à 8 000 élèves actuellement dans ce cas (en terminale B), soit aux alentours de 2 % des effectifs du second cycle général et technologique, qui animent la flamme des défenseurs des lettres.

A bien y regarder, les défenseurs des études littéraires semblent opérer un doux mélange. Entre défense des études littéraires, défense des langues anciennes et défense de la possibilité de choisir une troisième option. L'obligation faite en seconde à un élève de limiter son choix à deux options, et à deux seulement, fait dire de manière légèrement abusive aux détracteurs du projet que les langues anciennes seront inévitablement en concurrence avec les autres options. C'est, à l'évidence, inexact. La concurrence ne peut jouer que si l'élève désire multiplier les options, qui ne sont plus déterminantes pour le choix de son parcours de formation en première et en terminale. Elle oblige l'élève à réfléchir à plus long terme, au but et non aux moyens, à la stratégie.

La question de fond que pose en fait la réforme Jospin est celle de la charge de travail d'un élève au lycée et du contenu de ses études. Doit-on empiler à tout prix les disciplines ? Doit-on faire des choix dans un système où les horaires sont actuellement *parmi les plus chargés*, ne permettant pas de développer de manière optimum le travail personnel ? La question se pose non seulement pour les langues anciennes, mais pour toutes les disciplines.

Sur le fond, la «défense» des études littéraires peut être perçue avant tout comme une défense masquée d'un système éducatif où l'on n'écarte pas de multiplier les disciplines, pensant qu'il est nécessaire que les têtes soient à la fois et bien faites et bien pleines. En filigrane, ce discours illustre, au fond, la défense d'un système élitiste. Il n'est pas anodin de constater que les détracteurs du projet sont ceux qui évoquent dans leur argumentation l'entrée à l'École des chartes (vingt-cinq élèves par promotion) ou le temps de la série A' des années 60, où l'on étudiait presque toutes les matières (excepté les sciences économiques et sociales), comme pourront encore le faire (sans l'initiation économique et sociale eux aussi) les futurs élèves de S.

Il apparaît en revanche aujourd'hui plus intéressant de se préoccuper de la définition des contenus d'enseignement et, subsidairement, de leur évaluation. Et d'éviter à terme les sempiternels discours sur la «baisse» du niveau des élèves. En clair, si l'on se pose la question de la place des langues d'Homère et de Virgile au lycée, il est légitime de poser la question de la place des autres disciplines dans ce que doit être la culture d'un lycéen.

7 % des élèves de terminale

«Les scientifiques de C disposent-ils aujourd'hui réellement d'une culture scientifique ?», s'interroge par exemple Mme Françoise Balibar, membre de la Société française de physique. *«Parfois, les élèves de C ne savent même pas reconnaître une vraie science d'une discipline telle que la parapsychologie*, poursuit-elle. *La série C requiert un accompagnement philosophique sur la nature même des disciplines scientifiques, celle qui replace par exemple la relation de Newton dans son contexte. De même pour les littéraires, il y aurait un moyen d'éviter de dégoûter les élèves de la physique et de la chimie en incluant par exemple l'histoire des sciences aux programmes d'histoire et de philosophie».*

Un tel raisonnement amènerait en contrepartie les «défenseurs des études littéraires» à examiner plus clairement la situation du latin et du grec, dont l'attrait pour les élèves, même grandissant en collège depuis vingt ans, reste relatif. Sans nier les «bienfaits» de ces deux disciplines (apprentissage de la rigueur, d'une logique, facilité à apprendre les langues), que nombreux sont prêts à souligner (littéraires et scientifiques), quelle est leur place aujourd'hui dans les choix, non contraints, des élèves.

Environ 25 % des élèves des classes de quatrième et de troisième (public et privé) font le choix d'étudier le latin. La moitié d'entre eux abandonnent, sans contrainte, en seconde, où ils ne représentent plus que 13,8 % des effectifs du second cycle général et technologique. La proportion tombe à 9,1 % en première et 7 % en terminale, soit 37 467 élèves. Pour le grec, les proportions avoisinent les 2 % en quatrième et tournent autour de 1 % au lycée, soit 5 319 élèves

Il est clair que seule une filière littéraire de haut niveau permettrait de relever ces résultats et d'éviter que le nombre d'étudiants licenciés en lettres classiques ne décline dangereusement, comme c'est le cas actuellement. A moins d'espérer rendre à nouveau un jour le latin obligatoire.

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) Sauvegarde des enseignements littéraires, 15, rue du Pré-aux-Clercs. 75007 Paris.

Les options de la réforme

L'enseignement du latin et du grec est-il menacé par le projet de rénovation pédagogique des lycées ? Actuellement, en classe de seconde, les élèves suivent entre 19 h 30 et 23 h 30 d'enseignements *communs (1). Ils* doivent en outre choisir une option obligatoire et une ou plusieurs options facultatives. Les élèves des séries générales choisissent, en moyenne, trois options à l'entrée en classe de seconde. Mais ils n'en gardent qu'une, une fois arrivés en terminale.

Le projet de rénovation pédagogique prévoit de maintenir les mêmes enseignements communs dans une enveloppe horaire de 23 h 30. Mais les élèves ne pourront plus charger autant leur barque puisqu'ils devront choisir deux options (et seulement deux). En même temps, et c'est là une autre nouveauté, aucune option ne sera plus imposée pour l'accès à une série ou à une spécialité déterminée en classe de première.

Qu'en est-il pour ceux qui souhaitent étudier une langue ancienne ?

▶ En classe de seconde, tout d'abord. Dans la mesure où 90 % des élèves étudient une deuxième langue vivante, ils ne pourront suivre qu'une seule autre option choisie parmi une quinzaine de disciplines (y compris le latin et le grec).

Si un élève vise la future série L (lettres), il pourra toujours, naturellement, choisir une deuxième langue vivante et le latin (ou le grec). S'il vise une première S (sciences), il pourra choisir l'option latin (ou grec), mais il s'interdira, dans ce cas, de faire de l'informatique ou des sciences économiques. Enfin, s'il prévoit de s'orienter vers la filière économie, il pourra faire du latin en seconde, mais il devra l'abandonner en première et terminale au profit des maths appliquées ou des sciences éco. On estime aujourd'hui qu'un élève sur six au maximum qui opte pour le latin en terminale se trouve en filière économique, soit environ 7 000 élèves, soit encore 2 % des effectifs des séries générales et technologiques.

La nouvelle organisation de la classe de seconde oblige donc les élèves à anticiper davantage que dans le système actuel sur leur future orientation. Mais, qu'ils deviennent littéraires ou scientifiques, ils pourront toujours choisir le latin (ou le grec) en première et en terminale. Et celui qui aurait abandonné sa langue ancienne en seconde (au profit des sciences éco) pourra reprendre cet enseignement en première, éventuellement avec un horaire renforcé de cinq heures.

▶ Quels seraient les changements en classe de première et de terminale ? Actuellement, le jeu des options permet à tous les élèves, dans n'importe quelle filière, de choisir le latin, en option obligatoire (pour les séries A) ou en option facultative (pour les autres séries), à raison de trois heures par semaine. Désormais, les élèves suivront une option maximum en plus de leur dominante et des matières complémentaires. Compte tenu de l'éventail proposé, tous les élèves pourront choisir une option de langue ancienne, à l'exception de ceux de la filière économique et sociale, qui ont le choix entre une troisième langue vivante, les maths appliquées et les sciences économiques. Quant aux élèves de première S, s'ils choisissent de poursuivre l'étude de leur seconde langue vivante, ils pourront néanmoins opter pour les langues anciennes, M. Jospin ayant décidé, le 19 février dernier, de permettre aux futurs scientifiques (mais à eux seulement) de choisir deux options au lieu d'une en première et terminale, à condition qu'il s'agisse d'une deuxième langue vivante.

J.-M. Dy.

(1) Français, histoire-géographie, langue vivante 1, mathématiques, physiques et chimie, biologie et géologie, éducation physique et sportive.

Formation d'ingénieurs : la relance

Le ministère de l'éducation nationale paraît décidé à réexaminer le dossier des classes préparatoires et des filières d'ingénieur

LANCÉS brusquement par le ministère de l'éducation nationale au début de l'été dernier, les projets de réforme des classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques avaient déclenché, durant l'automne, une véritable fronde des écoles d'ingénieurs et des professeurs de «prépas». Au point d'amener le ministère à renoncer à ses propositions les plus provocantes, en particulier la réduction éventuelle à un an de la durée des classes préparatoires (*le Monde* du 24 octobre et du 12 décembre 1991). Après la tempête, le calme : depuis le mois de décembre, chacun a décidé de reprendre le dossier de façon plus discrète pour préparer une évolution que tout le monde juge nécessaire.

Evolution quantitative, tout d'abord. Tracé en septembre 1990 par le conseil des ministres, l'objectif consistant à doubler en quelques années le nombre d'ingénieurs formés en France est maintenant inscrit dans les plans de développement de la plupart des établissements. L'Ecole polytechnique elle-même a confirmé, le 12 mars dernier, son intention de porter de 330 à 450 les effectifs de ses promotions d'ici à 1995.

Au total, en 1989, ce sont à peine 19 000 personnes qui étaient entrées dans des formations d'ingénieurs. En 1991, ce flux global d'entrées est passé à plus de 24 000. A l'augmentation dans l'ensemble des grandes écoles s'est ajoutée la création d'une trentaine de «nouvelles formations d'ingénieurs» (les filières Decomps) accueillant 1 000 étudiants, dont plus de la moitié en formation continue, ainsi que la création des premiers instituts universitaires professionnalisés (IUP), débouchant en quatre ans sur le diplôme d'ingénieurs maître.

Selon les estimations, le flux d'entrées devrait atteindre, dès 1993, plus de 37 000 personnes, avec notamment une montée en puissance très rapide des nouvelles formations d'ingénieurs *(4 000)* et des IUP à vocation industrielle (6 000 étudiants prévus). Au total, l'on devrait donc assister en quatre ans à un doublement des flux, cette évolution reproduisant d'ailleurs fidèlement le doublement du nombre de bacheliers scientifiques au cours des quatre dernières années.

Au-delà de ce changement de rythme, reste le problème de l'adaptation des classes préparatoires et du contenu des formations d'ingénieurs, un moment occulté par la levée de boucliers de l'automne dernier. Sur ce point, le ministère de l'éducation nationale semble décidé à ne pas laisser le dossier en l'état, même s'il ne veut pas s'imposer de calendrier trop contraignant.

C'était manifestement le sens de la réunion, le 11 mars dernier, de la conférence des directeurs d'écoles et de formations d'ingénieurs (CDEFI), qui réunit les écoles sous tutelle de l'éducation nationale (60 % de l'ensemble des écoles d'ingénieurs). Après quelques semaines de réflexions menées par un petit groupe de travail placé sous la houlette de M. Daniel Bloch, directeur des enseignements supérieurs au ministère, on semble avoir renoué le fil des projets élaborés en 1990-1991 par la conférence des grandes écoles et les professeurs de prépas scientifiques.

Et, en premier lieu, la nécessité de diversifier et de mieux définir le profil des différentes filières de prépas scientifiques. Toutefois, le ministère de l'éducation nationale semble désireux d'aboutir à un dispositif plus simple que celui qui était alors envisagé. Il souhaite notamment constituer, à côté des «maths spé» classiques, à dominante mathématique et physique, une filière associant étroitement physique et technologie, avec l'ambition de faire de la technologie une véritable science industrielle.

La deuxième piste réexaminée est celle de l'orientation progressive des élèves pendant les deux années de prépa. Ce décloisonnement des cursus était déjà envisagé par les projets de la conférence des grandes écoles. Le ministère voudrait aller plus loin et formaliser les choix en introduisant une organisation modulaire de la formation, permettant une orientation dès le deuxième semestre de math sup.

Une nouvelle sortie à bac + 6

Plusieurs autres points sont à l'ordre du jour des discussions en cours. En particulier la réduction du nombre de concours par regroupements volontaires entre écoles ou création de banques d'épreuves communes – un dossier délicat sur lequel réfléchit depuis longtemps un groupe de travail de la conférence des grandes écoles. Enfin, on souhaite manifestement, rue de Grenelle, réduire le nombre des élèves qui redoublent leur math spé (les «5/2»). Ils constituaient 58 % des effectifs de math spé en 1988-1989 ; leur proportion est passée à 52,7 % en 1990-1991. Tout le problème est d'accélérer le mouvement sans supprimer brutalement les redoublements.

Mais le sujet le plus controversé est celui de la création d'une nouvelle voie de sortie des formations d'ingénieurs, sanctionnée – à bac+6 – par le diplôme d'ingénieur-docteur. M. Jospin l'avait annoncé en octobre dernier. Le conseil des ministres du 12 février dernier l'a confirmé : le gouvernement entend créer ce nouveau diplôme qui serait ouvert aux titulaires des diplômes d'ingénieur et d'ingénieur-maître et comprendrait une formation de deux années dans un laboratoire de recherche technologique.

Là encore, le ministère paraît décidé à jouer la carte de la diversification. Le dispositif complet comprendrait en effet une sortie à bac+4 au terme des IUP, sanctionnée par le diplôme d'ingénieur-maître, la sortie classique à bac+5 des diplômes d'ingénieurs actuels et une nouvelle sortie à bac+6 pour les ingénieurs-docteurs.

Examiné lors de la réunion de la CDEFI du 10 mars, ce nouveau diplôme soulève à l'évidence quelques problèmes. Celui de l'appellation «docteur» tout d'abord. Le gouvernement a eu beau préciser, le 12 février, à l'issue du conseil des ministres, que ce diplôme n'étant pas fondé sur la soutenance d'une thèse, *«il ne donne pas droit aux prérogatives attachées au doctorat»*, le label d'ingénieur-docteur continue à susciter des réserves. Certaines écoles – celles de chimie en particulier – craignent notamment que cette confusion ne déstabilise des formations doctorales classiques.

Le ministère souhaite cependant *aller de l'avant et il prépare* actuellement les textes réglementaires nécessaires. Il lui faudra, auparavant, trancher un autre problème : par quelle commission faire habiliter ce nouveau diplôme et les formations qui y conduiront ? A ses yeux, l'actuelle commission des titres d'ingénieur manque du *«profil recherche»* indispensable. Il *réfléchit donc à un nouvel organisme* associant des membres de la commission du titre d'ingénieur, des membres de la toute nouvelle commission d'habilitation des IUP et des membres nommés au titre de la recherche. Dossier à suivre...

GÉRARD COURTOIS

REPÈRES

AUDIOVISUEL. Le ministère de l'éducation nationale vient de créer une base de données consultable grâce au service télématique EDUTEL et permettant de connaître et de commander les productions audiovisuelles universitaires : pour l'instant, plus de cinq cents documents audiovisuels de recherche, d'expérimentation, d'enseignement et d'information, réalisés par trente-cinq universités, sont disponibles.

► **Rens. : 3614 EDUTEL puis mot-clef AVESTEL, ou à la Direction des enseignements supérieurs, tél. : 40-65-65-37 (M. Jean-Guy Larregola).**

BIBLIOTHÈQUES. Le réseau des bibliothèques de recherche demeure complexe et dispersé. Pour permettre aux enseignants, chercheurs et étudiants d'y voir plus clair, le ministère de l'éducation nationale vient de publier un utile *Répertoire des bibliothèques de recherche de l'enseignement supérieur.* Il s'agit d'une présentation des CADIST, ces centres d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique créés en 1980 et chargés de structurer, dans une vingtaine de disciplines, l'achat, la conservation et la diffusion de la documentation scientifique. Ce réseau représente environ la moitié du capital documentaire des bibliothèques universitaires. Pour chaque CADIST, le répertoire présente une description rapide et concrète de la bibliothèque principale, de ses collections, des banques de données, des bibliothèques complémentaires, enfin des conditions d'accueil et de prêt.

► ***Répertoire des bibliothèques de recherche de l'enseignement supérieur.* La Documentation française, 1992.**

EDUCATION NATIONALE. Le personnel du ministère de l'éducation nationale était, en janvier 1991, de 1 068 000 personnes. Parmi elles, les enseignants constituent le gros de la troupe (772 000, soit 72 % de l'effectif total). Les instituteurs (310 000) sont pour les trois quarts d'entre eux des femmes. Ce pourcentage tombe à 55 % chez les 371 000 enseignants du second degré. Les professeurs de collège et lycée comptent notamment 25 000 agrégés, 113 000 certifiés, 70 000 PEGC et 57 000 professeurs de lycée professionnel. Les 296 000 non-enseignants se répartissent entre les personnels d'inspection et de direction (48 000) et les personnels d'administration et d'entretien. (Note d'information 92 06 du ministère.)

MASTÈRES. La Conférence des grandes écoles, qui vient d'accréditer vingt-six nouveaux mastères – portant ainsi à deux cent dix le nombre de ces formations spécialisées – pour 1992, a introduit cette année une innovation importante. Il est désormais possible de postuler à un mastère avec un niveau académique ne correspondant pas exactement aux normes exigées en principe (diplôme d'ingénieur ou d'école de gestion, diplôme d'études approfondies ou équivalent). Dans la limite de 20 % des places, ces dérogations seront laissées à l'initiative des directeurs d'établissement. Selon la conférence, cette ouverture devrait permettre l'admission de candidats de valeur, *« en raison notamment de leurs acquis professionnels »*.

PEGC. Le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-PEGC), qui a rencontré à ce sujet le ministre de l'éducation nationale le 10 mars dernier, a lancé une consultation auprès des professeurs d'enseignement général et des collèges (PEGC) sur l'avenir de leur statut et leurs perspectives de carrière. Les 62 000 PEGC, dont le recrutement est arrêté depuis 1986, sont en effet inquiets de leur avenir. Lors des négociations sur la revalorisation, en 1989, il avait été prévu que les PEGC auraient, à partir de 1992, les mêmes perspectives de carrière que les professeurs certifiés. Il s'agit maintenant de trouver une façon d'appliquer cet engagement, soit en intégrant les PEGC dans le corps des certifiés, soit en alignant les salaires tout en maintenant le statut actuel, soit en intégrant les PEGC dans un corps des certifiés modifié pour tenir compte de la spécificité des collèges.

PRÉPA HEC. Le lycée public Jean-de-La-Fontaine, à Paris, avait déjà mis en place depuis quelques années une session d'été de préparation à Sciences-Po. Fort des résultats obtenus, il lance cette année, en collaboration avec le Centre national d'enseignement à distance, une préparation de cinq semaines (du 20 juillet au 22 août) aux concours d'admission directe aux grandes écoles de gestion (HEC, ESCP et ESC de province). Le coût de la préparation est de 5 000 francs pour le stage complet.

► **Rens. : Lycée Jean-de-La-Fontaine, tél. : 46-51-31-21.**

L'école vietnamienne à l'abandon

Longtemps considérée comme une des réussites du régime communiste, l'éducation est délabrée. Malgré des initiatives éparses

HUÊ
de notre envoyé spécial

PHU-BINH est un petit quartier du bout du monde. En bordure de Huê (270 000 âmes), l'ancienne capitale impériale, la cité des empereurs poètes du dix-neuvième siècle, où se rejoignent le Nord et le Sud. Il faut, pour y arriver, quitter le centre culturel et universitaire de la ville et enjamber, à gauche du vieux pont Eiffel, la large rivière des Parfums. Une fois passées la rumeur et l'agitation de Dong Ba, le marché de l'autre rive, le bitume sous le « cyclo » laisse place aux chemins de terre cahoteux. On remonte alors un bras de rivière et des rangées de sampans, frêles esquifs dans lesquels vivent une bonne centaine de familles, entre quelques planches mal ajustées, sur l'eau.

A quelques tours de pédalier de là, l'école maternelle, malgré ses murs jaunes déjà délavés par la mousson, tranche sur les habitations rudimentaires alentour. Un bâtiment neuf « en dur », une cour cimentée, une galerie carrelée, trois larges salles de classe au mur desquelles l'« oncle Ho » embrasse paternellement un enfant. Sur les étagères, des jouets confectionnés par les enseignants et quelques autres envoyés de France. Dans un coin, une photo de classe aux visages bien occidentaux : la classe est jumelée avec une école de Seine-et-Marne.

L'école de Phu-Binh a ouvert pour la première fois à la dernière rentrée, en septembre. Avec l'aide de l'association franco-vietnamienne Codev Viet Phap (CVP) (1), association issue d'un club d'ingénieurs et de techniciens d'Electricité de France ayant entrepris de réaliser des projets de transfert de technologies à des fins humanitaires, l'école a vu le jour en lieu et place d'un terrain en friche abandonné aux ordures. Pauvre et défavorisé, le quartier, qui compte près de 9 400 habitants, montre fièrement du doigt cette école, qui abrite aujourd'hui 180 enfants de trois à six ans, et où on enseigne le français avec succès dès l'âge de trois ans.

Deux millions d'analphabètes

Le comité populaire du quartier et son président, M. To Dong Thong, surnommé familièrement « tonton » par des habitants désormais habitués à la présence française, ont surtout décidé en liaison avec leur soutien français de mettre au point un programme cohérent de mesures sanitaires et sociales, avec l'intime conviction qu'il fallait *« tout reprendre à la base »* et lier tôt hygiène et éducation. Ici, le glaucome, la carie dentaire, la malnutrition et, en été, le choléra, affectent de manière endémique les jeunes enfants, notamment les « sampaniers » sur la rivière polluée.

Ainsi un projet de cantine a été mis sur pied et un dispensaire a été construit aux côtés de l'école, toujours grâce à l'aide de CVP en moyens matériels et humains. Ouvert à tous les habitants de Phu-Binh qui devaient se contenter jusqu'à présent d'une petite pièce de 20 m², il permet déjà à un médecin et à trois infirmiers d'officier. Un appareillage de dentiste vient tout juste d'être déballé des conteneurs. On n'attend plus que le praticien.

« Le principal fléau, explique M. To, *c'est l'analphabétisme. Nous cherchons à sensibiliser les habitants à l'importance des études, à la scolarisation des enfants et aux problèmes d'hygiène. A commencer par l'utilisation des poubelles. »* Tous les deux jours, dans les rues de Phu-Binh, les haut-parleurs nasillards de la radio de quartier développent les mêmes thèmes. *« Mais les gens sont avant tout préoccupés par la recherche d'un travail »,* reconnaît M. To.

Au Vietnam, les statistiques officielles font état de deux millions d'analphabètes en plus des trois millions d'enfants qui ont abandonné l'école. Le taux de scolarisation – longtemps considéré comme l'une des réussites du régime communiste – atteindrait 68 %, mais ne peut masquer des disparités. En 1981, près de 90 % des enfants en âge d'être scolarisés allaient effectivement à l'école de base (l'école primaire), ils ne seraient que 70 % aujourd'hui.

Les départs après le primaire constituent d'ailleurs le problème fondamental, en ne cessant de croître depuis dix ans. Actuellement, selon le quotidien officiel *Nhan dan,* environ 200 000 enfants âgés de dix à quatorze ans ne vont pas à l'école. Dans les rizières entre Da-Nang et Huê au centre, entre Hanoï et Haïphong au nord, nombreux sont les enfants qui travaillent encore, accompagnant les buffles à labour. La scolarité, dans les faits, est d'ailleurs souvent organisée de manière à dégager du temps pour les travaux aux champs et sur les marchés.

Enseignants et petits boulots

Le gouvernement a certes décidé de doubler le budget de l'éducation nationale pour 1992 (6 % du budget de l'Etat en 1991) et de lancer un programme de lutte contre l'analphabétisme. Mais le système éducatif, qui compte 800 000 enseignants, tient aujourd'hui du cercle vicieux. Un instituteur gagne entre 50 000 et 70 000 dongs, soit 35 francs par mois. Un enseignant du secondaire près de 100 000 dongs, soit 50 francs par mois, alors qu'il faut au moins entre 250 000 et 300 000 dongs pour faire vivre une famille de quatre personnes. Il leur faut donc impérativement trouver d'autres sources de revenus : cours du soir ou petit commerce.

En outre, les familles doivent dans certains cas payer l'école de leurs enfants, même publique. Il n'est pas rare de payer ainsi de 20 000 à 30 000 dongs pour placer un enfant en maternelle. Tandis que les établissements purement privés se multiplient, souvent de manière anarchique, notamment dans les grandes villes, à Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saïgon) ou Hanoï.

A Phu-Binh, où tout est fait pour endiguer l'analphabétisme dès le plus jeune âge, le comité populaire a décidé de limiter les frais de scolarité en prenant à sa charge les frais de fonctionnement de l'établissement. La participation des familles a été limitée à 1 500 dongs par mois (sans cantine). Mme Do Thi Nhan, la directrice, regrette seulement, faute de place, de ne pouvoir faire faire la sieste à ses élèves, mais s'estime *« très heureuse »,* quoique cinq seulement des sept enseignants de son école soient réellement payés par l'Etat.

Quant aux enfants des sampans, qui chantent au visiteur au « long nez », à tue-tête (et sans faute), un retentissant *Frère Jacques,* ils devraient pouvoir, chaque matin, pour ne plus manquer l'école, prendre un bateau de ramassage scolaire.

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) CVP a également développé un système de parrainage d'étudiants francophones de l'Ecole normale supérieure et de la faculté de Huê. L'association achemine régulièrement des jouets, livres et fournitures scolaires et vient d'organiser en mars à Huê le premier Festival culturel franco-vietnamien. Codev Viet Phap. BP n° 1. 77250 Moret-sur-Loing.

La renaissance du français

HUÊ
de notre envoyé spécial

Huong et Gian An citent en chœur leurs préférences : Victor Hugo, Alfred de Musset et, surtout, les *Fables* de La Fontaine : *la Lionne et l'Ourse, le Loup et l'Agneau.* Un goût pour les classiques que leur professeur, M. Do Trinh Hué, souhaiterait corriger en les initiant plutôt à l'étude des contemporains. Etudiantes à l'Ecole normale supérieure de Hué (ENS), Huong et Gian An ont choisi d'enseigner plus tard le français dans les lycées et collèges vietnamiens. A la maison, les plus vieux parlent encore le français. Cependant, au bout de cinq années d'études, elles savent que le chômage constitue le lot habituel des jeunes normaliennes spécialistes du français. Elles enseigneront alors soit l'anglais, leur deuxième langue vivante, ou se tourneront vers d'autres métiers, rêveront au tourisme, au métier d'interprète, qui paie bien.

A Hué, centre culturel et universitaire du Vietnam (1), l'ENS compte 80 étudiants en français, soit un étudiant sur six environ. Il y a deux ans, ils n'étaient qu'une quarantaine. Il y a là également 200 anglophones, une centaine de russophones. Après 1979, à Hué, le français avait disparu des classes des collèges et des lycées. Progressivement, depuis 1986, date du lancement du Doi Moi – la perestroïka vietnamienne, – son enseignement a été réintroduit sur décision du bureau municipal de l'éducation, en commençant par les collèges.

Aujourd'hui, 25 classes de collège (sur les 400 que compte environ la ville) sont concernées. Le nombre d'élèves « francophones » en collège a été multiplié par trois. Si l'on tient compte de l'ensemble des écoles de base, des collèges, des lycées et de l'université, le nombre d'étudiants ou d'élèves apprenant le français est passé en deux ans, à Hué, d'une centaine à un millier. Les cours du soir connaissent également un fort succès, en particulier au CENLET, l'école privée voisine spécialisée dans les langues étrangères, où l'on compte pas moins de 80 classes de français en cours du soir.

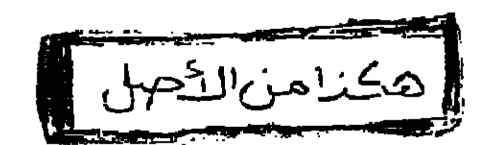
Ailleurs, à Danang, par exemple, l'association France-Libertés assure le salaire d'une dizaine d'enseignants qui dispensent trois séances de deux heures de cours par semaine et délivrent, au terme de trois années d'études, un diplôme reconnu par l'université. *« On ouvre une classe de trente, il en vient soixante ! »,* s'exclame l'un des professeurs, le docteur Vuu Huu Chanh, vieux diplômé de la faculté de médecine de Hanoï en 1945. En dix-huit mois, le nombre d'auditeurs, adultes ou jeunes, a bondi de 40 à 400.

Dans tous les cas, la gratuité des cours ou le soutien, sous forme de parrainage, d'associations à caractère humanitaire n'est pas sans incidence. Le moindre dictionnaire français, un peu étoffé, coûte au bas mot un mois de salaire.

J.-M. Dy

(1) Il existe également deux autres ENS ou université de pédagogie, à Hanoï et Ho-Chi-Minh-Ville.





SOURCES

Détresses africaines

UN an après la fin de l'année de l'alphabétisation (1990), l'UNESCO vient de publier un rapport sur l'état de l'éducation dans le monde. Ce bilan devrait désormais faire l'objet d'une publication régulière tant l'enjeu est considérable.

Une fois n'est pas coutume, l'UNESCO fait preuve, sur ce sujet, d'un optimisme prudent. En effet, l'analphabétisme recule légèrement, affirme l'organisation internationale. D'ici l'an 2000, malgré la croissance démographique, il devrait passer de 948 millions à 935 millions de personnes. Mais ce chiffre reste considérable quand on sait qu'un quart de la population mondiale reste analphabète et que dix pays regroupent les trois quarts de cette population. Optimisme très tempéré également si l'on considère les sommes dépensées dans le monde pour les structures d'éducation : 5,5 % du PNB mondial, dont seulement un huitième est dépensé dans les pays en voie de développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Or ces pays regroupent les trois quarts de la population scolarisée dans le monde.

Baisse de qualité de l'enseignement primaire

Autre paradoxe : les taux de fréquentation de l'école primaire augmentent dans toutes les régions du monde, mais l'abandon scolaire, avant la quatrième année d'école, concerne encore la moitié des enfants d'Amérique latine et des Caraïbes. Enfin, la scolarisation des filles progresse mais celles-ci représentent encore la moitié des enfants non scolarisés dans le monde. Et l'analphabétisme touche aujourd'hui une femme adulte sur trois contre un homme sur cinq seulement.

Sept enfants de moins de quinze ans sur huit vivent actuellement dans un pays en développement. La croissance démographique et le déséquilibre entre générations posent de redoutables problèmes à l'institution scolaire. En particulier celui des besoins en enseignants que les pays ont de plus en plus de mal à recruter. C'est en Afrique subsaharienne que la situation est la plus difficile. Pour pouvoir scolariser, dans cette région, tous les enfants de six à quatorze ans, il faudrait, en supposant un taux d'encadrement d'un maître pour quarante élèves et compte tenu du taux d'analphabétisme actuel des adultes, qu'un adulte actif sur quarante soit enseignant à temps plein (ce rapport est actuellement de un sur deux cents dans les pays développés).

Toujours dans cette région, l'impulsion donnée à l'enseignement primaire dans les années 70 a fortement fléchi dans les années 80 et le rapport insiste sur la baisse sensible de la qualité de l'enseignement primaire africain. L'accroissement des effectifs d'élèves s'est produit au moment même où les revenus moyens des enseignants baissaient fortement (– 33 % entre 1980 et 1988), provoquant à la fois un développement de l'abstentéisme des enseignants en poste et des difficultés supplémentaires de recrutement.

D'une façon générale, la situation économique désastreuse dans ces pays a frappé de plein fouet les structures scolaires. Le rapport évoque ainsi, outre la paupérisation de la profession enseignante, la pénurie de manuels scolaires et la dégradation progressive de nombreuses structures d'appui telles que les inspections, les services de formation continue des maîtres, ou encore la santé scolaire.

Quantitativement au moins, mais quantitativement seulement, conclut l'UNESCO, on peut vraiment parler d'un vaste mouvement de démocratisation de l'accès à l'enseignement. En plus des progrès de l'enseignement de base, l'augmentation considérable du taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire en apporte la preuve : il est passé de 24 % en 1970 à 45 % en 1990. Quant à l'enseignement supérieur, dont les effectifs croissent très rapidement, le rapport évoque une situation *« explosive »*.

CHRISTINE GARIN

► ***Rapport mondial sur l'éducation.*** **UNESCO, janvier 1991. 150 pages, 150 francs.**

Réforme homéopathique des études de médecine

Remodelage des programmes, organisation en modules et toilettage de l'internat : la rénovation des formations médicales est en bonne voie

PAR les temps qui courent, le fait mérite d'être mentionné. Il y a au moins un projet de réforme de l'enseignement supérieur qui ne déclenche pas de vagues : celui concernant les études médicales. Ainsi les textes modifiant les premier et troisième cycles des études médicales ont reçu un avis unanimement favorable au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) du 3 février. Quant aux modifications concernant le second cycle, elles sont actuellement discutées par les différentes parties en présence.

Le consensus sur les premier et troisième cycles est d'autant plus étonnant que le toilettage proposé par le ministère de l'éducation nationale est loin d'être superficiel. Souhaitées par la communauté universitaire, ces retouches modifient à la fois le contenu de la formation, qui comportera désormais un enseignement de sciences humaines et sociales, et l'organisation pédagogique des études médicales, grâce à l'introduction de modules capitalisables.

Cette réforme était attendue. La Conférence des doyens indiquait, en juin 1991, dans un document de réflexion sur la « Formation initiale au regard de l'exercice et de la place du médecin dans la société », que *« l'inadéquation entre la formation actuellement dispensée aux étudiants et l'exercice professionnel est reconnue aussi bien par les enseignants que par les professionnels »* (1). Cette insuffisance serait largement due à l'absence d'enseignement de sciences humaines ou de disciplines apparentées dans les programmes pédagogiques.

La principale innovation de la réforme du premier cycle et de la deuxième année de deuxième cycle repose sur ce constat. Ainsi, le projet d'arrêté approuvé par le CNESER prévoit l'introduction de matières non médicales dans le cursus. Les facultés de médecine sont libres d'en déterminer le contenu, qu'il s'agisse de langues étrangères, d'enseignements plus littéraires, de réflexions sur les grands problèmes de santé ou sur la déontologie médicale. Certains établissements comme la faculté de Tours, dirigée par M. André Gouazé, président de la conférence des doyens, font figure de précurseurs, puisqu'ils avaient déjà institué une épreuve de ce type dans le concours de fin de première année.

Deux régions pour l'internat

L'ouverture à la culture générale devrait être généralisée. Le projet d'arrêté prévoit en effet que, dans deux ans, ce module sera obligatoirement intégré aux enseignements de première année et devra faire l'objet d'une épreuve pour l'admission en deuxième année, comptant pour au moins un dixième du résultat final. Les facultés devront donc modifier le programme de leurs enseignements au plus tard pour l'année universitaire 1993-1994. Certaines pourront devancer l'appel, comme la faculté de Saint-Etienne, dont le doyen, M. Patrice Queneau, envisage de mettre en place cette réforme dès la rentrée prochaine : *« Les médecins doivent être des humanistes autant que des scientifiques »*, indique-t-il, tout en s'interrogeant sur le manque de moyens disponibles et en particulier de postes pour lancer, par exemple, un enseignement de langues.

Cet aspect budgétaire n'est pas évoqué par le projet d'arrêté, qui prévoit cependant que les langues étrangères doivent être étudiées au cours des trois premières années durant 120 heures, *« sous forme d'un enseignement spécifique ou bien intégré à celui d'autres disciplines »*. Le ministère indique que l'étude de textes médicaux en anglais peut entrer dans ce cadre.

Le contenu de la formation devrait évoluer dans la mesure où les facultés sont tenues de mettre en place, en deuxième année de premier cycle et première année de deuxième cycle, des cours optionnels, en plus des disciplines fondamentales. Ces options peuvent porter sur le droit, l'économie, l'ethnologie, l'anthropologie, la sociologie, l'informatique, la philosophie des sciences ou encore l'histoire de la médecine...

Le second volet de la réforme concerne l'organisation en modules des enseignements. Dans la lignée de la rénovation pédagogique universitaire, le ministère souhaite en effet voir les études médicales organisées selon ce principe. Cette modification, à laquelle sont invitées les universités mais qui n'est pas obligatoire, présente deux avantages. Permettre tout d'abord la réintégration, dans les autres filières universitaires, notamment scientifiques, des étudiants collés au concours. Jusqu'à présent, de telles passerelles existent mais elles varient selon les universités. Ainsi, certains étudiants ayant obtenu la moyenne au concours mais n'étant pas suffisamment bien classés pour passer en seconde année pouvaient obtenir une validation de la première année de DEUG B, ou un passage en IUT au gré des accords établis... Si la réforme universitaire est appliquée, ce type d'accords pourrait être généralisé, permettant aux étudiants d'obtenir une validation de leurs acquis.

Autre avantage des modules : favoriser un aménagement plus souple des études médicales. Selon le projet du ministère, en effet, la validation de la totalité des enseignements peut être organisée année par année ou de manière globale par modules capitalisables.

Enfin, avant le début de la deuxième année, les étudiants devront effectuer un stage de quatre semaines d'initiation aux soins hospitaliers sous la conduite de cadres infirmiers. Au cours des deux années suivantes, le principe de quatre cents heures de stages cliniques d'initiation aux fonctions hospitalières serait généralisé, alors que ces stages pratiques peuvent actuellement démarrer à partir de la quatrième année seulement.

Concernant les troisièmes cycles d'études médicales, le texte adopté au CNESER prévoit l'organisation du concours de l'internat sur deux régions (Nord et Sud), au lieu de sept actuellement. Cela devrait permettre d'accentuer la mobilité des étudiants qui pourront se présenter aux deux concours, durant deux années. Cet examen très sélectif devrait être modifié afin d'augmenter la part des questions nécessitant des qualités rédactionnelles, qui devraient passer de huit à douze pour les dossiers cliniques et thérapeutiques et compter pour la moitié de la note. Les questions à choix multiples (QCM), qui représentent aujourd'hui 75 % de la notation, devraient donc voir leur poids réduit. En 1994, ce concours devrait être organisé au mois de juin. Les nouveaux internes pourront ainsi prendre leur poste dès le mois de novembre suivant.

Quant au second cycle des études médicales, le texte est actuellement en discussion. Les modifications envisagées au régime actuel sont importantes puisque l'enseignement devrait être plus linéaire. Moins compartimenté, il serait lié à la connaissance du développement humain – de la naissance, de la croissance et du vieillissement – ainsi qu'aux processus pathologiques susceptibles d'en influencer le cours. Durant ce second cycle, les étudiants devraient effectuer un stage de quatre semaines à temps complet dans une unité de médecine d'urgence ou de réanimation.

Cette réforme intervient au moment où la sélection des étudiants en fin de première année devrait être renforcée puisque le numerus clausus vient d'être réduit. Il passe pour l'année 1992-1993 à 3 500 places contre 3 750 en 1991-1992 et 4 000 en 1990-1991. Décidée en juillet dernier, après arbitrage de Matignon, la réduction du numerus clausus vise à contrôler la démographie médicale. Cette mesure suscite toutefois la grogne des doyens de médecine qui s'apprêtent à protester auprès du ministère.

MICHÈLE AULAGNON

(1) « Formation initiale au regard de l'exercice et de la place du médecin dans la société. Perspective 2010. » Groupe de travail de la conférence des doyens. Juin 1991.







POINT DE VUE

Trois propositions pour l'Université

par Jean Matouk

L'UNIVERSITÉ est submergée par l'afflux de bacheliers qui, faute de pouvoir déboucher directement dans la vie active, ou de suivre une voie courte d'études techniques, viennent, faute de mieux, occuper les bancs de l'université-parking. Comme l'ont souligné de nombreux rapports, le mal est en amont (faiblesse des orientations) et en aval (insuffisante diversité des formations et des sorties). Mais l'université pourrait elle-même beaucoup mieux faire si un certain nombre de dispositions fondamentales avaient été prises pour la moderniser et la mettre en posture de recevoir ce flux sans déborder. Ces mesures concernent autant la situation des enseignants que les méthodes d'enseignement.

Les revenus des professeurs d'université sont, dans l'absolu, ridiculement bas par rapport à ceux des cadres du secteur productif comme de l'administration, de formation voisine. Qu'on le veuille ou non, le revenu auquel aspire légitimement un professeur de seconde classe de trente ans après cinq ans d'études supérieures, un concours d'agrégation (du secondaire ou des facultés selon la spécialité) et une thèse d'Etat est certainement très supérieur aux 15 000 F qu'il gagne, lorsqu'il voit l'ingénieur ou le haut fonctionnaire de même âge, qui n'ont fait que cinq ans d'études, gagner, en comptant les primes, au moins 10 000 F de plus. Et le traitement de son aîné, de classe exceptionnelle, qui est de l'ordre de 25 000 F à cinquante ans, est tout aussi ridicule par rapport à ses aspirations économiques.

Augmenter la charge de travail

Mais, dans les deux cas, l'observateur neutre ne manquera pas de mettre en face de ces traitements le travail effectif de l'universitaire. Il devra alors constater que le service d'enseignement est, pour ce professeur, de quatre heures et demie par semaine. Même si on le quintuple pour tenir compte des lectures – bien que, toutes choses égales par ailleurs, le cadre du secteur productif ait lui aussi besoin de prendre, sur ses loisirs, un temps pour des lectures professionnelles, – des mises à jour, préparations et suivis des mémoires et thèses, cette durée du travail reste très inférieure aux trente-neuf heures accomplies par l'homologue du secteur productif, qui a cependant fort peu de chances de faire brillante carrière s'il s'y limite...

On cumule alors plusieurs inconvénients. D'une part, cette durée insuffisante du travail oblige à multiplier le nombre de postes d'enseignants. D'autre part, bien des universitaires vont chercher à l'extérieur des compléments de rémunération correspondant à leur niveau, tout à fait légitime, d'aspiration économique. Ils sont avocats, conseillers juridiques ou financiers, conseillers en image, en relations sociales, psychologues d'entreprise... C'est tant mieux pour eux et aussi pour leurs enseignements. Mais ce qui ne devrait être qu'un complément de formation continue par la pratique prend, presque toujours, le pas sur ce qui est essentiel, c'est-à-dire leur « présence », dans tous les sens du terme, à l'université.

Quant aux autres, dont les spécialités sont peu marchandes ou qui ne savent pas ou répugnent à « se vendre », ils n'ont le choix qu'entre une légitime aigreur, qui se répercute très vite sur leur « manière de servir », ou la multiplication d'heures complémentaires. Dans ce dernier cas, ils peuvent contribuer ainsi à assurer des enseignements nécessaires ; mais ils peuvent aussi être amenés à créer artificiellement des enseignements inutiles ou, tombant en pleine irrégularité, à ne même pas effectuer les heures ainsi annoncées.

Le remède à ces vices est clair. Il faut augmenter la charge de travail des universitaires, et, en même temps, leur traitement, pour l'amener à un niveau comparativement acceptable. Dès lors, le nombre de postes d'enseignants nécessaires pour faire face à l'afflux diminuera. On pourra, par ailleurs, exiger d'eux une qualité plus régulière des enseignements et se montrer plus sélectif quant au choix des cours. Et pourquoi donc, tout en respectant scrupuleusement la liberté de contenu de leur cours, n'instituerait-on pas, au moins durant les premières années de leur enseignement magistral, des inspections pédagogiques par des collègues plus anciens ? Est-il incongru de penser que, si enseignement supérieur et recherche vont de pair, nombre d'excellents chercheurs n'ont aucun talent pour l'enseignement ? N'a-t-on d'autres moyens, pour les récompenser, que de les faire accéder au grade de professeur, au péril des études de centaines d'étudiants ?

Cette remarque nous conduit aux méthodes d'enseignement. C'est le premier cycle, celui qui conduit aux DEUG, qui est principalement concerné par la vague actuelle de nouveaux étudiants. C'est à ce stade que l'on multiplie les postes et que l'on songe à multiplier les centres universitaires dans les villes secondaires, en demandant aux régions de participer aux frais et, demain, au paiement des enseignants, ce qui les autorisera à dire leur mot sur le contenu, puis sur les diplômes.

Or une réponse bien plus judicieuse nous est donnée par l'audiovisuel. Dans un amphi de cinq cents étudiants et plus, le fameux « contact » avec le professeur a disparu. Admettons-le ! Remplaçons l'enseignant par une bande-vidéo sur grand écran, qui « déroulerait » chaque séquence d'enseignement plusieurs fois, à heures fixées, chaque étudiant pouvant ainsi la voir et la revoir pour bien assimiler le cours. L'enseignant se tiendrait, lui, à disposition de petits groupes de dix à vingt étudiants, deux ou trois fois par trimestre, pour approfondir ou expliciter. Le choix des cours ainsi projetés serait évidemment du ressort de chaque UER sur un marché des cassettes analogue à celui des livres d'aujourd'hui.

Parfaite démagogie

Si des centres universitaires doivent tout de même être ouverts dans les villes secondaires, ils pourraient n'être que des salles de projection, sans besoin de multiplier les postes de « turbo-enseignants » qui viennent de la capitale régionale « débiter » trois heures de cours d'affilée pour limiter les frais de déplacement.

Enfin, à côté de ces idées simples, il faut oser affirmer que tout étudiant, quelles que soient ses origines, peut, quitte à s'astreindre à un petit boulot d'un ou deux mois l'été, supporter des frais de scolarité un peu plus élevés que ne le sont les actuels droits universitaires. Nier qu'il puisse, au lieu des 1 000 F actuels, acquitter 2 000 F ou 2 500 F, ressortit à la plus parfaite démagogie. Or cette simple différence est de nature à changer du tout au tout la qualité de l'environnement matériel de nos universités publiques. Mieux vaudrait l'admettre que laisser celles-ci, submergées, être progressivement remplacées par des universités privées, plus élitistes encore que nos grandes écoles.

► **Jean Matouk est professeur agrégé de sciences économiques à l'université de Montpellier-I.**

« Mémoire » de Max Marchand

Trois jours avant la signature des accords d'Evian qui devaient conduire l'Algérie à l'indépendance en juillet 1962, six inspecteurs de l'éducation nationale, d'origine française et algérienne, sont assassinés par l'OAS à El Biar. Les victimes travaillaient pour les centres sociaux éducatifs créés en octobre 1955 par Mme Germaine Tillon. Leurs cadres étaient recrutés dans les milieux français et algériens, musulmans ou autres. Une particularité qui singularisa *« ce service de l'éducation nationale, voué à la lutte contre l'analphabétisme mais refusant de participer à la « mise en condition » de la population algérienne »*, comme l'écrivit *le Monde* daté 18-19 mars 1962.

Le 15 mars 1962, Max Marchand, directeur du service, convoque les principaux responsables départementaux au lieu-dit le Château-Royal dans la banlieue sud-ouest d'Alger. A 10 h 30, deux voitures stoppent devant les bureaux du CSE. Deux individus armés se rendent dans la salle de réunion. Ils demandent à six inspecteurs – Max Marchand, Mouloud Feraoun, Robert Aimard, Marcel Basset, Ali Hammoutene, Salah Ould Aoudia – de bien vouloir les suivre. Les principaux responsables du CSE seront exécutés par balles.

Ces assassinats auront un retentissement considérable. L'indignation n'était pas seulement provoquée par les méthodes employées par l'OAS – le mois de mars de 1962 fut particulièrement sanglant puisque l'Organisation armée secrète procéda à 611 attentats – mais aussi par la personnalité des victimes.

Max Marchand, né en février 1911 dans l'Eure d'un père menuisier, gravira tous les échelons de l'éducation nationale. Instituteur, puis professeur, il sera nommé inspecteur primaire à Oran en 1948. En 1961, alors inspecteur d'académie, il prend la direction des Centres sociaux éducatifs à Alger. Ecrivain, il obtiendra les grands prix littéraires des villes d'Oran et d'Alger pour son ouvrage *Du marquis de Sade à André Gide*. Il sera aussi à l'origine de manuels scolaires d'histoire française et algérienne.

Son complice et directeur adjoint des CSE est Mouloud Feraoun, écrivain et poète kabyle, proche d'Albert Camus. A son sujet, Mme Germaine Tillon écrit, dans *le Monde* daté 18-19 mars 1962, sous le titre *« La bêtise qui froidement assassine »* : *« Mouloud Feraoun était un écrivain de grande race, un homme fier et modeste à la fois, mais, quand je pense à lui, le premier mot qui me vient aux lèvres, c'est le mot : bonté. »*

A l'occasion du trentième anniversaire des accords d'Evian, le ministère de l'éducation nationale a tenu à rendre hommage à Max Marchand et à ses compagnons. M. Jean-Philippe Ould Aoudia, fils de l'une des victimes, vient de publier, avec le concours de l'Association des amis de Max Marchand, une enquête sur l'assassinat de Château-Royal (1).

M. A.

(1) *L'Assassinat de Château-Royal*, Jean-Philippe Ould Aoudia, éditions Tirésias-Michel Reynaud, B.P. 172, 75925 Paris Cedex 19. 110 F.

COURRIER

La didactique, au-delà du lacunaire

Résumer brièvement le passé récent et les enjeux associés au développement de la recherche en éducation représente un défi de belle taille. L'article paru dans *le Monde* du 27 février est, à ce titre, un compte rendu estimable.

Vous me permettrez toutefois d'intervenir sur deux points (...). Il n'y a jamais eu de politique de la recherche en éducation, de prise en charge de ce secteur avec tout ce que cela implique : débats, orientations, moyens, évaluations, etc. C'est avec justesse que vous rappelez le rapport Carraz resté malheureusement lettre morte. Il faudrait aussi rappeler le colloque national réuni à l'initiative de Jean-Pierre Chevènement quelques semaines avant les élections législatives de 1986 (...).

Ma seconde remarque concerne les recherches en didactique. Nous sommes, dans de très nombreuses disciplines, notamment en sciences et en éducation physique, très au-delà du *« lacunaire »*. En ce qui concerne les mathématiques, on peut relever plus d'une trentaine de thèses et un nombre croissant d'inscrits français et étrangers, de très nombreuses opérations de formation (écoles d'été, plans de formation, MAFPEN...), plusieurs DEA de didactique des mathématiques (...), l'existence d'une dizaine de laboratoires dont certains regroupent plus de vingt chercheurs, etc. (...)

Sans vouloir parler en leur nom, j'ajoute que mes collègues physiciens et biologistes ont eux aussi depuis bien longtemps dépassé le stade du *« lacunaire »*.

ANDRÉ ROUCHIER
Président de l'association pour la recherche en didactique des mathématiques

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : 49-60-30-10

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

OJD 1990

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale y compris CEE avion
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

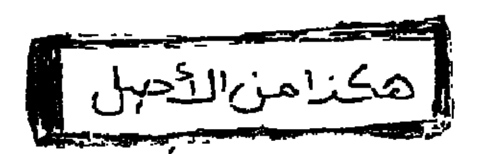
PP. Paris RP — 201 MON 01

Durée choisie :

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



LA TERRE EST IMMOBILE ?

DES HOMMES ILLUSTRES L'ONT CRU...

COMMUNICATION

Un entretien avec M. Philippe Villin

« Il n'est pas question de céder France-Soir *»,* déclare son PDG

Vice-PDG du Figaro *et PDG de* France-Soir, *M. Philippe Villin a annoncé récemment le déménagement de* France-Soir *dans les locaux du* Figaro. *Cette décision a relancé l'inquiétude des salariés sur une éventuelle fusion des deux titres ou sur un arrêt de* France-Soir, *en proie à de graves difficultés financières et à une baisse régulière de sa diffusion. M. Philippe Villin, trente-sept ans, appelé à ses côtés par M. Robert Hersant il y a huit ans, livre dans un entretien au* Monde *sa vision de l'avenir de* France-Soir, *son analyse de la situation de la presse quotidienne nationale et le projet de quotidien populaire dont il étudie le lancement. Sans évoquer le reste de la politique du groupe de presse, et notamment les récentes acquisitions en province (*l'Ardennais, le Courrier de l'Ouest, le Maine libre*), domaine réservé de M. Robert Hersant, patron du groupe qu'il a créé.*

« Que répondez-vous aux rumeurs évoquant un dépôt de bilan de* France-Soir *ou une cession du titre ?

– Il n'est pas question de céder *France-Soir*. Pour le reste, la rumeur vient du fait que, début janvier, j'ai engagé une très importante négociation avec le Livre-CGT, afin d'abaisser nos coûts de fabrication. Cette négociation, aujourd'hui très avancée, était essentielle pour l'avenir du titre. Mais ce problème de fabrication touche l'ensemble de la presse quotidienne, particulièrement nationale.

– Le déménagement de* France-Soir *dans les locaux du* Figaro *annonce-t-il une future fusion des deux titres ?

– Absolument pas. Ce déménagement répond à une rationalisation, sur le plan immobilier et sur des services communs (administration et archives). Il devrait avoir lieu en août, pour autant que les négociations avec le Livre aient abouti et que l'on soit ainsi certain de donner un avenir au journal et d'y réinvestir. *France-Soir* rejoindra le groupe d'immeubles où sont installés *le Figaro* et ses magazines. Mais un rapprochement rédactionnel de *France-Soir* et du *Figaro* n'aurait aucun sens ; il n'y a aucun contenu commun entre l'un et l'autre.

Une négociation « à la française »

– Selon vous, quels sont les problèmes fondamentaux qui se posent à la presse quotidienne nationale ?

– D'abord ceux des coûts de fabrication et de distribution. La presse a beaucoup souffert de la récession économique et de la guerre du Golfe, qui a joué un rôle d'accélérateur. A niveaux de situation publicitaire et de lectorat équivalents, la presse anglo-saxonne s'en tire mieux. L'exemple britannique est extraordinaire ; alors que la récession est plus forte en Grande-Bretagne, la presse continue à innover, comme en témoigne le lancement de cahiers supplémentaires par le *Times*. La presse française doit pouvoir compter sur une baisse de ses coûts de production et de distribution. Or, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, la redéfinition des rôles des ouvriers du Livre a déjà été faite. Ce n'est pas le cas en France, et c'est l'enjeu des négociations qui ont lieu dans les entreprises de presse parisienne.

» La profession du Livre a beaucoup évolué en quinze ans. Mais la mutation doit se poursuivre plus vite, avant qu'il ne soit trop tard, et par la négociation. Certains ouvriers du Livre devront changer de métier, d'autres devront travailler dans des conditions différentes. Et cela nécessitera une réduction très significative de leur nombre. Car il est nécessaire de rationaliser davantage l'impression, en redéfinissant les tâches qui ne sont pas strictement liées au travail sur les rotatives, par exemple celles des ouvriers de l'entretien. Mais je crois qu'il existe une « voie française » de négociation, qui ne passe pas par la suppression pure et simple de certaines catégories d'ouvriers, qui travaillent par exemple à la photocomposition ou au montage, comme cela a été le cas dans les pays anglo-saxons.

– Et dans le cas spécifique de* France-Soir *?

– Pour *France-Soir*, si on obtient cette redéfinition des tâches, on peut envisager un avenir plus riant. Un journal qui diffuse encore 246 000 exemplaires doit pouvoir vivre, à condition que ses coûts de fabrication soient abaissés. Si cela avait été le cas en 1991, en dépit d'une baisse de 40 % du volume des petites annonces, *France-Soir* aurait été en équilibre au lieu de perdre 75 millions de francs.

– Vous évoquiez aussi le problème du coût de la distribution.

– La presse quotidienne française est trop chère, et cela tient également aux coûts trop élevés de la distribution. En valeur absolue, le coût de distribution d'un exemplaire de quotidien français est supérieur de 100 % à 150 % à celui d'un journal d'un pays anglo-saxon. Nous avons en France un système de distribution dont certains disent que le monde entier nous l'envie. Mais personne ne l'a



copié. Aujourd'hui, en dépit des importants efforts de modernisation récemment menés par la direction des Nouvelles Messageries de la presse parisienne, il n'est pas certain que ces dernières résisteront au souci de tous d'abaisser les coûts de distribution. Et avec l'avènement de l'Europe de 1993, on peut se demander si on ne verra pas apparaître rapidement des concurrents. Bien des éditeurs aiment tellement le système des NMPP qu'ils préféreraient qu'il y en ait deux, voire plus... Finalement, la solution à ces deux problèmes est entre les mains de la direction des NMPP et du Syndicat du Livre-CGT, et dans leur capacité à maîtriser une évolution accélérée.

Reconquérir la région parisienne

– Comment comptez-vous endiguer la baisse des recettes publicitaires ?

– Même si les coûts de fabrication et de distribution baissent, les journaux auront toujours besoin de publicité, notamment parce qu'il faudra offrir un meilleur contenu aux lecteurs. Nous avons déjà en France *les quotidiens les plus chers* du monde, et l'augmentation du prix de vente ne constitue pas la solution la plus raisonnable. Il faut donc avoir recours à la publicité. Or, dans ce domaine, la presse quotidienne française est confrontée à un double problème : une crise conjoncturelle, une place insuffisante au sein des médias. Conjoncturellement, les journaux ont d'abord subi l'effondrement des petites annonces d'offres d'emplois. *Celles-ci, dans* nos titres comme ailleurs, ont baissé de moitié en 1991 par rapport à 1990, et en 1992 le volume d'offres d'emplois risque de n'être que le tiers de ce qu'il était en 1990. Quant à la publicité commerciale, même si la situation est moins dramatique, elle a quand même baissé de 15 % depuis la récession. Cela étant, je pense que cela repartira avec la reprise économique lorsqu'elle arrivera. *France-Soir* est bien armé *dans* les petites annonces grâce à son supplément « Lundi-emplois ».

» Mais le plus grave c'est qu'en France la presse quotidienne n'a pas la place qu'elle mérite comme support de publicité commerciale. Davantage qu'à l'étranger, les annonceurs ont recours à *l'affichage*, au « hors-médias » ou à la télévision. C'est pour cela qu'il faut saluer les bons débuts du système de vente groupée dans les quotidiens régionaux français, le « 66-3 » (parce qu'ils sont 66 titres), qui offre ainsi une alternative à l'affichage et à la télévision. C'est pour cela aussi que j'ai créé en mars 1989 les éditions gratuites de *France-Soir* en région parisienne. Elles constituent une nouvelle offre. Aujourd'hui, avec déjà deux millions d'exemplaires, ces journaux portés à domicile devraient permettre de reconquérir la région parisienne. C'est un média de forte pénétration qui peut être une alternative à l'affichage pour les annonceurs, et qui peut concurrencer la télévision, voire le « hors-médias », puisque avec ces éditions on peut distribuer des catalogues et des *échantillons publicitaires*, *comme* le fait la presse américaine.

– Quel investissement représentent ces éditions gratuites de* France-Soir *?

– 80 millions de francs depuis trois ans. Mais elles nécessiteront un investissement global de 150 à 200 millions de francs.

– En matière d'investissement, rédactionnel cette fois-ci, la société des journalistes de* France-Soir *vous a présenté un projet d'enrichissement de l'édition de l'après-midi,* « Courses toute dernière ». *Qu'en pensez-vous ?

– Je réfléchis en permanence à la formule du journal avec Michel Schifres, directeur de la rédaction. Je n'ai encore pris aucune décision. Tout dépendra des moyens de faire vivre le titre, qui résulteront de la négociation avec le Livre-CGT. Mais je ne suis pas certain que l'édition de l'après-midi soit le meilleur choix pour donner un souffle à *France-Soir*. Aujourd'hui, la radio et la télévision fournissent la toute dernière information, et, dans ce domaine, la bataille est perdue pour la presse quotidienne. Le rôle de celle-ci, y compris celui de la presse dite populaire, est de trouver des angles, dresser des portraits, livrer des analyses et des dossiers... C'est sur ce terrain qu'il faut se battre, pas sur celui de France Info ou de CNN.

– Vous avez évoqué récemment le projet de création d'un quotidien populaire. Où en êtes-vous ?

– Ni *France-Soir* ni *le Parisien* ne sont de véritables quotidiens populaires, comme on en trouve en Allemagne, en Grande-Bretagne, voire en Suisse. Ils n'ont pas le ton agressif, voire brutal, de la *Bildzeitung* ou du *Sun*. Et je ne me vois pas faire évoluer *France-Soir* dans ce sens, le lectorat étant attaché à son style actuel, qu'il faut préserver. Ma réflexion fait suite à un projet de Robert Hersant, *Paris-Star*. Il s'agissait d'un journal à la fabrication très allégée, au prix de vente volontairement bas (2 francs à 2,50 francs) et au contenu très neuf. Du point de vue des conditions de fabrication, tout dépendra des négociations en cours avec le Livre-CGT. Si elles aboutissent, il sera alors possible de publier un quotidien réellement populaire, dans notre groupe ou ailleurs. Pour leur part, les marchands de journaux m'ont indiqué qu'ils étaient prêts aujourd'hui à accepter un nouveau titre à bas prix qui ne mordrait pas sur le lectorat des autres journaux mais intéresserait les trois à quatre millions de personnes parmi celles qui, en région parisienne, n'ouvrent jamais un quotidien. Si nous le faisions, nous le lancerions avec l'équipe de *France-Soir* et parallèlement à *France-Soir*.

» Reste le problème du contenu. Il pourrait notamment ressembler à ce que font les groupes allemands en matière de presse magazine, notamment féminine. En tant que patron de presse, j'ai été alerté par *l'exemple récent, et brutal, de Voici*, qui dévoilait, sans limite et de manière totalement inhabituelle pour la déontologie de la presse française, la vie privée des deux présentateurs vedettes de TF 1. Même si cela n'est pas très engageant, ce type de sujet pourrait devoir en faire partie. Mais ce ne serait pas le seul élément d'un quotidien populaire. Ce dernier devrait aussi défendre des causes, prendre des engagements. Ainsi, je suis persuadé *qu'un véritable journal* populaire aurait traité différemment du reste de la presse la catastrophe récente de l'Airbus au mont Sainte-Odile, en mettant l'accent, de façon plus accrocheuse et plus agressive sans doute, sur les circonstances de l'accident et la manière dont les secours ont été organisés. Quel que soit le type de journaux, il faut aujourd'hui plus d'imagination qu'hier. »

Propos recueillis par
YVES-MARIE LABÉ

TOURISME

Les vacanciers se mettent au vert

A l'occasion du Salon mondial du tourisme qui s'ouvre à Paris une enquête montre que l'écologie influence fortement les Français en voyage

Un vacancier français écologique, soucieux de son environnement, prêt à sacrifier la quantité à la qualité et, signe des temps, plus demandeur de sécurité que d'aventure. Un hédoniste avisé qui, en consommateur averti, en veut pour son argent, se montre très exigeant au niveau des prestations et très sévère à l'égard des défaillances et des promesses non tenues. Pour les profes*sionnels, un client attachant et* motivé, mais coriace.

Tel est le portrait-robot qui se dessine à travers l'enquête réalisée en février par l'Institut français de démoscopie, en préface au Salon mondial du tourisme (SMTV) qui se tient porte de Versailles, à Paris, du 20 au 25 mars. Radioscopie des Français en vacances, on y relève que 66 % des Français interrogés sont partis au moins une fois en 1991 pour des vacances d'au moins 4 nuits consécutives à l'extérieur de leur domicile principal, dont 31 % à l'étranger et 14 % dans le cadre d'un voyage organisé. Un chiffre qui recoupe les statistiques du ministère du tourisme qui, en 1990, faisait état d'un taux de départ de 59,1 % et constatait, dans ce domaine, une progression annuelle régulière. L'enquête montre que partent plus que les autres les personnes de 35 à 64 ans et les habitants de la région Ile-de-France et que sont particulièrement consommatrices de vacances non seulement les catégories les plus aisées mais aussi les classes moyennes.

On part plus souvent et moins longtemps

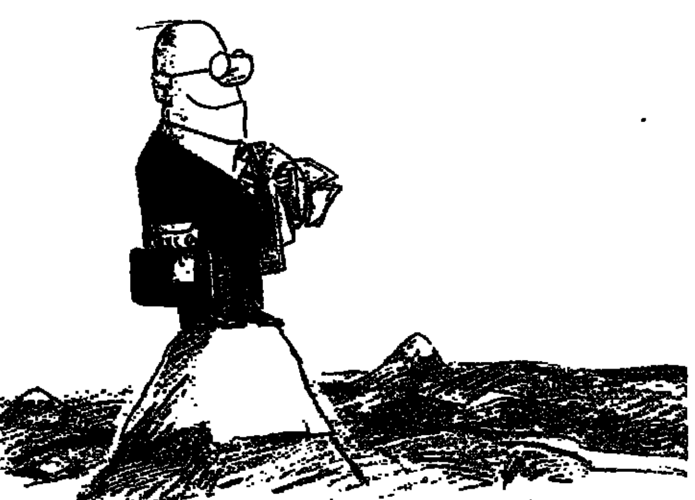
En ce qui concerne la fréquence des départs, l'enquête confirme une nette tendance au fractionnement des vacances : on part plus souvent, pour des durées plus courtes et, notamment, en hiver. Une tendance que l'on observe particulièrement chez les jeunes de moins de 25 ans ainsi que chez les cadres et professions libérales, champions des échappées répétées (mais assez courtes) avec, en moyenne, près de quatre départs par an. Facteur incitatif : la possession d'une résidence secondaire. A l'inverse, les familles partent moins souvent mais optent plutôt pour des vacances plus longues. A noter que 43 % des vacanciers interrogés (dont la majorité *des agriculteurs et des ouvriers*) n'étaient partis qu'une seule fois en 1991.

Pour ce qui est du contenu des vacances et de la manière dont elles sont consommées, l'enquête relève *des changements importants*, soulignés par les vacanciers eux-mêmes, sensibles à une série d'évolutions. Evolution de l'offre, tout d'abord, avec une augmentation des destinations accessibles (également de plus en plus lointaines), une réduction des temps de transport, une diversification des formules proposées et une montée en puissance des voyages à thèmes (culturels notam*ment)* et des séjours ciblés (sportifs, thalasso, remise en forme), une *dépendance moins grande en* termes de saisonnalité (on trouve désormais une offre substantielle tout au long de l'année), une meilleure information (qu'elle soit le fait des professionnels ou des vacanciers eux-mêmes) et, surtout, une certaine démocratisation au niveau des prix, avec des tarifs plus abordables dans le domaine aérien et l'hébergement, et la multiplication des promotions, notamment hors saison. Deux ombres, cependant, dans ce tableau souriant. D'une part le sentiment d'une certaine restriction de la liberté de partir à l'improviste, en raison de la meilleure organisation de ce secteur d'activité et d'une demande croissante. D'autre part, l'impression d'être à la fois *surinformé et mal informé* en raison d'une information, certes très riche, mais pas assez structurée voire, parfois, peu sérieuse.

De l'analyse des pratiques recensées et des intentions de vacances exprimées, il ressort que trois domaines peuvent être crédités d'un potentiel de développement marqué : les voyages à l'étranger (chez les jeunes mais aussi chez les 50-64 ans), les déplacements en avion (toutes catégories confondues) et la restauration de qualité, la *fréquentation* d'un bon restaurant étant souvent citée comme l'un des critères de la réussite des vacances, particulièrement dans les milieux aisés et chez les plus jeunes, où elle est synonyme de sortie conviviale. *En revanche, l'enquête* recense des secteurs stables (stages sportifs, voyages organisés, locations de voiture, mais en hausse à l'étranger) et trois secteurs prospectivement plutôt en difficulté : les voyages en autocar (boudés par les jeunes mais appréciés des plus de 50 ans) et, dans une moindre mesure, le camping (qui connaît une légère désaffection mais bénéficie de la fidélité des catégories les moins aisées pour lesquelles il reste « la » solution pour partir en vacances et, surtout, partir loin) et les clubs de vacances, apparemment victimes, comme les voyages organisés d'ailleurs, d'une désaffection assez nette des cadres ayant déjà expérimenté cette for*mule*.

Des séjours « utiles »

Toutes ces tendances sont, bien entendu, pondérées par l'âge et le revenu. En termes d'âge, par exemple, l'enquête esquisse un « profil de carrière » du vacancier qui se résumerait ainsi. Jusqu'à 25 ans, une mobilité, voire une « boulimie » touristique, se traduisant par l'envie d'aller loin, de consommer le plus possible dans le cadre de vacances conviviales, entre amis, dans une maison de location, par exemple. Rupture autour de l'âge de 25 ans, avec l'arrivée des enfants qui entraîne un certain recentrage vers des vacances familiales plus statiques. Reprise de la mobilité avec l'envol des enfants et ce jusqu'à l'âge de 65 ans, une renaissance associée à la recherche de confort et de sécurité et qui s'inscrit, par exemple, dans le cadre de circuits organisés et de séjours à l'hôtel. *Côté revenus, confirmation logique* que les catégories les plus aisées fournissent les gros bataillons des consommateurs de produits touristiques (voyages à l'étranger notamment) tout en semblant se détourner des formules trop organisées (circuits ou clubs) et s'intéresser de plus en plus à la location d'une



maison ou d'un gîte, formule déjà prisée, revenu oblige, par les couches moyennes.

Globalement, l'enquête montre des vacanciers français qui bougent davantage et partent plus loin. Une mobilité résultant notamment de l'appropriation de l'avion par le grand public, ce dernier n'étant plus considéré comme un transport élitiste ou inquiétant. Pour être plus faciles, les voyages n'en sont pas moins investis d'une mission enrichissante. C'est ce qui transparaît de la partie de l'enquête consacrée aux « valeurs », c'est-à-dire aux *objectifs* visés par ceux qui partent en vacances. Certes, on y constate la permanence des valeurs centrales qui font l'essence même des vacances, vacances perçues comme la recherche d'un mode de vie différent de celui du quotidien. Avec, dans la permanence, deux grandes options. L'une, très prisée des moins de 25 ans et des cadres, consistant à changer d'air en chan*geant d'horizons et privilégiant*, par conséquent, la découverte de nouveaux lieux, de nouveaux paysages, d'autres cultures et d'autres façons de vivre. L'autre, appréciée des 25-49 ans, consistant à changer de vie en profitant de l'absence de contraintes professionnelles pour vivre à son rythme, au jour le jour, à faire ce que l'on veut quand on le veut ou à s'occuper de ce qu'on avait un peu délaissé : son conjoint, sa famille (une motivation très forte chez les agriculteurs), *mais aussi* son corps avec, pour résultat, une frénésie sportive, ludique et utilitariste, puisqu'il s'agit, aussi, de « recharger ses batteries », de se « refaire une santé » pour pouvoir *repartir* d'un bon pied... en attendant les prochains congés.

Si la découverte et le dépaysement restent la motivation dominante des vacanciers interrogés, cette quête de nouveauté prend, au fil des réponses, un parfum écologiste très marqué, comme si les valeurs véhiculées par les « verts » influençaient également les loisirs et des vacances de Français : de la qualité de vie à la qualité des vacances. Avant, on se mettait au vert, aujourd'hui, on souhaite aussi se mettre en vert. Une tendance illustrée par l'importance accordée, dans les motivations exprimées, d'une part au calme et à la tranquillité (rejet de la foule et des *endroits encombrés et bruyants*), d'autre part à la redécouverte de la nature, qu'il s'agisse de la montagne (de plus en plus fréquentée en été) mais aussi de la campagne, par opposition au littoral qui semble, lui, en passe de perdre, si cela n'est pas déjà fait, une position longtemps prédominante. Que le vert soit à la mode, on n'en veut pour exemple que l'engouement des citadins aisés *pour des formules* d'hébergement rustique, type gîtes ruraux, le vrai luxe étant alors le calme, la facilité de circuler, l'authenticité du cadre et des relations humaines.

De *même, le désir d'entrer réel*lement en contact avec d'autres cultures, d'autres façons de vivre, motivation principale des vacanciers voyageurs, trouve aujourd'hui des réponses qui ne sont pas nécessairement lointaines et exotiques. Ainsi, la curiosité manifestée à l'égard d'une Europe unifiée dont on souhaite mieux connaître les diverses composantes. Ainsi, le regain d'intérêt pour les cultures, les traditions et les fêtes régionales, le succès des *écomusées, la multiplica*tion des stages thématiques, etc. Comme si, à son tour, le dépaysement se mettait au vert. Même si, les Français restant les Français, cette découverte culturelle passe aussi, souvent, par celle des tradi*tions* culinaires du lieu visité. Le restaurant, pierre angulaire du voyage à la française ? Pas tout à fait cependant puisque l'enquête montre qu'en cas d'arbitrages budgétaires, le poste restaurant est l'un des plus compressibles (après celui des souvenirs et des cadeaux) alors que les activités des enfants, la nourriture, les sports, les visites et l'hébergement apparaissent intouchables. Pour ce qui est du prix moyen que consentiraient à payer les personnes *interrogées*, pour une semaine de vacances, il s'établit autour de 2 400 F par personne, tout compris.

A noter enfin l'importance attachée au confort par les personnes interrogées qui, à l'exception des moins de 25 ans et des cadres (moins sensibles à ce dont ils disposent au quotidien), préfèrent partir moins loin, moins longtemps et moins souvent mais avec plus de confort. Partir, mais partir pour bien vivre.

PATRICK FRANCÈS

Note technique

Réalisée en février 1992, l'*enquête de l'Institut français de démoscopie a été conduite* en deux phases. D'abord une phase qualitative préparatoire (quatre réunions de groupe associant différentes catégories socioprofessionnelles, *Parisiens et habitants d'une* ville moyenne de province) destinée à explorer les attitudes, comportements et perceptions liés aux vacances et à construire le questionnaire. Ensuite, *une enquête quantitative* nationale par interviews téléphoniques, auprès d'un échantillon de 1 012 personnes, représentatif de la population française partant en *vacances et obtenu grâce* à 1 520 interviews-contacts auprès d'un échantillon représentatif de la population nationale en termes d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, d'habitat et de *région*.

SME

mettent au vert

CULTURE

L'ouverture du Salon du livre

Le programme

▶ **Jeudi 19 mars.** 19 heures-22 h 30 : soirée d'inauguration. Les recettes des entrées seront versées à la Fondation des hôpitaux de Paris et à l'Association pédiatrique des hôpitaux de France pour créer des bibliothèques destinées aux enfants et aux adolescents hospitalisés.

▶ **Vendredi 20 mars.** Ouverture de 9 h 30 à 19 h 30. Prix d'entrée 45 F (25 F pour les 10-20 ans ; gratuité pour les libraires, les enseignants, les documentalistes et les enfants de moins de 10 ans).

9 heures 30-12 h 45. « Audiovisuel et multimédia : les nouveaux modes de la lecture ». Conférence organisée par le groupe audiovisuel et multimédia sur Syndicat national de l'édition.

9 h 45 : Début des Journées européennes de la traduction *(voir l'article de Nicole Zand).*

10 heures. Conférence de presse de lancement du Data Discman, la bibliothèque portative électronique lancée par Sony.

14 h 15. *L'Homme pressé*, de Bernard Chartreux. Lecture avec l'auteur, Jean-Pierre Vincent et Daniel Auteuil.

16 heures. « Y a-t-il une spécificité de l'écriture théâtrale ? » Débat organisé par la Société des auteurs, et animé par Jean-Louis Toula-Breysse.

17 h 15. Rencontre-conversation avec Jean-François Peyret, Sophie Loucacheski et les comédiens autour de *Geste de bois*.

▶ **Samedi 21 mars.** Ouverture de 9 h 30 à 22 h 30.

10 h 15-12 heures. « L'Europe au quotidien ». Colloque avec la participation de Christiane Scrivener, Odette Loi, Charles-Etienne Gudin, organisé par le groupe des éditeurs de droit.

12 h 45. *De la paille pour mémoire*, de Roland Fichet. Lecture avec l'auteur et le metteur en scène Jean-Marie Blin.

14 heures. *Une sale histoire*, de Jean Eustache, d'après Jean-Noël Picq. Avec Jean-Louis Martinelli.

14 heures-16 heures. Trophée Philidor. Fernando Arrabal affronte, au cours d'une partie d'échecs simultanée, une vingtaine de personnalités de la vie littéraire. Parmi elles, Jean-Claude Fasquelle, André Rousselet, Jérôme Talamon, Jean-Jacques Pauvert, Philippe Djian, Jean d'Ormesson, Geneviève Dormann, François Bott, Pierre Assouline, Patrick Séry.

14 heures-18 heures. « Le théâtre, la politique et la société ». Débat avec Robert Abirached, Pascal Ory, Jean-Pierre Rioux, Hubert Gignoux, Christian Schiaretti, Denis Guénoun. Lecture de *Dramaticules*, de Thomas Bernhard.

16 heures. « Les relations entre les philosophies française et iatlienne ». Débat avec Michel Valensi, Maurizio Vento, Philippe lacoue-Labarthe et Carlo Angelino.

17 eures à 22 h 30 : Soirée « Collection capitale » organisée par la mairie de Paris. Tout client d'une librairie parisienne recevra, pour l'achat de 150 F de livres, un ouvrage réédité à cette occasion et une invitation pour cette soirée.

18 h 30. Proclamation du prix Laure Bataillon de la traduction.

▶ **Dimanche 22 mars.** Ouverture de 9 h 0 à 19 h 30. 11 h 30-13 h 30 : « Quel Théâtre pour aujourd'hui ? » Débat avec Jean Jourdheuil, Michel Deutsch, Jean-Christophe Bailly et François Tanguy.

15 heures-17 heures. « De la scène à la critique ». Lecture-débat avec des comédiens et Gilles Costaz.

15 h 30. L'édition en Europe centrale. Avec Zoran Stojanovic (Yougoslavie), Vasile Igna (Roumanie) et Nora Obrtelova (Tchécoslovaquie).

16 heures. Table ronde autour du livre de Yermihaou Yovel : *Spinoza et autres hérétiques*, animé par Dominique Bourel, en présence de l'auteur.

▶ **Lundi 23 mars.** Ouverture de 9 h 30 à 19 h 30. Journée réservée aux professionnels.

11 h 30 : « Les chaînes et groupements de librairie en Europe ».

18 h 30 : Projection du film de Françoise Dax-Boyer et Jean-Paul Fargier : *Jean Tardieu ou le voir-dit.*

▶ **Mardi 24 mars.** Ouverture de 9 h 30 à 22 h 30.

9 h 30. Début des Journées France-Maghreb. Avec une conférence-débat : « Point sur l'état du marché du livre dans les pays du Maghreb ». Suivi, à 11 heures d'un débat sur les freins actuels aux échanges et les possibilités de collaboration effective. A 14 h 30, rencontres bilatérales entre éditeurs français et éditeurs maghrébins.

10 heures. Le financement de l'édition. Table ronde avec Evelyne Pisier, Georges Prost, Pascal Flamand et des représentants de grandes banques.

14 heures. Présentation du serveur bibliographique national.

15 heures. *Dupont et Durand*, d'Alfred de Musset, par les élèves du Conservatoire national supérieur d'art dramatique de Paris.

16 heures. « Quelle charte pour les bibliothèques ». Avec Michel Melot, Pascal Ory, Patrice Beghain.

17 heures. Lecture-débat de *Woyzeck*, de B0chner, dans différentes traductions.

17 heures. La lecture à l'hôpital. Résultats de l'enquête lecture-santé menée par la DRAC du Nord-Pas-de-Calais.

18 h 30 : *Le silence des neiges*, de Claude Delarue. Lecture avec Gabriel Garran et Jean-Claude Dreyfus.

18 h 30. « Lire et voir le monde ». Débat avec Eric Laurent, Zaki Laïdi, Elisabeth Picard, Jean-Marie Bouissou, Marie-Françoise Durand, Jacques Lévy et Denis Retaillé.

▶ **Mercredi 25 mars.** Ouverture de 9 h 30 à 19 h 30.

9 h 30. Suite des Journées France-Maghreb. Avec une conférence débat sur « Les perspectives de collaboration ». Avec Evelyne Pisier, directeur du Livre et Yves Mabin, sous-directeur du livre et de l'écrit au ministère des affaires étrangères. Cette session sera suivie d'une série de tables rondes.

14 heures. Maquillages pour enfants pas sages, par le Fil d'Ariane.

A ces séries de manifestations ponctuelles, il convient d'ajouter des animations qui se prolongeront pendant toute la durée du Salon. Parmi elles *Lire et voyager en Europe*, un guide de la littérature européenne dont l'ensemble des ouvrages seront présentés au stand du ministère de la culture. *Espace Paris Lecture* sera présenté par la Ville de Paris sous une grande tente située cours de la Reine et permettra aux jeunes de découvrir le Salon de façon autonome et préparée. *Du théâtre au balcon* mettra l'accent, dans une série de stands regroupés, sur l'activité dramatique et l'édition de théâtre. « Le Monde des livres », qui fête ses vingt-cinq ans, propose une exposition « *Le Monde et la littérature* », sur un bateau, le *Princess-Elisabeth*, ancré au pont Mirabeau. Enfin, des visites du chantier de la Bibliothèque de France seront organisées. A l'entrée du Salon, les visiteurs pourront réserver leur passage en navette qui les conduira, par la Seine, sur le site de la Bibliothèque.

Traduire l'Europe

Après « Version française » qui à l'automne dernier avait rassemblé des auteurs étrangers et leurs traducteurs, la direction du livre et de la lecture du ministère de la culture poursuit son soutien à une ouverture des langues et organise, les 20 et 21 mars, à l'occasion du Salon du livre, avec l'ADEC (Association dialogue entre les cultures) et l'ATLF (Association des traducteurs littéraires de France), sous le titre de « Traduire l'Europe », des Rencontres européennes de la traduction.

Au cours de deux journées, des auteurs, traducteurs, éditeurs, responsables de maisons d'édition étrangères, agents, universitaires, pourront dire ce qu'ils attendent pour 1993. A cette occasion, a été réalisée spécialement une étude sur la traduction littéraire en Europe encore inédite qui sera publiée intégralement dans le prochain numéro de *Livres Hebdo* (1).

L'enquête, réalisée par Marc Minon et Valérie Ganne, insiste sur les aspects socio-économiques. Ainsi, sur 25 000 titres publiés en France en 1991, on compte près de 4 500 traductions, soit près de 18 % de la production (contre 3,3 % pour le Roayaume-Uni, 25 % pour l'Italie et l'Espagne, 60 % pour la Suède). Il est troublant de constater à quel point l'Angleterre reste une île, et qu'elle se singularise par les langues qu'on y traduit le plus (le français en premier, puis le russe) ainsi que par l'aide presque inexistante du gouvernement à la traduction.

Quoi qu'on en pense, en ce qui concerne les auteurs les plus traduits dans le monde, le seul vivant est... Gérard de Villiers. Qui précède Marguerite Yourcenar et Voltaire, et qui vient après Proust et La Fontaine, mais très loin de Jules Verne, Simenon, Balzac, Dumas père, Jean-Paul Sartre, Goscinny ! ... Par ailleurs, on notera la large part donnée aux traductions par l'édition de jeunesse, excepté bien sûr le Royaume-Uni (50 % en Espagne, 30 % en Allemagne, 30 % en France), mais une certaine diminution des traductions dans le secteur des sciences humaines, du fait notamment de la récession et de la baisse des tirages moyens (12 400 exemplaires en 1985, 10 053 en 1990 en France, *5 829 en 1987, 5 206 en 1989 en* Espagne).

Sans traducteurs, pas de littérature étrangères. C'est évident. Un traducteur qui doit, non seulement connaître la langue, mais être un écrivain afin de transmettre la qualité de l'œuvre. Désormais, outre les traductions techniques et commerciales qui sont plutôt le domaine de la SFT (Société française des traducteurs), la traduction va tenir une place essentielle dans la construction de l'Europe où son rôle sera économique et culturel. En France, le ministère de la Culture a fait un grand effort à la fois pour améliorer le statut du traducteur et pour une politique d'aide à la traduction (2 840 000 F pour 140 titres en 1987 ; 4,4 millions de francs pour 209 titres en 1990 ; 7 millions de francs pour 257 titres en 1991). Mais la récession rend les éditeurs frileux.

La France exporte

Traditionnellement, la France avait été un pays qui traduisait. Nerval, Baudelaire, puis Larbaud, Miomandre ou même Coindreau, qui aura eu le mérite d'arracher Faulkner à la Série noire, tous ces esprits curieux ont beaucoup contribué à sortir la France de son hexagone pour l'ouvrir à la culture du monde. Publie-t-on trop de traductions aujourd'hui ? On peut se le demander parfois devant des publications qui ne se justifient pas. Mais, par ailleurs, on peut se féliciter de l'exhumation récente de textes latins et grecs, dans des traductions réellement littéraires.

Viendra ensuite l'aide à la traduction et à la publication d'« introuvables », dont la liste dressée par l'ensemble des commissions du Centre national des lettres, devrait être bientôt connue. Actuellement, la France vend plus de titres à l'étranger qu'elle n'en achète (2 075 titres vendus en 1990 contre 1 493 achetés) et les principaux acheteurs de livres français sont, dans un ordre décroissant l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, le Japon, le Portugal, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis. Le mouvement de croissance va-t-il se poursuivre ? Les enquêteurs tentent d'analyser ce qu'ils appellent un « effet ciseaux » pour la traduction, prise entre la baisse des tirages et la hausse du nombre de nouveautés. *« On peut se demander si, à long terme, l'amélioration des connaissances linguistiques ne poussera pas plus d'Européens à accéder aux œuvres littéraires dans leur langue originale, et si cela ne contribuera pas*, in fine, *à freiner l'édition de textes traduits »*, se demandent, dans une de leurs conclusions, les enquêteurs. Et si, au contraire, avec la baisse de la francophonie en Europe, on ne lisait plus que de la littérature française traduite...

Le français est la troisième langue la plus traduite au monde, après l'anglais et l'espagnol. Mais l'avenir peut paraître inquiétant lorsqu'on constate, depuis ces dernières années, un considérable recul de l'enseignement du français dans des pays jusque-là traditionnellement attachés à notre langue : il en est ainsi de la Pologne, de la Roumanie, de l'Albanie, même de l'Amérique latine ou encore de l'Allemagne unifiée. Pourtant, il s'agit, d'une façon de plus en plus pressante désormais, de définir une politique linguistique pour l'Europe de demain et de décloisonner ses dix langues officielles.

NICOLE ZAND

(1) A paraître dans *Livres Hebdo* du vendredi 20 mars. Vente au numéro : 35, rue Grégoire-de-Tours 75006 Paris. Prix : 39 F.

Le calendrier des Rencontres

▶ **Vendredi 20 mars. – Matin :** « Choisir et traduire, une politique de la traduction » sous la présidence de Bernard Cassen : ouverture par Mme Evelyne Pisier ; la traduction en chiffres, résultats de l'enquête ; la traduction, une politique publique ?

Après-midi : « Babel mode d'emploi », sous la présidence d'Antonin Liehm : la culture européenne, une histoire de traductions ? Pérec et ses voix étrangères, avec différents traducteurs de *la Vie mode d'emploi.*

▶ **Samedi 21 mars. – Matin :** « La traduction et ses acteurs », sous la présidence de Miri Rubin : traducteur littéraire, un métier ? Edition et traduction ; théâtre et traduction.

Après-midi : « Les polyphonies de l'esprit », sous la présidence de Krzystof Pomian. Des auteurs de langue française rencontrent leurs traducteurs. A 18 h 30, remise des insignes de l'ordre national du Mérite à Françoise Campo-Timal et proclamation du prix Laure-Bataillon.

(Grand Palais, auditorium 104 et salle de l'Horloge).

Bibliothèque morose...

Suite de la première page

Et si un redressement ne s'opère pas rapidement, il est à craindre que ne se multiplient des dégâts jusqu'à présent encore limités : disparition d'éditeurs ou absorption par des grands groupes multimédias, faillites d'entreprises de diffusion et de distribution, fermetures définitives de librairies, notamment dans le centre des villes, entraînant une moindre présence du livre dans la vie quotidienne.

Il est à craindre aussi que, pour compenser la baisse de leurs ventes, les éditeurs ne soient tentés par la hausse de leurs prix. Déjà, en 1991, le prix moyen du livre non scolaire a augmenté deux fois plus que l'indice général (6,31 % contre 2,91 %) et celui du livre scolaire de 4,39 %.

Pour tenter de sortir de ce marasme, les éditeurs font appel... à l'Etat. Les arguments qu'ils font valoir ne manquent certes pas de poids. *« Au cours des six derniers mois*, souligne M. Eyrolles, *les éditeurs ont pris des coups » :* assujettissement des auteurs à la TVA qui complique singulièrement la tâche des éditeurs sans rapporter un sou à l'Etat, suppression par La Poste de l'acheminement des livres par voie maritime qui va entraîner des augmentations de tarif de 50 % à 60 % selon certaines destinations. Il faut encore ajouter à ce contentieux l'absence de mesures efficaces pour lutter contre la reprographie abusive des livres et la *« dégringolade »* du marché du livre français à l'étranger à la suite des coupes claires dans le budget des relations techniques et culturelles.

Mais le Syndicat national de l'édition réclame davantage de M. Bérégovoy. Le livre français, affirme-t-il, n'est pas suffisamment aidé. Reprenant des chiffres de 1987, dernière année disponible pour des données homogènes, le SNE avance que l'aide directe ou indirecte au livre a été cette année-là de 140 millions de francs, soit 0,47 % du chiffre d'affaires de l'édition. En comparaison, la presse a reçu 5 milliards de francs (10,7 % de son chiffre d'affaires éditeur), le cinéma 600 millions (16,2 % des recettes guichet), la télévision 350 millions d'aide à la production de programmes. Même les aides au disque ont représenté deux fois plus que celles du livre : 0,9 % du chiffre d'affaires de la branche.

Le SNE demande donc que le livre soit aligné sur la presse, notamment par une aide aux transports et par une baisse de la TVA de 5,5 % à 2,1 %. En attendant la TVA nulle, telle qu'elle existe déjà pour le livre en Grande-Bretagne, au Portugal et en Irlande. Le conseil des ministres de la Communauté européenne du 24 juin 1991 a d'ailleurs fixé le seuil minimal de TVA à 5 %, sauf pour les trois pays qui appliquent la TVA nulle sur le livre.

Il est cependant plus que probable que l'Etat attend d'abord des professions du livre qu'elles organisent leur propre sauvegarde. L'accent mis par l'actuelle direction du SNE sur les problèmes de la librairie, maillon faible de la chaîne du livre, est un pas important, s'il est suivi d'effets pratiques et si l'on ne se borne pas, une fois encore, à réclamer seulement une amélioration de la fiscalité des libraires. La crise qui sévit peut être bénéfique pour le livre et la lecture si elle permet, enfin, de comprendre que les professions du livre sont solidaires entre elles et non pas antagonistes.

PIERRE LEPAPE

□ **Une navette entre le Salon du livre et le site de la TGB.** – Du Grand Palais au quai de la Gare, un bateau assurera quatre fois par jour, durant le Salon du livre, le transport de ceux qui désirent visiter le chantier de la future Bibliothèque de France. MM. Jack Lang, ministre de la culture, et Dominique Jamet, président de l'Etablissement public, ont emprunté cette navette, mardi, en allant inaugurer la cité où transiteront les trois mille ouviers du futur chantier et qui accueillera le public en permanence. Pour le moment, la construction n'a toujours pas débuté.

Demain dans *le Monde*

Deux suppléments

Nous publierons dans notre journal du jeudi 19 mars (daté 20 mars) deux suppléments : « le Monde des livres » et un supplément exceptionnel de vingt-quatre pages à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du « Monde des livres ».

□ **Mort de l'actrice Barbara Morrison.** – L'actrice américaine Barbara Morrison est décédée d'un arrêt cardiaque, le 12 mars, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Elle avait tenu des seconds rôles notamment dans *Tant qu'il y aura des hommes* (1953) et *My Fair Laidy* (1964), et, au cours de sa longue carrière, avait également beaucoup tourné pour la télévision.

□ **Le Prix du Cinéma du réel.** – Les Australiens Bob Connolly et Robin Anderson ont reçu le Prix du Cinéma du réel (50 000 francs), qui s'est terminé au Centre Georges-Pompidou le 14 mars, par *Black Harvest* troisième partie d'une trilogie sur la découverte en 1930 d'une population inconnue. Le jury, présidé par le Mexicain Nicolas Echevarria, a également attribué le Prix du court métrage à l'Américaine Elizabeth Finlayson pour *In And Out of Time.* Le Prix Joris Ivens est revenu à *Brother's Keeper* de Joe Berlinger et Bruce Sinofsky.

□ **Précision.** – Le chancelier de l'Institut de France tient à préciser que M. Frédéric Gérard, présenté comme l'ancien conseiller technique auprès du chancelier de l'Institut de France (*le Monde* du 25 février), était en réalité, comme il résulte de l'article 7 du règlement financier de l'Institut de France, un conseiller technique nommé par la commission administrative centrale, relevant directement du président de cette commission et des secrétaires perpétuels des académies.

MUSIQUES

Qu'est-ce qu'un nouveau musicien ?

Sur la planète du jazz, l'éclosion de jeunes talents

La planète du jazz a ses lois. Elles lui échappent. Comme sous le coup de deuils successifs, elle se cherche des repères, des pères. Des fils. Elle se cherche un nouveau Parker, un nouveau Miles, un nouveau Coltrane. C'est un mauvais principe, bien sûr, comme tous les principes de répétition, mais il permet de voir. On voit circuler ces temps-ci Graham Haynes, le fils du drummer préféré Roy Haynes. Graham Haynes, trompettiste, joue le jeu. Il donne à ses limites techniques les airs d'une dérive choisie à la Don Cherry. C'est un jeu qu'il n'a pas forcément raison de compenser par un air boudeur, impérieux et négligent à la fois, comme s'il était à la hauteur de Miles Davis. Mais il a pu se faire que Miles affecte cette attitude, un soir ou l'autre il y a bien longtemps, sans grand-chose pour la garantir.

On voit passer des jeunes gens appliqués, d'autres employés à se lancer des crocs-en-jambe. C'est une façon. On voit débarquer des saxophonistes bien sapés, Tommy Smith, mais il a la prudence de s'entourer d'un trio sans faute (Humair et Jenny-Clark en rythmique, ça vous pose un homme). On voit des clones bourrés d'un talent sans sortie, mais qui plaisent, Roy Hargrove, par exemple. On attend le retour imminent de George Coleman et de Von Freeman, tous deux à La Villa, ne serait-ce que pour ne pas oublier trop longtemps ce que le ténor peut dire.

On reste convaincu qu'un jeune homme que la planète du jazz ignore est sur une voie sûre. On l'aura assez dit. On prend des paris. Il s'appelle Bireli Lagrène. Il est d'origine gitane. Il n'a pas vingt-cinq ans. Il joue de la guitare comme muni de plusieurs manches dans son jeu, des manches de basse électrique, de guitare solo, de guitare accompagnement, des techniques fondues sans mystère, impeccables. L'autre dimanche, sous les ors usés et les lambris du Dejazet, qui reste l'endroit au monde le plus vrai et le plus charmant du jazz, – le génie du lieu, ses secrets s'y combinent avec une programmation ambitieuse – seul en scène, Bireli Lagrène a créé ce que peu de musiciens créent aujourd'hui sans frime : un lien avec le public. Le public lui lançait des avis, des vœux. Le lien était de pure musique. Bireli Lagrène n'a aucun projet de séduction en scène. Il est. Il joue. Point.

Vient enfin Vincent Herring, l'énigme. De tous les souffleurs, il est celui qui simule le moins. Intact, plein, entier, comme Bireli Lagrène sur ses manches, dès qu'il attaque. Il a à peu près son âge. Il débarque de Brooklyn. Quand il joue, il double de volume et ressemble à Julian Adderley, alias « Cannonball » (1928-1975), celui qu'on appelait *le nouveau Parker* à la mort de Parker. La planète du jazz se cherche un nouveau « nouveau Parker ». On a vu plusieurs fois Vincent Herring. On est sorti interloqué. Il revient avec le frère de « Canonball », Nat Adderley (trompettiste, Tampa, Floride, 1931). C'est un signe. Mais de quoi au juste ? A la batterie, Jimmy Cobb. Bizarre. Ca prend des airs de redites de Miles d'années 50. Seulement, il y a ce type, Vincent Herring, capable de tout embraser.

FRANCIS MARMANDE

▶ **George Coleman à la Villa, jusqu'au 21. Tél. : 43-26-60-00.**

□ **Création de la « semaine du disque ».** – Pour tenter de parer à la crise qui frappe le marché du disque, les éditeurs phonographiques réunis au sein du SNEP ont annoncé la création d'une « semaine du disque » dont la première édition sera organisée du 13 au 21 juin prochain, c'est-à-dire dans les jours précédant la fête de la musique. Outre la campagne publicitaire, centrée autour du slogan « Changez d'air, c'est la semaine du disque », cette opération permettra à tout acheteur d'au moins 300 francs de disques de recevoir gratuitement un CD de compilation réunissant, au choix, des titres de jeunes artistes français de variétés ou des extraits d'œuvres classiques.

Systèmes Pédagogiques

INGÉNIEUR COMMERCIAL PRODUITS TECHNIQUES

Notre société, leader européen des systèmes de pédagogie routière, conçoit, fabrique et commercialise de nombreux produits techniques d'avant-garde à base électronique et informatique.
Sa notoriété nationale et internationale plus que cinquantenaire lui *permet d'aborder* avec succès de nouveaux marchés.
Nous recherchons un ingénieur commercial capable de mettre en place, puis de superviser à l'échelle européenne la démarche marketing correspondant à ces produits.
Diplômé d'une École d'Ingénieur ou d'une École Supérieure de Commerce, vous avez quelques années d'expérience du marketing.
La maîtrise de l'anglais est indispensable, celle d'une autre langue européenne fortement souhaitée.
Ce poste est basé à Paris, il implique de fréquents déplacements en France et à l'étranger.

Merci d'adresser votre lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle au
MONDE PUBLICITÉ, nº 8500
15/17, rue du Colonel.-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15

---

symbol. Filiale française du constructeur leader mondial des lecteurs laser et terminaux de saisie portables CA 320 millions de $. en croissance de + 40% en 1991. recherche

INGENIEURS COMMERCIAUX GRANDS COMPTES - Paris Sud

Administrations, clients publics
300.000 F + (fixe important + commissions)

- Pour assurer les contacts à haut niveau avec les clients de l'entreprise, *pour leur vendre des solutions globales.*
- Pour rechercher les nouveaux clients et proposer des applications aux administrations, clients publics, banques, assurances...

Les candidats (H/F) âgés de 28 à 35 ans, ont une formation supérieure. Ils sont très performants dans la vente aux administrations nécessitant des contacts à niveaux multiples et élevés.

Une expérience du marché du code à barres serait un plus.

Ils connaissent l'usage des matériels et systèmes informatiques et les procédés de stockage ou transmission de données ou la vente d'équipements sophistiqués (photocopie, archivage, etc.).

Anglais indispensable.

La rémunération est composée d'un fixe important et d'une commission stimulante perçue sur le chiffre d'affaires acquis et à découvrir.

Envoyer lettre et CV s/réf. 167/92
à OBTENIR/RSCG CARRIERES
2, rue Rouget de Lisle
92130 ISSY LES MOULINEAUX.



Groupe ESTA — Le Groupe Européen des Sciences et Techniques Avancées recherche pour ses Agences de :
PARIS - TOULOUSE - MARIGNANE

CHEFS DE PROJET ET INGÉNIEURS

(Régions : • Ile-de-France. • Sud-Est. • Sud-Ouest).
Connaissance indispensable en SGBDR sous systèmes UNIX, VMS, ou MVS.
Envoyer lettre manuscrite, Curriculum-Vitae, photo et prétentions, au :
Service Recrutement - **Groupe ESTA**
Avenue du Château - Boite Postale 40 - 78480 VERNEUIL-SUR-SEINE

PRB communication

IMPORTANTE ORGANISATION HUMANITAIRE

(association reconnue d'utilité publique)
orientée vers le soutien au développement des tiers-mondes

recrute

LE DIRECTEUR DE SON DÉPARTEMENT PROJETS ET PROGRAMMES

Missions et objectifs :
Sous la responsabilité directe du Secrétariat général, il dirige la mise en œuvre des objectifs de développement définis par l'Association.
Il gère et contrôle un budget de 80 MF.
Il assure la gestion des ressources humaines de son département (une vingtaine de personnes).

Profil attendu :
Expérience réussie de plusieurs années de direction d'une unité de travail.
Connaissance et expérience du développement des tiers-mondes.
Niveau de culture générale et technique : Bac + 5.
Bonne pratique de l'anglais.
La pratique d'une deuxième langue étrangère (espagnol, portugais) ainsi que la pratique de l'informatique sont un plus.

Intérêt de la fonction :
Action et innovation dans un contexte international en changement.
Finalité et environnement riches.

Conditions offertes :
Grande autonomie et importantes responsabilités.
Rémunération en relation avec environnement associatif et selon l'expérience.

Écrire sous nº 8496, Le Monde Publicité,
15/17, rue du Col.-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15

FORMATION PROFESSIONNELLE

EXPERTISE EN INFORMATIQUE DE GESTION

DIPLÔME DE L'UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE
DESUP

■ ***FORMATION*** : 9 mois et une mise en application en entreprise : cursus pluridisciplinaire d'informatique et de gestion conduisant aux fonctions de chef de projet, de systèmes d'information ou concepteur (ouverte aux étudiants ou aux salariés bénéficiant d'un congé individuel de formation).

Piloter. LA DECISION

■ ***ADMISSION*** : Bac + 4 et expérience professionnelle.

■ ***SÉLECTION*** : le 11 mai 1992

■ ***INFORMATION*** : Nathalie MERLEAU
Tél. (1) 47 55 42 85
U.F.R.
Informatique de Gestion.

UNIVERSITE PARIS DAUPHINE
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 75775 Paris Cédex 16

THESIS

Société spécialisée dans les services autour des exploitations informatiques de grands utilisateurs, recherche :

DES INGÉNIEURS ET TECHNICIENS

ayant au minimum 5 ans d'expérience dans les métiers liés à l'environnement micro-informatique. Postes à pourvoir : Paris-province.

Merci d'adresser votre candidature à :
THESIS, 7, rue du Fossé-Blanc,
92230 Gennevilliers.

Pour Centre de recherche en matériaux de construction

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL

INSA, ESTP, DEA, Universitaire 3e cycle, etc.

Options : résistance des matériaux, acoustique, mécanique des fluides, formation complémentaire en informatique.
Expérience : 5 à 10 ans de laboratoire de recherche, éventuellement de chantiers de bâtiment.
Activités : animation d'une équipe et de commissions de normalisation européenne (anglais nécessaire).
Lieu : proche banlieue sud.

C.V. et prétentions à : **CTTB – 17, rue Letellier, 75015 Paris.**

---

recrute

CHARGE DE MISSION

Prévention de la Délinquance

Oise - 56.000 habitants
A 70 km de Paris
Ville universitaire
ville de Beauvais

Votre mission :
animer et coordonner le Conseil Communal de la Prévention de la Délinquance, mettre en oeuvre le programme d'action de prévention de la ville avec les différents partenaires, aider le tissu associatif à développer des actions en direction des jeunes, favoriser les initiatives de sensibilisation dans les établissements scolaires.

Expérience professionnelle :
Formation universitaire souhaitée - Salaire selon références (Contractuel).

Adressez votre candidature à M. le Maire, Direction des Ressources Humaines, BP 330, 60021 BEAUVAIS cedex - Renseignements : Tél (16) 44 79 40 78

salari

AUDIT D'ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES COMPTABILITÉ FINANCES

Pour ce secteur dynamique et en pleine évolution,
nous RECHERCHONS un

JEUNE AUDITEUR

GRANDES ÉCOLES, MSTCF, DESCF, DECF,
DESS DE GESTION
Lieu de résidence : RENNES.
Adresser CV avec lettre manuscrite, photo et prétentions,
sous référence 176-83, à :
APEC - BP 2225 - 35022 RENNES CEDEX.

GMV conseil

Recherche pour compléter son équipe de 25 consultants

UN CONSULTANT MARKETING

Débutant (jusqu'à 2 ans d'expérience)
Formation grande école de gestion ou d'ingénieurs

Vous trouverez auprès de notre société :
- la possibilité d'acquérir une expérience diversifiée dans le domaine du marketing ;
- une formation pratique approfondie aux techniques modernes ;
- un travail en équipe dans une ambiance jeune et dynamique.

Adresser c.v., photo et prétentions à :
GMV Conseil, 66, rue Escudier, 92100 BOULOGNE.
une société CGI – Membre de SYNTEC, ADETEM, EUREQUIP.

MASTERE SPECIALISE en GENIE INFORMATIQUE

Label de la Conférence des Grandes Ecoles

Ingénieurs Grandes Écoles ou Équivalent

Pour répondre aux nouvelles missions de l'informatique,
le CERICS forme les futurs
Chefs de projets - Spécialistes en Génie Logiciel
Développeurs d'applications distribuées - Spécialistes Temps Réel

CERICS
Bourses de Pré-embauche et Congé Formation
Clôture du recrutement : 15 mai 1992
Renseignements : CERICS - BP 129 - 06903 SOPHIA ANTIPOLIS - Tél. 93 95 45 00

Si vous êtes vraiment décidé à parler anglais, commencez par traverser la Manche.

Brittany Ferries vous propose un forfait traversées maritimes et stage de langue à l'Anglo-Continental. 30 formules de cours spécifiques, de l'anglais courant à l'anglais commercial ou technique.
Alors, ne gardez plus votre langue dans votre poche !

Anglo Continental Ecole agréée par le British Council
Brittany Ferries LA GRANDE-BRETAGNE AVEC VOTRE VOITURE

HAUTEFEUILLE

Pour recevoir une documentation gratuite
Anglo-continental et Brittany Ferries, retournez ce bon à:
Anglo-Continental/Brittany Ferries - 29688 Roscoff Cedex.

Nom ______ Prénom ______
Adresse ______
Code Postal ______ Téléphone ______
Dossier de formation professionnelle Oui ☐ Non ☐
Société ______

SECRÉTAIRES

CROISIERES PAQUET
3 paquebots,
200 collaborateurs
à Paris,
Miami,
Londres,
50 000 passagers

SECRETAIRE DE DIRECTION

Auprès du Directeur de l'exploitation des paquebots vous coordonnez les fonctions : personnel nagivant, hôtellerie, logistique, animation de nos croisières de prestige.

Votre profil :
- 3 ans d'expérience Secrétariat de Direction minimum.
- Parfaitement bilingue Français/Anglais.
- Organisation, disponibilité, habitude des contacts à haut niveau.
- Connaissance du secteur maritime ou du tourisme souhaitée.
- Traitement de texte, micro-informatique.

Salaire suivant expérience.
Merci d'adresser candidature et photo à : MERCURI URVAL
14 bis, rue Daru 75378 PARIS CEDEX 08
sous référence 655815 LM

Mercuri Urval

Blau

AGENCE CONSEIL EN COMMUNICATION

recherche un(e)

DOCUMENTALISTE STAGIAIRE

Plein temps ou mi-temps, dès début mars pour un minimum de 2 mois.

MISSION
- revue de presse ;
- recherche documentaire ;
- classement ;
- photocopie.

PROFIL
- formation documentaliste souhaitée ;
- rigueur, esprit d'analyse et de synthèse, sens du contact, organisation.

INDEMNITÉ
- 1 500 F/mois. Convention de stage demandée.

LIEU DE TRAVAIL
Levallois-Perret (92).
Métro Anatole-France.

Contacter
Frédérique BAYLE au
47-59-31-05

Cherche dame 30-40 ans, parlant espagnol et français, ménage + garde enfant, tps complet. Réf. exigées. Tél. : 45-48-34-52.

Société de Télécom basée à Rungis-Orly, recherche : *secrétaire expérimentée,* sérieuse, efficace, Macintosh, notions anglais, très bon français. Envoyer CV avec prét. + photo à CASTOR INFORMATIQUE, 2, rue du Kéfir, Senia 343, 94537 RUNGIS.

URGENT. Ecole de danse (150 km nord Paris, 1 h 15 en train) ch. Professeur de *Modern' Jazz* cours adult. et enf. (à p. de 4 ans)
Envoyer C.V. à :
Ecole de danse S. POLARD
7 bis, rue Notre-Dame
02100 Saint-Quentin
(16) 23-08-91-27, 23-62-67-69

Conseil strat. fin mark., ch. H/F jeune, HEC ou équiv., malin, adaptable, autonome, présentable à une DG. Tél. : 48-10-50-70.

Bureau d'études indépendant

recherche
Chargé d'études junior dans les domaines du transport collectif et de la circulation. Aptitude au travail en équipe ou sein d'une petite structure évolutive. De formation économique ou sciences po., ayant souhaitablement quelques années d'expérience. Il parle anglais ou espagnol. Poste basé à Toulouse incluant des déplacements de courte durée. Envoyer c.v., lettre, photo, rémunération souhaitée à :
Cabinet ITER,
10, rue Amélie, 31000 Toulouse.

Cabinet traduct. juridiques, rech. pr missions ponctuelles, **JURISTES ET TRADUCTEURS EXPERTS.** Langues europ. et orient. Ecrire sous réf. 8493, le Monde Publicité, 15-17, rue du Col.-P.-Avia, 75902 Paris Cedex 15.

capitaux propositions commerciales

Recherchons capitaux pour assoc. dans hôtel 3 étoiles à Lyon. Gestion assurée. DÉFISCALISATION POSSIBLE. DISCRÉTION GARANTIE. SEPHR : Route de Puyloubier, 13530 ETRETS.

Vends AFFAIRE de NAUTISME en SARL. Concess. grandes marques de bateaux à moteur. Gardiennage. Mécanique. CA 10 MF. Rég. VAR. Contact par FAX 94-35-28-27

Société autrichienne product. eau minérale, boiss. gaz., bonne implant., rech. partenaire industr. sér. Association ou vente de son unité. Curieux ou interm. s'abstenir. Ecrire : A 2001, 33, rue de Wattignies, 75012 PARIS. M. CHAIGNEAU.

travail à domicile

(92). DAME tiendrait compagnie personne âgée l'après-midi. Promenade, lecture. 42-42-42-39.

propositions diverses

Propriétaires mécontents ! changer de syndic est possible... Tél. : 40-05-94-49.

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

HALLES 3 P., cft, au 6e ét. + 26 m² à rénover au 7e ét. Pierre de T., asc. 43-25-32-77.

3e arrdt

GRAND STUDIO
REFAIT, imm. 17e, restauré
Prix : 750 000 F
Tél. : 45-04-24-30

4e arrdt

CHATELET (4e). Imm. pierre de taille bel appartement d'« artiste » 150 m² + 20 m² terr., 6 pièces orig., charme, soleil, calme 2 parkings possibles. Prix 4 millions. URGENT 42-39-24-83 (5e ét.).

MARAIS – SAINT-PAUL COUP DE CŒUR 5/6 PCES 2 s. de bns. Belles prestations. Salon s/verrière. Cheminée, poutres, charme. 3 150 000 F – 45-66-01-00.

LES ATELIERS DU MARAIS
HOTEL-DE-VILLE
LIVRAISON 4e TR. 1992
du studio au 7 pces duplex
Terrasse, parkings
Prestations exceptionnelles
45-72-50-50
ELMER DWIGHT EDOUARD

5e arrdt

CENSIER
STUDIO-3 PIÈCES
IMMEUBLE RÉNOVÉ
APPTS PRÊTS A HABITER
TÉL. : 42-89-50-57

Près Seine. Liv. + 2 chbres mini terrasse 2 650 000 F SERGE KAYSER 43-29-60-60

SAINT-MARCEL
A SAISIR RARE
Apt 2 P 38 m². Balcons 5e étg. bel imm. P. de tail. Face jardin 820 000 F CASSIL – 45-66-43-43.

5e MAUBERT
APT 2 P 40 m²
2e étg. Bel imm. P. de tail. cave. 930 000 F CASSIL – 45-66-43-43.

RUE CLAUDE-BERNARD
GRAND 2-3 P., rénové PROFESS. ou BOURGEOIS
PX INTÉRESSANT
Tél. 45-04-24-30.

PL. ST-MICHEL (près)
STUDIO + MEZZANINE
Hauteur s/plafond. Rénové
1 450 000 F. 45-04-24-30

6e arrdt

ST-GERMAIN, 2 PCES
40 m² refait neuf, bel imm. 4e ét. asc., bon plan stand. 1 590 000 F. Tél. 42-89-24-83.

MÉTRO ODÉON
CHARMANT STUDIO
avec poutres, tt confort 3 mètres sous plafond. 934 000 F – 45-66-01-00.

GREGOIRE-DE-TOURS
CŒUR-DE-ST-GERMAIN
STUDIO TOUT CONFORT
25 m² REFAIT NEUF :
690 000 F.
Tél. : 45-24-02-50.

7e arrdt

SÈVRES BABYLONE, 180 m² Stand 4e ét. SOLEIL SERGE KAYSER 43-29-60-60

URGT SOLFÉRINO. Vends 225 m² gd stand., 1er étage angle. Possib. prof. libérale. GAUSSERAND 45-51-24-70.

Bd LATOUR-MAUBOURG 3e étg. asc. Pierre de T. 4-5 Pces, 85 m² moulures cheminées 3e étg asc. 2 700 000 F CASSIL – 45-66-43-43.

METRO INVALIDES
à deux pas du CHAMP-DE-MARS, 2 PCES. Tout confort. Kitchenette équipée 855 000 F – 45-66-01-00.

8e arrdt

CATHERINE MAMET
31, rue de Naples, Paris 8e
propose
DU STUDIO au 6 PIÈCES
7e, 8e, 16e NORD, 17e
ET AUTRES
Mais, tout d'abord,
expliquez-nous vos besoins.
Nous pourrons
y répondre ensemble.

VOUS VOULEZ VENDRE
VOUS VOULEZ ACHETER
TÉLÉPHONEZ-NOUS AU
45-22-66-66

LAVOISIER
210 m² duplex, dernier étage parfait état. 42-89-50-57.

9e arrdt

CITÉ MALESHERBES
Dans très bel immeuble
6 PIÈCES, 120 m²
PRIX EXCEPTIONNEL
40-26-94-59 - 42-21-19-91.

11e arrdt

2 P., PROX. PL. VOSGES
Très bel imm. récent. Balcon sur jardin. 48-06-89-70. Après 20 h.

12e arrdt

DAUMESNIL, 63 m²
2/3 P. Imm. P. de taill.
43-07-14-00.

Mº NATION, BD PICPUS
Imm. ravalé COQUET STUDIO, cuis., entr. tt confort, 1er ét.
440 000 F. 48-04-35-35

13e arrdt

Comme une maison particulière Gobelins. Rare 200 m²
4 250 000 F
SERGE KAYSER 43-29-60-60

14e arrdt

V. S/PARC MONTSOURIS
2-3 PIÈCES, 56 m².
Imm. pierre de taille, ravalé.
Cheminée, ascenseur, cave, voie privée.
Emplacement privilégié.
Prix : 1 650 000 F.
Tél. : matin ou soir
Paris : 45-89-28-75.
Prov. : (16) 37-31-16-22.

IMM. PIERRE DE T.
ascenseur
2 P. ET 3 P.
surfaces aménageables
A PARTIR 19 000 F/m²
Vis. jeudi 13 h 30/16 h 30
5 R. POIRIER-NARÇAY.

ALESIA A SAISIR
2 P 50 m² 840 000 F
cuis. s. de bns, 4e étg. Bon imm. CASSIL – 45-66-43-43.

DUPLEX PLEIN CIEL
TERRASSE 50 m²
RUE DE L'EURE
3 CH., 3 S. DE BAINS
2 PARKINGS
VUE CALME ABSOLU
Livraison 4e trim. 92
45-72-50-50

Mº ALÉSIA, angle rue des Plantes, beau 4-5 pces s/rue, cuis., tt cft, ascens., 3e ét.
1 700 000 F. 48-04-84-48

Mº MOUTON-DUVERNET
Pierre de t. SUPERBE 3-4 p. cuis., tt cft. ascenseur. Px : 2 100 000 F 48-04-35-35

Proche MONTSOURIS. Bel imm. APPT à rénover. 130 m². *Jardin 90 m². Soleil.* 4 100 000 F. 45-46-26-25.

ALESIA
VILLA LES GLYCINES
– 300 m² + jardin
– 1 appt duplex, 125 m² + terrasse. S/pl. le 19-03, 14-17 h., 7, r. de Châtillon. 43-29-76-07.

ALESIA bel anc. Et. élevé 6 P., 165 m², calme soleil + service. Tél. : 43-35-18-36.

RASPAIL
Pour investisseurs studio + mezzanine tt cft 470 000 L'IMMOB'ILE 43-25-48-82.

CHARME EXCEPTIONNEL
MÉTRO DENFERT.
6 PIÈCES + chbre service.
A VOIR - 3 995 000 F.
Tél. : 43-35-52-82.

15e arrdt

Mº VAUGIRARD. 100 m². Comme une maison. DUPLEX sur jardin. PARKING. CALME. 45-31-51-10.

Mº LA MOTTE-PICQUET STUDETTE TOUT CONFT Parquet. Clair, calme, digicode. 310 000 F – 45-66-01-00.

MONTPARNASSE
BEAU 2 PIÈCES
TOUT CONFORT – CLAIR
1 150 000 F – 45-66-01-00.

PASTEUR EXCEPTIONNEL
2 P TT CFT 790 000 F
cuis. équipée. Bon imm. asc. Cave 45-66-43-43.

16e arrdt

BOULEVARD MURAT
Partic. vend dans petit imm. ancien. Faibles charges.
BEAU 2 P., 42 m²
Rez-de-ch. s/jardin et cour. Living 21 m² + ch. 14 m². Petite cuis. équipée, s.d.bns. REFAIT NEUF. TRÈS CALME. 950 000 F. 47-70-09-56.

LAFONTAINE gd 4 P. 115 m². Liv. dble, 2 chbres, bur. Pierre de T., stand. asc., 1er ét. travaux poss., parking 2 750 000 F. Tél. : 42-89-24-63.

MICHEL-ANGE
4 P. TT CFT, 115 m², 3 m sous plafond, moulures, cheminées. Très bel imm. P. de Tail. 3 000 000 F – 45-66-43-43.

FOCH CHALGRIN
STANDG, 5e asc. Dble liv. 2 chbres, bains, wc, cuis., cave 3 500 000 F – 43-80-58-22.

PASSY 280 m²
GDE ÉLÉGANCE, 5 chbres 5 Bains – 43-25-81-64.

AV. P.-DOUMER
Dernier étg ascens. STAND. GRAND 2/3 P 2 600 000 F. 45-04-23-15

17e arrdt

PORTE MAILLOT
STUDIO 640 000 F
Séj. cuis. s. de bains
BALCON 8e étg ascens. CASSIL – 45-66-43-43.

RUE LACROIX
IDÉAL INVESTISSEUR
2 P. 450 000 F
Séj. cuis. américaine, 1 chbre sal eau, w.-c. PARFAIT ETAT CASSIL – 45-66-43-43.

18e arrdt

57, RUE LETORT
bel immeuble, p. de taill.
Montmartre, Puces, Marché du Poteau
Vaste et lumineux
2 pces, 55 m², plan inhabituel, cheminée, 4e ét. ss asc., soleil, calme Part. à p., cause départ 980 000 F 46-62-73-04, H.B.

Mº MARX-DORMOY
except.
BEAU 2 P. s/rue piétonne, entr. cuis., tt cft, cave.
Px : 390 000 F
Tél. : 48-04-84-48

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT pptaire vend 2 p. coin cuis., wc, bains, imm. stand, gardien, asc., chauff. cent. 565 000 F à débattre. 43-70-04-64

Face Cité des Sciences, exceptionnel duplex neuf. 3-4 P., beau volume Sud-Est, park. Prix intér. Frais réduits. 40-34-22-06 ou 45-62-87-67.

Parc de La Villette. Duplex 149 m². 2 750 000 F. Balcon, cheminée, cave. Cuisine équipée. Appt refait à neuf. Tél. : 40-35-54-57.

20e arrdt

PÈRE-LACHAISE
RÉCENT, ÉTG ÉLEVÉ,
3 PCES 71m², LOGGIA, SUD
1 230 000 F + PARKING
45-03-03-18

NATION, EN TRIPLEX
LOFT 250 m²
superbe. 4 200 000
A. Fourmont. 42-96-23-27

A VENDRE
Appart. neuf, 2 pces, cuisine
Tout confort
200 m métro + park. souterrain
20e arrondissement
Prix intéressant
Tél. : (16) 83-27-22-15

92 Hauts-de-Seine

MONTROUGE. Imm. stand. 1988. 5 p. 125 m², balc., park., s/sol, 6e et dernier ét. Notaire réduit 2 450 000 F. Exclusiv. S.L 39-89-92-37.

BOULOGNE
Appts à vendre.
Studio au 5 p. duplex.
Vue sur le bois.
Prestations exceptionnelles.
Livraison 1er trim. 1993.
SACIM : 48-87-50-58.
B.V. sur place : 41-10-85-69.
lundi, merc., ve., sam.
De 11 h à 13 h et 16 h à 19 h.

INCROYABLE BOULOGNE
2 P. 22 000 F/m²
ÉQUIPÉE. 45-02-13-43.

LES TERRASSES
165, rue Galliéni, Boulogne
Imm. neuf, façade pierre
4 PIÈCES 92 m²
+ TERRASSE 31 m²
Prix : 2 450 000 F
Livraison 2e trimestre 92
Réalisation SOGEPROM
Visite appt témoin week-end
ou RV JN commercialisation
40-89-00-00

94 Val-de-Marne

L'HAY-LES-ROSES. Atelier d'artistes 40 m² + 60 m² + maison 72 m² sur jardin de 400 m². 20 m du parc de l'Hay. 2 500 000 F. Part. Tél. : (1) 43-50-84-37.

Province

NICE
Promenade des Anglais
A vendre studio grand standing
50 m², dont 15 m² rez-de-jardin.
– Hall d'entrée, rangements
– Salle de bains complète
– Cuisine américaine installée
– 2 entrées – Promenades
Avenue de Californie
60 unités à débattre
(16) 93-72-54-70
ou 40-87-07-16.
Possibilité profession libérale ou *commerçaux.*

DEAUVILLE
Dans IMMEUBLE résident., part. vd beau studio, prox. Hôtel Royal. 150 m plage. 27 m² hab., 19 m² jard. priv. Park., cave, tt conf. Etat impeccable.
43-59-69-74, matin.

A VENDRE TIGNES
4e sem. d'avril (vac. scol.). Club Hôtel Inter Rés. Studio 4 pers., 4e ét., plein Sud, pied pistes, neige toute l'année. Valeur : 29 500 F. Pour raisons famil., vente à prix infér. Loc. possible. 42-06-30-14 (répondeur).

Splendide appt. sur rive Adour, neuf, 4e asc., 320 m², 2 400 000 F. Conv. prof. libérales. Poss. 2 appt. : 150 et 170 m². *Tél. : (1) 45-27-54-53.*

appartements achats

Recherche 2 à 4 p. PARIS. Préfère RIVE GAUCHE. Avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-35-43, même le soir.

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS
ÉTRANGERS APPARTS
DE HAUT DE GAMME
PARIS, RÉSIDENTIEL
TÉL. : (1) 45-62-16-40

locations non meublées offres

Paris

15e VOLONTAIRES 2-3 P 65 m². Parfait état, 3e étg asc. Bel imm. 6 700 F + ch. CASSIL, 80, rue de Sèvres, 7e. 45-66-43-43.

SÈVRES-BABYLONE
R. CHERCHE-MIDI s/cour arborée. BEAU VOLUME DE CARACTÈRE 4 m s/plafond gd séj., 1 chbre en mezzanine cuis. s.-de-bns. Box fermé. 6 500 + ch. 300 F CASSIL 45-66-43-43.

STUDIO TOUT CONFORT, 35 m², REFAIT NEUF. A PARTIR DE 4 829 F TTC. ETOILE 2 PIÈCES TOUT CONFORT. 50 m² 7347 F TCC. Tél. : 45-24-02-50.

5e LUXEMBOURG. Beau 2 P cuis. équipée, 5e étg. asc. Parking en sous-sol. Bon stand. 7 400 + ch. CASSIL – 45-66-43-43.

locations non meublées demandes

Paris

MASTER GROUP
rech. apparts vides ou meublés, du studio au 7 p. Pour CADRES, DIRIGEANTS de STÉS et BANQUES.
47, r. VANEAU, Paris 7e.
42-84-01-35 - 42-22-98-70.

Jeune couple cherche appartement 2 pièces à Paris ou très proche banlieue avec RER. 3 500 F MAXIMUM. Tél. à MURIEL au 42-61-71-60 de 10 heures à 19 heures.

EMBASSY SERVICE
recherche APPTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS.
(1) 45-62-30-00

Couple retraité de province recherche pied-à-terre à PARIS : 2 pces, cuis., vraie salle de bains. Acs. 3 400 F mens. charges comprises. Tél. Paris : 42-49-59-00 prov. : (16) 94-78-39-62

domaines

ST-GERMAIN/LE PECQ
Domaine privé. 220 m² sur sous-sol. Jardin 800 m². Possible pour 2 familles. 5 000 000 F.
A.B.Ci - 39-58-00-05.

châteaux

ST-NOM-LA-BRETÈCHE
Dans dépendances château rénovées. 150 m². Beau jard.
A.B.Ci - 39-58-00-05.

propriétés

SUR 10 HA
A saisir en Mayenne. Tr. beau corps de ferme + bât. + rivière : 370 000 F. Créd. poss. (1) 43-07-14-00.

RECHERCHE dans votre dépt., propriétés, villas, appartements, commerces, locaux. Ventes/achats. RNIC. Tél. : 76-95-25-25. Minitel 36.15 RNIC.

A RENNES (Bretagne)
superbe propriété
à 5 km du centre-ville ds parc arboré de 2 ha 1/2 *entièrement clos avec* 2 entrées, maison entièrement en granit, toit en ardoises rust. colorées. 250 m² habit. avec séj. 60 m² avec cheminée, 4 chbres, 3 s. de bns, vaste s/sol, *rez-de-jardin* de 150 m² avec garage pour 2 voitures.
Affaire except. et rare avec prestations de gde qualité
Tél. : 99-68-73-85

maisons individuelles

MAISON + JARDIN
NOGENT PRÈS BOIS
GARAGE 10 VOITURES.
MICHEL BERNARD. 45-02-13-43.

DOMEYROT (23). MAISON bourgeoise 1850, 12 PCES à amén., dépend., jard. 5 ares. 210 000 F. 40-41-41-60.

pavillons

ANTONY, pav. 6/7 P. + 2 gds box, terr. : 675 m², Fac : 21 m. Cos 07. Part. à part. : 2 100 000 F. Tél. : 46-66-24-01 de 14 h à 18 h.

viagers

7e RUE VANEAU
beau 200 m², sous-sol avec bibliothèque 60 m², jard. privatif 100 m² en bordure parc hôtel Matignon. Occupé 2 têtes 88 et 80 a.
Bouquet 5 200 000 F.
Rente mensuelle 12 000 F.
NOTAIRE
45-63-71-81.

Le département des YVELINES vend belle propriété située dans le quartier résidentiel du Domaine de Grandchamp, 78230 LE PECQ

Construction 19e siècle en pierres, dans parc arboré comprenant :
– un bâtiment principal, dénommé « Château » ;
– un bâtiment dénommé « Les Communs » ;
– Superficie totale du bâti : 3 400 m² ;
– superficie du terrain : 27 000 m².

Situation privilégiée au regard des voies d'accès vers Paris : RER ligne A (Paris-St-Germain-en-Laye), RN 13 (Paris-porte Maillot).

Demande de renseignements :

DÉPARTEMENT DES YVELINES
CONSEIL GÉNÉRAL
Direction de la Coordination et des Services Techniques
Bureau du Patrimoine

Tél. : 39-02-78-78, p. 32.17 ou 32.18
(renseignements administratifs)
Service des Bâtiments, p. 78
(renseignements techniques)

Retrait du dossier :
Bureau du Patrimoine, porte C123

Visites :
du lundi au vendredi inclus
de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30,
du 23 mars au 30 avril 1992.

Les visites ne pourront être effectuées qu'après retrait du dossier.

Une autorisation de visite de la propriété sera remise aux intéressés.

Pour tout rendez-vous :
Tél. : 39-16-57-73 - Mme WELLEBROUCK

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux bureaux bureaux

Locations

DAUMESNIL : 25 A 155 m²
250 m² Bur. + activité.
CENTRE PARIS ; 95 A 500 m²
43-07-14-00.

Sté Nanterre cède bail pr local 40 à 50 m², neuf, ds ensemble tertiaire, prox. RER A, avec garage, parking, restaurant interentreprises, cafétéria, banque, Fitness-Club.
Tél. bur. : 47-25-27-27.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
16e CHAMPS-ÉLYSÉES
ou AVENUE VICTOR-HUGO
Burx., secrét. tél., télex, fax.
Domicil. : 190 à 395 F/M.
CIDES 47.23.84.21

RN 7
5 MIN. PARIS/ORLY
Loue/vend bureaux neufs
1 100 F/m²/an - jusq. 2 000 m²
Tél. : (1) 30-21-80-13.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et ts services. 43-55-17-50

EXCEPTIONNEL : **PLACE VENDOME, RUE ST-HONORÉ**
A LOUER
2 IMMEUBLES CONTIGUS DE 1 120 m² ENVIRON CHACUN DE SURFACE UTILE DE BUREAUX, TOTALITÉ OU DIVISION
PROMO-BUREAU
45-53-35-32 - 45-53-90-54
Fax : 45-53-33-18

Achats

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE 1er PLAN, FILIALE D'UN GRAND GROUPE, CHERCHE COMMERCIALITÉ POUR UN TRANSFERT D'AFFECTATION DANS LE 9e ARRONDISSEMENT.

SURFACE A TRANSFÉRER : 1 100 m²

Préférence sera donnée à commercialité provenant du 9e.
Adresser offres de surfaces et prix proposés sous nº 5000
Le Monde Publicité, 15/17, r. du Col.-P.-Avia, 75902 Paris Cedex 15,
qui transmettra. Les offres sans preuves de commercialité trentenaire et prix précis par mètre carré transféré ne seront pas instruites.

Ventes

HÔTEL PARTICULIER
RARE 15e MIRABEAU
21, RUE SÉBASTIEN MERCIER
NEUF 375 M² - JAMAIS OCCUPÉ
USAGE MIXTE
BUREAUX - HABITATION
6 PARKINGS SOUS-SOL
FRAIS RÉDUITS
SIETRA
125, RUE DU CHERCHE-MIDI
47 83 24 28

CACHAN-CENTRE
à 600 m du RER
ÉTAT NEUF (imm. 1989)
au 2e ét. avec ascenseur env. 220 m² + 4 park. ss-sol, 2 775 000 F + droit enregist.
SAVIGNY-LE-TEMPLE (77)
face gare SNCF (RER 95)
dans imm. NEUF de 3 000 m², env. 1 200 m² + 33 park.
Divisibles et disponibles.
9 500 F-HT/m², park. compris.
Tél. rens. : 60-63-47-63.

fonds de commerce

Ventes

COTES-D'ARMOR
RÉGION ST-QUAY-PORTRIEUX
à céder, 10 mn mer.
Quincaillerie-Cadeaux.
110 m² + grand appartement.
PRIX TRÈS INTÉRESSANT.
Tél. soir : 16 (96) 70-16-06.
ou 16 (96) 70-00-03.

TRÈS BELLE LIBRAIRIE
PAPETERIE, 150 m²
Emplact nº 1, CA 4 124 000 F.
Prix : 1 900 000 F.
OFL : 42-36-28-04.

boutiques

Ventes

12e, près DAUMESNIL. Pptaire vend murs boutique libre, refaite, s/2 niveaux, belle vitrine 70 m². 1 400 000 F. Tél. : 48-78-84-44.

locaux commerciaux

Ventes

Mº TELEGRAPHE
LOFTS, cdal ou habitat, 90 à 400 m² de 1 100 000 à 5 500 000 F. Tél. : 42-38-22-23 ou 42-49-56-90.

locaux industriels

Ventes

OCCASION EXCEPTIONNELLE
à vendre
à GENÈVE (Suisse)
ENTREPOT
Superficie de l'entrepôt 41 000 m²
(env. 4 000 m² par étage). En très bon état.
Surface terrain 12 500 m².
Pour toute documentation, veuillez-vous adresser à Chiffre 44-67-283 Publicitas, case postale, CH-8021 Zurich.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. rech. place secrétariat, exp. Macintosh, WORLD 4, Excel. TTX. Classem., archives. Actuellement secrét. auxil. ENS Lyon, 2 ans. Ecrire nº 373, Centrale d'annonces, 121, rue Réaumur, 75002 Paris.

H. 42 ans, responsable comptable. Comptabilité générale, déclarations sociales et fiscales, salaires, bilan, cherche poste stable. Ecrire M. MEVREL : 29, place Charcot, 95200 Sarcelles.

Urgent. H., 39 ans, père 5 enfts, ch. emploi bureau, désespérément. Niv. bac + 2 + exp. adm. et comm. 40-95-97-63.

D., 50 ans, bonne présentation, dispon. de mai à sept., ch. pour Côte d'Azur, pers. léger handicap, famille 2 enfants ou plus. Garde, petit ménage, logée, nourrie, voyage. Tél. : 47-35-31-76.

Pâtissier 25 ans. Gde exp. ch. place fixe ou gérance. Tél. : (16) 46-09-10-42.

F. DECS, cherche poste cadre, temps partiel. Tél. : 46-54-12-36.

EUROCOMMERCIAL confirmé, *produit sce et Hig-Tech, Français,* Anglais, Allemand. Tél. : (1) 39-56-46-88.

Ing. syst. d'info. 35 ans. Dble formation. ESTP-ESSEC. Trilingue. Rech. poste de conception de systèmes, secteurs banque, assurance. SSII. Exp. UNIX, SQL, APL, langage CTT Merise. Racine RNIS, AGL, SGBD. Ecrire sous réf. nº 8502 au Monde Publicité, 15-17, r. du Col.-P.-Avia, 75015 Paris.

J.F. 28 a. Rel. publiques dom. culturel. Motivée BAC + 3. Trilingue. Exp. contacts. Cherche emploi. Tél. : 30-21-45-23.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix : *« Que des affaires exceptionnelles »,* écrit le guide « Paris pas cher », tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT-ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle bd des Italiens,
4, Chaussée-d'Antin.
magasin à l'ÉTOILE,
37, av. Victor-Hugo.
Autre grand choix.

Cours

COURS DE BIJOUTERIE
Rens. : 45-39-39-27
ou 45-42-28-63.

PRÉPARATIONS AUX
ENTRETIENS DE MOTIVATION
COURS DE MÉTHODE
PREP' ATHENA
Tél. : 48-24-16-11.

Prof. d'anglais expérimenté, diplômé, langue mat. donne cours particulier. 43-38-59-23.

Jeune fille au pair

Suisse, cherche F. Pair non fumeuse pr 6-92, 1 600 FF/M pr garder BB. Tél. 194137773054.

Minéraux

RENNES
7e Bourse
EXPOSITION – VENTE
MINÉRAUX ET FOSSILES
Pierres précieuses et fines.
Sam. 28 et dim. 29 mars 1992,
de 9 heures à 19 heures,
salle Rennes-Congrès,
27, bd Solférino.

Maisons de retraite

92 FONTENAY-AUX-ROSES (près), proche RER. Maison de retraite entièr. rénovée, chbres individ., s.d.b., w.-c., dches, TV, téléph. dans chaque chbre, asc. Terrasse, jard. aménagé. Ambiance famil. ds décor chaleur. Reçoit valides, invalides, démences séniles, maladie d'Alzheimer, ttes pathologies. Tél. : 46-61-10-69.

Vacances - Tourisme - Loisirs

AIGREFEUILLE-D'AUNIS (17290)
Juin, juillet, septembre
Maison, jardin, 4 chambres, salle à manger, cuisine, salle de bains, appareils ménagers.
PRIX :
Juin-septembre : 4 000 F.
Juillet : 5 500 F.
Ecrire ou téléphoner à :
M. René PERRET
23, rue Moslard,
92700 Colombes.
Tél. : 42-42-51-56.

ENTRE NIMES
et MONTPELLIER
AU GRAU-DU-ROI (30)
part. loue STUDIO dans petit imm. avec petite terrasse pour couple et 1 enfant. *Confort,* 200 m plage, bien situé, tous commerces.
Juin : 3 000 F.
Juillet-août : 5 000 F/ms.
+ studio indépendant, petit jardin.
Juillet : 6 000 F.
Tél. à partir de 19 h 30 :
48-47-59-26
ou (16) 75-56-55-38.

JURA. Altitude 1 000 m. à 6 km de la Suisse.
A 3 h de Paris, TGV. Lacs, piscines, forêts, châteaux, excursions, etc. LOUE APPART. 2-5 pers., toutes saisons. (16) 81-49-10-25.

Belle maison LAUSANNE (Riviera). Splend. vue jardin, gd salon, piano à queue, 2 ch., 4 lits, cuis., s.d.b., w.-c. 3 700 F/mois. Réf. nº 8501.
Le Monde Publicité,
15-17, rue du Col.-Pierre-Avia,
75902 Paris Cedex 15.

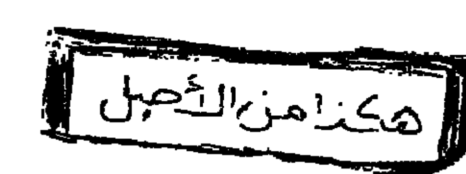
SKI DE FOND JURA
3 H DE PARIS. TGV.
Près Métabief, pleine zone nordique, location chambres en pension complète à la sem. ou +. Activités sur place : salle de remise en forme, sauna, ski de fond, ski à roulettes, VTT. Location de matériel sur place. Réservations : (16) 81-49-00-72.

automobiles

ventes

plus de 16 CV

A VENDRE A REGRETS
JAGUAR V 12 SOVEREIGN HE 5,3 L
Mod. 85, 128 000 km
Excel. état. Bleu métal
Cuir beige.
Prix argus à débattre.
Tél. (1) 40-76-09-07
de 9 h à 19 h, lundi à vend.
T. (1) 39-57-98-27, le soir.



LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

2e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 100 m², 4e étage balcon	8, rue d'Uzès **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	8 995 + 1 100 6 747

5e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 59 m², parking rez-de-chaussée	31, rue Claude-Bernard **AGIFRANCE – 49-03-44-05** Frais de commission	7 099 + 922 5 051

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 80 m², 1er étage	195, rue de l'Université **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	11 000 + 770 7 920
6 PIÈCES 193 m², 2e étage	91, avenue de la Bourdonnais **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	23 000 + 1 795 16 560

9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4/5 PIÈCES 207 m², 2e étage	3, rue Jules-Lefebvre **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	23 800 + 2 107 17 136

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 101 m², 5e étage parking	1, rue Pelée **LOC INTER – 47-45-15-58** Frais de commission	10 181 + 750 7 830
3 PIÈCES 70 m², 1er étage parking	6, cité de Phalsbourg **GCI – 40-16-28-71**	6 800 + 685

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 95 m², 2e étage cave	29, avenue Ledru-Rollin **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	9 000 + 1 700 6 404

13e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 35 m², 11e étage balcon	67, bd. Auguste-Blanqui **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	2 480 + 730 2 056
2/3 PIÈCES 79 m², 1er étage parking	27/29, av. Stéphen-Pichon **GCI – 40-16-28-71**	6 800 + 1 570

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PCES DUPLEX 108 m², 9e/10e étage box, cave	80-84, rue de l'Abbé-Carton **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	13 000 + 1 080 9 251

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 63 m², 4e étage cave	11, rue Alexandre-Cabanel **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	7 600 + 950 5 408
3 PIÈCES 59 m², 5e étage cave	11, rue Alexandre-Cabanel **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	7 323 + 900 5 211
4 PIÈCES 80 m², 1er étage possib. parking	17-19, rue Bausset **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	7 110 + 1 520 5 390
3 PCES DUPLEX 87 m², 5e/6e étage 2 balcons terrasse 17 m², park.	4, rue du Bocage **LOC INTER – 47-45-15-84** Frais de commission	9 700 + 813 7 254

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 122 m², 9e étage possibilité parking	11-13, rue Gros **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	15 100 + 2 005 10 872
4/5 PIÈCES 133 m², 1er étage	8-10, rue Oswaldo-Cruz **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	18 000 + 2 230 11 520
2 PIÈCES 62 m² rez-de-chaussée cave	20, rue de Lubeck **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	6 500 + 1 150 4 625
4/5 PIÈCES 174 m² 7e ét., vue sur Seine	15-17, rue Raynouard **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	26 300 + 3 654 18 936
5/6 PIÈCES 177 m², 4e étage possibilité parking	14, rue de Pétraque **SAGGEL – 47-42-44-44** Frais de commission	26 550 + 2 187 19 116

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 109 m², 6e étage cave	173, boulevard Pereire **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	15 000 + 1 570 10 674

78 - YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 34 m², r.-de-ch. parking, cave	**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE** 40 *quater*, rue des Ursulines **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	3 609 + 400 2 568
3 PIÈCES 73 m², 3e étage parking, cave	**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE** 40, rue des Ursulines **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	6 700 + 870 4 839
6 PCES DUPLEX 136 m², 4e/5e étage 2 parkings	**VIROFLAY** 10-12, bd de la Libération **GCI – 40-16-28-69**	8 005 + 1 150

92 - HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2/3 PIÈCES 51 m², 3e étage parking	**BOULOGNE** 229, bd Jean-Jaurès **GCI – 40-16-28-71**	4 353 + 598
3 PIÈCES 69 m², 2e étage parking	**BOULOGNE** 33-37, rue Louis-Pasteur **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	8 500 + 695 6 781
4 PIÈCES 94 m², 2e étage parking	**BOULOGNE** 33-37, rue Louis-Pasteur **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	13 000 + 941 10 150
3 PIÈCES 82 m² rez-de-chaussée parking, cave	**BOULOGNE** 33-35, rue Anna-Jacquin **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	8 200 + 1 690 5 835
4 PIÈCES 90 m², 3e étage	**COURBEVOIE** 35, rue Pierre-Lhomme **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	8 200 + 630 6 650
5 PIÈCES 104 m², 1er étage	**COURBEVOIE** 33, rue Pierre-Lhomme **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	8 700 + 735 6 925
4/5 PIÈCES 115 m² rez-de-chaussée	**COURBEVOIE** 333, boulevard Saint-Denis **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	8 000 + 600 6 030
5 PIÈCES 107 m², 3e étage possibilité parking	**COURBEVOIE** 82, galerie des Damiers **SAGGEL – 47-78-15-85** Frais de commission	5 200 + 1 784 3 744
3 PIÈCES 66 m², 2e étage cave	**ISSY-LES-MOULINEAUX** 26, rue Diderot **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	4 350 + 1 220 3 095
3 PIÈCES 76 m², 4e étage parking	**MEUDON** 2, rue des Capucines **SAGGEL – 46-08-80-36** Frais de commission	7 500 + 855 5 400
4/5 PCES DUPLEX 127 m², 5e/6e étage terrasse 95 m² parking	**MEUDON** 68, rue de la République **SAGGEL – 46-08-80-36** Frais de commission	15 250 + 2 040 10 980
5 PIÈCES 168 m², 2e étage	**NEUILLY** 14, rue Chauveau **AGIFRANCE – 49-03-43-04** Frais de commission	17 500 + 1 841 12 453
7 PIÈCES 261 m², 4e étage	**NEUILLY** 43, bd Victor-Hugo **AGIFRANCE – 49-03-43-04** Frais de commission	27 009 + 3 206 19 219
STUDIO 58 m², 3e étage	**SAINT-CLOUD** 32, rue du Calvaire **AGIFRANCE – 49-03-44-05** Frais de commission	4 781 + 779 3 742
4 PIÈCES 88 m², 6e étage parking cave	**SAINT-CLOUD** 6, square Sainte-Clotilde **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	8 450 + 750 6 013

94 – VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 76 m², 1er étage balcon parking	**LE KREMLIN-BICÊTRE** 1 à 5, av. du Docteur-Lacroix **LOC INTER – 47-45-14-65** Frais de commission	7 194 + 860 5 454
3 PIÈCES 77 m², 2e étage parking, balcon	**SAINT-MANDÉ** 5, rue Fays **LOC INTER – 47-45-16-09** Frais de commission	6 840 + 794 5 202
3 PIÈCES 77 m² rez-de-chaussée parking, cave	**VINCENNES** 35, avenue du Petit-Parc **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	6 129 + 770 4 361

95 – VAL-D'OISE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 83 m² rez-de-chaussée parking	**ENGHIEN-LES-BAINS** 101, rue du Général-de-Gaulle **SAGGEL – 57-78-15-85** Frais de commission	6 071 + 961 4 371

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE















LA VIE DES ENTREPRISES

Avec l'autorisation du ministère des finances

Pechiney International peut céder son aluminium à Pechiney

M. Jean Gandois, président de Pechiney, a obtenu gain de cause. Le ministère de l'économie et des finances vient en effet d'autoriser son groupe à reprendre à sa filiale Pechiney International ses activités de production d'aluminium hors de France ainsi que celles de négoce international. Ce feu vert a quelque peu tardé à venir. L'opération était étudiée par les dirigeants du groupe depuis au moins six mois. L'insistance mise par M. Gandois à défendre ce dossier aurait, dit-on, indisposé la Rue de Bercy et amené le cabinet de M. Pierre Bérégovoy à temporiser quelque peu avant d'accorder un aval qui ne posait pas problème sur le fond.

Plus sérieusement, la situation du *marché de l'aluminium, dont* les cours ont continué de se dégrader, et l'ampleur des besoins en fonds propres des entreprises du secteur public concurrentiel, dont certaines, à l'instar de Bull et Thomson, ont tout à envier à la situation financière de Pechiney, ont certainement activé la prise de décision.

En débarrassant Pechiney International de l'aluminium et du négoce, activités dont la première présente des résultats ultracycliques et la seconde offre peu de visibilité aux investisseurs, M. Gandois espère enfin transformer cette filiale en ambassadrice de choc auprès des marchés boursiers. Créée après le rachat par Pechiney d'American National Can en novembre 1988, Pechiney International – qui regroupe aujourd'hui, outre les activités composants aéronautiques d'Howmet, trois usines de production d'aluminium au Canada, aux Pays-Bas et en Australie – a toujours eu cette vocation. Elle a déjà un *quart de son capital en Bourse. Le* titre Pechiney International, coté au marché à règlement mensuel, n'a jusqu'à présent pas eu le rayonnement espéré. L'opération, indique également la Rue de Bercy, permettra à Pechiney International de se désendetter. Dans quelle proportion ? Impossible à déterminer tant que le montant de cette cession interne au groupe Pechiney n'est pas fixé. Les engagements de Pechiney International dépassent 25 milliards de francs. L'évaluation des actifs transférés pose un certain nombre de problèmes.

Les détenteurs de certificats d'investissement Pechiney ne doivent pas se sentir lésés. Le prix de transaction *doit concilier* les intérêts de l'Etat et ceux des actionnaires minoritaires de Pechiney International. Pechiney va également chercher à réaffecter le plus judicieusement possible ces actifs auprès de ses filiales, dans un souci d'optimisation fiscale. Rendue plus attrayante, Pechiney International devrait dans un avenir proche faire appel au marché financier. *Leader* mondial de l'emballage, numéro un de la boîte en alu, Pechiney doit ouvrir une usine tous les dix-huit mois pour conserver ses positions.

CAROLINE MONNOT

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Valeo maintient une rentabilité de 3 % en 1991.** – L'équipementier automobile Valeo a dégagé en 1991 un bénéfice net de 600 millions de francs, en retrait de 8 % sur celui de 1990. La marge bénéficiaire reste pratiquement stable : le résultat a représenté 3 % du chiffre d'affaires, contre 3,2 % un an plus tôt. Le chiffre d'affaires a reculé de 1,6 %, pour revenir à 19,87 milliards de francs.

□ **Air Littoral prévoit un retour à l'équilibre en 1992.** – La compagnie régionale Air Littoral devrait perdre plus de 100 millions de francs en 1991 pour un chiffre d'affaires de 600 millions de francs. Pour rétablir la situation, la petite compagnie montpelliéraine vient d'adopter un plan de redressement qui prévoit 38 suppressions d'emplois (dont 25 licenciements) sur 900. Les syndicats ont consenti une réduction des salaires pouvant atteindre 5 % pour les plus gros salaires. Les employés gagnant moins de 6 000 francs brut ne seront pas touchés. Air Littoral, qui vient d'aligner son exercice comptable sur celui de son principal actionnaire, la compagnie néerlandaise KLM, table sur un retour à l'équilibre en 1992-1993. Le chiffre d'affaires devrait passer à 870 millions de francs.

OPA

□ **Le CNPF propose le rachat différé.** – Le CNPF a présenté, mardi 17 mars, ses propositions pour faire porter la réglementation des offres publiques d'achat (OPA) sur 100 % du capital. Ce groupe de travail présidé par M. Claude Janssen, associé gérant de Worms et Cie Finance, propose deux solutions : une offre portant sur la totalité du capital, ou une offre portant immédiatement sur au moins deux tiers du capital, le reste de l'acquisition étant étalé dans le temps. Dans le cas d'une OPA fractionnée, le rachat des titres restants avec un différé se fera à un prix garanti, au moins égal à celui de l'OPA, actualisé des intérêts du marché. Ce projet complexe dans sa mise en forme doit être toutefois accepté par le Conseil des Bourses de valeurs (CBV), l'organisme chargé de la réglementation boursière qui devrait l'étudier le 18 mars.

CRISE

□ **Société de Bourse Boscher : les actionnaires ne votent pas la liquidation.** – L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société de Bourse Boscher, filiale à 53 % de la BNP, n'a pas voté, mardi 17 mars, la liquidation amiable de cette société. Les deux tiers des voix nécessaires pour une telle procédure n'ont pu être obtenus, du fait de l'opposition des actionnaires minoritaires (*le Monde* du 7 mars). La société de Bourse Boscher, qui emploie 70 personnes, continue donc son activité.

RESTRUCTURATION

□ **Volkswagen supprime un quart de ses effectifs aux Etats-Unis.** – La filiale américaine du constructeur automobile allemand Volkswagen va supprimer un quart de ses effectifs, soit 300 emplois sur un total de 1 200, dans le cadre d'un plan de restructuration, a-t-on appris mardi 17 mars auprès de la société. Ces suppressions d'emplois, qui interviendront d'ici à fin avril, sont destinées à réduire les coûts de fonctionnement, a indiqué une porte-parole de Volkswagen of America, Mme Maria Leonhauser. En 1991, Volkswagen a vendu 96 720 véhicules aux Etats-Unis alors que ses ventes dépassaient les 400 000 unités dans les années 60.

ACCORD

□ **Bull signe un projet de cession du site de Joué-les-Tours avec Intermarché.** – Bull a indiqué, mardi 17 mars, dans un communiqué publié à Paris, avoir signé avec Intermarché un projet de cession de son usine de Joué-les-Tours (Indre-et-Loire). Ce projet prévoit qu'Intermarché fabriquera des lubrifiants et des détergents sur le site abandonné par Bull en septembre 1991. Il reste soumis, notamment en raison du type de produits qu'Intermarché souhaite y fabriquer, à autorisation préfectorale, a-t-on précisé chez Bull. Si ce *projet se concrétise, il permettra* l'embauche de 60 personnes avant la fin de l'année, les anciens employés de Bull ayant la priorité.

PARTICIPATION

□ **Finmeccanica (Italie) possède 6 % de Fokker.** – Depuis le 1er février, une nouvelle *loi* néerlandaise oblige à déclarer des participations de plus de 5 % dans une compagnie cotée en Bourse d'Amsterdam. C'est ainsi que l'avionneur néerlandais Fokker a découvert ces derniers jours que la société italienne Finmeccanica (holding industrielle du groupe public IRI) possédait 6,02 % de son capital. Cette acquisition remonte à plus d'un an, a précisé le président d'IRI, M. Franco Nobili. Finmeccanica contrôle environ 77 % de la société aéronautique italienne Alenia, concurrente de Fokker dans certains secteurs de marché.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du lundi 16 et mardi 17 mars 1992 :

DES ARRÊTÉS

– Du 10 mars 1992 fixant les conditions de vérification de l'aptitude pédagogique des maîtres des *établissements d'enseignement* privés sous contrat reçus aux concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés, des professeurs d'éducation physique et sportive et des professeurs de lycée professionnel du 2e grade ;

– Du 4 mars 1992 modifiant la liste des organismes constituant des agences de *presse* au sens de l'ordonnance nº 45-2646 du 2 novembre 1945 portant réglementation des agences de presse ;

– Du 4 mars 1992 fixant le modèle de la déclaration des cotisations sociales personnelles-employeurs et travailleurs indépendants ;

– *Du 9 mars 1992 fixant le* modèle de la déclaration des revenus de l'année 1991 de l'assurance maladie et maternité des travailleurs non-salariés des professions non-agricoles.

DES DÉCRETS

– Nº 92-240 du 16 mars 1992 modifiant le livre III du code de la construction et de l'habitation (partie *Réglementaire)* en ce *qui* concerne *la* participation des employeurs à l'effort de la construction.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 18 mars :

DES DÉCRETS

– Nº 92-245 du 17 mars 1992 *relatif aux compétences des cours* administratives d'appel ;

– Nº 92-246 du 12 mars portant répartition des effectifs budgétaires du personnel minitaire des armées et services pour 1992.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 17 mars ⬆

Reprise

Après la forte baisse de la veille, la plus forte de toutes les places internationales, la Bourse de Paris, était en reprise mardi 17 mars dans un marché calme, dans l'attente de la publication de plusieurs statistiques américaines dans la journée. En hausse de 0,23 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 accusait vers 14 heures un gain de 0,54 % à 1 939,67 points. Il clôturait en hausse de 0,74 %.

Pour l'instant, les analystes ne comptent pas sur une hausse de la Bourse en raison du maintien à un niveau très élevé des taux d'intérêt qui favorise encore et toujours les sicav monétaires. A propos de ces sicav, le serpent de mer concernant une éventuelle taxation des plus-values réalisées par ces produits monétaires est revenu à la *surface* mardi dans certaines salles de marché. Une taxation des revenus de ces produits rendrait moins attrayante cette forme de placements et permettrait selon certains banquiers de drainer des liquidités vers le plan d'épargne en actions dont les grandes lignes annoncées lundi par M. Pierre Bérégovoy n'ont pas suscité l'enthousiasme dans les salles de marché.

Le loyer de l'argent à Paris continuait de flirter mardi avec le niveau de 10 %. L'action Perrier, qui avait salué par une hausse le jugement du tribunal de commerce de Paris sur la cession de l'autocontrôle de cette firme à Saint Louis, baissait sensiblement mardi à 1 608 francs (– 2,5 %), dans un marché actif de 46 000 titres.

NEW-YORK, 17 mars ⬆

Bonnes nouvelles

Wall Street a progressé, mardi 17 mars, soutenue par la publication de bonnes statistiques reflétant généralement une éclaircie de l'économie américaine accompagnée d'une inflation *modérée. L'indice* Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à *3 256,04, en hausse de 19,68 points* (+ 0,61 %). Quelque 187 millions d'actions ont changé de mains. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse dans un rapport de cinq contre trois : 1 058 contre 651. Cinq cent huit titres sont restés inchangés. Le gouvernement américain a fait état d'une forte hausse des mises en chantier de logements (+ *9,6 %)* en février, ainsi que d'une nette reprise de la production industrielle (+ 0,6 %) durant la même période après trois mois consécutifs de recul.

De son côté, l'inflation reste modérée, avec une hausse de 0,3 % des prix de détail en février. Cette dernière nouvelle a provoqué une nette *baisse des taux d'intérêt à long terme* américains, ce qui a profité à Wall Street.

VALEURS	Cours du 16 mars	Cours du 17 mars
Alcoa	71 1/4	71 1/2
ATT	38 1/8	39
Boeing	45	45 1/4
Chase Manhattan Bank	23 1/8	24
Du Pont de Nemours	44 1/2	45 3/8
Eastman Kodak	40 3/4	40 1/8
Exxon	57	56 7/8
Ford	37 3/4	38 1/8
General Electric	78	78 5/8
General Motors	37 1/8	37 3/4
Goodyear	62	62 1/8
IBM	88 3/4	87 5/8
ITT	63 1/4	64 5/8
Mobil Oil	61 3/8	60 1/4
Pfizer	70 1/2	71 1/2
Schlumberger	57 3/4	57 5/8
Texaco	58 1/2	57 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	144 7/8	146 3/4
Union Carbide	24 1/2	25 1/8
United Tech.	52 1/2	52 1/8
Westinghouse	19 3/8	19 1/2
Xerox Corp.	76 1/8	76 1/8

LONDRES, 17 mars ⬆

Ressaisissement

Les valeurs se sont ressaisies, mardi 17 mars, au Stock Exchange, encouragées par un sondage donnant une avance de trois points aux conservateurs et l'annonce de la fusion de Midland Bank avec Hongkong and Shanghai Banking Corporation (HSBC). L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 20,5 points (0,8 %) à 2 491,2 points se relevant d'une chute de 4 % du marché lors des quatre dernières séances, due au lancement d'une campagne électorale qui s'annonce pleine de suspense. Le volume des échanges s'est élevé à 447,0 millions de titres contre 357,8 millions la veille. La récente baisse boursière a donné une occasion à certains investisseurs de revenir à bas prix sur le marché. Toutefois, selon les avis, le marché devrait rester très volatil jusqu'aux élections générales du 9 avril, sensible aux sondages et aux rumeurs.

TOKYO, 18 mars ⬇

Rechute

Au terme d'une séance agitée, la Bourse de Tokyo a de nouveau cédé *du terrain, mercredi 18* mars. En clôture, l'indice Nikkei perd 153,32 points, soit 0,77 %, à 19 764,31 points dans un volume de transactions de l'ordre de 400 millions de titres.

Les ventes constantes d'investisseurs avant le 31 mars, la fin de l'exercice budgétaire 1991-1992, et des dénouements de positions sur les contrats à terme ont pesé sur la tendance. Le moral des investisseurs nippons reste très bas et la plupart d'entre eux n'attendent pas de redressement avant plusieurs semaines, à moins d'une providentielle baisse des taux d'intérêt.

VALEURS	Cours du 13 mars	Cours du 18 mars
Akai	540	494
Bridgestone	1 100	1 090
Canon	1 310	1 280
Fuji Bank	2 030	1 930
Honda Motors	1 470	1 490
Matsushita Electric	1 280	1 280
Mitsubishi Heavy	582	570
Sony Corp.	3 980	3 950
Toyota Motors	1 280	1 300

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4180	4180	Immob. Hôtelière	1240	...
Arnault Associés	267 50	....	Interm. Computer	150	....
B.A.C.	80	....	I.P.B.M.	69	...
Bque Vernes	790	....	Locamic	78 10	....
Boiron (Ly)	369	372	Matra Comm.	131 70	131
Boisset (Lyon)	230 50	....	Molex	181 60	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	903	900	Publ.Filipacchi	416	417
Calberson	379	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	319 50	....
Cardif	837	839	Select Invest (Ly)	89 50	....
C.E.G.E.P.	180	....	Serbo	324	....
C.F.P.I.	275	....	Sopra	325	....
C.N.I.M.	1024	1026	TF1	383 10	380
Codetour	280	...	Thermador H (Ly)	360	....
Conforama	1042	...	Unilog.	235 10	....
Creeks	210	....	Viel et Cie	100	....
Dauphin	325	....	Y. St-Laurent Groupe	870	861
Delmas	1035	...			
Demachy Worms Cie	340	....			
Devanlay	1090	....			
Deville	222	....			
Dolisos	105 30	...			
Editions Belfond	200	....			
Europ. Propulsion	238	230			
Finacor	119	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	117 80	117 80			
G.I.M.	353	....			
Gravograph	190	....			
Guintoli	860	....			
I.C.C.	192	....			
Idianova	88	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 17 mars 1992
Nombre de contrats estimés : 93 674

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	106,78	108,30	108,38
Précédent	106,64	108,08	108,26

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Juin 92	Sept. 92	Juin 92	Sept. 92
108	0,86	-	0,61	0,99

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 13 992

COURS	Mars	Avril	Mai
Dernier	1 959	1 975,50	1 982,50
Précédent	1 944	1 956	1 975

CHANGES

Dollar : 5,6005 F ⬇

La monnaie américaine était en léger recul mercredi 18 mars au cours des premiers échanges à Paris. Elle cotait à 5,6005 F contre 5,6260 F au fixing de la veille et 5,5915 F à la clôture à New-York.

FRANCFORT	17 mars	18 mars
Dollar (en DM)	1,6562	1,6470
TOKYO	17 mars	18 mars
Dollar (en yens)	133,32	133,20

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (18 mars)	9 13/16-9 15/16 %
New-York (17 mars)	3 7/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	16 mars	17 mars
Valeurs françaises	110,80	111,40
Valeurs étrangères	101,80	101,80
(SBF, *base 100 : 31-12-81)*		
Indice général CAC	523,48	522,71
(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	1 929,22	1 943,59

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	16 mars	17 mars
Industrielles	3 236,36	

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	16 mars	17 mars
100 valeurs	2 470,70	2 491,20
30 valeurs	1 930,90	1 940,80
Mines d'or	118,30	116
Fonds d'Etat	86,13	86,40

FRANCFORT

	16 mars	17 mars
Dax	1 724,80	1 730,07

TOKYO

	17 mars	18 mars
Nikkei Dow Jones	19 917,63	19 764
Indice général	1 434	1 408

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6155	5,6175	5,6965	5,7015
Yen (100)	4,2115	4,2150	4,2664	4,2729
Ecu	6,9360	6,9400	6,9322	6,9405
Deutschemark	3,3960	3,3985	3,3977	3,4024
Franc suisse	3,7505	3,7540	3,7651	3,7710
Lire italienne (1000)	4,5135	4,5165	4,4890	4,4953
Livre sterling	9,7000	9,7050	9,6833	9,6952
Peseta (100)	5,3750	5,3820	5,3403	5,3526

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4 1/4	4 3/8	4 1/4	4 3/8	4 1/2	4 5/8
Yen (100)	5 1/4	5 3/8	4 7/8	5	4 11/16	4 13/16
Ecu	10	10 1/8	10 1/16	10 3/16	10 1/16	10 3/16
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 9/16	9 11/16	9 9/16	9 11/16
Franc suisse	8 3/8	8 1/2	8 1/4	8 3/8	8	8 1/8
Lire italienne (1000)	11 15/16	12 3/16	11 15/16	12 3/16	11 15/16	12 3/16
Livre sterling	10 3/4	10 7/8	10 11/16	10 13/16	10 3/4	10 7/8
Peseta (100)	12 3/8	12 5/8	12 3/8	12 5/8	12 1/4	12 1/2
FRANC FRANÇAIS	9 7/8	10	9 15/16	10 1/16	9 15/15	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DU 18 MARS

Cours relevés à 10 h 12

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4300	C.N.E 3%	4400	4375	4375	- 0 57
888	B.N.P. T.P.	875	875	875	....
842	Cr.Lyon. T.P.	885	....	....	....
1245	Renault T.P.	1304	1303	1303	- 0 08
1460	Rhone Poul. T.P.	1600	1599	1599	- 0 06
1073	Saint Gobain T.P.	1100	1100	1100	....
901	Thomson T.P.	926	....	....	....
776	ACCOR	767	770	772	+ 0 65
740	Air Liquide	784	784	785	+ 0 13
605	Alcatel-Alsthom	605	605	605	....
1500	Als.Superm.	1700	1680	1680	- 1 18
330	A L S P I	316	316	316	....
530	AGF Sté Centrale	503	504	504	+ 0 20
1110	Aux. Entrepr.	1018	....	....	....
161	Avenir H. Média	153	....	....	....
930	Axa (ex Cie Midi)	937	944	944	+ 0 75
139	Bafip	170 80	170 80	170 80	....
129	Bail-Equipem.	136 10	136 10	135 10	- 0 73
750	Bail Investiss.	766	779	779	+ 1 70
490	Bancaire	490 10	489 50	492	+ 0 39
680	Bazar H.-V.	764	761	761	- 0 39
585	Beghin-Say	617	619	617	....
1090	Berger (M)	1230	1229	1229	- 0 08
340	Bertrand Faure	415	416	416	+ 0 24
670	Bic	660	665	670	+ 1 52
1040	B.I.P.	1090	....	....	....
320	BIS	335 50	335	335	- 0 15
385	B N P (CI)	378	380 20	380 20	+ 0 58
775	Bollore Tech	806	806	806	....
2900	Bongrain	2880	2894	2894	+ 0 49
800	Bon-Marché	828	825	825	- 0 36
590	Bouygues	608	608	615	+ 1 15
123	BP France	124 20	122	122	- 1 77
1110	B S N	1110	1107	1107	- 0 27
1080	Canal Plus	1106	1110	1115	+ 0 81
300	Cap Gem.S.	323 90	322	324	+ 0 03
2460	Carrefour	2548	2550	2567	+ 0 75
158	Casino	165 10	166 40	166 40	+ 0 79
100	Casino ADP	101	100	100	- 0 99
1920	Castorama D.L.	2045	2050	2050	+ 0 24
193	C.C.F.	188	189 40	189	+ 0 53
53	CCMC Ly.	55 20	55 30	55 30	+ 0 18
370	C.D.M.E.	365	362	362	- 0 82
192	C.E.G.I.D.	190	190	190	....
159	Centrest (Ny)	147 50	145	145	- 1 69
385	C.E.P. Comm.	406	401 50	401 50	- 1 11
124	Cerus	131 40	131 90	131 90	+ 0 38
730	Cetelem	812	818	818	+ 0 74
305	CF Int.	299	298 50	298 50	- 0 17
360	CGI Info.	343	341	341	- 0 58
1170	C G I P	1207	1225	1227	+ 1 66
675	CGP	605	....	....	....
1140	Chargeurs S A	1176	1185	1176	....
375	Christian Dior	390	383 50	383 50	- 1 67
580	C I C A (M)	600	....	....	....
315	Ciments franc.	327	320	320	- 2 14
705	Clarins	750	744	744	- 0 80
510	Club Méditer.	528	528	529	+ 0 19
193	CMB Packa	199 80	199	199	- 0 40
790	Coles	817	820	820	+ 0 37
270	Cpt. Entrep.	258	256	256	- 0 78
1220	Compt Mod.	1274	1270	1270	- 0 31
270	CPR (Paris Réa.)	280	280	280	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1000	Créd. Foncier	990	996	1000	+ 1 01
235	Crédit Loc France	233 70	230	230	- 1 58
590	Cr Lyon.(CI)	584	570	570	- 2 40
1110	Crédit Nat.	1087	1091	1098	+ 1 01
245	CSEE	315	306	306	- 2 86
2650	Damart	2670	....	....	....
345	Dassault Aviation	349	342	342	- 2 01
195	Dassault Electr.	203	200	200	- 1 48
1410	De Dietrich	1523	1530	1530	+ 0 46
90	Dév.P.d.C.(Li)	102	102 50	102 50	+ 0 49
168	Dév.R.Sud-Est	155	155	155	....
280	D M C	313 90	314	314	+ 0 03
405	Docks France	410	415 80	415 80	+ 1 41
330	Dynaction	365	360	360	- 1 37
2200	Eaux (Gle)	2286	2289	2295	+ 0 39
800	E.B.F.	888	900	900	+ 1 35
410	Ecco	428	425 50	425 50	- 0 58
375	Elf Aquitaine	383 80	382 70	382 70	- 0 30
....	ElfSanofi(ExSanofi)	1174	1180	1182	+ 0 68
250	Erap-Elf (Certif)	244 90	243	243	- 0 78
380	Essilor	400	398 60	398 60	- 0 35
181	Essil.Int.(DP)	186	....	....	....
670	Esso	659	655	655	- 0 61
1440	Eurafrance	1660	1680	1680	+ 1 20
575	Eurocom	602	602	602	....
149	Eurodisneyland	162 50	163 90	163 90	+ 0 86
890	Europe 1	930	930	930	....
44	Eurotunnel	42 95	42 90	42 80	- 0 35
1490	Exor	1470	1442	1442	- 1 90
118	Finextel	119 90	120	120	+ 0 08
325	Fives Lille	382	384 60	384 60	+ 0 68
2740	Fromager. Bel	2956	....	....	....
1470	Gal.Lafayette	1600	1600	1600	....
1950	G.A.N.	1921	1930	1930	+ 0 47
500	Gascogne (B)	550	550	550	....
1280	Gaz et Eaux	1390	1397	1397	+ 0 50
625	Geophysique	630	630	630	....
685	Gerland Ly.	590	590	590	....
....	Groupe André SA	775	779	779	+ 0 52
476	Groupe Cité	522	522	522	....
390	GTM-Entrep.	377	380	380	+ 0 80
1510	Guyenne-Gas.	1660	1630	1630	- 1 81
155	Hachette	175 10	178	179	+ 2 23
485	Havas	491	491	491	....
370	Idia	350	350	350	....
300	Imétal	310 20	312	312	+ 0 58
145	Immob. Phénix	149 50	148	148	- 1 00
81	Ingénico	89 10	90 50	90 50	+ 1 57
5550	Inst. Mérieux	5810	5800	5800	- 0 17
445	Interbail	450	450	450	....
700	Intertechnique	820	812	812	- 0 98
900	J. Lefebvre	950	953	953	+ 0 32
580	Klépierre	636	640	640	+ 0 63
705	Labinal	731	717	717	- 1 92
355	Lafarge	345	348	348	+ 0 87
315	Lebon	315	310	310	- 1 59
4100	Legrand	4140	4144	4144	+ 0 10
2340	Legrand (DP)	2270	....	....	....
415	Legris Industries	437 50	440 10	440 10	+ 0 59

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
696	Locindus	712	728	728	+ 2 25
4610	L.V.M.H.	4520	4505	4543	+ 0 51
510	Lyon.Eaux/Dumez	504	501	501	- 0 60
116	Majorette Ly	127	127	127	....
340	Mar. Wendel	337	332	332	- 1 48
172	Matra	170	168 50	169 90	- 0 06
536	Merlin-Gerin	519	513	513	- 1 16
83	Metaleurop	90 50	90 60	90 60	+ 0 11
42	Métrologie In.	53 10	52 20	52 20	- 1 69
168	Michelin	162 50	162 60	163 30	+ 0 49
158	Min. Salvig (Ma)	156 10	....	....	....
75	MMB	82	80 90	80 90	- 1 34
166	Moulinex	186 90	186 50	186 50	- 0 21
1180	Navig. Mixte	1139	1145	1145	+ 0 53
101	Nord-Est	110 30	111 50	111 50	+ 1 09
280	Nordon (Ny)	270	270	270	....
455	Nouv Galeries	513	512	512	- 0 19
168	Olipar	170	168	168	- 1 18
760	Oréal	789	794	794	+ 0 63
395	Paribas	404	....	....	....
190	Pechiney Int.	191	....	....	....
330	Pechiney (CIP)	333	329	329	- 1 20
1490	Pernod Ricard	1510	1509	1509	- 0 07
730	Peugeot	716	720	719	+ 0 42
275	Pinault	283 10	285	285	+ 0 67
630	Plastic-Omn.	662	660	660	- 0 30
470	Poliet	534	533	533	- 0 19
705	Primagaz	723	717	717	- 0 83
850	Printemps	847	849	850	+ 0 35
3030	Promodès	3460	3455	3455	- 0 14
545	Radiotechn.	629	629	629	....
5390	Redoute (La)	5510	....	....	....
184	Remy Cointreau	185 50	195	195	+ 5 12
610	R. Poulenc CIP	586	593	590	+ 0 68
310	Robur Financ.	361 50	....	....	....
61	Rochette(La)	69 50	68 60	68 60	- 1 29
2130	Roussel Uclaf	2170	2190	2190	+ 0 92
2800	R. Impé.Ly *	3207	3250	3250	+ 1 34
183	Sade (Ny)	186	185	185	- 0 54
1760	Sagem	1778	1789	1789	+ 0 62
530	Saint Gobain	528	526	527	- 0 19
1300	Saint Louis	1340	1330	1337	- 0 22
1670	Salomon Ly	1497	1500	1500	+ 0 20
330	Salvepar (Ny)	340	....	....	....
1530	S A T	1520	....	....	....
230	Saul. Chât.	241	242	242	+ 0 41
1060	Saupiquet (Ns)	1170	1174	1174	+ 0 34
690	Schneider	677	678	679	+ 0 30
19 50	SCOA	19 20	19 05	19 05	- 0 78
480	Scor s.a.	464 90	465	465	+ 0 02
1970	S.E.B.	2060	2060	2060	....
460	Sefimeg	455 10	455 10	455 10	....
113	Selectibanque	112	112	112	....
220	Sextant A.	233	236	235	+ 0 86
830	S F I M	872	860	860	- 1 38
235	S.G.E.	246	243	243	- 0 82
460	Simco	463 50	462	461	- 0 54
835	Sk. Rossignol	780	779	779	- 0 13
500	Sligos	494	496	496	+ 0 40

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
545	Société Géné.	528	526	527	- 0 19
65	Sodecco(B)	68	....	....	....
144	Sodero(Ns)	142 10	....	....	....
970	Sodexho	996	992	992	- 0 40
78	Sogenal(Ny)	84	82	82	- 2 38
385	Sogerap	400	395	395	- 1 25
1430	Sommer-Allib.	1365	1365	1370	+ 0 37
415	SOPHIA	401	400	400	- 0 25
1517	Source Perrier	1608	1580	1580	- 1 74
810	Sovac	835	835	835	....
330	SPEP	324	....	....	....
330	Spie-Batignol.	333	330	330	- 0 90
790	Strafor Facom	765	770	770	+ 0 65
340	Suez	330	330	330	....
1170	Synthelabo	1180	1195	1195	+ 1 27
162	Thomson CSF	159 90	160	160 50	+ 0 38
260	Total	233	234 20	233 60	+ 0 26
170	— (certif)	156	156 60	156 60	+ 0 38
220	Truffaut Fin.	219	220	220	+ 0 46
570	U.A.P.	546	550	549	+ 0 55
285	U F B Locab.	310	310	310	....
730	U I C	747	745	745	- 0 27
460	U I F	472	466	466	- 1 27
720	U I S	730	....	....	....
515	Unibail	519	518	518	- 0 19
705	Valéo	703	711	710	+ 1 00
275	Vallourec	263	260	260	- 1 14
325	Via Banque	321 50	322	322	+ 0 16
370	Worms et Cie	363 50	363 90	363 90	+ 0 11
1300	Zodiac	1320	....	....	....
1030	Elf Gabon	1061	1072	1072	+ 1 04
123	Amax	109	111 70	111 70	+ 2 48
155	Amer. Barrick	137 80	139 20	139 20	+ 1 02
119	Amer. Express	119 50	123	123	+ 2 93
215	A.T.T.	216 60	219 80	219 80	+ 1 48
178	Anglo Amer.C.	172	182 50	182 50	+ 6 10
350	Amgold	339	326	326	- 3 83
260	Banco Santander	245 20	....	....	....
840	B.A.S.F.	835	835	835	....
1020	Bayer	1000	1010	1010	+ 1 00
41	Blesheim Plc	43 30	43 30	43 30	....
45	Buffelsfont.	36 20	38 90	38 90	+ 7 46
138	Chase Manh.	129 20	134 10	134 10	+ 3 79
2540	Daimler Benz	2628	2628	2628	....
132	De Beers	127	136	136	+ 7 09
2460	Deutsche Bank	2451	2462	2462	+ 0 45
1220	Dresdner Bank	1218	1217	1217	- 0 08
61	Driefontein	57	61	61	+ 7 02
265	Du Pont-Nem.	249 10	254 10	254 10	+ 2 01
260	Eastman Kodak	229	227 30	227 30	- 0 74
15 50	East Rand	14 50	14 60	14 60	+ 0 69
40	Echo Bay	39 90	38 55	38 55	- 3 38
230	Electrolux	245	....	....	....
105	Ericsson	122	120 50	120 50	- 1 23
325	Exxon Corp.	319 60	319	319	- 0 19
220	Ford Motor	213 10	214 10	214 10	+ 0 47
48	Freegold	45 20	47 70	47 70	+ 5 53
16	Gencor	15 80	16 50	16 50	+ 4 43
450	Gén. Elect.	437 50	445 10	445 10	+ 1 74

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
220	Gén. Motors	210	....	....	....
360	Gén. Belgique	358	....	....	....
92	Gd. Métropol.	87 90	87 60	87 60	- 0 34
56	Guinness	56	55 90	55 90	- 0 18
21	Hanson PLC	21 30	21 15	21 15	- 0 70
31	Harmony Gold	29 15	31 45	31 45	+ 7 89
425	Hewlett Packard	446	440 70	440 70	- 0 97
37	Hitachi	32 45	32 20	32 20	- 0 77
860	Hoechst	862	....	....	....
90	Homestake	75 95	74 40	74 40	- 2 04
125	I.C.I.	123 20	121 10	121 10	- 1 70
510	I.B.M.	495 20	494	494	- 0 24
345	I.T.T.	357 30	364 10	364 10	+ 1 90
179	Ito Yokado	174 30	170 50	170 50	- 2 18
59	Matsushita	53 50	53 50	53 50	....
3 55	Maxwell	3 55	....	....	....
235	Mc Donald's	237 20	241 20	241 20	+ 1 69
825	Merck	833	845	845	+ 1 44
525	Minnesota M.	508	509	509	+ 0 20
48	Mitsubishi	46	45 10	45 10	- 1 96
340	Mobil corp.	341	....	....	....
340	Morgan J.P.	329 90	....	....	....
35480	Nestlé	35300	....	....	....
118	Norsk Hydro	126	124 20	124 20	- 1 43
105	OFSIL	99	103 50	103 50	+ 4 55
1740	Pétrofina	1732	1731	1731	- 0 06
415	Philip Morris	445	446	446	+ 0 22
98	Philips	109 30	109	109	- 0 27
58	Placer Dome	55 20	55 60	55 60	+ 0 72
560	Procter Gamble	556	560	560	+ 0 72
199	Quilmès	202	200	200	- 0 99
28	Randfontein	23 20	24 80	24 80	+ 6 90
345	Rhone Poul. Rorer	328	....	....	....
420	Royal Dutch	431 60	433 80	433 80	+ 0 51
52	R T Z	53 70	53 95	53 95	+ 0 47
1 65	Saat.& Saatchi	1 68	1 68	1 68	....
35	St Helena	32 20	33 95	33 95	+ 5 43
340	Schlumberger	325 20	326 90	326 90	+ 0 52
43	Shell transp.	44 35	45	45	+ 1 47
2310	Siemens	2280	2277	2277	- 0 13
470	Siemens Nixdorf	450	....	....	....
176	Sony	163 10	165	165	+ 1 16
76	Sumitomo Bank	74 50	....	....	....
181	T.D.K.	158 20	156	156	- 1 39
63	Telefonica	61 70	62	62	+ 0 49
27	Toshiba	23 55	23 90	23 90	+ 1 49
585	Unilever	556	552	552	- 0 72
290	Unit.Techn.	294 50	292 20	292 20	- 0 78
335	Vaal Reefs	296	308 50	308 50	+ 4 22
1180	Volkswagen	1250	1251	1251	+ 0 08
350	Volvo	379	....	....	....
184	West. Deep.	150	160 50	160 50	+ 7 00
440	Xerox Corp.	427	....	....	....
124	Yamanouchi	119	120	120	+ 0 84
1 67	Zambia Cop.	2	2	2	....

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	124	7 21
Emp.Etat 9,8%78	99 90	6 69
10,80% 79/94	101 30	5 78
Emp.Etat 13,4%83	....	3 22
Emp.Etat 12,2% 84	101	5 40
10,26% mars 86	104 20	0 16
OAT 10% 5/2000	107 80	8 08
OAT 9,9% 12/1997	104 43	2 59
OAT 9,8% 1/1996	102 71	1 28
PTT 11,2% 85	105 70	3 14
CFF 10,30% 86	....	1 46
CFF 10,25% nov 90	107 80	0 08
CNA 10 % 1979	101	0 68
CNB Bques 5000F	....	1 89
CNB Paribas 5000F	....	1 89
CNB Suez 5000F	....	1 89
CNE 11,5% 85	99 75	8 17
CNI 1/82 5000F	....	1 89
CNT 9 % 86	....	7 85
CRH 10,90% déc.85	106 91	2 11
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	981	....
Carus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	....	....
Ly. Eaux cv 6,5%	....	....
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	1001	1000
Applications Hydr.	1530	....
Arbel	480	480
Bains C.Monaco	1086	1100
B.Hypoth.Europ.	377	....
B.N.P. Intercont.	351	352 20
Beghin-Say (C I)	480	....
Bénédictine	2540	....
Bidermann Internat.	470	....
Blanzy Ouest	2300	....
B T P	66	65 90
Cambodge	900	....
Carbone Lorraine	520	540
Case Poclain	9	9
C.E.G.F (Frigor.)	580	....
Centenaire Blanzy	389 50	....
Cerabati	77	....
Champex Ny	91 50	....
CIC (CIP)	217 50	218 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1247	1205
C.I.T.R.A.M. (B)	1765	....
Cogifi	350	350
Comiphos	552	....
Cie Industrielle	6680	....
Cpt Lyon Alemand	373	....
Concorde	729	745
Constr.Mét.Prov.	28 50	....
Crédit Gén.Ind.	145	131 o
Cr Universel (Cie)	416	....
Darblay	699	....
Degremont	1825	1826
Delmas Vieljeux	3100	....
Didot Bottin	650	....
Docks Fr. R. Picardie	1170	....
Eaux Bassin Vichy	2700	....
Eaux Vittel	984	....
Ecia	311 20	312
Ent.Mag. Paris	4200	....
Ebox (ex Esarnit)	1790	1785
Finalens	291 80	....
F.I.P.P.	86	....
F.N.A.C.	1863	1785
Foncière (Cie)	540	....
Fonc.Lyonnaise	660	655
Foncina	381	....
Fougerolle	805	806
France I.A.R.D.	750	....
France SA (La)	2440	2450
From. Paul-Renard	2390	....
Gaumont	642	649
Genefim	320	320 10
Gévelot	463	....
G.F.C.	345	342 50
Groupe Victoire	1330	....
G.T.I (Transport)	226 10	....
Immobail	331 20	....
Immobanque	676	679
Im.Marseillaise	6300	....
Immofice	442	436 10
Invest.(Sté Cle.)	3260	....
Lambert Frères	290 50	....
Lille Bonnières	1169	....
Locafinanciere	490	....
Louis Vuitton	745	....
Louvre	2750	2700
Lucia	1010	....
Machines Bull	34	....
Mag.Uniprix	185	....
Magnant	750	....
Métal Déployé	450	....
Mors	93 10	93
Navigation (Nle)	220	....
Optorg	322	331
Oréal (CI)	368	....
Origny-Desvroise	730	....
Palais Nouveauté	1360	....
Paluel Marmont	640	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Parfinance	157	....
Paris France	240	....
Paris Orléans	206	....
Parthena Invest	287 40	287 50
Pathé Cinéma	583	....
Piper Heidsieck	1300	....
Porcher	472	....
Promodès (CI)	1690	....
Publicis	775	....
Rochefortaise	105	....
Rosario	170	....
Rougier	250	....
S.A.C.E.R.	441	....
S.A.F.A.A.	240	....
S.A.F.I.C Alcan	216	....
Saga	336	....
Saint Dominique (F.)	112	112
Salins du Midi	580	586
Savoisienne M.	158	....
S.C.A.C.	685	....
Sanelle	394	393
S.Etud.Part. (M)	136	....
Silic	595	594
Sinvim	190	199
S.I.P.H.	203	....
S.M.C.I.	115	....
Sofal	740	734
Soffo	375	....
Sofical	1200	1190
Sofitam (ex Setam)	70	....
Sofragi	2432	2401
Soudure Autogène	930	925
Sovabail	463	....
Stemi	485 50	....
Taittinger	2830	....
Testut-Aequitas	350	....
Tour Eiffel	232	....
Ufiner	1110	....
Vicat	452	....
Viniprix	1500	1364 o
Virax	115 90	....
Maroc Sté Brasserie	255 10	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	718	....
Akzo Nv Sico	450	....
Alcan Aluminium	109	....
American Brands	248	....
Arbed	630	....
Asturienne Mines	122	....
Banco Popular Espa.	591	....
B.Reglements Int.	19000	....
Can.Pacifique	77 80	....
Chrysler Corp	85 10	....
C I R	8	....
Commerzbank	870	....
Dow Chemical	318	....
Fiat	20 50	....
GBL (Brux Lamb.)	530	....
Gevaert	1021	....
Glaxo Holdings Ltd	80	....
Goodyear Tire	345	....
Grace and Co (WR)	238	....
Honeywell Inc.	400	....
Johannesburg	72	....
Koninklijke Pakhoed	141 80	....
Kubota	22 10	....
Midland Bank	26	....
Noranda Mines	79 50	....
Olivetti priv.	10 40	....
Pfizer Inc.	391	....
Ricoh	23 80	....
Robeco	293 40	....
Rodamco NV	162	....
Rolinco	290	....
Saipem	5 90	....
Sema Group	22 80	....
SKF Aktiebolaget	93	....
Tenneco Inc.	193	....
Thorn Electrical	78 50	....
Toray Ind.	22 80	....
West Rand Cons.	8	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	....
Calciphos	98 90	....
C G H Cogedor	8	....
Coparex	605	....
Drouot Assurances	325	....
Electro-Banque	331 10	363 o
Europ. Accum.	79 10	....
Europ Soufres Ind.	19 45	....
Gachot S.A.	100	....
Guy Degrenne	442	....
Lectaurs du Monde	145	176 d
Nicolas	1200	....
Particip. Perrier	384	....
Quadrant	16	....
Rorento N.V.	215 60	....
St-Gobain-Emballage	1711	2077 d
S.E.P.R.	761	....
S.M.T. Goupil	130	46 o
S.P.R. act. B	298 10	....
Waterman	903	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/3	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 626	....	....	....
Ecu	6 939	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 710	....	....	....
Belgique (100 F)	16 500	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	301 730	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 513	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 470	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	9 715	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 938	....	....	....
Suisse (100 f)	374 870	....	....	....
Suède (100 krs)	93 660	....	....	....
Norvège (100 k)	86 520	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 269	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 376	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 941	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 700	....	....	....
Japon (100 yens)	4 206	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/3
Or fin (kilo en barre)	61600	.....
Or fin (en lingot)	62200	.....
Napoléon (20f)	353	.....
Pièce Fr (10 f)	435	.....
Pièce Suisse (20 f)	357	.....
Pièce Latine (20 f)	353	.....
Souverain	448	.....
Pièce 20 dollars	2085	.....
Pièce 10 dollars	1100	.....
Pièce 5 dollars	700	.....
Pièce 50 pesos	2340	.....
Pièce 10 florins	371	.....

SICAV (sélection) 17/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	211 53	205 87
Agepargne	814 36	779 29
Améri-gan	8034 40	7726 38
Amplia	280998 05	280998 05
Amplitude	655 83	636 73
Arbitrages Court.T	7065 13	7065 13
Associc	1073 56	1073 56
Atout Futur	409 19	399 21
Aurecic	1186 30	1151 75
Avenir Alizes	1750 90	1716 57
Axa Capital	168 19	160 95
Axa Court Terme	7768 37	7768 37
Axa Croissance	981 52	939 25
Axa Europe	131 29	125 64
Axa Investissements	117 82	112 75
Axa NPI	133 73	127 97
Axa Oblig. France	150 28	143 81
Axa Première	118 99	116 64
Axa Sélection	148 92	142 51
Axa Valeurs PER	126 74	121 28
Cadence 1	1052 11	1031 48
Cadence 2	1041 05	1020 64
Cadence 3	1034 22	1013 94
Capimonetaire	6177 71	6171 54
Capiobig	6312 11	6188 34
Capitacic	1287 70	1288 67
Coexis	1296 77	1285 14
Comptavalor	3440 36	3435 21
Convertimmo	359 60	352 45
Credinter	477 81	463 89
Credit Mutuel Capital	1260 36	1235 65
Cred.Mut.Ep.Cour.T	657 37	657 37 ◆
Cred.Mut.Ep.long.T	202 11	196 70
Créd.Mut.Ep.Monde	1292 88	1258 28 ◆
Dieze	1320 24	1288 04
Drouot France	876 78	838 07
Drouot Sécurité	246 89	236 07
Ecocic	1073 93	1042 66
Ecupar	135 45	129 62
Ecureuil Capitalisation	2526 77	2501 75
Ecureuil Géovaleurs	2310 87	2243 56
Ecureuil Invest	444 58	431 63
Ecureuil Monepremière	65649 49	65649 49
Ecureuil Monétaire	38649 40	38649 40
Ecureuil Trésorerie	2385 28	2385 28
Ecureuil Trimestr.	2011 39	1891 48
Elicash	2 735651	2 735651
Energie	263 66	251 70
Eparcic	3525 50	3525 50
Eparcourt-Sicav	4656 40	4546 04
Epargne Associat.	26846 77	26422 18
Epargne Capital	10533 50	10429 21
Epargne Croissance	1767 43	1720 13
Epargne Industrie	97 87	95 25
Epargne J.	68200 12	68200 12
Epargne Obligat.	205 80	200 29
Epargne Premiere	14172 88	14067 37
Epargne Quatre	1086 03	1056 96
Epargne-Unie	1336 36	1303 77
Epargne Valeurs	456 82	444 59
Esf Cash capi	8231 91	8231 91 ◆
Esfinvest capi	672 67	653 08 ◆
Eurocic Leaders	1108 51	1076 22
Eurodyn	1223 03	1193 20
Euro Gan	6312 11	6069 34
Europe Nouvelle	561 45	535 99
Fonsicav	14107 22	14107 22
France-gan	10032 48	9646 62
France Garantie	276 94	276 39
France Index Sicav	113 39	110 07
France Obligations	489 71	484 86

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	476 18	462 31
Francic Pierre	108 79	105 62
Francic-Regions	1260 65	1223 93
Fructi-Associations	34 63	34 63
Fructi-Capi	40 90	40 30
Fructidor	238 28	232 79
Fructifrance act clad.	915	892 68
Gestilion	14510 50	14438 31
Gest.Associations	172 97	169 16
Horizon	1232 35	1196 46
HLM Monétaire	13638 88	13638 88
Indost.Fse.Court.T.	1439 53	1439 53
Interepar	108539 80	105378 45
Interoblig	13782 33	13512 09
Intersélection Fce	533 46	523
Japacic	154 84	150 33 ◆
Jeunepargne	282 52	278 34
Latitude	2211 07	2207 76
Leumi C.T.	12312 79	12312 79 ◆
Leumi L.T.	6835 86	6836 76 ◆
Lion Association	11088 54	11088 54
Lion Institution	29018 57	28946 20
Lionplus	968 02	939 24
Lion Trésor	2253 38	2231 07
Lion 20 000	25761 19	25761 19
Livret Bourse Inv.	574 27	557 54
Livret Portefeuil.	730 40	709 13
Méditerranée	186 80	178 76
Mensuel CIC	10061 15	9960 54
Monedan	66578 77	66578 77
Mone.J.	71237 39	71237 39
Monévalor	80355 44	80355 44
Mutualité dépôts	13178 19	13151 89
Mutuelle Unie Sel.	140 05	134 02
Natio Court Terme	278274 00	278274
Natio-Epargne	17369 98	17188 10
Natio-Ep. Ret.	127 63	124 21
Natio Eparg.Trésor	7646 17	7630 91
Natio-Imm.	1135 64	1105 25
Natio-Inter	1399 67	1362 21
Natio-Monétaire	24844 49	24844 49
Natio-Patrimoine	1361 37	1324 93
Natio-Placements	63057 59	63057 59
Natio-Revenu	1029 54	1019 35
Natio Sécurité	11842 56	11842 58
Natio-Valeurs	901 52	877 39
Nippon-Gan	4941 13	4751 09
Nord Sud Dévelop.	1561 73	1558 61
Obli-Associations	150 82	149 33
Oblicic-Mondial	2611 50	2572 91
Oblicic-Régions	1076 63	1060 72
Oblifutur	2780 81	2722 74
Oblig. ttes caté.	174 30	171 72
Oblilion	1344 42	1331 11
Oblisécurité Sicav	12636 80	12636 80
Oraction	1017 88	993 05
Orvalor	6984 11	6847 17
Paribas Capitalisation	1480 62	1458 74
Paribas Opportunités	132 67	127 26
Paribas Patrimoine	592 11	567 97
Patrimoine Retraite	218 72	214 43
Pervalor	613 30	601 27
Placement A.	1469 04	1440 24 ◆
Placement J.	7088 53	7074 38 ◆
Placement M.	65569 84	65438 96 ◆
Placement Nord	1011 64	991 80 ◆
Plénitude	133 68	130 08
Poste Croissance	21354 69	21333 26
Poste Gestion	64417 32	64417 32
Première Oblig.	11231 19	11219 97
Prévoy. Ecureuil	117 46	116 29

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	28883 90	28883 90
Proficias	993 05	968 83
Quartz	135 90	132 59
Réalvalor	829 86	813 59
Rentacic	160 86	158 48
Revenus Trimestr.	5307 77	5255 22
Revenu-Vert	1139 46	1122 62
St Honoré Bio-Alim.	1009 57	963 79
St Honoré Biens du Tr.	11010 67	10955 89
St Honoré Global	236 04	225 34 ◆
St Honoré Invest	781 63	746 19
St Honoré Mat Plac.	208 19	198 75
St Honoré Pacifique	583 13	556 69
St Honoré PME	542 63	518 02
St Honoré Real	14671 08	14612 63
St Honoré Services	460 17	442 47
Sécuricic	1710 59	1710 59
Sécuri-Gan	12558 74	12312 49
Sécuritaux	1365 10	1365 10
Sicasdan	710 73	700 23
Sicav Associations	1810 39	1810 39
SR-CNP Assur.	680 48	660 66
S.G. Fr. opportunités	1183 12	1159 92
Sicav 5.000	449 26	437 24
S.I. Est	1424 65	1383 30
Slivafrance	700 52	681 77
Slivam	413 39	402 33
Slivarente	220 90	216 57
Slivinter	436 60	424 91
S.N.I.	1211 09	1175 82
Sogenfrance	1102 38	1080 76
Sogépargne	311 25	305 15
Sogevar	1078 19	1067 05
Soginter	1314 88	1289 10
Soleil Investissements	614 79	591 14
Solstice	2165 99	2160 59
State Street Act. Eur.	10129 92	9787 36 ◆
State Street Act. Fce.	10816 43	10501 39
State Street Emer. Mts	13529 97	12879 49 ◆
Stratégie Actions	808 57	777 47
Stratégie Rendement	1378 85	1335 45
Technocic	1104 47	1072 30
Techno-Gan	6032 02	5800 02
Thesora	651 40	644 95
Trésor Plus	1257 31	1244 86
Trésor Trimestriel	1017 81	1007 73
Trésoricic	127085 04	127085 04
Trilion	5118 36	5052 68
UAP Investissement	460 53	443 68
UAP Actions France	621 55	599 08
UAP Act. Select	657 51	633 74
UAP Aedificandi	583 36	562 27
UAP Alizé	212 65	204 96
UAP Alto Sicav	188 84	182 74
UAP Moyen Terme	136 64	131 70
UAP Premiere Cat.	11393 50	10981 69
Uni-Associations	121 02	121 02
Uni-Foncier	1276 02	1244 90
Unifrance	605 20	590 44
Uni-Garantie	1264 26	1241 91
Uni Régions	1414 06	1379 57
Univer	232 26	232 26
Univers Actions	1277 14	1245 99
Univers Obligations	1833 61	1789 89
Valorg	2014 49	2012 48
Valrea	52230 27	52204 17

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5739

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II									
III							■		
IV		■				■			
V				■			■		
VI							■		
VII			■		■				
VIII								■	
IX			■						■
X									
XI		■							

HORIZONTALEMENT

I. Pour lui, il ne saurait y avoir soixantes minutes en une heure. – II. Moyen de « cueillir » le bouquet. – *III. Fils de la pluie. En hiver.* – IV. Utile pour monter un bateau. Argent des autres. – V. C'est dans le noir qu'il se fait le plus remarquer. Lanceur de bombes. – VI. N'hésitent peut-être pas à enguirlander. Qui n'est donc pas de mise. – VII. Article. Bord de mer. – VIII. Pour celui qui est sous le charme. – IX. Manie les armes. Qui sont tels que ça chauffe pour eux. – X. Agents d'exploitation. – XI. Fait de la peinture.

VERTICALEMENT

1. Il lui arrive de travailler la pierre. – 2. On y met du bois. Pouvait mettre l'épée sous la gorge. – 3. Œuvre populaire. Plus on y travaille la terre, plus on la rend « pauvre ». – 4. Susceptible d'être vite fait bien fait. Faire des signes. – 5. Est haut placé. Entre en action. – 6. S'exprime comme il peut. Ne pas participer au décollage. – 7. Conjonction. Partie de belote. Se montrera accessible. – 8. Un habitué des salons. Que l'on ne porte donc plus. Privé d'un certain élément. – 9. Répondent à la demande. Réfléchi.

Solution du problème nº 5738

Horizontalement

I. Fiscalité – II. Ane. Rival. – III. Montre. Ri. – IV. Intrigues. – V. Lu. Ver. – VI. Née. Oto. – VII. Alêne. Lin. – VIII. Râle. For. – IX. Litiges. – X. Tiède. Ure. – XI. Essence.

Verticalement

1. Familiarité. – 2. Inonu. Là. Is. – 3. Sentinelles. – 4. Tr. Enéide. – 5. Arrivée. Ten. – 6. Liège. Fi I – 7. IV. Urologue. – 8. Tare. Tirer. – 9. Elision. Sec.

GUY BROUTY

PARIS EN VISITES

JEUDI 19 MARS

« Une heure au cimetière Montmartre », 11 heures, avenue Rachel (V. de Langlade).

« L'hôpital de Bicêtre avec le fameux puits de Boffrand : l'histoire du grand renfermement », 14 h 30, devant l'hôpital (Monuments historiques).

« *Les appartements rocaille* du palais Soubise », 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Sauvegarde du Paris historique).

« Le Quartier latin : des souterrains gothiques du collège des Bernardins à Saint-Séverin », 14 h 30, sortie métro Cardinal-Lemoine (D. Fleuriot).

« Promenade dans le Marais », 14 h 30, parvis de l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine (P. Fernandez).

« La Conciergerie, du palais des rois à la prison révolutionnaire », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (E. Romann).

« *Le couvent des Carmes et ses drames* », 14 h 30, 70, rue de Vaugirard (S. Rojon-Kern).

« La collection Cognacq-Jay ou le dix-huitième siècle en l'hôtel Donon », 15 heures, 8, rue Elzévir (Paris livre d'histoire).

« L'église souterraine et quatre chapelles fermées au public à Saint-Sulpice », 15 heures, sur les marches (D. Bouchard).

« L'hôtel de Miramion », 16 heures, 47, quai de la Tournelle (Paris et son histoire).

« Fondation Mona Bismarck, chefs-d'œuvre du château de Goodwood », 16 heures, 34, avenue de New-York (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

Cinémathèque, 11, rue Jacques-Bingen, 15 heures : « Le baroque en Autriche et Tchécoslovaquie : palais de la foi et hôtels seigneuriaux », par S. Saint Girons (Grandes étapes de l'art en Europe).

30, avenue Corentin Cariou (plateau des sports), 16 heures : « Sports et *sciences en compétition* » (Cité des sciences et de l'industrie).

Mairie, 1, place d'Italie, 17 h 45 : « Un animal mythique. Son histoire. Ses légendes. Ses secrets », par M. Dansel (Société d'histoire et d'archéologie du treizième arrondissement).

Centre national des lettres, 53, rue de Verneuil, 18 h 15 : « Toulouse-Lautrec et les spectacles parisiens », par C. Bourat (Sauver les documents en péril des bibliothèques de France).

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde DES LIVRES

AUTOMOBILE

Renault Safrane : les prix du confort

Il reste deux mois et quelque à Renault pour gommer les défauts plus ou moins importants que connaît la Safrane, le nouveau cheval d'apparat de la marque. Certaines lacunes ont su passer à travers tous les contrôles classiques de fiabilité et d'endurance organisés depuis des mois par la direction du produit avant la mise en route des chaînes de Sandouville où elle sera fabriquée. Aussi, c'est en mai prochain, et non en mars ou en avril comme il était officieusement annoncé, que seront livrés vraisemblablement les premiers exemplaires. Il ne faut pas se plaindre de ce retard qui devrait éviter aux premiers acquéreurs déjà inscrits sur les livres de commande de faire, en la circonstance, les frais des traditionnels essuyages de plâtres.

Il reste que la R 25, le modèle remplacé dans la gamme, n'est plus en production depuis le 12 mars et on peut imaginer l'impatience du réseau qui attend l'enfant prodige annoncé. Amener le cher bébé sur les fonts baptismaux a demandé déjà 8 milliards de francs, mais Renault ne peut pas aujourd'hui courir le risque d'un retour en arrière dans la qualité, après le toilettage réussi de son image de marque assuré à travers la Clio et la R 19. D'autant plus que le modèle en cause est ambitieux tant en technologie qu'en confort de conduite.

Ceci justifiant cela, on se réjouira des progrès que ne manquera pas d'obtenir dans les semaines à venir la firme de Billancourt sur la nouvelle boîte de vitesses manuelle à trois arbres (compacité exige) montée sur toutes les versions de la Safrane et qui se révèle à l'usage curieusement étagée et quelque peu rapeuse au passage des rapports. Tout autant devrait-on trouver réponse à la carence du système de refroidissement observée sur la V6 à transmission intégrale (une version annoncée à plus de 250 000 F) dont la défaillance par temps de boue et de neige, malgré un froid ambiant trompeur, peut, par échauffement excessif du moteur, raccourcir tristement un voyage qui s'annonçait heureux. C'est dommage pour les pays d'outre-Rhin dont les hivers peuvent être si rigoureux et qui aiment tant les voitures puissantes et cossues.

Ces péchés de jeunesse sûrement corrigés dans un proche avenir, Renault aura alors avec cette nouvelle série luxueuse, très confortable et de tenue de route peu commune qui joue sur un sous-virage rassurant, un haut de gamme à la hauteur des ambitions manifestées lors de sa présentation statique à Genève.

Pour y parvenir, la priorité a été donnée par la marque à l'espace intérieur, à l'insonorisation poussée et à une conception des liaisons au sol qui permet à l'ensemble roulant de réagir sans faille aux habituels traquenards tendus par la route. Suspension *pilotée, amortisseurs bi-tubes*, hauteur de caisse constante avec possibilité d'augmenter la garde au sol en cas de besoin, rétroviseur qui se déplace pour suivre, en cas de marche arrière, le profil du trottoir, réglages électriques divers des sièges et du volant, avec mémoire, systèmes d'aération ou de climatisation poussés et individualisés (à chacun sa température) ... *autant d'équipements aujourd'hui* encore réservés aux véhicules de grand luxe et qui s'ajoutent à ceux qui, comme l'ABS, sont entrés dans les mœurs. Pour autant ils ne sont tous présents, cela va de soi, que dans le degré de finition (il y en a trois) le plus coûteux. Et il vaut mieux le savoir, le modèle dit « de base » n'a pas, en série, de vitres teintées...

Sept motorisations seront à terme disponibles, pour la plupart connues (2 litres, 2,2 litres, à 4 cylindres et 8 ou 12 soupapes, V6 de 3 litres de cylindrée qui développe 170 ch et deux diesels de 2,5 litres à 115 ch et 2 litres à 90 ch). La vitesse n'a pas été spécialement recherchée au profit de la souplesse. Cela explique sans doute aussi l'étrange étagement des boîtes. A l'inverse le modèle sportif (bi-turbo), annoncé pour l'automne, fera, lui, le maximum pour satisfaire les amateurs de vraie puissance en poussant les feux à 260 chevaux. Ici les performances sont quelque peu contrariées, aussi bien par les pots catalytiques (sur toutes les versions) que, tout simplement, par le confort. Une rançon, dévoreuse d'énergie.

C. L.

► Les prix ne sont toujours pas fixés, mais évolueraient entre 130 800 F et 280 000 F.

NOMINATIONS

M. Jean-Pierre Dedonder, président de l'université Paris-VII

M. Jean-Pierre Dedonder, professeur de physique, succédera le 24 mars à Mme Nadine Forest à la présidence de l'université Paris-VII. Il avait été élu, le 25 février, au deuxième tour de scrutin, par 83 voix sur 106 votants.

[Né le 6 mai 1946 à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine), M. Jean-Pierre Dedonder, docteur ès-sciences, est spécialiste de physique nucléaire. Assistant à la faculté des sciences de Paris (1967) puis à l'université de Paris-VII dès sa création, il y est nommé successivement maître-assistant (1975) puis professeur (1985). Directeur de l'UFR de physique (1987), il était, depuis 1990, vice-président du conseil scientifique de cette université.]

M. Claude Detraz directeur de l'Institut national de physique nucléaire

M. Claude Detraz, ancien directeur du grand accélérateur à ions lourds de Caen (GANIL), a été nommé, le 12 mars, directeur de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3) du CNRS en remplacement de Pierre Lehman, récemment disparu. Il devient également directeur du département physique nucléaire et corpusculaire du CNRS.

[Né le 20 mars 1938 à Albi (Tarn), M. Detraz est ancien élève de l'Ecole normale supérieure. Physicien, spécialiste des noyaux d'atomes exotiques, directeur de recherche au CNRS, il a participé aux recherches de l'Institut de physique nucléaire d'Orsay, du Berkeley laboratory et de l'université du Colorado et du Max Planck Institut d'Heidelberg. Il a dirigé de 1982 à 1990, à Caen, le GANIL. Il *fut en 1991 conseiller technique au cabinet* de M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie, et est membre du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie.]

ARCHÉOLOGIE

Un trésor monétaire est découvert à Pompéi

Un « trésor » de treize monnaies d'or (aux effigies des empereurs Tibère, Néron, et Vespasien) et d'une vingtaine de pièces d'argent, enfermé dans un coffre, a été découvert dans une maison de Pompéi en cours de fouilles. Outre ces pièces d'or et d'argent, le coffre *contenait une centaine d'objets* domestiques de valeur, dont des coupes en verre, des vases porte-parfums, deux lampes en terre cuite et un candélabre de bronze, trois sortes de chaudrons en bronze, un « service » en céramique comportant de très nombreuses pièces.

Le coffre dans lequel était déposé le « trésor » se trouvait dans une pièce ornée de fresques, appartenant au propriétaire d'un *thermopolium*, ces « snack-bars » fréquents à Pompéi, où les spectateurs de l'amphithéâtre tout proche achetaient boissons et nourriture. De précieuses découvertes gastronomiques et culinaires avaient été faites il y a près d'un mois dans le même édifice, dont des restes de *garum* (saumure de poisson), des anchois et des sardines salés, ainsi qu'une batterie de cuisine. *« Il s'agit d'une découverte d'une importance exceptionnelle »*, a déclaré le surintendant Baldassare Conticelli responsable du site, soulignant notamment que les monnaies *« sont d'excellente facture, et bien conservées »*. – *(AFP.)*

CARNET DU Monde

Naissances

– Pascale PARLANT,
Jean-Louis GARBY,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean-Baptiste,

le 15 mars 1992.

75005 Paris.

– M. et Mme Edouard GRIDEL,
née *Viviane de Laitre*,

partagent avec Guillaume la joie d'annoncer la naissance de

Lorraine,

à Saint-Germain-en-Laye, le 2 février 1992.

– Catherine et Jean-Pierre COSTET

ont la joie d'annoncer la naissance de

Noémie,

le 11 mars 1992.

– Gabriel BOURDON

a la joie d'annoncer la naissance de sa petite-sœur,

Tali,

le 6 mars 1992.

Yvonne Fattal et *Jérôme Bourdon*,
40, rue des Envierges,
75020 Paris.

Décès

– M. Jean Baudelaire
et sa famille,
Mme Jacques Pomey
et sa famille,
Mlle Yvonne Baille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jeanne-Marie BAUDELAIRE,
née BAILLE,

survenu à Paris, le 16 mars 1992.

Une messe sera célébrée le vendredi 20 mars, à 10 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, Paris-15e.

– Le professeur Jean Bernard,
Mme Antoinette Bernard,
Jean et Véronique,
M. et Mme Dominique Bernard,
Marianne et Samuel,
M. et Mme *Olivier Bernard*,
Clémence,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme le docteur
Amy BERNARD-PICHON,
ancien chef de clinique à la Faculté,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 17 mars, à Aizecq (Charente).

– Mme Michèle Coche,
son épouse,
Marie-Neige et Romain,
ses enfants,
Mme Hélène Accursi,
M. et Mme Sodigne,
M. Pierre Farine,
ses neveux et nièces,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre COCHE,

survenu le *16 mars*.

L'inhumation aura lieu au cimetière Montmartre, *le jeudi 19 mars, à 15 h 45*.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire part.

52, rue de Lévis,
75017 Paris.

– Mlle Marie-Thérèse Jouannon
a la douleur de faire part du décès de sa mère,

Mme Blanche JOUANNON,

survenu le 9 mars 1992, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 19 mars, à 14 heures, en l'église Saint-Michel des Batignolles.

15, rue Jacquemont,
75017 Paris.

– Le docteur Gérard Percheron,
son mari,
Le docteur Ferdinand Thomas,
son père,
M. Alain Thomas,
M. Jean Thomas
et ses enfants,
Les familles Percheron, Thomas, Cabrol,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Annick PERCHERON,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur de recherche au CNRS
(CEVIPOF),
directeur de l'OIP,
Observatoire interrégional du politique
de la Fondation nationale
des sciences politiques,
directeur de séminaire à l'école doctorale
de l'Institut d'études politiques,
membre du conseil de l'Association
française de science politique,

survenu le 15 mars 1992, après un combat exemplaire.

Le service religieux aura lieu le 27 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Ignace, 35, rue de Sèvres, Paris-6e.

167, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

– Le président, l'administrateur et le directeur scientifique de la Fondation nationale des sciences politiques,
Le directeur de l'Institut d'études politiques de Paris,
Le président et le secrétaire général de l'Association française de science politique,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Annick PERCHERON,
chevalier de la Légion d'honneur,
directeur de recherche au CNRS
(CEVIPOF),
directeur de l'Observatoire
interrégional du politique
(FNSP-CNRS-Régions),
directeur de séminaire à l'école doctorale
de l'IEP,
membre du conseil de l'Association
française de science politique,

survenu le 15 mars 1992.

Une cérémonie aura lieu le vendredi 27 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Ignace, 35, rue de Sèvres, Paris-6e.

27, rue Saint-Guillaume,
75007 Paris.

– Alain Lancelot,
Et le personnel de l'OIP,
ont le très grand regret de faire part du décès de

Mme Annick PERCHERON,
directeur de l'Observatoire
interrégional du politique
(FNSP-CNRS-Régions),

survenu le 15 mars 1992.

Une cérémonie aura lieu le vendredi 27 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Ignace, 35, rue de Sèvres, Paris-6e.

71, boulevard Raspail,
75006 Paris.

– Le directeur général du CNRS,
Le président du conseil d'administration du CNRS,
Les membres de la section 40 du Comité national de la recherche scientifique,
Tous ses collègues et amis,
ont la profonde tristesse de faire part du décès, survenu le 15 mars 1992, de

Annick PERCHERON,
sociologue,
directeur de recherche au CNRS,
ancien directeur scientifique adjoint
du département des sciences
de l'homme et de la société,
ancien directeur du Centre d'études
de la vie politique française
(CEVIPOF),
directeur de l'Observatoire
interrégional du politique (OIP).

(Le Monde du 18 mars.)

– Alain Plenel,
Gwenn et Henri Zenger-Plenel,
Leurs fils Erwan, Gaël et Edwy,
Edwy Plenel et Nicole Lapierre,
Leur fille Eve,
Jean et Georgette Bertreux,
Claude et Françoise Bertreux,
Ses parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

Michelle PLENEL,
née BERTREUX,

survenu le 16 mars 1992, à Vannes.

L'incinération a eu lieu le 18 mars dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Douaro,
56250 Sulniac.

– Monseigneur François Frétellière, évêque de Créteil,
Les prêtres et les diacres du diocèse,
Les moniales du couvent de l'Annonciade,
Les communantés religieuses,
Les fidèles catholiques du diocèse,

recommandent à votre prière

Monseigneur Robert
de PROVENCHÈRES,
évêque émérite,
premier évêque de Créteil,

décédé le 16 mars 1992, dans sa quatre-vingt-sixième année, la cinquante-septième de son sacerdoce et la vingt-sixième de son épiscopat.

Ses obsèques seront célébrées en la cathédrale Notre-Dame de Créteil, le vendredi 20 mars, à 15 h 30, et suivies de l'*inhumation en la cathédrale*.

Une veillée de prière aura lieu à la cathédrale de Créteil, le jeudi 19 mars, à 20 h 30.

[Né à Moulins (Allier) le 10 mars 1907, Robert de Provenchères a fait des études à l'Ecole supérieure d'électricité de Paris, avant d'entrer au séminaire de Saint-Sulpice et de devenir prêtre du diocèse de Paris en 1935. Vicaire à la paroisse Saint-François-de-Sales, il passe à la direction des œuvres, puis devient vicaire général du diocèse de Paris en 1958 et archidiacre de la cathédrale Notre-Dame. Il se consacre à la construction de nouvelles églises, à travers les Chantiers du cardinal. C'est le 20 novembre 1966 qu'il devient le premier évêque du nouveau diocèse de Créteil (Val-de-Marne), créé à la suite du redécoupage des diocèses de Paris et de Versailles. Mgr François Frétellière lui succède à sa retraite en 1981.]

– Mme Razine,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Mohammed RAZINE,
ancien pacha de Meknès,

survenu le 12 mars 1992, à Rabat.

7, rue Moulay-Hasid,
Rabat (Maroc).

– Le directeur de l'*Ecole normale* supérieure et ses collègues du département de physique de l'Ecole normale supérieure
ont la grande peine de faire part du décès de

Yves ROCARD,

le 16 mars 1992.

Yves Rocard a été le directeur et l'animateur du laboratoire de physique de 1945 à 1973.

– Le président de l'université Pierre-et-Marie-Curie,
Ses collègues,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Yves ROCARD,
professeur honoraire
à l'université Pierre-et-Marie-Curie,

survenu le 16 mars 1992.

Le service religieux aura *lieu* le jeudi 19 mars 1992, à 8 h 30, en l'église Saint-Médard, 39, rue Daubenton, Paris-5e, et sera suivi de l'inhumation à 9 h 45 au cimetière du Montparnasse.

– L'administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique,
Le haut-commissaire à l'énergie atomique
Et le personnel du CEA,
ont le regret de faire part du décès de

M. le professeur Yves ROCARD,
grand officier de la Légion d'honneur,
ancien membre
du Comité de l'énergie atomique,
ancien conseiller scientifique au CEA.

Les obsèques auront lieu le jeudi 19 mars 1992, à 9 h 45, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

(Le Monde du 17 et du 18 mars.)

– Mme Joseph Sénéchal,
M. et Mme Jean-Yves Sénéchal,
Mlle Christine Sénéchal,
Et toute la famille,
ont le regret de faire part du décès de

l'amiral Joseph SÉNÉCHAL,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
commandeur des palmes académiques,
commandeur du Mérite maritime,
professeur général
de l'enseignement maritime,

leur époux, père, grand-père et parent,

survenu à Paris-5e, le 12 mars 1992, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques religieuses en la chapelle du Val-de-Grâce, à Paris-5e, et l'inhumation au cimetière Saint-Martin de Brest (Finistère) ont eu lieu dans l'intimité.

85, rue Sartoris,
92250 La Garenne-Colombes.

Remerciements

– Andrée Cariou,
Gérard Cariou,
remercient les amis qui se sont souvenus qu'il y a cinquante ans, le 7 mars 1942,

Corentin-Marie CARIOU,
conseiller municipal de Paris,
conseiller général de la Seine,

était fusillé par les nazis, en répression de l'action résistante de la rue de Tanger à Paris, en même temps que des dizaines de patriotes, tous otages livrés par le gouvernement de Vichy.

« Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons. »

Paul Eluard.

Messes anniversaires

– Le 22 mars, anniversaire de

Maylis RODIE-TALBERE.

Ceux qui l'ont aimée sont invités à se joindre en intention à la messe célébrée, à 10 h 30, à Boissets-en-Yvelines.

Anniversaires

– Nancy.

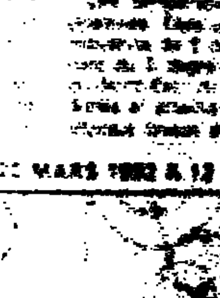
En ce sixième anniversaire de sa disparition nous pensons à

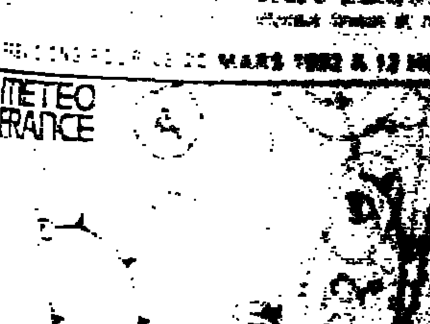
François-Frédéric

et à son père,

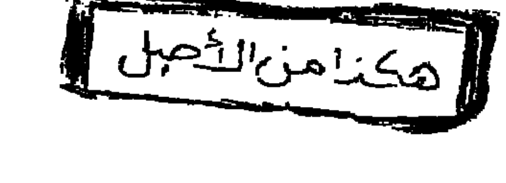
Claude SOURDIVE.

MÉTÉOROLO









MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18 MARS 1992 A 0 HEURE TU

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 19 MARS 1992

LEGENDE: ENSOLEILLE; ECLAIRCIES PEU NUAGEUX; NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES; TRES NUAGEUX OU COUVERT; PLUIE OU BRUINE; NEIGE; AVERSES; ORAGES; BRUMES ET BROUILLARDS; SENS DE DEPLACEMENT

METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE 19/03/92 VERS MIDI

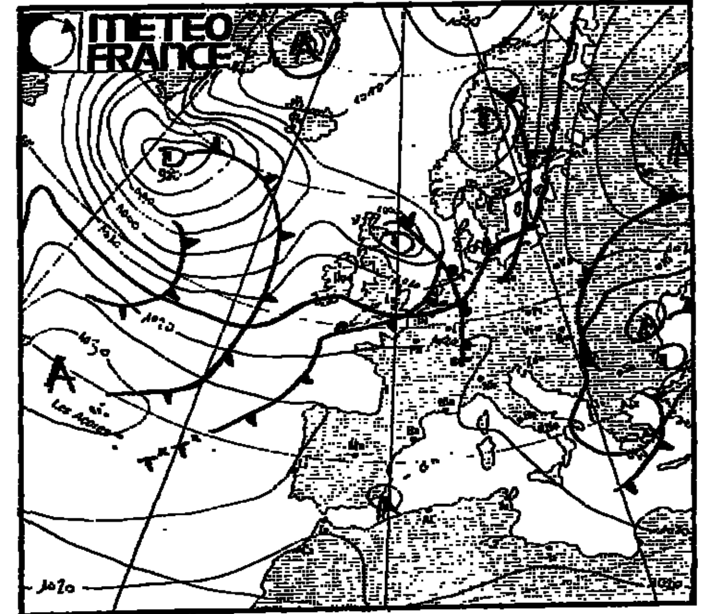
Jeudi : nuages au Nord, soleil au Sud. – Une perturbation arrive des îles britanniques. Elle sera encore peu virulente car la presssion atmosphérique reste élevée.

Au petit matin, la zone nuageuse recouvrira le quart nord-ouest du pays s'étendant jusqu'au sud de la Bretagne et aux contreforts des Ardennes. Cette couche de nuages gagnera vers le Sud au fil des heures pour atteindre, en soirée, une ligne allant des Charentes au Jura. Les nuages ne seront généralement pas porteur de pluie sauf sur les régions côtières et les frontières septentrionales.

Sur le reste de la France, les brumes et les brouillards formés en fin de nuit se dissiperont grâce au réchauffement diurne. Le soleil brillera d'autant plus largement qu'on ira vers le Sud. Le vent de nord-ouest soufflera à 50 kilomètres/heures en rafales sur le Languedoc et le Roussillon.

Les températures minimales seront positives. Elles oscilleront autour d'une moyenne de 5 degrés. Elles approcheront du 0 degré dans certaines régions du Nord-Est, du Massif central et des Alpes et atteindront 10 degrés sur les littoraux breton et méditerranéen.

PRÉVISIONS POUR LE 20 MARS 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 18-3-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 17-3-1992 à 18 heures TU et le 18-3-1992 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	18	8	N
BIARRITZ	15	8	C
BORDEAUX	19	5	B
BOURGES	15	5	C
BREST	12	6	N
CAEN	12	9	C
CHERBOURG	11	9	–
CLERMONT-FER	15	2	N
DIJON	14	2	C
GRENOBLE	17	2	D
LILLE	13	7	C
LIMOGES	17	6	C
LYON	13	2	D
MARSEILLE	19	8	D
NANCY	12	–1	N
NANTES	17	6	C
NICE	16	9	C
PARIS-MONTS	13	6	D
PAU	19	3	D
PERPIGNAN	17	11	C
RENNES	14	9	C
ST-ETIENNE	14	3	N
STRASBOURG	12	–1	D
TOULOUSE	18	7	N
TOURS	16	5	C
POINTE-A-PITRE	30	20	D

ÉTRANGER			
ALGER	20	5	D
AMSTERDAM	12	6	C
ATHÈNES	9	3	C
BANGKOK	36	26	D
BARCELONE	16	7	C
BELGRADE	8	–5	D
BERLIN	7	5	C
BRUXELLES	11	4	N
COPENHAGUE	6	4	C
DAKAR	23	17	–
DJERBA	17	12	D
GENEVE	13	1	D
HONGKONG	24	18	C
ISTANBUL	4	1	P
JÉRUSALEM	–	–	–
LE CAIRE	25	15	N
LISBONNE	20	11	D
LONDRES	14	9	C
LOS ANGELES	19	12	–
LUXEMBOURG	12	3	D
MADRID	24	3	N
MARRAKECH	26	11	N
MEXICO	23	12	–
MILAN	15	1	D
MONTRÉAL	2	–6	–
MOSCOU	3	–5	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	31	19	N
NEW-YORK	10	–1	–
OSLO	7	2	C
PALMA-DE-MAJ	18	3	–
PÉKIN	10	–1	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	16	2	D
SINGAPOUR	33	26	O
STOCKHOLM	2	2	P
SYDNEY	22	16	–
TOKYO	6	2	P
TUNIS	18	5	D
VARSOVIE	6	–4	D
VENISE	11	3	D
VIENNE	8	0	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Coups de poing le matin, chagrin

DES gens, à « Ciel, mon mardi ! ». Des anonymes, certains venant même de l'espace extragalactique, c'est-à-dire de province. Des gens qui ne sont jamais passés à la télévision, et n'y repasseront sans doute jamais. La parole leur est donnée aux alentours de minuit. Pendant près d'une heure, des avocats, magistrats et policiers, pour la plupart bénéficiaires d'un billet d'entrée à l'année à l'émission, viennent de débattre de la réforme de la garde à vue. Un pugilat, effets de manche contre effets de bâton, comme le sujet y incite. Passons.

Sonne donc l'heure des « témoins », du gibier de police et de justice ordinaire. Ils ont été placés un peu en retrait pour bien distinguer les statuts : eux n'apportent pas une parole d'expert, mais un simple témoignage. Un jeune couple, plutôt sympathique, a été jeté toute une journée dans un commissariat, fouillé à corps, pour un dépassement de ligne jaune. Ils ont porté plainte. On attend avec intérêt le résultat de cette plainte. On espère que Dechavanne les réinvitera dans quelques années, à l'issue de l'aventure judiciaire dans laquelle ils s'engagent.

A côté d'eux, un berger des Alpes-de-Haute-Provence. Toute la presse – dont *le Monde* – a récemment rendu compte de son procès. Accusé d'avoir tué un enfant, il a été finalement acquitté. Il est donc venu de là-bas. C'est loin, les Alpes-de-Haute-Provence. C'est terrible, même blanchi, d'avoir porté le poids de cette horreur-là. Quel temps lui est laissé ? Quarante secondes, une minute peut-être, à peine le temps de débiter une histoire de faux témoignage à laquelle on ne comprend rien. Avez-vous été maltraité pendant votre garde à vue ? « *Quelques coups de poing le matin* » répond-il. Rires dans le studio. Dechavanne : « *Coups de poing le matin, chagrin* ». Et c'est fini. Trois mots de conclusion, et voici la démonstration d'un appareil à napper le sucre-glace sur les gâteaux. Demain matin, le berger de Castellane retournera dans ses montagnes. Son affaire n'aurait-elle pas mérité au moins quelques minutes de plus ?

Tout est spectacle, distraction, prétexte. Quelques heures plus tôt, Gilles Schneider recevait le millionnième adhérent de l'association de soutien à La Cinq. C'est un employé d'une compagnie d'assurances, de Melun, il était venu avec sa femme et ses trois enfants. Etant le millionnième, il avait gagné un scooter. Joie et effusions sur le plateau. Car un naufrage, même le sien propre, c'est encore et toujours du spectacle.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 18 mars

TF 1

20.40 Sport : Football. Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe (quart de finale, match retour) : Monaco-AS Roma, en direct de Monaco.
22.40 Magazine : Le Point sur la table. L'identité de la France est-elle menacée ? Invités : Philippe de Villiers, député PR, président du conseil général de la Vendée ; Harlem Désir, président de SOS racisme.
0.00 Journal et Météo.

A 2

20.50 Téléfilm : Prince Lazure.
22.15 ▶ Documentaire : Enfant de personne.
23.05 Magazine : Musiques au cœur.
0.20 Journal et Météo.

FR 3

20.40 Magazine : La Marche du siècle. L'Algérie aujourd'hui. Interview de Mohamed Boudiaf, président du Haut Comité d'Etat, en direct d'Alger ; Reportages de Bruno Le Dreff, Khaled Melhaa et Christophe Martet. *Un point sur la question algérienne, après la dissolution du Front islamique du salut.*
22.20 Journal et Météo.
22.40 Mercredi en France.
23.35 Traverses. Lietuva, Lituanie libre.
0.30 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Un ange de trop. ■ Film américain de James D. Parriott (1989).
22.35 Flash d'informations.
22.40 Sport : Football. Liverpool-Gênes. Quart de finale retour de la Coupe de l'UEFA.
0.20 Sport : Football. Barcelone-Dynamo de Kiev. Coupe d'Europe, 4e journée poule finale de la C1.
2.00 Documentaire : Les Mongols.

LA 5

20.50 Téléfilm : Meurtres au crépuscule.
22.30 Spécial drôles d'histoires.
22.55 Sport : Football. Coupe d'Europe des clubs champions : Sampdoria de Gênes (Italie) - Anderlecht (Belgique).
0.30 Journal de la nuit.

M 6

20.40 Téléfilm : Trois femmes et un divorce.
22.20 Téléfilm : La Justice de Tony Cimo.
0.00 Magazine : Vénus.
0.25 Six minutes d'informations.

LA SEPT

21.00 Documentaire : Les Patients.
22.15 Documentaire : Comment ça va ? 1. L'Anorexie.
22.35 Cinéma : La Prodiga. ■■ Film argentin de Mario Soffici (1946).
23.35 Courts métrages : Nelson Cavaquinho ; Maioria Absoluta.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. De l'érotisme à la pornographie, les mots de l'amour.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Arts et artistes : Jean-Paul Riopelle et Paul-Emile Borduas.
22.40 Les Nuits magnétiques. Loin du Brésil : histoire d'un premier film (2).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Thierry Maricourt (Henry Poulaille).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 7 et 8 novembre 1991 à la Philharmonie de Munich) : Concerto grosso nº 2 en sol mineur op. 3 pour cordes et basse continue, de Geminiani ; Symphonie nº 7 en ut majeur op. 105, de Sibelius ; Le Sacre du printemps, de Stravinsky, par l'Orchestre symphonique de la radio de Munich, dir. Lorin Maazel.
22.00 Concert (donné le 20 janvier au grand auditorium de Radio-France) : Aspera, de Donato ; Reztiyou pour voix et syter, de Herfert ; Les Surfaces de la tête, de Garcia ; Quatro miniaturas avec orgue, de Orts, par Yumi Koyama, voix, Daniel Teruggi, syter, Michel Fisher, orgue.
23.10 Ainsi la nuit... Deuxième Année de pèlerinage, de Liszt ; Mélodies, de Rossini ; Quatuor en mi mineur, de Verdi.
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue.

Jeudi 19 mars

TF 1

14.30 Feuilleton : Côte Ouest.
15.25 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.
16.15 Série : Tribunal.
16.45 Club Dorothée.
17.30 Série : Les Professionnels.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.50 Loto sportif (et à 20.40).
18.55 Feuilleton : Santa Barbara.
19.20 Jeu : La Roue de la fortune.
19.50 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.
20.50 Variétés : Sacrée soirée.
22.40 Magazine : Ex libris. Invités : Brigitte Hemmerlin *(Paroles d'innocents)* ; Marie-Claire et Gilles de Maistre *(Interdit d'enfance)* ; Simone Chalon *(l'Enfance retrouvée)* ; Pierre Bellemare *(l'Année criminelle)* ; Patrick Delaroche *(Adolescence à problèmes)* ; Claire Gallois *(les Heures dangereuses)*.
23.45 Journal et Météo.

A 2

15.15 Tiercé, en direct de Maisons-Laffitte.
15.30 Variétés : La Chance aux chansons.
16.25 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.50 Magazine : Défendez-vous.
17.00 Magazine : Giga.
18.10 Série : L'homme qui tombe à pic.
19.00 Série : Flic à tout faire.
19.30 Divertissement : La Caméra indiscrète.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Magazine : Envoyé spécial. Kremlin, la citadelle du pouvoir ; Paris'phérique ; Les produits light.
22.20 Cinéma : Pas de printemps pour Marnie. ■■ Film américain d'Alfred Hitchcock (1964).
0.30 Magazine : Merci et encore Bravo.

FR 3

14.30 Magazine : Le Choix.
15.30 Série : La Grande Vallée.
16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Un livre, un jour. *Eclaircissements*, de Michel Serres.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.45 Cinéma : Le Crabe-Tambour. ■■ Film français de Pierre Schoendoerffer (1977).
22.45 Journal et Météo.
23.10 Documentaire : La Mémoire et l'Oubli. *Souvenirs d'Indochine : images d'hier (archives militaires) et d'aujourd'hui (sur le tournage de* Dien Bien Phu, *de Schoendoerffer).*
0.05 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

16.05 Cinéma : The Tall Guy. ■ Film britannique de Mel Smith (1988).
17.30 Magazine : Rapido.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.31 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Le Roi de New-York. ■ Film italo-américain d'Abel Ferrara (1990).
22.10 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Né un 4 juillet. □ Film américain d'Oliver Stone (1989) (v.o.).

LA SEPT

16.15 Documentaire : Boulez XXe siècle. 1. L'Harmonie.
17.15 Téléfilm : Le Front dans les nuages.
18.55 Flash d'informations (et à 19.55, 20.55, 21.50, 22.50, 23.15, 23.30, 23.55).
19.00 Documentaires cubains.
20.00 Documentaire : Histoire parallèle.
21.00 Magazine : Mégamix.
21.55 Magazine : Avis de tempête.
22.55 Danse : What About Ida.
23.20 Danse : La Chambre.
23.35 Documentaire : Pierre Jamet, un siècle de harpe.

LA 5

14.25 Série : Bergerac.
15.20 Série : Soko, brigade des stups.
16.15 Série : Shérif, fais-moi peur.
17.05 Les deux font la loi.
17.35 Youpi ! L'école est finie.
18.10 Série : Deux flics à Miami.
19.05 Série : La loi est la loi.
20.00 Journal et Météo.
20.50 Téléfilm : Les Chiens de l'enfer.
22.35 Cinéma : Sirocco. □ Film italo-français d'Aldo Lado (1986).

M 6

16.45 Jeu : Zygomusic.
17.15 ▶ Magazine : Zygomachine.
17.35 Série : Drôles de dames.
18.30 Série : Flipper, le dauphin.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.50 Météo des neiges.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Météo.
20.35 Mode 6.
20.40 Cinéma : Comment draguer tous les mecs. □ Film français de Jean-Paul Feuillebois (1984).
22.25 Météo des neiges.
22.30 Téléfilm : Delirium.
0.00 Météo des neiges.
0.05 Six minutes d'informations.

FRANCE-CULTURE

20.30 Marcel Schwob (1867-1905), un aventurier de l'esprit. 4. Le livre de Monelle.
21.30 Profils perdus. Willy Munzenberg.
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Sinfonia da requiem, de Britten ; Les Sept Dernières Paroles du Christ, de Haydn, par l'Orchestre national de France, dir. Stewart Bedford.
23.10 Ainsi la nuit... Variations concertantes pour violoncelle et piano op. 17, de Mendelssohn ; Grand quatuor à cordes en la mineur op. 122, de Kuhlau ; Lieder, de Mendelssohn ; Sonate pour alto et piano, de Nepomuk.
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue.

Le Monde

La tentative de « dialogue entre Afghans »

Les moudjahidins maintiennent leur pression sur Kaboul

Huit ou neuf personnes, selon les sources, ont été tuées et six autres blessées, mardi 17 mars, à Kaboul par des roquettes lancées par des rebelles islamistes postés dans les montagnes environnant la capitale.

Les victimes de ces tirs sporadiques sont presque toutes des civils.

Cette opération a eu lieu alors que M. Benon Sevan, représentant personnel du secrétaire général des Nations unies, que les moudjahidins soupçonnent de partialité en faveur du président Najibullah, était dans la ville. Le diplomate s'efforce de mettre au point, pour la fin avril, une réunion entre les parties combattantes. Ce serait une étape du plan en cinq points publié le 21 mai 1991 par l'ONU. Après la cessation des livraisons d'armes étrangères tant au régime de Kaboul qu'à ses adversaires islamistes, il s'agit d'aboutir, grâce à un *« dialogue entre Afghans »*, à un cessez-le-feu et à la création d'un gouvernement intérimaire qui organiserait des élections libres.

Les moudjahidins sont, pour la plupart, hostiles à ce processus ; ils estiment possible de renverser M. Najibullah, installé en 1986 par l'URSS. Ils ont repris l'offensive alors que s'achève le rude hiver afghan. Des troupes du commandant tadjik Massoud ont pris plusieurs localités dans la grande plaine située au nord de l'Hindou Kouch. L'aérodrome de la principale ville de la région, Mazar-e-Charif, a été bombardé. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Important remaniement ministériel en Bolivie

A un an de l'élection présidentielle, le président bolivien Jaime Paz Zamora a procédé, mardi 17 mars, à un important remaniement de son gouvernement, dans lequel huit nouvelles personnalités font leur entrée, tandis que neuf ministres sont confirmés dans leurs fonctions. A la tête du ministère des relations extérieures, M. Ronald MacLean (ADN, Action démocratique nationaliste, conservateur) a remplacé M. Carlos Iturralde du même parti.

Plusieurs ministères à caractère économique ont changé de titulaire : M. Jorge Quiroga (ADN) hérite du portefeuille des finances, M. Fernando Campero (MIR, Mouvement de la gauche révolutionnaire, social-démocrate) de celui de l'industrie et du commerce et M. Alvaro Rejas (MIR) de celui des mines et de la métallurgie. Le nouveau cabinet est constitué à parts égales, comme c'est le cas depuis l'arrivée au pouvoir de M. de Paz Zamora en août 1989, de ministres des deux formations qui composent la coalition au pouvoir, à savoir le MIR et l'ADN, que dirige l'ex-président Hugo Banzer. – *(AFP, Reuter.)*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 18 mars

Timide

La hausse de Wall Street mardi soir 17 mars et l'optimisme sur la reprise de la croissance américaine n'ont pas eu beaucoup d'effet sur la Bourse de Paris qui, à l'ouverture de la séance de mercredi, gagnait timidement 0,08 %. Une heure plus tard, l'indice CAC 40 accentuait légèrement sa progression en hausse de 0,17 % à 1 946,98 points. Du côté des valeurs, hausse de 5,8 % de Pechiney international.

La charte des services publics

Les usagers au centre du dispositif de M. Jean-Pierre Soisson

M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la fonction publique et de la modernisation administrative, devait présenter sa « charte des services publics » lors du conseil des ministres de mercredi 18 mars. Objectif : *« Rendre un meilleur service aux usagers. »* Dans la droite ligne de la modernisation déjà entreprise par ses prédécesseurs, M. Soisson avait annoncé, le 19 février dernier, qu'il se donnait un mois pour proposer des mesures concrètes sur la *« transparence »* et le *« renouveau »* administratif. Le projet a finalement été réalisé sous forme de « charte », avec un enjeu majeur : placer l'usager *« au centre des préoccupations des services publics »*.

Au-delà des trois grands principes – neutralité, égalité et continuité – qui *« consacrent la légitimité du service public »*, M. Soisson devrait annoncer de nouvelles règles d'action, propres, selon lui, à assurer une *« adaptation des services publics aux exigences nouvelles des usagers »*. Défini notamment autour des notions de *« tranparence »*, d' *« adaptation »*, de *« participation »* et de *« simplicité »*, l'esprit de cette charte devrait permettre, selon le ministre, d'engager avec les usagers un véritable *« partenariat durable, fondé sur la confiance et l'échange »*.

Le texte sera en outre accompagné d'une série de mesures concrètes. Parmi elles, la prolongation à deux ans de la validité de la carte de Sécurité sociale et la simplification du carnet de maternité. Côté *« participation »*, les comités départementaux d'usagers devraient être généralisés, et l'élection de locataires au conseil d'administration des organismes HLM, étendue aux établissements privés. Côté *« adaptation »*, les bourses d'études de l'enseignement agricole, versées jusqu'ici en cours de scolarité, seront dorénavant allouées en début de trimestre. Enfin, les assistantes de classes maternelles n'auront plus à subir le poids des lenteurs administratives : au-delà d'un délai de deux mois, leur dossier sera automatiquement accepté par *« accord tacite »*.

Les mesures qui ne seront pas d'application immédiate devraient être accompagnées d'un calendrier. L'application de la charte, conçue *« avec un caractère permanent »*, devrait faire l'objet d'un rapport annuel transmis chaque année au Conseil d'Etat et au Parlement.

O. P.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Brocolons !

JE suis scandalisée, là, aujourd'hui, les enfants ! Vous me connaissez, j'ai plutôt tendance à prendre les choses à la blague, mais il y a des sujets sur lesquels on ne plaisante pas. On n'a pas le droit. Surtout s'agissant de notre santé. Et d'une découverte aussi fondamentale que celle des chercheurs de l'université John Hopkins, dans le Maryland, sur le rôle déterminant du brocoli dans le traitement du cancer.

Enfin, où ils ont la tête, les confrères du *Canard* ? Comment osent-ils mettre en boîte le *Figaro* pour s'être fait l'écho de cette nouvelle fracassante publiée avant-hier à la « une » du *Herald Tribune* ? Détails à l'appui : s'agit d'une enzyme gloutonne, on en trouve aussi dans le chou de Bruxelles, qui s'attaque directement aux tumeurs.

Et pas seulement celles du côlon. N'importe lesquelles. Mieux : il ferait également merveille dans le cas de maladies chroniques. Ça va bien au-delà de la simple recommandation de bouffer des fibres pour faciliter le transit. Non, c'est comme pour le foie gras et le Château-Yquem, dont on sait maintenant, les Américains ont consacré des dizaines d'articles à la question, qu'ils nous préservent des accidents cardio-vasculaires.

Alors, je vous en prie, messieurs, un peu de sérieux ! Quand vous parlez des vertus de la gelée de coing et du rutagaba appelées à vaincre respectivement le sida et le bégaiement, vous vous avancez peut-être un peu. Attendez le résultat des travaux entrepris, à *coups de millions* de dollars, aux quatre coins des Etats-Unis, pour établir des liens de cause à effet entre tout et n'importe quoi, avant d'entonner le chant de la victoire.

Et ne sous-estimez pas, ce serait une erreur grave, la portée politique du brocoli, dont chacun sait qu'il a fait perdre des voix à cet inconscient de Bush pour avoir osé déclarer publiquement qu'il avait horreur de ça ! Il nous réserve encore des surprises ici en France, le brocoli, vous verrez. La Cresson ne va pas manquer d'appeler le brocoli à la rescousse, histoire de sortir des salades qui ont entraîné l'échec, pardon, la chute du PS.

Réforme universitaire

Mobilisation des étudiants avant la manifestation du 19 mars

Après la trêve des vacances, des étudiants et des lycéens ont repris, ici ou là, leurs manifestations contre le projet de rénovation universitaire et la réforme des lycées. A Caen, près d'un millier de manifestants ont défilé, mardi 17 mars, à travers la ville. Ils ont ensuite occupé, pendant toute la nuit, les voies de chemin de fer pour tenter – sans succès – d'obtenir de la SNCF *« des trains gratuits »* pour participer à la manifestation nationale prévue jeudi 19 mars à Paris.

Dans le Nord, environ cinq cents lycéens ont manifesté à Arras, deux cents à Bruay-la-Brissière. Une centaine d'étudiants de l'université Lille-III ont bloqué pendant près de deux heures le poste frontière franco-belge de Rekkem. A Créteil, cinq cents lycéens, selon la police, ont manifesté devant l'inspection académique afin de protester contre les projets du ministère. Enfin, lundi 16 mars à Tarbes (Hautes-Pyrénées), près de cinq cents lycéens ont manifesté contre la réforme des lycées devant l'hôtel de ville où M. Lionel Jospin, candidat aux régionales en Midi-Pyrénées, tenait un meeting.

Avant la manifestation nationale de jeudi 19 mars, seuls l'UNEF – ID (indépendante et démocratique) et le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT) apportent un *« soutien critique »* au projet universitaire du ministère, tout en réclamant des garanties sur les aspects les plus flous du texte. De leur côté, l'UNEF, SOS-Racisme, la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL), le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNES Sup), le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES), le Syndicat national des lycées et collèges (SNLC-FO) appellent à la manifestation et réclament le retrait des projets concernant l'enseignement secondaire et supérieur.

EN BREF

□ **MALAWI : agitation estudiantine.** – Le président à vie Kamuzu Banda a ouvert la session parlementaire, mardi 17 mars, dans la ville de Zomba, au lendemain de troubles sans précédent, survenus sur le campus universitaire de cette ville. Selon des diplomates, contactés depuis la Zambie voisine, *« l'université a été fermée »* à la suite d'une grève étudiante, marquée, lundi, par *« des incidents »*. De sources proches des Eglises, on a indiqué que des fusillades avaient été entendues dans Zomba, où des centaines d'étudiants auraient défilé, en criant : *« Nous voulons le multipartisme. »* – *(AFP, Reuter.)*

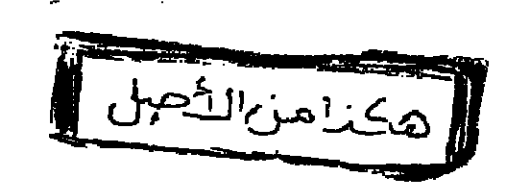
□ **RWANDA : l'opposition accuse les autorités d'être responsables des massacres.** – Les violences qui ont éclaté au cours de la première semaine de mars dans le sud du Rwanda (région du Bugesera), ont fait *« au moins trois cents morts »*, a affirmé, mardi 17 mars, le président de l'Association rwandaise des droits de l'homme (ARDHO), M. Alphonse Mubito. 15 000 personnes ont par ailleurs été déplacées au cours des affrontements entre Hutus et Tutsis, a ajouté M. Mubito, qui a précisé que ce bilan n'était que *« provisoire »* car il faudra lui ajouter *« les personnes qui ont été brûlées ou bien jetées dans des fosses d'aisance »*. Le bilan officiel fait état de 60 morts. Les deux principaux partis d'opposition (le MDR-Hutu et le PL-Tutsi) accusent les autorités d'être responsables de ces massacres. – *(AFP.)*

□ **La Poste affirme que « Libertitude » sera sur le marché avant la fin du mois.** – La Poste a toujours en projet de mettre sur le marché avant la fin du mois son pseudo-compte rémunéré baptisé « Libertitude » *(le Monde* des 12 et 18 mars). Elle affirme que ce nouveau produit n'entre pas dans le cadre des négociations en cours avec les banques, sous l'égide du Trésor, pour clarifier la réglementation bancaire. Ses discussions ne porteraient que sur l'extension des services financiers de la Poste. La prochaine rencontre entre banquiers et postiers devrait avoir lieu jeudi 19 mars. On veut croire à la Poste que le feu vert du Trésor suivra de près cette réunion.

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 18 mars 1992 a été tiré à 502 828 exemplaires.





Le Monde

ARTS • SPECTACLES



Dizzy Gillespie et Max Roach — ANTOINE DARNAUD

RENCONTRES, PASSIONS : « BANLIEUES BLEUES », FESTIVAL DE JAZZ

La peau du désir

La neuvième édition de Banlieues bleues – festival de jazz organisé en banlieue rouge, la Seine-Saint-Denis – couvrira, du 20 mars au 25 avril, le territoire du jazz tel qu'il se joue. Outre-périphérique, on rencontrera tout le jazz. D'abord son histoire, avec la présence de trois batteurs essentiels, Max Roach, Elvin Jones et Sunny Murray – et malgré l'absence de Dizzy Gillespie. Le père du bop devait célébrer son jubilé lors d'un *Trumpet Summit* qui a dû être annulé pour raisons de santé. Banlieues bleues cherche aussi du côté des métissages, avec une création de l'acrobate avant-gardiste new-yorkais John Zorn et des représentations du jazz, avec une belle programmation cinématographique.

« *BLACK casting. Urgent. Agence recherche comédien black 35-50 ans, type jazzman US. De préf. musicien et pouvant prendre l'accent américain.* » C'est une petite annonce publiée la semaine dernière dans un journal français. L'intérêt stylistique des petites annonces, c'est l'économie, le refuge squelettique du style classique, l'urgence, ce côté La Rochefoucauld taggé. L'intérêt moral, c'est qu'on ne peut pas s'offusquer. Ça passe, ça glisse, et ça répond. Donc, il y a un « type jazzman US », ce type existe dans la mémoire et l'imaginaire des agences, c'est bien assez pour exister, il n'en faut pas beaucoup plus à la philosophie.

De ce type, on ne donnera qu'un signal certain : aucun des musiciens qui composent le pléthorique plateau d'un des plus grands festivals actuels, Banlieues bleues, aucun des acteurs de cette histoire vivante du jazz et des musiques mitoyennes n'y entre. C'est clair.

On impute toujours la discrétion, qu'il a poussée cette fois jusqu'à l'absence, de Dizzy Gillespie – le fondateur des lois et de la Constitution de la trompette moderne – à l'âge, à la faiblesse des lèvres, à la perte du son, du phrasé. *C'est toujours* ce que les gens entendent. Ils s'entendent pour passer à côté de l'essentiel. Dizzy est peut-être seul à savoir que même si ses lèvres étaient intactes, et son souffle et sa colonne d'air, l'idée lui ferait défaut. On réduit la musique à l'instrument, à son usage, à ce qu'il révèle d'application, de soin, de virtuosité, d'intégration (dans le moule, la norme, le type, le style). Les musiciens, toutes musiques confondues, savent qu'il n'en est rien. Ils savent que la musique est l'envers de cette envie pauvre. Ils savent qu'elle est d'abord le désir de musique. Ils en souffrent souvent. Il arrive qu'ils en soient heureux.

L'énigme du jazz est moins là que dans ce que le clonage actuel des maîtres, eux-mêmes anciens rebelles, souligne. Le jazz a toujours procédé par différentiation. Pas seulement dans un but d'affirmation : par simple survie. En trois ou quatre ans, Dizzy Gillespie a vu surgir autour de lui Miles Davis, Fats Navarro, Clifford Brown, sans compter Chet Baker que Parker avait signalé aux autres comme la vraie menace. Ce simple constat nous sort au moins des poncifs où le bredouillage officiel s'enfonce. Ces poncifs sont de trois ordres.

Le temps de la légitimation culturelle étant passé (premier ordre), cette reconnaissance n'ayant à vrai dire plus grand sens – il n'y a guère que Spike Lee et quelques maniaco-dépressifs pour y croire encore, – on reprend le jazz pour une collection de nègres (les « blacks ») tombeurs, aussi experts en suraigu qu'en relais quatre fois cent mètres, gais alors comme le sont les nègres, vous savez bien, amateurs de substances, et jouant, le rythme bien *encré* dans la peau, une sorte de bamboula qui, de King Oliver à Kenny Garrett, batifole à peu près dans les mêmes eaux. C'est la critique positivo-sportive, elle ne fait pas mystère de ses références et de son indigence, elle est frivole, susurrante, délurée, son modèle vient en droite ligne des grandes lois olympiques et du libéralisme économique, elle a l'avantage de laisser content de soi (deuxième ordre).

Avec ses variantes sociologiques, historiques, pointilleuses, poétiques ou musicologiques, la critique du troisième type, familialo-métaphysique (le jazz est une grande famille, la théorie de ses créateurs analogue à la série des grands philosophes) présente l'intérêt de laisser moralement inquiet. *Très sourcilleux. En permanence sur la brèche*, polémiste, tatillon. Jamais sûr, au fond. Bien entendu, l'origine sociale et communautaire du jazz donne des arguments de poids. Mais comment se tirer de tous les paradoxes qu'ils induisent en noir et blanc ? Comment tenir bien longtemps l'épuisant modèle familial (le plus débilitant, à coup sûr) pour une ressource épistémologique. Les plus adroits s'en sortent en mêlant un peu de René Char à pas mal de darwinisme, dans la même proportion que le pastis et l'eau. Ça fait toujours son effet. Ça permet d'oublier provisoirement le malheur d'être (comme le pastis et l'eau, d'ailleurs).

Un homme va clôturer ce festival. Il s'appelle Ornette Coleman. La série de ces trente-deux concerts pour moitié dédicacés à Albert Ayler, a ceci de certain qu'elle ne correspond à aucune idée reçue du « jazz ». Toujours anxieux de savoir par où commencer, comment pénétrer ce monde secret, par où entrer dans la planète interdite, le public peut y aller les yeux fermés. Ce n'est pas l'ignorance du jazz qui empêche. Ce sont les idées qu'on s'en fait.

Jamais le désir de jazz n'a été si vif. A l'époque de Clifford Brown et de Fats Navarro, seule une petite communauté – à New-York, à Copenhague, à Paris, un peu partout – s'entretenait de ce mystère, y trouvait des raisons de vivre parfois.

Jamais en nombre – mais le nombre n'a vraiment aucun sens, – le public, les musiciens, les émissions de radio, les rubriques n'auront été si importants. Il est même possible d'affirmer que jamais, en qualité globale, le « niveau » n'aura été si élevé. Ce qui a encore moins de sens que le constat du nombre. Ce désir de jazz vient trop tard ou trop tôt. C'est une autre façon de dire qu'il vient à son heure. Ornette Coleman a commencé il y a une trentaine d'années par des disques dont les titres sont encore à l'état de promesses : *Something Else* (« quelque chose autre »), *The Shape of Jazz to Come* (« la forme du jazz à venir »), *To-morrow is the question* (« demain, voilà la question », *Free Jazz* (« libérez le jazz ! ») ... Il a été plus insulté que d'autres, plus oublié, plus meurtri. Il est plus aimé, s'entend.

Son étrange aventure, si distincte de celle des autres protagonistes du « jazz », si semblable, est la promesse d'un monde qui ne viendra plus. Qui n'a peut-être plus à venir. Elle résume une histoire qui ne s'est faite qu'en renversant ses histoires, qu'en déjouant son économie, qu'en mêlant les artifices de ses influences, qu'en travestissant son simultanéisme sous des airs de chronologie. C'est une histoire de rencontres, d'excès, de passion musicale et d'identité communautaire dont *Banlieues bleues* donne un état exact. Une histoire déroulée sur le mode du jeu et du désir. Une histoire d'amour.

C'est pourquoi le désir de jazz tient encore. Il a encore la peau plus dure que le marché et l'académisme. *(Lire nos articles pages 32 et 33).*

FRANCIS MARMANDE

TROIS BATTEURS, TROIS MUSICIENS : MAX ROACH,

Avec tambours

1948, salle Pleyel : le grand orchestre de Dizzy Gillespie fait la révolution en jazz. Bataille d'Hernani.
Vingt ans après, fin 1968, reconstitution du big band de Gillespie (hommage), suivie d'un *drums workshop* : Max Roach, Elvin Jones et Sunny Murray, les trois drummers les plus en vue du moment, tournent ensemble. Hernani-*bis* avec Sunny Murray.
1989 : Max Roach et Dizzy Gillespie signent en duo un des grands moments de Banlieues bleues.
Les trois batteurs sont de nouveau au programme de l'édition 1992. Dizzy Gillespie est absent. Grand retour de Sunny Murray. L'histoire se répète-t-elle ? Est-elle finie ? Ou reprend-elle ?

L'ORGANISATEUR de Stockholm est parti avec la caisse. Charles Delaunay invite le big band à Paris. Les partitions restent bloquées en Suède. Le public est à cran. Un parfum d'émeute – enfin, n'exagérons rien, une émeute à la mesure de Pleyel – flotte sur la nuit. Aujourd'hui, les publics de jazz ne se divisent plus, ils font corps. C'est un bien grand tort.

En 1948, c'est clair, camp contre camp, aussi net que Résistance et collaboration. D'un côté, les « progressistes » attendent Gillespie, le prophète d'une forme neuve, explosive du jazz, celle qui, par parenthèse, triomphe aujourd'hui comme dogme officiel, le be-bop, inventé par Monk et Parker, la révolution poétique et technique du jazz, romantisme, symbolisme et surréalisme fondus en quelques accords de treizième, un goût de la vélocité effrénée et une sorte d'art de vivre enviable ; de l'autre, les tenants tenaces de la tradition cornaqués par un monseigneur Lefebvre très savant, authentique fondateur de l'idée même de « critique de jazz », Hugues Panassié, ami personnel d'Armstrong et de Mezz Mezrow. On résume, bien sûr.

Toujours est-il qu'en 1948, lorsque la machine infernale de Gillespie se met en marche sans partition, de mémoire, tard dans la nuit, avec cette rythmique implacable et si souple (John Lewis, Al McKibbon, Kenny Clarke) relancée par le plus sidérant des percussionnistes jamais vus : Chano Pozo, l'effet est celui d'une bombe.

Quelques semaines plus tard, un homme armé d'un pistolet gros comme un canon descendit Chano Pozo au Rio Café de Harlem. Les experts les plus raisonnables émettent l'hypothèse suivante à laquelle Dizzy ne croit pas trop : Chano Pozo n'aurait pas été liquidé pour une vulgaire affaire de drogue, pas davantage pour une histoire de femme, non : il a probablement joué trop loin avec les secrets, lui, le Cubain aux mains qui dansent, il a trop divulgué ce qui n'avait pas à l'être. Et en scène, qui plus est. La percussion, c'est un art compromettant. Que vous soyez tambour-major ou rythmicien vaudou ne change pas grand-chose.

On connaît la légende du concert de Gillespie par cœur. Elle est fondatrice de l'idée même de jazz moderne. Parfois on pense y avoir assisté. Dans une autre vie. Dans la salle, en tout cas, on ne fut pas loin d'en venir aux mains. On sort à peine de la guerre. On entend alors infiniment moins de musique, ce n'est rien de le dire, qu'aujourd'hui. Le disque est une rareté. Et, pour couronner l'affaire, une persistante grève des studios d'enregistrement américains a partiellement empêché la révolution be-bop de se faire connaître.

Le son même de l'orchestre de Gillespie, sa puissance, sa conception harmonique et son énergie rythmique, sa fureur très maîtrisée ont, d'un coup, évanoui tous les repères de la première génération d'amateurs de jazz. Comme d'habitude dans ce genre de circonstance, les gardiens du temple se crispent dans leurs convictions, ou alors ils basculent.

Pour le premier rang des *« figues moisies »*, ce fut d'abord affaire de niveau sonore. Le niveau était insupportable. Le jazz trahi. Les Noirs mal blanchis par des intellectuels pervers (pléonasme). La *« bataille du jazz »* (Panassié) contre les *« raisins verts »* éclate. Elle va faire rage, déchirant des revues (*Jazz Hot*), divisant des familles, brisant des couples et structurant définitivement le psychisme des amateurs de jazz comme celui des chiffonniers. Hugues Panassié se replie dans sa papauté, à Montauban. D'où il fait des bulles.

Le phénomène ne toucha pas seulement la France mais tous les pays développés, à l'exception des pays de l'Est, qui ont longtemps cru, faute d'informations et de disques, que le jazz se confondrait à jamais avec le dixieland.

Vingt ans plus tard, le cinquième Paris jazz festival (1968) a l'idée saugrenue, prévisible, de reconstituer le grand orchestre de Gillespie. Entre-temps, quelques guerres coloniales ont été menées, on a changé de Constitution, on a inventé le rock, le free jazz et la minijupe, et le mois de mai 1968 se met à vouloir durer une cinquantaine de semaines, peut-être plus.

On ne recommence pas une histoire d'amour. Ou alors mal. Gillespie, en 1968, est un musicien complet, très maître de son expression. Il sait toujours s'entourer (James Moody), mais Chano Pozo n'est plus là et les *« événements »* ont changé les esprits. Coltrane, Dolphy, Rollins, Ornette Coleman, Archie Shepp, Albert Ayler, Don Cherry, Sunny Murray – en France Tusques, Portal, Vitet, Beb Guérin, Barney Willen, Jacques Thollot, etc. – ont, eux, changé les oreilles et les sons.

Passée donc cette cérémonie commémorative de l'Hernani version 1948, qui avait tout de même rameuté un contingent d'anciens combattants, les choses sérieuses commencent. Nous sommes le 6 novembre 1968. Depuis trois ou quatre ans, à heures fixes, les musiciens de free jazz qui passent par Paris désespèrent les amateurs de la deuxième génération. Hurlements et sifflets. Les *« progressistes »* sont débordés. Ornette Coleman, Albert Ayler, Cecil Taylor jouent dans des atmosphères survoltées. Un se divise en deux, comme disait l'excellent Mao Zedong. En outre, les plus habiles sont à même de théoriser les contradictions, ce qui n'est pas rien si l'on y réfléchit. Donc, on est paré.

Ce 6 novembre, le *drums workshop* de deuxième partie est ouvert par Max Roach (1925) en solo. C'est une leçon de finesse, d'intelligence et de génie rythmique ; Max Roach, rigoureusement seul (enfin, semblant l'être) devant sa charleston, ses cymbales et ses toms, invente une symphonie légère de purs sons et rythmes. Rigoureusement à l'envers de ce que l'amateur de jazz – et le musicien donc ! – redoute le plus au monde : le *« solo de batterie »*. Max Roach en solo, batteur, percussionniste, drummer, tout ce que l'on voudra, construit une sorte de poème épique dont le fondement rythmique est un art indépassable de la polyphonie qui finira par disparaître avec lui, mais la technique n'est rien. Ce que Max Roach drummer maîtrise le mieux, c'est l'idée, la conception, l'expression, la musique, la nuance la plus superbement opposée à la façon dont on se figure une batterie... Et il joue comme d'autres de l'orgue, du clavecin, comme on caresse, comme on écrit un sonnet de Ronsard, comme Monet peint.



CHRISTIAN DUCASSE

C'est lui, ce soir de novembre, qui emporte l'adhésion générale, lui, le compagnon de Charlie Parker et de Miles Davis, lui, l'intellectuel intransigeant, une des plus belles figures de l'art afro-américain. On se souvient bien sûr encore d'Elvin Jones, qui lui succéda sur scène. Elvin, dont le deuil était trop récent (Coltrane est mort en 1967), le tandem trop évocateur. Il est escorté de Jimmy Garrison à la basse, et tout le monde de déplorer les *« espagnolades »* du bassiste ce soir-là ; ce que l'on regrette le plus aujourd'hui, espagnolade ou pas, c'est sa disparition. Elvin (1927) s'était adjoint en outre les services d'un bon ténor, Joe Farrell, trop proche lui aussi de Coltrane, pour ne citer que lui.

Alors ? Alors, il restait le joker, Sunny Murray (1937), géant terrible qui a signé dix albums avec Albert Ayler, rouleur de sons, créateur d'océans, provocateur, indifférent à découper le temps en tranches, en franches séquences bien scandées *mais attentif à l'habiter*, à le défier, à le bousculer, à le mettre en folie ou en révolution. Oui, le temps même, par alternance de nappes sonores, de progressions et de chutes, lançant sa cymbale au milieu de la scène, terrifiant, comique, semblant accompagner en permanence une chanson dont le texte serait celui de l'interview que Murray avait donnée en coulisse, juste avant de monter sur scène : *« Nous en avons assez d'une Amérique qui ne sait que crier ;* Heil Hitler ! *Notre tour est venu maintenant. L'Amérique ne doit plus être le pays où l'on ne vit que pour se faire du fric. Nous le montrerons, nous, les Afro-Américains. »* (*Jazz Hot* nº 245.)

Plus révoltant que révolutionnaire, crie le cœur des

►

Au programme

La longueur et l'ampleur de la programmation de Banlieues bleues empêchent d'en donner ici l'intégralité. On trouvera le programme de la première semaine et une sélection des événements à venir. Le détail du programme paraîtra au fur et à mesure dans notre sélection hebdomadaire.

Le 20 mars : Chick Corea Elektric Band à Saint-Denis.

Le 24 mars : Christian Escoudé Quartet et Cordes jouent Django Reinhardt à Pierrefitte.

Ensuite : « Feu Albert » (Cyril Lefebvre/J.-P Arnoux, à Pantin, le 26 mars) ; Randy Weston et les Gwanas du Maroc ; Yves Robert/Georges Appaix (le 27 mars) ; Elvin Jones à Pavillon-sous-Bois (le 28 mars), Al Di Meola à Montreuil (le 30 mars), Paul Bley-Gary Peacock à Tremblay (le 31 mars), Jac Berrocal Quartet avec Jacques Thollot, à Aubervilliers (le 1er avril), Manu Dibango à La Courneuve (le 3 avril), Carnaval de Sevran avec Doudou Ndiaye Rose, le Compagnie Lubat, Henri Texier et le Bagad de Quimperlé (le 5 avril), J.-M. Machado et le Workshop de Lyon à Blanc-Mesnil (le 7 avril), Sunny Murray et Michel Godard à Bagnolet (le 7 avril), Max Roach à Epinay-sur-Seine (le 9 avril), Evan Johns et Henry Vestine, Maceo Parker à Bagnolet (le 11 avril), Irène Schweizer, Andy Emler Megaoctet à Villetaneuse (le 13 avril), la Compagnie Lubat à Pantin (le 14 avril), Charlie Haden Liberation Music Orchestra à Aubervilliers (le 16 avril), John Zorn-Arto Lindsay *(Houdini-De Sade)* à Saint-Ouen (le 22 avril), The Lonely Bears, à Saint-Denis (le 23 avril), Galliano-Ron Carter à Saint-Denis (le 24 avril), Ornette Coleman and Prime Time à Bobigny (le 25 avril).

Programmation cinéma : John Cassavetes, Martin Scorsese, Melvin Van Peebles, films inédits dans plusieurs cinémas du département.

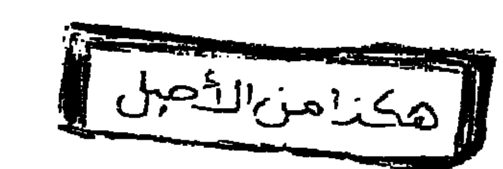
★ **Renseignements-location : Banlieues bleues, 9 avenue Berlioz, 93270 Sevran (par correspondance). Fnac, Virgin Megastore, Clémentine et par Minitel 3614 Epinay 1.**

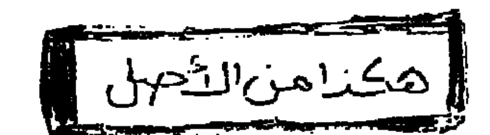
ELVIN JONES ET SUNNY MU

sans tromp











S MUSICIENS : MAX ROACH

c tambours

ELVIN JONES ET SUNNY MURRAY

sans trompette



Sunny Murray (page de gauche), Elvin Jones (en haut) et Max Roach.

▶ vierges usagées. Tout le monde désirait que Sunny Murray fût boudé par ses partenaires d'un soir. Il n'en est rien. Les musiciens sont plus subtils que nous ne l'imaginons. Ils ne vivent pas dans une chronologie à la noix. Ils sont drummers, avec le sens des ruptures, des revers et des coupures. Avec cette courtoisie très british qui le caractérise, Max Roach lui avait dit : *« Sunny, tu es le type de l'avenir. »* Bref, tout le monde était dans le vrai : on rêvait de bout en bout.. . Cette activité, le rêve actif, n'est pas seulement disqualifiée aujourd'hui : elle a carrément disparu.

Au premier roulement d'yeux et de tambour de Sunny Murray, ça n'a pas fait un pli. Une énorme vague de chouannerie s'est élevée, suscitant illico la protestation bruyante des libertaires (ainsi sont-ils nommés dans les revues de l'époque). On crie *« Vive la France! »* (ça on ne se l'explique toujours pas). *« Pouvoir noir »* (avec drapeau assorti), *« Descends dans la rue si t'es un homme »* (version 48 : *« T'var ta gueule à la récré »*, version 92 : *« J'te tue à la sortie »*). Bref, la soirée est pittoresque. Les survivants du big band de 48 étaient un peu paumés. Personne ne fit ce soir-là attention au dernier groupe de la soirée, les Jazz Messengers d'Art Blakey (avec Julian Priester, Billy Harper, Bikkie Hardman, Ronny Mathews, Lawrence Evans). Cru moyen, de courte garde, dont on n'aurait jamais pensé qu'il pût avoir la longévité qui fut la sienne!

En l'absence de Gillespie, la présence au programme de Banlieues bleues de Max Roach, toujours aussi subtil, d'Elvin Jones, auteur d'un des meilleurs concerts de l'an passé au Déjazet, et de Sunny Murray, que le monde du jazz et le monde tout court ont failli oublier est en soi une grammaire fondatrice. Elle donne leur sens à tous les concerts. Elle invite à regarder en trois figures aussi proches que dissemblables l'un des plus beaux mystères du jazz : les percussions, jamais répétées, jamais athlétiques, jamais hystériques.

Tout le contraire. Les percussions sont le pouls du secret, le battement de l'âme, le rythme de l'idée même. On peut ne pas attendre trop tard pour les entendre.

F. M.

Ciné bleu

Programmation de films éclectique mais soignée, en marge de Banlieues bleues, avec deux grands noms en tête d'affiche, John Cassavetes et Martin Scorsese.

Le premier y sera comme chez lui, lui dont la mise en scène souple et nerveuse, riche en improvisation et en rimes visuelles, constitua le plus proche équivalent du jazz qui oncques éclaira un écran. Rien d'étonnant que son premier film, *Shadows*, ait été acompagné par Mingus, suivi par *Too Late Blues* consacré à la dérive d'un jazzman. Alors qu'une rétrospective de son œuvre triomphe en ce moment à Paris, la sélection présentée dans le cadre du festival peut s'enorgueillir de la projection du dernier film, inédit, de Cassavetes, *Big Trouble*, avec un de ses complices de toujours, Peter Falk.

Le nom de Scorsese est, lui, plus habituellement associé au rock, dont l'auteur de *Taxi Driver* fut toujours grand amateur, et dont il enregistra un moment culte avec *The Last Waltz*. Mais Scorsese, qui n'interprétait pas par hasard le rôle de l'impresario de Dexter Gordon dans *Autour de minuit*, est trop mélomane et trop « synchrone » de l'Amérique pour ne pas avoir fait sa juste place au jazz, dans les sujets (*New York, New York*), les ambiances et les accompagnements de ses films. Sur la bande son de *Raging Bull*, présenté par le Festival, figurent ainsi Ella Fitzgerald, Louis Jordan, Gene Krupa, Nat King Cole... Mais la principale curiosité réside dans les trois inédits, dont les courts-métrages des débuts *It's Not Just You Murray* et *The Big Shave* (où on entend *I Cant Get Started* par Bunny Berigan) et l'étonnante expérience d'introspection « ethno-familiale » *Italoamerican*.

Troisième Américain célébré, Melvin Van Peebles est le symbole des réalisateurs noirs américains qui, loin du ghetto cinématographique, ont défié le cinéma hollywoodien sur son propre terrain, avec des fictions mouvementées et colorées. Outre son premier film, tourné en France et consacré à une liaison interraciale *(la Permission)*, on pourra découvir son titre le plus significatif, quoique intraduisible, *Sweet Sweetback's Baadass Song*.

Egalement au programme, un coup de chapeau au trop peu connu Pierre Chenal, avec *Native Son* adapté de (et interprété par) Richard Wright, et l'excellent polar *Rafles sur la ville*, où on découvrait un Michel Piccoli quasi débutant. Et encore l'un des plus beaux films africains jamais tournés, *Touki Bouki*, du Sénégalais Djibril Diop Mambety, exceptionnelle réussite de sujet « urbain », un aperçu du nouveau cinéma noir anglais avec deux films d'Isaac Julien, et des documentaires consacrés à Manu Dibango ou Bob Marley.

J.-M. F.

Aux cinémas Le Studio (Aubervilliers), Ciné 104 (Pantin), Jacques Tati (Tremblay-en-France), Centre culturel Jean-Houdremont (La Courneuve).

JOHN ZORN, COMPOSITEUR DE MUSIQUE ÉTABLI A MANHATTAN

Le principe du kaléidoscope

Saxophoniste, compositeur, provocateur, John Zorn est un musicien multicarte dont l'étoile commence à peine à briller en Europe. Invité par Banlieues bleues, il arrive accompagné, entre autres, d'Arto Lindsay, pilier du métissage entre les deux Amériques, et de Bill Laswell, producteur de Mick Jagger et de la Fédération française de fonck. Présentation d'un musicien classique aux fréquentations peu recommandables.



John Zorn.

LA comète John Zorn est encore peu connue de ce côté de l'Atlantique : inclassable, on le connaît surtout comme musicien de jazz, dont il représente la frange dure et expérimentale. Un passage l'an dernier à Musica de Strasbourg – festival depuis peu ouvert au champ musical contemporain dans toute sa diversité – l'avait intégré aux musiques dites contemporaines, avec lesquelles, en ancien bon élève passé à la dissidence, il aime à flirter. Dans le même temps, Nonesuch, le très imaginatif label américain des musiques d'aujourd'hui, gratifie le marché français de quatre nouveaux titres, déjà disponibles aux Etats-Unis, où Zorn est une star, dérangeante et inclassable, mais bien typique du Lower East Side de l'après-minimalisme.

Définir Zorn et sa musique revient en effet à évoquer New-York, terrain de l'inclassable et des ethnies cohabitatrices. Zorn est de New-York : il y a été élevé et partage aujourd'hui son temps entre Manhattan et le Japon. Il sait de quoi il parle en disant : *« Si, à New-York, vous n'avez pas le sens de l'humour, vous mourez. »* En conséquence, la musique de Zorn est avant tout le support d'une ironie qui exerce ses ravages sur les styles et les genres. Rien ne résiste aux assauts du *Speedy Gonzales (scripsit* un très sérieux journal autrichien) de la scène musicale de ces dix dernières années : Ennio Morricone revu et arrangé (il faut entendre la fin de *Il était une fois dans l'Ouest* qui se mue en une sorte d'objet musical scelsien...), les arrangements on ne peut plus *hard* des œuvres d'Ornette Coleman et, de façon plus générale, la récupération systématique des « propositions » sonores du temps : clameurs urbaines, cris sexuels, blues, rock, jingles, synthétiseurs, platines de rappers, musique de dessins animés (dont Zorn pense qu'elle est la vraie avant-garde du siècle), fragments post-sériels ou ethniques. Cette attitude est bien celle de l'époque : *« A aucun moment de l'histoire, les gens n'ont été confrontés à autant de musiques que ne l'est notre génération, et cela grâce à l'explosion du disque. »*

L'intégration des éléments épars d'un champ musical extrêmement diversifié est portée à son comble dans *Spillane*, pièce écrite en « écho » des polars de Mickey Spillane. Les fragments rassemblés forment une suite, non pas dans le sens classique et baroque du terme (un ensemble de mouvement formellement codés), mais davantage dans celui des suites symphoniques d'après les musiques de film ou de comédies musicales : Zorn semble réduire la substance d'un monde sonore en perpétuelle expansion à une proposition microscopique ou, mieux encore, kaléidoscopique. *Spillane* représente une sorte de substrat de ce potentiel géant, saturé, explosif, demandant de la part de l'auditeur une souplesse d'écoute proprement affolante. *« Il m'est difficile de décrire ma musique. C'est une musique qui s'inspire de certains éléments de rock, de blues, classiques, ethniques et populaires, mis ensemble d'une manière que je qualifierais volontiers de « picaresque. » Je la comparerais aussi au montage cinématographique. Elle est faite de moments que je compose séparément, sans me préoccuper du contexte, et que j'assemble ensuite. Ce n'est pas une musique que vous mettez en fond sonore pour une fête. Elle demande de l'attention. »*

Ironique et pluraliste, Zorn n'en revendique pas moins haut et fort le sérieux de son écriture, de ses références et du travail de déconstruction qu'il opère sur cette base : *« Mes études, ma vie, le monde qui est le mien, les traditions auxquelles je me rattache, mes héros – Harry Partch, Steve Reich, Ives, Stravinsky, Varèse – tout ceci m'apparaît comme une lignée au bout de laquelle je me situe »*.

De Charles Ives, Zorn a hérité le goût des assemblages, des superpositions, d'un collectage assez surréaliste d'éléments divers ; de Stravinsky, il revendique la versatilité, l'habileté à endosser des physionomies musicales extrêmement variées et, selon Zorn lui-même, la capacité à écrire par blocs sonores. La référence à Steve Reich s'explique moins bien, sinon par l'éminente place qui était la sienne sur la scène new-yorkaise, du temps de l'adolescent Zorn. Autant Zorn pratique l'impureté – en ce sens exclusif, il serait plus proche de John Adams – autant Reich s'est toujours fait le chantre d'une grande pureté de conception et de réalisation, austérité *clean* que la venue d'un jazz *trash* au sang nouveau devait déstabiliser au milieu des années 70. *Cobra* (Hat Art Records) est l'une des partitions les plus représentatives de cette veine déconstructive de Zorn. Œuvre ouverte, proposée dans cet enregistrement en deux versions *(Live*, 1985, studio 1986), elle tente de réinventer les rapports de liberté et de contrainte au sein du groupe musical improvisateur.

Mais les temps changent. La « nouvelle musique » des années 80 se constitue déjà en mémoire et sédimente un peu plus encore la perspective des tendances d'aujourd'hui ; Zorn est typique d'une mutation sensible sinon nécessaire. Sa musique est une musique de crise, de refus, un parti pris fort, dérangeant, outrageant même, contre les systèmes, les tiroirs et les hiérarchies : *« Je réagis fortement contre l'idée qu'il exite un art supérieur. (...) C'est le même raisonnement que d'associer le champagne à la musique classique, la bière aux concert de rock et le whisky aux boîtes de jazz mal famées. Ça n'a aucun sens pour moi. La musique classique n'a pas plus de valeur que le blues parce qu'un type a étudié et obtenu un diplôme pendant que l'autre* vivait *son expérience dans la rue. Je me suis toujours rebellé contre ce genre d'attitude. Les gens qui ont grandi dans les années 60, en écoutant du blues, du rock de la musique classique, de l'avant-garde ou de la musique ethnique, ont en commun l'idée que ces musiques ont le même sol et qu'il n'y a pas d'art respectable ou méprisable. La pop music a donné des chefs-d'œuvre durables tout comme des inutilités sans lendemain. Et c'est la même chose dans le monde du classique, où une quantité incroyable de mauvaise musique a été écrite » (1)*.

Ces propos ont du sens, une fois encore. Reste à découvrir cette musique, le 30 mars, au Théâtre de la Ville, où le Quatuor Kronos joue *The Dead Man*, hommage à Robert Mapplethorpe, et le 22 avril à Saint-Ouen, avec la création de *Houdini-de Sade*, où l'on pourra constater la place qu'occupe John Zorn dans la création musicale d'aujourd'hui, et vérifier que le collectage non discriminant qu'il applique à sa musique dépasse les bonnes intentions de l'éclectisme post-moderne. La question mérite d'être posée – et les réponses entendues.

RENAUD MACHART

(1) Les citations sont extraites du livre d'Edward Strickland, *American Composers : Dialogues on Contemporary Music*, Indiana University Press, 1991.

★ Concerts : création de *Houdini-de Sade* en collaboration avec Arto Lindsay, et avec Bill Frisell, Fred Frith et d'autres, puis de *Painkiller*, trio avec Zorn (saxophone), Bill Laswell (basse), Mick Harris (batterie), le 22 avril, à 20 h 30, Espace 1789, Saint-Ouen. Concert du Kronos Quartet, le 30 mars à 18 heures au Théâtre de la Ville.

★ Discographie : *The Big Gundown* (John Zorn joue la musique d'Ennio Morricone) ; *Spillane ; Filmworks 1987-1990* et *Spy us Spy*, à paraître chez Nonesuch-WEA.

COMÉDIE-FRANÇAISE

LES PROJETS

Jacques Lassalle, le chemin de solitude

Jacques Lassalle a annoncé le 17 mars le programme de la saison 1992-1993 à la Comédie-Française, sa seconde, dans une maison qu'il aime, dit-il, de passion violente, et où il semble avoir trouvé – sans schizophrénie – sa place double, d'administrateur général et de metteur en scène. Depuis le temps de sa « marginalité » à Vitry jusqu'au fauteuil le plus officiel de la scène française, Jacques Lassalle a avancé à pas comptés, et régulièrement. Ainsi a-t-il franchi bien des obstacles, et acquis une large expérience. Il a su, après la mort brutale d'Antoine Vitez, relayer son héritage, et affirmer progressivement ses options. Avant tout, la maison s'est ouverte à des cinéastes, à des hommes de théâtre étrangers : Idrissa Ouedraogo, Youssef Chahine, bientôt Anatoly Vassiliev. Il ne renie rien et entend poursuivre, mais il connaît la limite des risques à prendre. Il poursuit en invitant deux metteurs en scène tchèques : Otomar Krejca et Jiri Menzel. Jacques Lassalle mettra en scène *la Serva amorosa* de Goldoni et il a demandé à Jean-Paul Roussillon de revenir dans la maison où il a passé vingt ans, où ses interprétations et ses mises en scène de Molière ont été des événements. Jean-Paul Roussillon montera *le Faiseur* de Balzac.



MARC ENGUERAND

Au programme

– CRÉATIONS :

Antigone de Sophocle, par Otomar Krejca. Mi-octobre 1992.

La Serva amorosa, de Goldoni, par Jacques Lassalle. Fin novembre 1992.

Spectacle Molière, avec *l'Impromptu de Versailles*, par Jean-Luc Boutté, février 1993.

Le Faiseur de Balzac, par Jean-Paul Roussillon. Début avril 1993.

Le Prix Martin, d'Eugène Labiche et Émile Augier, par Jiri Menzel, fin mai 1993.

Le Vieux-Colombier doit ouvrir au printemps 1993 avec deux pièces de Nathalie Sarraute, par Jacques Lassalle : *Elle est là, le Silence*.

– REPRISES :

A partir de l'automne 1992 : *Caligula*, d'Albert Camus, par Youssef Chahine.

Le Bal masqué, de Lermontov, par Anatoly Vassiliev.

Iphigénie de Racine, par Yannis Kokkos (suivie d'une tournée en France en décembre 1992, en janvier et février 1993).

La Comtesse d'Escarbagnas et *George Dandin*, de Molière, par Jacques Lassalle.

Le Barbier de Séville de Beaumarchais, par Jean-Luc Boutté, représentera la France à l'Exposition universelle de Séville et tournera ensuite, du 12 septembre au 7 octobre 1992, à Lisbonne et Madrid.

– EDITION :

Associée à l'Imprimerie nationale, la Comédie-Française publie une collection « Répertoire » qui comprend : *Père* de Strindberg (traduction de Raymond Lepoutre et Terje Sinding), *la Nuit de l'iguane* de Tennessee Williams (traduction de Gérard Wajcman), *la Fausse Suivante* de Marivaux, *Un mari* d'Italo Svevo (traduction de Ginette Henry).

A paraître : *l'Étau* et *Je rêve* de Pirandello (traduction de Jean-Loup Rivière), *le Bal masqué*, de Lermontov (traduction d'André Markowicz), *Antigone* de Sophocle, *La Serva amorosa* de Goldoni (traduction de Ginette Henry), *le Faiseur* de Balzac, *Le Prix Martin* de Labiche et Émile Augier.

Le numéro 3 de la « Revue de la Comédie-Française » va paraître au mois de mai.

« EN réfléchissant à cette première moitié de mon mandat, *dit Jacques Lassalle*, à toutes les questions qu'il m'a fallu résoudre, l'une est déterminante : celle de la seconde salle, dont l'absence nous a obligés à créer quelques spectacles sur d'autres scènes – les Bouffes du Nord, l'Odéon, le Théâtre des Quartiers d'Ivry, la Colline. Ce qui signifie : trouver sa place dans un projet artistique autre. Rien n'est simple pour personne, la Comédie-Française est un partenaire encombrant. J'aspire très fort à l'ouverture du Vieux-Colombier qui doit avoir lieu dans un an. Ce sera un bel outil, un beau théâtre et, symboliquement, un lieu de mémoire.

» Je n'ai éprouvé aucune difficulté à relayer l'héritage d'Antoine Vitez, qui m'a permis d'inscrire au répertoire l'œuvre d'Aimé Césaire *la Tragédie du roi Christophe*. J'ai dû, puisque Antoine Vitez n'a pas pu en être le metteur en scène, faire appel à un homme deux fois surprenant dans cette maison, puisque cinéaste et africain. Des étrangers, Terry Hands, Giorgio Strehler, Luca Ronconi, Klaus Grüber, Dario Fo... ont déjà travaillé ici, mais Idrissa Ouedraogo est le premier Africain à diriger les comédiens-français. Il n'y avait jamais eu non plus d'Arabe, fût-il alexandrin, juif, anglo-saxon et tellement parisien : Youssef Chahine est totalement métissé... Que cela plaise ou non, dans la France de 1992, hantée par le doute, tentée par les démons de la xénophobie, du racisme, du repli sur soi, j'en suis très heureux. Je suis heureux que la Maison m'ait accompagné avec tant de chaleur et de confiance. Imaginez ce que ça représente pour les sociétaires, les douze douzièmes, qui on trente ans d'épopée Richelieu... J'en suis fier, je vois dans cette rencontre une victoire considérable, je la porte au crédit de la Maison.

» Si Douglas Sirk ou Cassavetes étaient en vie, je ferais tout pour qu'ils viennent ici. J'ai écrit à Ingmar Bergman. Je veux continuer à inviter des cinéastes, des hommes de théâtre étrangers. Je leur demande de prendre en charge le répertoire français, de le mettre en perspective, de le soumettre à la question. Ce qui ne veut pas dire le casser, le tourner en dérision – j'ai en horreur la dérision et ses excès de référence. Et si j'ai renoncé à faire venir Alexander Lang pour mettre en scène *le Cid*, comme il était prévu en 1993 à la cour d'Honneur, ce n'est pas que je le craigne, c'est que je ne sais pas qui dirigera alors le Festival d'Avignon, et ce qu'il en fera. Pour un projet aussi délicat, étant donné le souvenir de Gérard Philipe, je veux savoir de quelle façon je serai soutenu. Donc, nous présenterons *Cyrano de Bergerac*. Mais je ne veux pas renoncer à Alexander Lang, avec qui j'envisage un grand texte allemand.

» Les Allemands sont habitués aux coutumes de la Comédie-Française, au système de l'alternance. Les ressortissants des pays de l'Est également, y compris Anatoly Vassiliev – qui monte *le Bal masqué* de Lermontov, – un peu écarté depuis quelque temps de son grenier, de ses méthodes qui ne tiennent compte de rien d'extérieur, de sa pratique phalanstérienne. Je fais confiance à des gens que j'estime capables de travailler avec un groupe soudé, dans une disponibilité permanente, abusive à certains égards, et qui induit presque un état de possession. Dans cette Maison où tout est contradictoire, qui a un tel usage de la diversité, qui assume avec lucidité ce que ça comporte de dangereux, de limitatif, de risqué, je suis heureux à chaque fois que se constituent des micro-sociétés embarquées pour quelques semaines dans une aventure existentielle. Car on devrait, après chaque spectacle, ressentir un vertige, de la difficulté à reprendre pied.

» Je ne suis pas venu diriger un musée. Plus que jamais la Comédie-Française, après avoir été le contre-modèle de la vie théâtrale, en est un moteur. Je ne suis pas là pour changer l'image de la Maison, ni pour me résigner à la voir enfermée, enclavée. D'autant plus dans un moment où les conflits politiques sont exacerbés. Les mauvais jours, je pense à la phrase de Peter Handke : *« Mettre en scène, c'est du temps perdu. »* Alors, diriger un théâtre ! Travailler avec les autres, pour les autres, procure de grandes joies et entraîne une terrible solitude. Les mauvais jours, je me dis aussi que je ne suis pas un fusible, un bouc émissaire, que les enjeux politiciens ne sont pas les miens. Je n'ai pas demandé à venir, à chaque instant je suis prêt à m'en aller.

» Seulement, les bons jours – et ils sont majoritaires, – je me dis que le rôle de cette Maison est capital, que des actions fantastiques peuvent y être accomplies. Elle exerce un charme, une réelle fascination. Quand on la pratique quotidiennement, il est impossible de ne pas l'aimer violemment, à travers ce qu'elle est, à travers ceux qui la font. Tout ce qui n'est pas ça n'a pas grande importance. Les mauvais jours, je l'avoue, sont ceux où je n'en peux plus. Où après quinze heures de travail, je ne peux pas dormir tant je suis stressé, tant la solitude m'étouffe. Diriger la Comédie-Française, c'est, face à la société privée des comédiens-français, représenter l'État, et face à l'État, c'est représenter cette société privée. Impossible mariage. C'est d'un côté « Voyez mes statuts, mes partages de fin d'année », et de l'autre « Voyez mes ailes brisées »... Lorsqu'on ajoute à cette première contradiction la sienne propre, de metteur en scène et gestionnaire...

» Mais je ne vis pas ces deux fonctions dans la schizophrénie. On m'a dit que Jean-Pierre Vincent chaussait des baskets pour passer du bureau à la salle de répétitions. Que Jean Le Poulain prenait un gros cigare. Qu'Antoine Vitez enfilait un pantalon de toile et jetait négligemment sur ses épaules un joli pull-over de cachemire bleu. Pour moi, je ne crois pas changer d'allure ni de langage.

» Cela peut paraître une coquetterie, mais au Théâtre de Vitry, j'étais le même en dépit des moyens misérables – A Strasbourg, c'était différent, je suis arrivé au TNS à une époque charnière, transitoire. Quand on vient d'où je viens, d'une longue marginalité, due en partie à la difficulté fondamentale de s'inscrire quelque part, administrer la Comédie-Française apparaît comme un reniement. Les acteurs, les élèves qui vous sont chers pensent que vous les abandonnez. La vie d'artiste, c'est vrai, est un combat quotidien contre l'incertitude, l'angoisse matérielle, le doute, la crise d'identité... Et tout à coup vous êtes là, confortable, doté... Ça ne va pas de soi.

» De cela aussi j'aimerais témoigner, en particulier à travers le recrutement des comédiens. Le modelage d'une troupe comme celle-ci est une affaire de durée. Il faut respecter les acteurs qui sont là, n'engager que des gens susceptibles de s'accomplir au sein de la Maison, et d'y rester. S'il est un domaine où j'essaie de demeurer fidèle à mes garde-fous éthiques et esthétiques, c'est celui du recrutement.

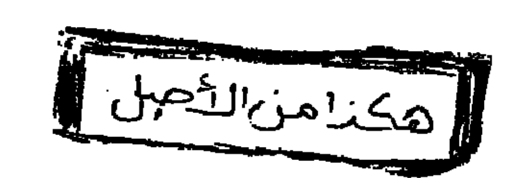
» Le cas de la Comédie-Française est d'ailleurs exceptionnel chez nous, où les troupes ont une existence brève. Plus ou moins rapidement, elles deviennent des nids à poussière, des institutions corporatistes, des familles d'Atrides qui font semblant de s'entendre parce qu'il faut bien durer. Elles n'en peuvent plus pourtant, elles sont rhumatisantes, grincent de toute part, même lorsqu'elles affichent un discours de solidarité, un enthousiasme sans réalité. En revanche, j'affirme qu'il n'y a pas d'aventure théâtrale digne de ce nom hors d'un groupe qui, du machiniste à l'éclairagiste, du petit rôle au metteur en scène, est engagé dans un parcours commun. Ce n'est pas contradictoire. Les structures techniques, administratives, architecturales doivent se pérenniser. Il nous faut les défendre.

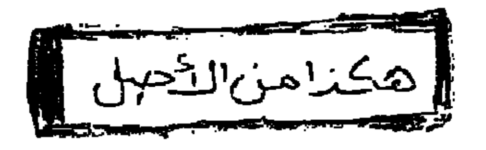
» Quant aux structures artistiques, elles doivent être souples, flexibles. On se quitte, on se retrouve – je me méfie des grandes déclarations collectives. Certains s'en vont, quelques-uns reviennent, les jeunes arrivent... Tout, chez moi, commande l'ouverture, la curiosité, l'exercice des différences, le sillon obstinément creusé par-delà les opportunités. C'est-à-dire la conscience exacte d'un territoire que je veux élargir, considérablement. D'où le désir d'une création au moins par an, et de classiques à faire reconnaître. Dès que le Vieux-Colombier sera en état de fonctionner, nous y proposerons dans la proportion d'environ trois sur quatre, des œuvres contemporaines.

» On n'a jamais tant écrit pour le théâtre, jamais autant publié, et pourtant... La vraie question qui se pose à nous est : à partir de quel moment la Comédie-Française peut-elle intervenir sur le destin d'un écrivain ? Je ne crois pas qu'elle puisse jamais se centrer sur la découverte. Pour un auteur, être inscrit au répertoire, c'est comme le vestibule du classicisme. La plupart préfèrent nous confier des œuvres déjà anciennes qui ont fait leur preuve. J'imagine volontiers de jeunes metteurs en scène au Vieux-Colombier. Pas à Richelieu, où les contraintes sont exaltantes si on les maîtrise, sinon elles détruisent pour longtemps. Rien n'est plus subtil que ce qui se passe entre un metteur en scène et les comédiens pendant la première semaine de répétitions. L'ambiance peut être délicieuse et en même temps monstrueuse. Richelieu, c'est le temple. Il est possible d'atténuer l'intimidation, mais elle existe. Le consensus préalable n'existe pas. Les acteurs sont chez eux. Mais ils se montrent follement généreux quand ils ont affaire à quelqu'un qui sait de quoi il parle.

» Si, contrairement aux autres troupes, la Comédie-Française a survécu, c'est qu'elle provoque la passion. Le jour où cette passion vous quitte, vous devez fuir, vous êtes en danger de mort. La Comédie-Française est un cas à part... Pourquoi en 1992 n'est-elle ni plus jeune ni plus vieille qu'il y a trois siècles ? Ce serait intéressant de se poser la question, et d'y répondre. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD







DE LA SAISON 1992-1993

Jiri Menzel sur la scène de Prague

Après l'invasion de la Tchécoslovaquie par les chars soviétiques, Otomar Krejca, fondateur et directeur du « Za Branou », metteur en scène internationalement connu, a dû s'exiler en Belgique. Il est revenu après la « révolution de velours ». Jiri Menzel, lui, a pu rester. Le cinéaste de *Trains étroitement surveillés* est un amoureux du théâtre, qu'il pratique régulièrement. Il en a fait sa maîtresse, autrement dit sa passion. On ne le savait pas en France. L'invitation adressée à ces deux vedettes est-elle le signe d'une vraie curiosité pour les scènes tchèques et slovaques ?



Otomar Krejca.

LA Comédie-Française s'ouvre à deux metteurs en scène tchèques, bien connus en France : Otomar Krejca, qui vient monter *Antigone*, et Jiri Menzel, pour une pièce de Labiche, *le Prix Martin*.

Krejca a commencé sa carrière comme acteur. Après la guerre, il a été associé à une personnalité importante de l'avant-garde : Burian. C'est au Théâtre national de Prague, à la fin des années 50 et au début des années 60, qu'il a signé ses premières grandes mises en scène, dont un *Roméo et Juliette* qui a enthousiasmé Peter Brook. Mais il entre en conflit avec l'establishment, quitte l'institution, et, avec quelques acteurs éminents, fonde le Théâtre au-delà des murs, le *Divadlo Za Branou*. C'est là qu'il monte ses fameux spectacles tchekhoviens, dont cet *Ivanov* qui vient à Paris, au Théâtre des Nations, en 1969. C'était son chant du cygne. Après l'invasion des chars soviétiques, le gouvernement de la normalisation ferme le théâtre... La trilogie de Sophocle, *Antigone, Œdipe roi, Œdipe à Colone,* présentée en une seule soirée, est sa dernière mise en scène à Prague, il y a presque un quart de siècle.

De quinze ans son cadet, Jiri Menzel a un tout autre parcours. Baigné dans l'ambiance de cette autodérision dont le brave soldat Chveik est le modèle, il essaie d'entrer au Conservatoire d'art dramatique. Mais, tout comme Milos Forman d'ailleurs, il rate le concours et atterrit à l'école de cinéma. Après des débuts d'acteur, il rejoint la « jeune vague » aux côtés de Forman, Ivan Passer, Vera Chytilova et tant d'autres... Il est le seul, avec Forman, dont les films atteignent un large public dans son pays, et sont reconnus hors des frontières. *Trains étroitement surveillés* reçoit l'Oscar du meilleur film étranger, et assure la renommée mondiale de Jiri Menzel. Après 1968, il ne suit pas l'exemple de Forman et de Passer. Il reste dans son pays, et profite de sa réputation de citoyen apolitique pour continuer à y travailler – non sans difficultés – au cinéma comme au théâtre.

Car Jiri Menzel n'est pas de ces réalisateurs qui, à différents moments de leur vie professionnelle, se demandent s'ils pourraient échanger les projecteurs du studio contre les feux de la rampe et ce que ça donnerait. Il se rapprocherait plutôt de Visconti, il a le même attachement à l'opéra. Mais il ne manifeste pas le même romantisme, ni le même engagement politique.

Il serait trop long d'énumérer les pièces mises en scène par Jiri Menzel, en particulier pour le Club dramatique de Prague – l'une des meilleures scènes de la capitale, – de Gogol à Goldoni, en passant par O'Casey, et *la Mandragore* de Machiavel, *l'Opéra des gueux*, *Audience* de Havel, entre autres... Il a également travaillé à Bochum, Belgrade, Zurich, Helsinki, Bâle, etc. Du théâtre, il dit que c'est sa maîtresse ; du cinéma, que c'est son épouse. Et il ajoute : *« Je ne pense pas que je saurais maîtriser mon travail de cinéaste sans mon expérience théâtrale. Elle est une part indissociable de mon savoir professionnel. »*

Le théâtre a toujours joué un rôle primordial dans la société et la culture tchèques. Pendant les années 30, Prague a été, à côté de Paris et de Berlin, un centre de l'avant-garde. Mais ceux qui y ont participé, les Burian, Honzl, Krejka, Voskovec, Werich (1), sont mal connus à l'étranger. Après la guerre, la situation n'a guère changé si ce n'est pour quelques cas comme Krejca. Le bref séjour à Paris du Club dramatique et celui d'un petit théâtre slovaque dans les années 80 ont été les purs produits d'accords culturels gouvernementaux et sont passés inaperçus.

Survint la révolution de 1989 et la chute du communisme. Paris a accueilli au Théâtre de l'Europe et au Festival d'Automne différentes troupes soviétiques, hongroises, bulgares, roumaines, polonaises... Mais aucun Tchèque ni aucun Slovaque, à l'exception du mime Bolek Polivka (2). Est-ce dû au manque de curiosité des responsables français ? A la paresse ou quelque autre motivation mystérieuse chez les responsables de Prague et de Bratislava ?

Quand on a été invité une fois à Paris, on continue de l'être jusqu'à la fin de ses jours, pour des colloques, des expositions, y compris des spectacles. C'est ce qui arrive d'ailleurs aujourd'hui à Krejca et Menzel.

Pourtant, les troupes tchèques et surtout slovaques ne se sont pas endormies, même pendant la normalisation. Des productions de cette époque, survit l'époustouflant *Dom Juan* mis en scène par Jan Grossman. Le nom de ce monstre sacré accolé à celui de Havel évoque « La Balustrade », salle que Grossman a fini par diriger. Interdit dans son pays pendant de longues années, Menzel a été autorisé, comme Krejca, à travailler de temps en temps à l'étranger. Mais Paris ne lui en a pas offert l'occasion.

Comme partout ailleurs dans l'ancienne Europe communiste, la marche forcenée vers une économie de marché de type thatchérien est une catastrophe pour le théâtre, qui avait été hyper-subventionné. Il lui faudra encore du temps avant de trouver son équilibre. Mais c'est souvent dans les années de vaches maigres qu'il trouve des voies nouvelles. Le Théâtre national de Prague vient de prendre possession de la magnifique salle où Mozart a créé *Don Giovanni* en 1787. Trois metteurs en scène prometteurs – Rajmont, Kacer, Krobot – en ont la charge. Les institutions proposent quelques excellents spectacles – ainsi *Tueur à gages* de Kohout par Pistorius au Théâtre municipal de Prague, – et deux metteurs en scène se sont révélés en Slovaquie : Nitra et Martin. Parmi les petites salles, le Ypsilonka à Prague et l'Oie sur la ficelle à Brno sont les plus originales, en attendant le réveil du Club dramatique et de La Balustrade.



RENAUD MONFOURNY

Jiri Menzel.

Menzel et Krejca à la Comédie-Française : cela signifie-t-il simplement une invitation faite à deux vedettes européennes ou le prologue à des retrouvailles entre le théâtre français et celui des Tchèques et des Slovaques.

ANTONIN LIEHM
directeur de *Lettre internationale*

(1) Voskovec et Werich sont les auteurs d'une étude sur *le Théâtre libéré de Prague*, traduite par Danièle Monmartre, aux Éditions des études slaves, Paris 1991.

(2) Une Quinzaine tchèque de lectures (en français) et de spectacles a été organisée par le Festival d'Automne au Centre George-Pompidou, du 3 au 14 octobre 1990.

Otomar Krejca après l'exil

« VOUS revenez à la Comédie-Française où vous aviez monté *la Mouette* en 1980. Cette fois, vous n'êtes plus un exilé puisque vous avez retrouvé votre théâtre, cette salle du Za Branou que vous aviez inaugurée à Prague en 1965 et dont vous aviez été chassé sept ans plus tard. Pendant tout ce temps-là vous avez été un nomade ?

– Un juif errant (il rit). Depuis la fermeture du théâtre, avec *la Mouette*, le 10 juin 1972... Asssez tard parce que jusque-là on avait encore des amis au comité central. Les autorités ne voulaient pas vraiment fermer le théâtre, parce que c'était un trop grand scandale, on voulait nous faire rompre, on nous demandait d'être d'accord avec la politique, avec l'invasion russe, etc. J'ai refusé, j'ai dit : je ne peux pas dire ce que je ne pense pas. Je suis resté deux ans sans travail.

[*Cette soirée du 10 juin 1972, cette* Mouette *qu'on jetait à la rue en espérant museler le théâtre et ses spectateurs, elle est restée légendaire, elle demeure un symbole du pouvoir du théâtre. Dans un texte intitulé* Des larmes au milieu des applaudissements, *le grand connaisseur de Prague Angelo Ripellino (1923-1978) se souvenait :* « Feuilles mélancoliques à peine soulevées par le vent. Le théâtre Za Branou dit adieu, avec la représentation de *la Mouette* dans la mise en scène de Krejca. Larmes de rancœur, d'amertume désespérée. Cinquante-sept minutes d'applaudissements. Même les machinistes vinrent à la rampe (...) Le metteur en scène dut descendre dans la salle avec les interprètes pour serrer la main des spectateurs et prononcer d'une voix fêlée un *na shledanou* (au revoir) peu assuré. » *Chroniques pragoises*, Editions de l'Aube, 1992).]

» (*Un soupir*) Le malheur européen de vouloir croire à des prophètes... Vous dites que vous êtes de la génération de Sartre, pourquoi ne dites-vous pas que vous êtes de la génération des grands poètes, de René Char, par exemple ? Sartre, il m'a trompé terriblement. Je me souviens quand il a écrit sur Cuba, ses articles avaient paru en volume chez nous. J'ai cru ce qu'il disait sur la révolution. Puis je suis allé travailler là-bas. J'avais été invité par Eduardo Manet qui était venu à Prague et avait vu ma mise en scène d'une pièce de Josef Topol, *Fin de Carnaval* ; il m'avait dit : *« Venez travailler chez nous, nous avons beaucoup de projecteurs. »* Déjà dans ce temps-là, au début des années 60, j'avais des ennuis avec le parti, et la cellule communiste du Théâtre national avait refusé l'invitation *« pour ne pas offenser le peuple cubain »* ! A la fin, le ministère de la culture m'a envoyé là-bas et je suis parti pendant six mois, en 1962-1963, Manet n'était déjà plus là. J'ai trouvé à Cuba beaucoup de choses intéressantes, et ça a été une expérience extraordinaire, mais on sentait déjà le manque de liberté.

» Pendant cinq années, de 1963 à 1968, je n'avais plus aucune possibilité de sortir du pays, j'étais surveillé partout, tout le temps. Mais pendant toutes ces années la solidarité internationale a fonctionné ; ici, par exemple, Pierre Dux, alors administrateur de la Comédie-Française, avait écrit au ministère et, plusieurs années après, il m'a dit qu'il n'avait jamais eu de réponse ; les Suédois ont voulu m'engager au Dramaten à Stockholm ; Huisman a voulu m'inviter à Bruxelles, etc. Mais ma situation était simple : j'étais tenu par mon statut en dix points que j'avais dû signer avec un petit théâtre de la banlieue de Prague ; il était stipulé que je devais vivre comme un honnête homme socialiste, que je devais refuser les invitations à l'étranger en disant que je n'étais pas disponible. Au bout de trois ans, la situation était impossible. Mon théâtre recevait plus de visiteurs que les autres... Puis, en 1978, j'ai pu signer un premier contrat avec les Allemands pour devenir directeur artistique à Düsseldorf. De notre côté, on était obligé d'accepter. Alors, on m'a libéré, mais j'ai exigé la possibilité de revenir. Je ne voulais pas émigrer... Certains m'ont critiqué. Svoboda s'était adapté au régime, c'est pourquoi j'avais cessé de travailler avec lui. Je travaille maintenant avec Guy-Claude François, le décorateur d'Ariane Mnouchkine. Forman était parti enseigner l'Amérique aux Américains ! ... Partout, à chacune de mes représentations, il y avait des flics qui me surveillaient. Cela a duré longtemps, dix années. Puis ça s'est amélioré.

– Vous étiez membre du Parti communiste ?

– Naturellement. Pendant vingt-cinq ans. J'avais adhéré le 10 mai 1945, le lendemain de la libération de Prague par les Russes. J'ai été exclu en 1970. C'était vingt-cinq années de difficultés et c'est seulement parce que j'ai eu du succès que j'ai pu survivre.

– Vous n'avez jamais voulu émigrer. Pourquoi ?

– C'est difficile à dire. Je ne voulais pas quitter mon village. Mon père était encore vivant, il est mort il y a trois ans. Avec mon fils, en 1970, quand on était pour la dernière fois à l'étranger, on a réfléchi ; il m'a dit : *« Je ne peux pas m'imaginer de ne pas voir la rue Neruda »*, c'est la rue qui va au Château, et moi je ne pouvais pas non plus. Je ne pouvais pas. Et aujourd'hui, je suis heureux. Même si la patrie ne me remercie pas. Aujourd'hui, il est bon de travailler à l'étranger, pour se confronter aux autres et à vous-même ; surtout quand vous avez votre propre théâtre chez vous.

» Vivre comme un commis-voyageur, c'était une expérience merveilleuse, j'ai monté des spectacles dans tous les pays, je peux revenir partout où j'ai travaillé, il y a des centaines d'acteurs qui m'aiment, quelques-uns qui ne m'aiment pas... Mais faire le théâtre pour l'Europe, ce n'est pas possible. On ne peut faire le théâtre que pour son public. On a compté que nous avons 50 000 à 60 000 personnes qui aiment venir deux fois par an nous visiter, c'est merveilleux, mais faire du théâtre pour l'Italie, pour la France, pour la Belgique, pour la Scandinavie, pour l'Autriche, c'est se disperser. Les références culturelles fonctionnent, car mon théâtre est un théâtre métaphorique que l'on peut comprendre partout. D'un autre côté, je sais dire seulement une seule chose, et pour toute ma vie. Je le vois bien maintenant que je suis vieux. Cette chose, ce thème personnel, je cherche les pièces qui l'expriment. Mon théâtre à moi est limité ; de Tchekhov à Shakespeare... Mais je suis persuadé que Shakespeare a lu Tchekhov !

» J'essaie de raconter ce que c'est que l'homme et ce qui est éternel. Je crois que certaines choses existent depuis toujours et que l'univers humain est distinct de l'univers scientifique. Je refuse de faire du théâtre pour une époque planétaire théorique, ce serait de la folie. Mon père était un paysan ; à la frontière de la Moravie, dans un village nommé Skrysov – ce qui signifie « caché » *(skrich)* – nous avions cinq hectares, deux vaches, pas de cheval. Le village avait quarante-cinq maisons quand j'étais petit, et aujourd'hui cinquante-deux.

– Comment avez-vous retrouvé votre public pragois ?

– Le Théâtre Za Branou a rouvert il y a juste un an avec *la Cerisaie* de Tchekhov, la troisième version après Düsseldorf et Stockholm. Le même théâtre, la même salle... C'était tellement émouvant. Comme si on avait joué hier ; mais hier, c'était il y a vingt ans... Pourtant la crise de la vie théâtrale est absolue à Prague : il y a des jours où il n'y a pas de spectateurs, alors on ne joue pas. Mais pas dans mon théâtre...

» Il me semble que la Tchécoslovaquie est engagée dans un processus terrible. Nous y sommes, alors nous ne nous en rendons pas vraiment compte. Une grande chose se passe et de nouveau une très grande erreur. On ressent des courants difficiles à définir, dans la psychologie de la gauche, la psychologie des intellectuels, des dissidents... La « révolution de velours », ce n'était pas vraiment une révolution. Les acteurs, par exemple, qui ont travaillé pendant vingt ans à la télévision pour le régime sont devenus les révolutionnaires de la dernière heure. Ce sont les mêmes.

» Outre *la Cerisaie*, j'ai monté le *Dialogue des carmélites*, de Bernanos, et *En attendant Godot* que j'avais mis en scène à Salzbourg en 1970, puis à Avignon en 1980 avec Michel Bouquet, Rufus et Georges Wilson. Je l'ai repris à Prague pour voir comment réagirait la jeune génération. Pour moi, c'est la pièce la plus grande de la seconde moitié du vingtième siècle, *le Roi Œdipe* de ce temps.

» On a crié que j'étais fou. Tchekhov, Bernanos, Beckett, ces pièces tellement spiritualistes dans le marasme qui existe là-bas. Vous savez, le premier Théâtre Za Branou était plein tout le temps ; maintenant, seulement à moitié – environ deux cent cinquante personnes pour quatre cent trente places, – mais avec le même genre de spectateurs. Ils sont fantastiques ! Nous n'avons pas d'abonnements. Chacun doit venir à la caisse.

» A la fin des années 80, quand le régime était affaibli, le théâtre était extrêmement vivant. Mais ce n'était pas le théâtre, c'était le cabaret politique. Tous étaient d'accord avant que le spectacle ait commencé. Je disais aux jeunes : *« Attention. Vos spectateurs applaudissent déjà en allant vers le théâtre. »* Parce qu'on était sûrs de ce qu'on allait entendre, on était sûrs qu'on serait d'accord. »

Propos recueillis par
NICOLE ZAND

DISQUES

Classique

Etienne Ozi

Concerto pour basson, Symphonies concertantes pour clarinette et basson, pour hautbois et basson.

Claude Villevieille (hautbois), Lucien Aubert (clarinette), Alexandre Ozounoff (basson), Orchestre de chambre de Nîmes, Gilles Devrieux (direction).

Joseph-François Garnier, François-René Gebauer, vous connaissez? Ce sont deux des musiciens de la période de la Révolution que se proposent de réhabiliter trois compères, qui ne s'aventurent guère que sur des chemins buissonniers (enregistrements d'œuvres rares de Villa-Lobos, déjà pour le label Adda; Ozounoff mène parallèlement une carrière d'improvisateur). Les membres de ce trio ont la particularité de jouer de ces tuyaux dotés à l'embouchure d'une languette vibrante qu'on appelle instruments à anche : hautbois, clarinette, basson. Et ils ont donné à leur formation le nom d'Etienne Ozi, qui fut, si l'on a bien compris, le premier virtuose français du basson. Toujours en cette fin de XVIIIe siècle où Mozart composa lui aussi un concerto pour l'instrument barytonant, trop souvent sacrifié dans l'orchestre à des rôles de composition sinistres ou bouffes. On reprochera peut-être à Ozi son style enrubanné, ses galanteries d'ornement sur des mélodies sans apprêt : il avait l'écriture facile. Le jeu aussi puisque les œuvres jouées ici par le Trio d'anches Ozi lui étaient principalement destinées et qu'elles constituent encore des enjeux techniques redoutables pour un virtuose comme Ozounoff. Seul ou deux par deux, nos compères font donc mieux que passer l'obstacle, ils s'amusent, ça se sent. Par ses alliances de timbres singulières, par la beauté de ses thèmes et la simplicité tranquille de ses développements, par ce qu'elle exige et obtient du basson (éblouissant !), la symphonie concertante qui allie le hautbois au basson est bien supérieure à l'autre. L'Orchestre de chambre de Nîmes est assez disert et discret pour qu'on oublie de petits flottements d'intonation.

1 CD ADDA 590055.

A. R.

Schumann

Sonates pour violon et piano n[os] 1 et 2 (1)
Gérard Poulet (violon), Jean-François Heisser (piano).

Brahms

Variations pour piano sur un thème de Schumann op. 9 – Sonate pour piano en fa mineur op. 5 (2)
Jean-François Heisser (piano)

Hier encore peu enregistrées, les deux sonates pour violon et piano de Schumann le sont aujourd'hui davantage. Et de quelle façon ! Gidon Kremer et Martha Argerich en ont donné une version dont la liberté d'allure, les coups d'éclats, les replis tendrement murmurés ont fait l'unanimité.

L'enregistrement des deux français est bien différent. Ils disent moins de «choses» au premier abord, paraissent plus pondérés, plus cartésiens dans leur volonté d'organiser un discours d'essence rhapsodique. Mais peu à peu on prend conscience que la netteté (et quelle justesse d'intonation !) des phrasés de Gérard Poulet, la finesse avec laquelle il articule ses traits, son refus d'écraser les cordes pour faire plus expressif, d'user d'une sonorité plus chaleureuse dans les passages plus lyriques, loin de «pacifier» ces deux œuvres leur donnent une clarté et une sérénité angoissantes. Jean-François Heisser partage ce point de vue : sa rondeur pateline, son faux calme vont dans le même sens. Schumann ne serait-il jamais si bien joué que lorsque ses interprètes gardent la tête froide?

Et Brahms, faut-il à tout prix comme certains forts pianistes le jouer avec emphase? La *Sonate en fa mineur* pourrait s'en accommoder. Cette œuvre de jeunesse dépasse, en effet, en plus d'un passage les limites physiques du piano (qu'il soit d'hier ou d'aujourd'hui). Jean-François Heisser a choisi de ne pas engager un combat titanesque avec son piano, mais plutôt de canaliser cette énergie, de nous leurrer en quelque sorte : il donne l'illusion de la puissance à travers un jeu subtilement conduit, plus large que péremptoire, plus plein que puissant, plus intérieur qu'époustouflant. Les variations qu'il a choisies comme «complément» sont ce que Brahms a écrit de plus élevé dans ce genre. Il a puisé son thème dans les *Bunte Blätter* de Schumann, l'une des œuvres les plus hiératiques du compositeur. Dans ses variations, Brahms fuit la virtuosité comme la peste, il lui préfère de subtils jeux de couleurs, une plongée au cœur même de la «sentimentalité» schumanienne. Heisser les joue avec un effacement de soi, un calme qui nous donne envie de l'entendre un jour dans les dernières œuvres de Schumann.

(1) 1 CD Erato 2292-45749-2.
(2) 1 CD Erato 2292-45633-2.

Bach

Concerto italien-Ouverture à la française BWV 831 -Quatre Duetti BWV 802 à 805-Fantaisie chromatique et fugue (1)
Christophe Rousset (clavecin Hemsch 1751)

Froberger

Suites en la mineur, ut mineur, sol mineur, ré majeur – Toccatas en ut majeur, sol majeur, ré mineur et fa majeur – Tombeau sur la mort de Monsieur de Blancheroche – Lamentation sur la mort très douloureuse de Sa Majesté impériale Ferdinand le Troisième (2).
Christophe Rousset (clavecin Johannes Couchet 1652).

Il y a peu de temps, Christophe Rousset publiait une intégrale de l'œuvre pour clavecin de Rameau (L'Oiseau-Lyre) à laquelle s'ajoutent ces programmes Bach et Froberger.

Il joue Bach avec une énergie, une force propulsive étonnantes, il succombe même, ce qui est rare chez les clavecinistes, aux démons de la virtuosité. Son interprétation du finale du *Concerto italien* et de la fugue conclusive de la *Fantaisie chromatique* est donc irrésistible. Mais cette affirmation de soi (curieusement assez pianistique) n'a rien d'histrionique, elle serait plutôt jubilatoire et s'accompagne d'une conception sévère du rythme et d'une clarté polyphonique exemplaire. Mieux enregistré, le disque Froberger hérissera les oreilles absolues : le clavecin y est, en effet, accordé très bas et selon l'ancien tempérament français. Les frottements harmoniques, les accords y acquièrent une verdeur captivante. Le sens de la polyphonie, l'intériorité avec lesquels Rousset aborde cette musique, la densité avec laquelle il habite les silences, l'intelligence dont il fait preuve pour organiser le temps musical, la subtilité de son toucher, l'intériorité de son approche musicale en font l'un des clavecinistes les plus attachants d'une génération riche en talents. Rousset serait en quelque sorte le petit frère d'Andreas Staïer.

(1) 1 CD L'Oiseau-Lyre-Decca 433 054-2.
(2) 1 CD Harmonia Mundi 901372.

A. Lo.

Jazz

Steve Grossman

Do it

Steve Grossman vient d'atteindre la quarantaine. S'agissant d'un ténor qui a commencé une tournée des clubs new-yorkais à seize ans, cette notation n'a aucune validité. Steve Grossman a débarqué de Brooklyn quand Coltrane jouait encore. Il a connu la génération des maîtres du be-bop en pleine activité. Il sait son métier. Son passage dans les formations de Miles Davis ou d'Elvin Jones n'est qu'une indication supplémentaire. Steve Grossman est un saxophoniste au champ de jeu large, de conscience particulièrement étendue. Ce disque en quartet avec des piliers d'institution (Barry Harris, piano; Reggie Johnson, basse; Art Taylor, batterie) est un disque de pure franchise. La preuve, pas une composition des interprètes, mais uniquement la sollicitation d'un répertoire fondamental : Monk, Bud Powell, Tadd Dameron, Charlie Parker, etc. Steve Grossman a connu des hauts et des bas. Il sait plonger ou disparaître. Il sait aussi renaître, phœnix, comme un des meilleurs saxophonistes actuels.

1 CD Dreyfus 191032-2. Distribué par Polygram.

Coleman Hawkins

Jazz Archives n° 41, 1926-1940

Le numéro 41 d'une édition qui constitue à elle seule une considérable anthologie est consacré aux quatorze premières années de Coleman Hawkins. Celui dont Robert Goffin, le poète surréaliste, évoque le style de voleur de feu, se reconnaît ici, de plage en plage, depuis l'encadrement léger et fondateur de Fletcher Henderson jusqu'à la constitution de ses premières formations : aux Etats-Unis ou en Europe dont il a été un immigré précoce. Après les séances avec Grappelli, Alix Combelle et Django de 1937, après les enregistrements du Jack Hylton Orchestra, le cap est mis sur la modernité : c'est le fameux *Body and Soul* rêveur et aspiré corps et âme par le devenir du jazz, enregistré à New-York en 1939, le 11 octobre.

1 CD EPM 997572. Distribué par Adès-Musidisc.

F. M.

Rock

Henry Rollins Band

The End of Silence

Très fort, très violent, inflexible et épuisant : Henry Rollins ne fait rien pour faciliter le travail, que ce soit celui – rémunéré – du critique, ou le bénévolat de l'auditeur. Issu de la scène alternative (et l'on parle ici autant de politique que de musique : son premier groupe s'appelait Black Flag, «drapeau noir») de la Côte ouest, Henry Rollins a fini par signer avec une *major company*. Les âmes pures se réjouiront : il n'a pour autant pas fait beaucoup de concessions. *The End of Silence* dure 70 minutes. Comme sur scène, Rollins chante à se brûler les cordes vocales, accompagné par un groupe qui ne ménage aucun espace dans son mur de son (tout en y mettant une méthode à la virtuosité fruste). C'est en fait de prêche qu'il s'agit, et finalement, quand vient la transe (il faut y mettre un peu du sien), on se rend compte qu'à sa manière Rollins est un sculpteur sur bruit, colère et décibels.

Imago/BMG PD90641.

Les VRP

Vacances prolongées

Voilà déjà un moment que les VRP font autre chose que porter leur nom. La caricature des voyageurs-représentants de commerce a donné au groupe son impulsion première, mais aujourd'hui il s'agit de bien d'autres choses : de rock, de théâtre, de cabaret, de chansons, de parodie et d'écriture. *Vacances prolongées* part dans tous les sens, mais les VRP tiennent la route, on peut les suivre sans crainte.

Leurs chansons réalistes *(Léo)* respectent avec amour les lois du genre. Leurs parodies s'attaquent à des sujets inconnus (les Belges de Sttellla, les Ukrainiens de Vopli Vidopliasova, c'est-à-dire de vieux compagnons de tournée), les moquent gentiment et ne laissent qu'une envie : faire la connaissance des originaux. Restent des attaques vicieuses et injustifiées (les meilleures, les plus drôles) contre d'innocentes victimes : la Picardie, les couples mal assortis *(Grosse Papille)* : les dérives délirantes *(Partir,* chanson rive gauche qui donne envie de ne jamais toucher terre) ou les grosses plaisanteries rurales *(Ma vache a grossi)*. Au total un univers parfaitement reconnaissable et tout à fait étrange, celui des VRP.

Phonogram 512 1082.

T. S.

Chanson

Au P'tit Bonheur

Le Mal de vivre

«Paraît qu'il y a crise de la création... / En attendant, Maman bosse à l'usine/ Crève cœur, crève corps, changement de style/ D'urgence réussir les trois accords/ Bomber la poitrine, sortir les maux». Autour de Jamel Laroussi, chanteur à la voix chaude, auteur-compositeur original et guitariste énergique, les cinq comparses du gang Au P'tit Bonheur ont décidé de décoiffer la chanson française. Valse, rock et tango, guitare de bal et accordéon de salles de bistrot, oud et violon comme en Tunisie : Au P'tit Bonheur veut du soleil, il l'avait dit dans un tube du même nom l'année dernière. La chanson (*«J'veux faire danser Maman au son clair des grillons»*) avait poussé en tube et en 45 T. Elle éclôt aujourd'hui dans l'album en une version bis et ralentie (*Soleil de minuit*), jolie valse-musette remixée swing-manouche, avec guitare dobro (Paul Personne).

Les portes du P'tit Bonheur sont grand ouvertes. Paul Personne y a donc débarqué pour y mettre son grain de sel sur trois des douze morceaux de l'album, Benoît Blue Boy se fend d'un solo d'harmonica (*Ombre chinoise*), et les influences se croisent sans prétention abusive, car le message est simple : le cafard est joyeux, l'espoir est sans objet mais fait vivre. La zone est propice à la danse.

1 CD Polydor 513080.

Paulo Mondano

Couleurs Cinecitta

Qui est Paulo Mondano? La question mérite d'être posée. Depuis le Printemps de Bourges en 1986, il a tourné dans le sud de la France, assuré les premières parties de vedettes nationales et composé pour le cinéma et le théâtre. Un artiste composite, donc. Avec son look faussement italien, entre Lucio Dalla et Paolo Conte, sa dégaine à la Tom Novembre et sa façon de manger les mots en baissant la voix style CharlElie Couture. Paulo perd son monde.

Son album est plutôt agréable à entendre. De jolies mélodies et l'habillage de Slim Pezin font oublier les faiblesses de certains textes signés Mondano lui-même (*«Le dernier salaire de la peur/ C'est de rester cool en cherchant son bonheur»*). Et Cinecitta dans tout cela?

1 CD EPM 982192 distribué par Ades.

V. Mo.

Musiques du monde

Rita Lee

Em Bossa'n roll

La plus célèbre des rockeuses brésiliennes, Rita Lee (cf. *Lança Perfume*) ferait-elle une crise? Rentrerait-elle en bossa-nova comme en maturité? Rassurons-nous. Elle s'est simplement privée des services d'un groupe pour s'octroyer ceux de son neveu, qui joue de la guitare sèche. Bossa d'accord, mais juste pour l'intimité du ton et du duo. Car elle reprend tous ses succès – composés pour la plupart avec son compagnon Roberto de Carvalho, – du rock brésilien naissant des années 70. En public, avec beaucoup d'humour et très en voix. Il y a même des détours par les Beatles *(The Fool On The Hill)*, les Stones *(It's Only Rock and Roll)*, et Sting (*Every Breath you take*). Le spectacle a tourné plusieurs mois au Brésil.

1 CD Som Livre 4001045 distribué par DAM.

Eliseth Cardoso

Todo Sentimento (1)
Ary Amoroso (2)

Eliseth Cardoso était une des plus grandes interprètes du répertoire brésilien. Disparue il y deux ans sans avoir jamais quitté la scène. Née en 1920 sur les mornes de Rio, elle fut surnommée «la Divine», pour sa présence face au public et la grâce de sa voix. *Todo Sentimento*, enregistré en 1989, est un récapitulatif du répertoire «moderne» d'Eliseth, de Joyce à Jacob du Bandolim en passant par Baden Powell. Elle se laisse très suavement bercer par la guitare de l'excellent Rafael Rabello.

Ary Amoroso est un hommage au compositeur Ary Barroso (1903-1964), tenu par Villa-Lobos comme un des plus grands mélodistes du pays et digne papa du deuxième hymne national brésilien, la samba *Aquarela do Brasil* (1939), auquel s'ajoutent quelques dizaines d'autres grands classiques de la chanson populaire. Sur la photo du livret, Eliseth en décolleté papillon sourit de toutes ses dents à Ary, monsieur prospère à la moustache grise. C'est en vieille dame digne qu'elle partait en voyage dans l'univers amoureux d'Ary Barroso, qu'elle en explorait lentement les recoins d'une voix dense, proche du drame, avant de s'en aller définitivement.

(1) 1 CD Columbia 852004 distribué par DAM.
1 CD Columbia 852003 distribué par DAM.

V. Mo.

RÉÉDITIONS DE TERRASSE, LECOCQ, PLANQUETTE, BOIELDIEU

Bonnes nouvelles de l'opérette

HERCULE, fils de Jupiter et d'Alcmène, vit à Tyr en héros national, attendant – mollement – d'accomplir les exploits prédits par les oracles. Son épouse, Omphale, le voudrait plus ardent à son égard. Elle s'ennuie à jouer les femmes du monde et le poète Orphée tourne autour d'elle sans oser lui déclarer sa flamme. Or Augias, gandin possesseur d'écuries célèbres, est le seul à avoir peur d'Hercule. Il l'insulte, le gifle et enlève Omphale après avoir filé la laine à ses pieds. Comme il s'est emparé de la peau de lion et de la massue du héros, c'est lui qui va réaliser les fameux exploits dont le mérite reviendra, finalement, à Hercule tant la légende doit être plus forte que la vérité.

C'est ainsi qu'en 1901 le compositeur Claude Terrasse assassinait allègrement la mythologie antique dans *les Travaux d'Hercule*, sur un livret bouffon de Robert de Flers et Gaston Arman de Caillavet, spirituels auteurs de boulevard jamais à court de pastiches et de sous-entendus coquins. Sous l'égide de Maurice Grosjean, la collection «Gaieté lyrique», éditée par Musidisc, et en plein essor depuis ses récents débuts, ramène des archives de Radio-Lyrique ce bijou d'opérette Belle Epoque qui n'a rien à envier pour la verve, les anachronismes et la «mise en boîte» à *Orphée aux enfers* et à *la Belle Hélène* d'Offenbach. Claude Terrasse appartenait aux milieux d'avant-garde. Il écrivit la musique de scène de la farce de Jarry *Ubu Roi*. Il faut le redécouvrir d'urgence. Outre l'invention, le charme et l'humour des pages de ces *Travaux d'Hercule*, il y a des idées musicales encore plus surprenantes dans l'opérette en un acte couplée dans le même coffret : *la Fiancée du scaphandrier* (1902) sur un livret de Franc-Nohain qui semble annoncer les frères Prévert.

Offenbach avait obsédé, à juste titre, son rival Charles Lecocq dont on pourrait presque dire qu'il fut le compositeur d'opérettes officiel de la Troisième République à ses débuts. Lecocq lorgnait, d'ailleurs, vers la «respectabilité» de l'opéra-comique. A écouter *Giroflé-Girofla* et ses opéras bouffes en un acte qui l'accompagnent, on conviendra que sa musique très légère, même sur des livrets ficelés à la diable, est ce qu'il a laissé de plus charmant. Dans la même collection, il faut signaler encore deux opérettes sur des sujets fantastiques, *Rip* de Robert Planquette et *Hans le joueur de flûte* de Louis Ganne, ainsi que des opéras-comiques en un acte de Boieldieu (*les Voitures versées, Jean de Paris*) et d'Adam (*le Toreador*). En somme, l'embarras du choix.

JACQUES SICLIER

★ *Les Travaux d'Hercule*, 2 CD 201792; *Giroflé-Girofla*, 2 CD 201842; *Rip*, 1 CD 201602; *Hans le joueur de flûte*, 2 CD 201512; *les Voitures versées*, 1 CD 201522; *Jean de Paris*, 1 CD 201782; *le Toreador*, 1 CD 201672.

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINEMA

Films nouveaux

Bugsy

de Barry Levinson,
avec Warren Beatty, Annette Bening, Harvey Keitel, Ben Kingsley, Joe Mantegna.
Américain (2 h 16).

Success story d'un fameux mafioso, Benjamin Bugsy Siegel, l'inventeur de Las Vegas. Romanesque et distance rétro. Le film est déjà couvert de récompenses et d'espoirs.

VO : Gaumont Les Halles, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2ᵉ (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6ᵉ (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, dolby, 6ᵉ (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8ᵉ (43-59-19-08) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8ᵉ (45-62-20-40) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11ᵉ (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12ᵉ (43-43-04-67) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14ᵉ (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15ᵉ (45-75-79-79) ; Kinopanorama, handicapés, dolby, 15ᵉ (43-06-50-50) ; U.G.C. Maillot, dolby, 17ᵉ (40-68-00-16).
VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2ᵉ (42-36-83-93) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, handicapés, dolby, 8ᵉ (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9ᵉ (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12ᵉ (43-43-01-59) ; U. G. C. Gobelins, handicapés, dolby, 13ᵉ (45-61-94-95) ; Mistral, handicapés, dolby, 14ᵉ (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, dolby, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, handicapés, dolby, 18ᵉ (45-22-47-94).

Family Express

de Nicolas Hayek,
avec Maurizio Latini, Peter Fonda, Victoria Vera.
Franco-suisse (1 h 30).

Un gamin qui gagne sa vie en lavant les vitres des voitures à Milan est embarqué par erreur dans un car de touristes qui s'en va en Suisse. Là, dans un hôtel, il rencontre un Américain totalement ivre, qui dort presque tout le temps. Quand il se réveille, il copine avec le gosse.

Lucernaire, 6ᵉ (45-44-57-34) ; Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9ᵉ (47-70-81-47) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50).

Les Nerfs à vif

de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro, Nick Nolte, Jessica Lange, Joe Don Baker, Robert Mitchum, Juliette Lewis.
Américain (2 h 08).

Robert De Niro, tatoué et diabolique, sort de prison après quatorze ans et traque son avocat, qu'il estime responsable. La rédemption viendra après un harcèlement angoissant et une poursuite haletante, à la façon des films d'épouvante.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, handicapés, dolby, 2ᵉ (47-42-72-52) ; Action Rive Gauche, dolby, 5ᵉ (43-29-44-40) ; U.G.C. Danton, dolby, 6ᵉ (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, dolby, 8ᵉ (43-59-92-82) ; U.G.C. Normandie, dolby, 8ᵉ (45-63-16-16) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9ᵉ (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13ᵉ (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, dolby, 14ᵉ (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15ᵉ (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, 17ᵉ (40-68-00-16).
VF : Rex, dolby, 2ᵉ (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6ᵉ (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, dolby, 9ᵉ (47-42-56-31) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12ᵉ (43-43-01-59) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13ᵉ (45-61-94-95) ; Mistral, dolby, 14ᵉ (45-39-52-43) ; U. G. C. Convention, dolby, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, dolby, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20ᵉ (46-36-10-96).


D.R.
Le Sacrifice, d'Andrei Tarkovski.

La Vie de bohème

d'Aki Kaurismaki,
avec Matti Pellonpaa, Evelyne Didi, André Wilms, Kari Vaananen, Christine Murillo, Jean-Pierre Léaud.
Franco-suédois (1 h 40).

C'est le fameux roman de Murger, mais revu par un cinéaste dont l'humour est particulièrement corrosif, froidement insolite et dérangeant.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3ᵉ (42-71-52-36) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5ᵉ (43-54-15-04) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08) ; La Bastille, 11ᵉ (43-07-48-60) ; Les Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37).

La Vie sur un fil

de Chen Kaige,
avec Liu Zhongyuan, Huang Lei, Xu Qing, Zhang Zhengyuan, Ma Ling, Zhang Jinzhan.
Chinois (1 h 48).

Lorsque la millième corde de son instrument de musique sera cassée, le vieil aveugle retrouvera la vue. Son jeune disciple, lui, ne partage pas cet espoir. Une superbe parabole politique et poétique.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3ᵉ (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5ᵉ (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14).

Sélection

Betty

de Claude Chabrol,
avec Marie Trintignant, Stéphane Audran, Jean-François Garreaud, Yves Lambrecht, Christiane Minazzoli.
Français (1 h 43).

Portraits d'une jeune femme alcoolique, qui a dû fuir sa belle-famille bourgeoise, et d'une femme plus âgée, généreuse et ambiguë, qui a déjà tout vu, tout vécu. Deux comédiennes magnifiques.

14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83) ; George V, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14ᵉ (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79).

Dien Bien Phu

de Pierre Schoendoerffer,
avec Donald Pleasence, Patrick Catalifo, Ludmila Mikael, Jean-François Balmer, Maxime Leroux, Raoul Billerey.
Français (2 h 20).

La fin de l'empire colonial français s'est décidée à Dien Bien Phu. L'histoire racontée par un cinéaste qui était là.

Forum Horizon, handicapés, dolby, 1ᵉʳ (45-08-57-57) ; Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; U. G. C. Danton, dolby, 6ᵉ (42-25-10-30) ; U. G. C. Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; George V, THX, dolby, 8ᵉ (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8ᵉ (43-87-35-43) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8ᵉ (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12ᵉ (43-43-04-67) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13ᵉ (45-61-94-95) ; Les Montparnos, dolby, 14ᵉ (43-27-52-37) ; Mistral, 14ᵉ (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79) ; U. G. C. Convention, 15ᵉ (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, dolby, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20ᵉ (46-36-10-96).

Ecrans de sable

de Randa Chahal Sabbag,
avec Maria Schneider, Laure Killing, Michel Albertini, Sandrine Dumas, Tamim Kasdi Chahal.
Franco-italo-tunisien (1 h 30).

La rencontre de deux femmes dans un palais au milieu des sables. Deux femmes prisonnières des autres et d'elles-mêmes.

Images d'ailleurs, 5ᵉ (45-87-18-09).

Méchant garçon

de Charles Gassot,
avec Joachim Lombard, Catherine Hiegel, Géraldine Alexander, Donald Sumpter, Patty Hannock, Juliette Caton.
Français (1 h 35).

Premier film d'un producteur, qui n'a pas fait appel à des vedettes, mais à une histoire impressionnante bien qu'édulcorée par rapport au roman de Jack Vance.

Forum Orient Express, handicapés, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; U. G. C. Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9ᵉ (47-70-33-88) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12ᵉ (43-43-01-59) ; Fauvette, 13ᵉ (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14ᵉ (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18ᵉ (45-22-47-94).

Ombres et brouillard

de Woody Allen,
avec Woody Allen, Mia Farrow, John Malkovich, Jodie Foster, Madonna, Kathy Bates.
Américain (1 h 26).

Woody Allen quitte Manhattan pour une Europe centrale mythique, expressionniste, où se mêlent le vrai et le faux sur la musique de Kurt Weill.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3ᵉ (42-71-52-36) ; U. G. C. Rotonde, dolby, 6ᵉ (45-74-94-94) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6ᵉ (42-25-10-30) ; U. G. C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8ᵉ (45-62-20-40) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9ᵉ (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11ᵉ (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13ᵉ (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, 15ᵉ (45-75-79-79).

Talons aiguilles

de Pedro Almodovar,
avec Victoria Abril, Marisa Paredes, Miguel Bose.
Espagnol (1 h 53).

Marisa Paredes, chanteuse célèbre, revient d'Amérique latine pour trouver sa fille mariée à un ancien amant, et copine d'un travesti de cabaret, qui est juge dans le civil, et enquête sur le meurtre du mari-amant. Almodovar en pleine forme.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3ᵉ (42-71-52-36) ; U. G. C. Odéon, 6ᵉ (42-25-10-30) ; U. G. C. Biarritz, 8ᵉ (45-62-20-40) ; U. G. C. Gobelins, 13ᵉ (45-61-94-95) ; Mistral, handicapés, 14ᵉ (45-39-52-43) ; U. G. C. Maillot, dolby, 17ᵉ (40-68-00-16).
VF : Rex, 2ᵉ (42-36-83-93) ; U. G. C. Montparnasse, 6ᵉ (45-74-94-94) ; U. G. C. Opéra, 9ᵉ (45-74-95-40).

Trust me

de Hal Hartley,
avec Adrienne Shelly, Martin Donovan, Meritt Nelson, John MacKay, Eddie Falco, Gary Sauer.
Américain (1 h 40).

On pourrait dire, comme avec les Simpson : la famille américaine dans toute son horreur. L'humour est moins hystérique, mais tout aussi méchant. Et la tendresse vient en plus.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3ᵉ (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83).

Reprises

Certaines nouvelles

de Jacques Davila,
avec Micheline Presle, Bernadette Lafont, Gérard Lartigau, Caroline Cellier, Frédéric de Pasquale, Roger Hanin.
Français, 1979 (1 h 37).

Les Français d'Algérie, juste au moment où ils ne peuvent plus se cacher la situation. Un regard attentif sur les derniers jours d'égoïsme.

Cinémathèque française, salle du palais de Tokyo, 16ᵉ (47-04-24-24).

Faces

de John Cassavetes,
avec John Marley, Gena Rowlands, Lynn Carlin, Seymour Cassel, Fred Draper, Val Avery.
Américain, 1968 (2 h 09).

Il faut voir et revoir les films de Cassavetes, il faut connaître l'Amérique, les Américains, les humains à travers son regard ironique et coléreux.

VO : Gaumont Les Halles, handicapés, 1ᵉʳ (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6ᵉ (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8ᵉ (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20).

Les Fourberies de Scapin

de Roger Coggio,
avec Michel Galabru, Roger Coggio, Jean-Pierre Darras, Maurice Risch, Fanny Cottençon.
Français, 1981 (1 h 50).

Adaptation de la pièce de Molière dans des décors naturels et avec beaucoup de mouvements.

Pathé Clichy, 18ᵉ (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96).

Orange mécanique

de Stanley Kubrick,
avec Malcolm McDowell, Patrick Maggee, Michael Bates.
Britannique, 1971 (2 h 30).

Histoire de violence gratuite, de décervelage Fable de notre temps. Un film visionnaire. Il attire les spectateurs qui n'étaient pas nés quand il est sorti il y a vingt ans.

VO : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (42-33-42-26) ; Le Champo - Espace Jacques Tati, 5ᵉ (43-54-51-60) ; 14 Juillet Parnasse, 6ᵉ (43-26-58-00) ; Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (47-20-76-23) ; Saint-Lambert, 15ᵉ (45-32-91-68).

Le Sacrifice

d'Andrei Tarkovski,
avec Erland Josephson, Susan Fleetwood, Valérie Mairesse, Allan Edwall, Gudrùn S. Gisladottir, Sven Wollter.
Franco-suédois, 1986 (2 h 30).

Tandis qu'un professeur célèbre solennellement son anniversaire, on annonce à la télévision le déclenchement d'une guerre nucléaire. Le châtiment de Dieu est sur les hommes, et l'ultime chef-d'œuvre de Tarkovski sur les écrans.

VO : Cosmos, 6ᵉ (45-44-28-80).

Soudain l'été dernier

de Joseph L. Mankiewicz,
avec Elizabeth Taylor, Katharine Hepburn, Montgomery Clift, Albert Dekker, Mercedes McCambridge, Gary Raymond.
Américan, 1959, noir et blanc (1 h 54).

Une intrigue sulfureuse de Tennessee Williams, une distribution époustouflante : Elizabeth Taylor, dans l'éclat de sa splendeur. Montgomery Clift, déjà abîmé. Katharine Hepburn dans un personnage à la Bette Davis. Un film culte.

VO : Action Christine, 6ᵉ (43-29-11-30).

Le Voyeur

de Michael Powell,
avec Karl Heinz Boehm, Moira Shearer, Anna Massey, Esmond Knight, Maxime Audley, Esmond Knight.
Britannique, 1960, noir et blanc (1 h 50).

Un jeune homme bien sous tous rapports tue et filme. Une ambiance étouffante, la peur sur toutes les marches d'escalier, dans tous les couloirs et les coins de rue. Un film phare du cinéma d'angoisse.

VO : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5ᵉ (43-54-42-34).

La sélection « Cinéma » a été établie par Colette Godard

Les entrées à Paris

Après un petit sursaut, les vacances scolaires se sont achevées sur un ton désenchanté, aucun film n'enregistrant de score spectaculaire. Parmi les nouveautés, *Une lueur dans la nuit* se taille sans grand mal la meilleure part, avec plus de 85 000 entrées dans sa gigantesque combinaison de 43 salles. Mais le plus beau résultat est sans conteste les 13 000 spectateurs de *Faces* sur seulement quatre écrans, qui fait suite au succès de *Shadows* dans le cadre de la rétrospective Cassavetes. Et, avec près de 20 000 amateurs dans sept cinémas, *le Festin nu* ne s'en sort pas trop mal.

Deuxième au classement, *Dien Bien Phu* abandonne une partie de ses positions à 65 000 (– 35 % par rapport à sa semaine de sortie). Quant à la comédie bien de chez nous distribuée pour les vacances, *A quoi tu penses-tu ?* elle s'effondre littéralement, passant de 20 000 à moins de 5 000 spectateurs en deuxième semaine. Dans le même registre, *le Bal des casse-pieds* est beaucoup plus vaillant, avec 340 000 en un mois. Détour obligé de tout congé scolaire, le Walt Disney de la saison, *Blanche-Neige*, en est à 310 000 sur la même durée.

Les champions de ce début d'année poursuivent, eux, leur bonhomme de chemin : *l'Amant* a passé la barre des 700 000 en huit semaines, *JFK* celle des 600 000 en sept semaines, et *Talons aiguilles* celle des 400 000 en neuf semaines.

Notre Nestor...

Jean Rouch nous a adressé ce texte en mémoire du grand chef opérateur Nestor Almendros, disparu le 4 mars.

par JEAN ROUCH

Il entra tout naturellement dans notre famille, dès sa première apparition dans la salle du Musée de l'homme, où il présenta *Gente en la playa*, tourné en 16 mm en 1961, avec une caméra mécanique Bell and Howell, sous la mauvaise influence de *Chronique d'un été*. Cela lui avait valu insultes havanaises et exil à Paris.

A sa place, je n'y serais sans doute pas resté, tant les jeunes cinéastes français d'alors furent réprobateurs : « *Comment peut-on quitter le paradis de Fidel ?* » Jane Rouch (qui venait de publier *En cage avec Lumumba*), elle, l'avait immédiatement reconnu comme l'un de ces enfants perdus sans collier dont elle a toujours été la championne d'accueil international toute catégorie...

Barbet Schroeder découvrit, dès 1964, l'incomparable acuité de son regard : il lui confia, à côté d'Etienne Becker, Albert Maysle, l'un des sketches de *Paris vu par...* Eric Rohmer, séduit, lui confia une caméra 16 Beaulieu pour *Nadja à Paris* et *Une étudiante d'aujourd'hui* (1965), puis Jean Eustache le fit passer au 35 mm professionnel avec *le Père Noël a les yeux bleus*.

Mais il fallait bien vivre, le film d'avant-garde ne nourrissait pas son homme. Grâce à Eric Rohmer, Nestor Almendros devint réalisateur et chef opérateur de la télévision scolaire entre 1965 et 1968. Soudain, en 1966, c'est l'éblouissement de *la Collectionneuse* : l'utilisation totale de la lumière solaire par armoire à glaces interposée... Cela devait le conduire à la gloire internationale, de François Truffaut à l'Oscar des *Moissons du ciel*...

Pourtant, de cette palette incomparable, je retiendrai pour toujours les petites images sans prétention de *Sing Sing, le Repas rituel, Maquillages, le Cochon aux patates douces*, tournées en Nouvelle-Guinée avec Barbet pour préparer *la Vallée* (1971), que nous avons décidé de projeter à nouveau pour notre onzième Bilan du film ethnographique, en séance de clôture, le 20 mars à 21 heures au Musée de l'homme. Ce sera notre merci à Nestor, notre « étrange étranger » qui n'a pas pu attendre le départ de Fidel pour revenir dans son pays du *Nobody Listened*, du « pays qui ne voulait pas l'écouter ».

Nestor : le roi de Pylos, conseiller à la guerre de Troie, ou Nestorius, le patriarche de Constantinople, qui fut chassé par le conseil de l'Epire pour hérésie, car il croyait que Jésus-Christ était deux personnes distinctes ? ...





THEATRE

Spectacles nouveaux

L'Afrique fantôme

de Thierry Bédard, mise en scène de l'auteur, avec Jean-Luc Budet, Marc Fayet, Laurent Poitrenaux, Sylvie Jobert et Richard Dubelski.

Une mission ethnographique traverse l'Afrique, en des temps coloniaux. Journal de Michel Leiris, qui, las de la vie à Paris, voit dans le voyage, une méthode de connaissance, un moyen symbolique d'arrêter la vieillesse.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. A partir du 18 mars. Du mercredi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-00-59. De 40 F à 100 F.

Andromaque

de Jean Racine, mise en scène de Marc Zammit, avec Gaël Baron, Laurence Bienvenu, Régis Bouquet, Sabine Haudepin, Claire Lasne, Didier Sandre, Ophélia Teillaud et Marc Zammit.

La tragédie des vaincus et des vainqueurs. La guerre a bouleversé l'ordre des amours.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. A partir du 24 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 2 heures. De 70 F à 140 F.

Don Juan ou l'Homme de cendres

d'André Obey, mise en scène de Michel Mourterot, avec Bulle Bardoux, Catherine Béquin, Hector Cabello Reyes, Pascal Courgenouil et et Jean-Marc Vert.

Ce Don Juan-là est dû à André Obey, qui, loin de Molière et de Mozart, en revient aux sources espagnoles du Siècle d'or.

Procréart, 35, rue Léon, 18e. A partir du 19 mars. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-06-59-91.

Don Quichotte

d'après Cervantes, mise en scène d'Olivier Cohen.

C'est l'année Christophe Colomb, l'Espagne est à la mode.

Théâtre du Tambour royal, 92-94, rue du Faubourg-du-Temple, 11e. A partir du 19 mars. Du lundi au dimanche à 18 h 45. Tél. : 48-06-72-34. Durée : 1 heure. De 60 F à 120 F.

L'étau ; Je rêve (mais peut-être pas)

de Luigi Pirandello, mise en scène de Jean-Louis Benoît et Didier Bezace, avec Marcel Bozonnet, Sylvia Bergé, Jean-Baptiste Malartre, François Chaumette, Geneviève Casile et Monique Laurie.

La trahison, la jalousie, la vengeance, traités dans le plus pirandellien des jeux de miroirs.

Théâtre national de l'Odéon (petite salle), 1, place Paul-Claudel, 6e. A partir du 24 mars. Du mardi au dimanche à 18 h 30, le dimanche à 18 heures et 21 h 30. Tél. : 43-25-70-32. 47 F et 67 F.

L'Eveil du printemps

de Franck Wedekind, mise en scène de Guy Freixe, avec Alain Batis, Gatienne Engélibert, Alain Farrès, Thierry Kalifa, Sylvie Mazzéi, Seghir Mohammedi, Maryse Poulhe et Régine Trieau Ostürk.

Toutes les ambiguïtés, les naïvetés, les perversités, les souffrances de l'adolescence, dans une époque instable, le début de notre siècle.

Cartoucherie Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. A partir du 24 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 1 h 40. De 50 F à 110 F.

Kreacja

d'Ireneusz Iredynski, d'après Barbara Grzegorzewska, mise en scène d'Alain Papin, avec Thomas Schetting, Valérie Diome et Olivier Latron.

Il est peintre, elle est bibliothécaire. Tous deux habitent un village où un jour arrive de la grande ville, un homme, qui détruit l'identité de l'artiste. « Un monde où le vide s'oublie dans l'alcool et la folie », écrit le metteur en scène.

Collège néerlandais, 61, bd Jourdan-Cité universitaire, 14e. A partir du 19 mars. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 40-78-50-00. Durée : 2 heures. 70 F et 90 F.

Lorsqu'un poète meurt... Federico Garcia Lorca

d'après Rafael Alberti, Vicente Aleixandre, Gerardo Diego, Jacinto Luis Guerena, Jorge Guillen, Nicolas Guillen, Miguel Hernandez, Antonio Machado, Pablo Neruda, Leopoldo Urrutia, Federico Garcia Lorca, mise en scène d'Anne Calvet, avec Luis Calvo, Anne Calvet et Corine Ricouard.

Autour de Garcia Lorca, avec les grands poètes espagnols.

Théâtre de Nesle, 8, rue de Nesle, 6e. A partir du 20 mars. Du lundi au samedi à 18 h 45. Tél. : 46-34-61-04. Durée : 1 h 30. De 35 F à 100 F.

Les Nouveaux Nez dans Cinq folies en cirque mineur

d'André Riot-Sarcey, mise en scène de l'auteur, avec Nicolas Bernard, Roger Bories, Roselyne Guinet et Alain Reynaud.

Quatre clowns qui nous entraînent dans leurs délires.

Ranelagh, 5, rue des Vignes, 16e. A partir du 24 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-88-64-44. De 50 F à 180 F.

Pandora

de Jean-Christophe Bailly, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Carlo Brandt, Laura Morante, Christophe Delachaux, Marie Paule Trystam, Gilles Arbonna, Marc Betton, Philippe Morier-Genoud, Roch Leibovici, Michel Aumont.

La boîte de Pandore, celle qui renferme les maux de l'humanité... Voyage du mythe dans notre temps, entre notre temps et celui de Piero della Francesca. Et Georges Lavaudant retrouve Jean-Christophe Bailly.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. A partir du 20 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 125 F.

Rumeur à Wall Street

de Bernard Chatellier, d'après Hermann Melville, mise en scène de Bérangère Bonvoisin, avec Philippe Clévenot, Ged Marlon, Philippe Khorsand, Xavier Thiam, Jean-François Lapalus, Michel Clévenot et Nicolas Bonvoisin.

A Wall-Street, chez un homme de loi, confronté à un employé qui refuse de se résigner. Le burlesque, dit le metteur en scène, est toujours l'histoire d'un malentendu.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. A partir du 24 mars. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 46-14-70-00. De 95 F à 125 F.

Le Supplément au voyage de Bougainville

de Diderot, mise en scène de Dominique Lurcel, avec Christian Huitorel et Alain Rais.

Bougainville venait de découvrir Tahiti, sujet de conversation dans tous les salons. Deux amis discutent et rêvent sur cette « nouvelle Cyhtère », ses mœurs, son paysage.

La Vieille Grille, 1, rue du Puits-de-l'Ermite, 5e. A partir du 18 mars. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-07-22-11. 70 F et 100 F.

Teatr

de Mikhaïl Boulgakov, mise en scène de Sophie Renauld, avec Pierre Audessat, Jean-Marc Avocat, Laurent Claret, Henri Delmas et Sophie Renauld.

D'après *le Roman théâtral* de Boulgakov, qui savait de quoi il parlait, les tribulations rocambolesques d'un auteur, dans l'URSS de Staline.

Théâtre Paris-Plaine, 13, rue du Général-Guillaumat, 15e. A partir du 24 mars. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 40-43-01-82. De 50 F à 100 F.

La vie n'est pas un film de Doris Day

de Mino Bellei et adaptation de Marie Rouvray, mise en scène de Jean- Marie Retby, avec Jacques Ardouin, Igor Persan et René Erouk.

Trois femmes interprétées par trois hommes, racontent que leur vie n'est pas rose, c'est pourquoi elles préfèrent en rire.

Lucernaire Forum Centre national d'art et d'essai, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, 6e. A partir du 18 mars. Du lundi au samedi à 21 h 30. Tél. : 45-44-57-34. De 71 F à 140 F.

Paris

Bérénice

de Racine, mise en scène de Christian Rist, avec Katia Caballero, Fejria Deliba, Bruno-Karl Boës, Arnaud Décarsin, Simon Bakhouche et Emmanuel Quatra.

C'est la plus belle, la plus secrète en tout cas des tragédies raciniennes. La plus doucement cruelle. Et le travail de Christian Rist n'est jamais indifférent.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Le mardi à 19 heures, les mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. De 65 F à 130 F.

C'était bien

de James Saunders, mise en scène de Stephan Meldegg, avec Béatrice Agenin, Stéphane Freiss, Maurice Garrel et Jacques Frantz.

Des Tchèques exilés à Londres et bien intégrés reçoivent des compatriotes qui étaient restés au pays. Un jeune et beau garçon, un vieil homme revenu de tout : Maurice Garrel, formidable.

La Bruyère, 5, rue La Bruyère, 9e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-76-99. Durée : 2 h 10. De 95 F à 110 F.

L'Echange

de Paul Claudel, mise en scène de Gilles Bouillon, avec Antoine Basler, Aude Brillant, Gérard Chaillou et Martine Pascal.

Sur la côte est des Etats-Unis, deux couples s'affrontent. L'argent, l'amour, la chair, l'inquiétude existentielle sont en jeu. C'est Claudel.

Théâtre 13, 24, rue Daviel, 13e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 45-88-62-22. 70 F et 100 F.

Estelle

de et avec Françoise Merle, mise en scène de Mario Gonzales.

Passionnée et métèque, envahissante et généreuse. Estelle se bat comme elle peut. Et elle gagne le cœur des spectateurs.

Marie-Stuart, 4, rue Marie-Stuart, 2e. Du mardi au samedi à 20 heures. Tél. : 45-08-17-80. De 48 F à 110 F.

George Dandin

de Molière, mise en scène de Serge Lecointe assisté de Denis Beilon.

Les malheurs du paysan enrichi, époux d'une infidèle traduit dans la poésie du langage des signes.

Théâtre Daniel-Sorano, 16, rue Charles-Pathé, 94000 Vincennes. Du mercredi au vendredi à 21 heures, le dimanche à 18 heures. Tél. : 48-08-60-83. 75 F et 90 F.

Lettres clandestines

d'après Pierre Mertens, mise en scène d'Ivan Morane, avec Philippe Laudenbach, Marie-Hélène Chesneau, Liliane Mazeron et Carole Lipkind.

Alban Berg partagé entre femmes et musique. Un monologue fiévreux, une musique envoûtante.

Théâtre le Vanves, 12, rue Sadi-Carnot, 92000 Vanves. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 46-45-46-47. 60 F et 100 F.

Maître Puntila et son valet Matti

de Bertolt Brecht, mise en scène de Marcel Maréchal, avec Pierre Arditi, Marcel Maréchal, Annie Le Youdec, Angelo Bardi, Richard Guedj, Fabienne Perineau, Jean- Paul Bordes.

Le duo Marcel Maréchal-Pierre Arditi, dans une confrontation impitoyable, réjouissante, succulente.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 3 heures. De 70 F à 140 F.
Dernière représentation le 21 mars.

Ne m'oublie pas

de Philippe Genty, mise en scène de Philippe Genty et Mary Underwood, avec Nathalie Decrette, Francisco Denis, Mireille Favre-Bulle, Laurent Fraunie, Nicolas Gousseff, Catherine Martin et Sean Myatt.

Une enfant rêve, des humains et des mannequins à leur image dansent. Une femme à tête de singe regarde. Ils emportent dans leur danse, dans leur poésie, dans leur enchantement.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Du mercredi au samedi à 21 heures. Tél. : 42-74-22-77. De 80 F à 90 F.
Dernière représentation le 21 mars.

La Nuit de l'an 2000

de Philippe Avron, mise en scène de l'auteur.

L'an 2000 c'est pour bientôt. Avron retrouve Evrard, et avec Marianne Sergent, ils vont ressusciter les morts.

Théâtre de l'Est parisien, 159, av. Gambetta, 20e. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 heures, le dimanche à 15 heures. Tél. : 43-64-80-80. Durée : 1 h 30. 80 F et 130 F.

Opéra équestre

de Bartabas, mise en scène de l'auteur.

Les chanteuses, les musiciens, les chevaux, les cavaliers, et Bartabas, pour quelques jours encore dans leur maison de bois, avant une tournée qui les conduit en France, et en Europe.

Théâtre équestre Zingaro, 176, av. Jean-Jaurès, 93000 Aubervilliers. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 h 30. Tél. : 48-04-38-48. Durée : 2 h 30. De 110 F à 210 F.
Dernière représentation le 22 mars.

Quatre heures à Chatila

de Jean Genet, mise en scène d'Alain Milianti, avec Clotilde Mollet.

La révolte de Jean Genet face au sort des Palestiniens, ces exclus d'aujourd'hui.

Dans le dernier supplément « Art et spectacles », daté du 12 mars, la légende de la photo de Clotilde Dollet comportait une erreur : Théâtre 41, à la place de Théâtre de Gennevilliers, qui se trouve effectivement au 41, avenue des Grésillons, à Gennevilliers.

Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 1 heure. 80 F et 110 F.

Septième Ciel

de Caryl Churchill, adaptation de Jean-Pierre Carasso, mise en scène de Paul Golub, avec Diane Calma, Hervé Dosnon, Jean-François Dusigne, Roselyn Geslot, Christian Gonon, Bruno Leonelli et Catherine Thérouenne.

Il est toujours intéressant de découvrir un auteur mal connu en France. Fameuse et sulfureuse en Angleterre, Caryl Churchill est en tout cas une personnalité originale.

Cartoucherie, Atelier du Chaudron, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-97-04. 80 F et 100 F.

Un homme pressé

de Bernard Chartreux, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, avec Daniel Auteuil, Mylène Demongeot, Michel Kullmann et Roger Mirmont.

Le cri de l'homme blessé. L'histoire de Job, à qui Dieu a tout pris, sa famille, sa terre, ses biens.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. De 95 F à 125 F.

Une sale histoire

de Jean Eustache et Jean-Noël Picq, mise en scène de Jean-Louis Martinelli, avec Gérard Barreaux, Charles Berling, Jean-Marc Bory, Sylvie Milhaud et Christine Vezinet.

Jean-Louis Martinelli se trouve en accord avec les auteurs de son temps. Avec Jean Eustache, dont il reprend et adapte le texte d'un film. C'était un moment-clé du dernier Festival d'Avignon.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 125 F.

Les Videurs

de John Godber, mise en scène de Richard Lewis et Roland Mahauden, avec Jean-Paul Dermont, Luc Fonteyn, Michel Kartchevsky et Xavier Percy.

Dans l'Angleterre thatchérienne, les videurs d'une disco s'identifient aux clients. Ce n'est pas triste.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. De 110 F à 220 F.

Le Vieil Hiver, Fragile Forêt

de Roger Planchon, mise en scène de l'auteur, avec Maurice Barrier, Marco Bisson, Eva Darlan, Philippe Delaigue, Colette Dompietrini, Jean-Pol Dubois, Vincent Garanger, Michèle Goddet, Paolo Graziosi, Gérard Guillaumat, Laure Marsac, Roger Planchon, Aurélien Recoing, Régis Royer et Véronique Silver.

Derniers jours pour le dyptique « élisabéthain » de Planchon, sur le thème de la guerre. Un thème éternel.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. De 110 F à 220 F.
Dernière représentation le 22 mars.

Province

Strasbourg

Les Amours tragiques de Pyrame et Thisbé

de Théophile de Viau, mise en scène d'Antoine Girard, avec Nicolas Pirson, Karine Fellous, Pierre Mottet, Bernard Waver.

Jean-Marie Villégier, directeur du TNS a contribué fortement à la vogue du théâtre et de la musique baroques. Il aime tant ce style qu'il voudrait tout en faire connaître. Et il partage cette tâche avec de jeunes metteurs en scène.

Théâtre national, 1, rue André-Malraux, 67000 Strasbourg. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 88-35-44-52. 80 F et 110 F.

Lille

Doublages

de Michel Vittoz, mise en scène de Philippe Noël, avec Nathalie Nell, Pierre Cassignard et Fernand Kindt.

Premier volet d'une trilogie comique consacrée à une femme qui cherche sa place dans le monde. Et pour commencer, elle s'adresse à un bureau de place-

➡

ment. Elle y rencontre des gens presque aussi pittoresques qu'elle.

La Métaphore, 4, place du Général-de-Gaulle, 59000 Lille. Du mardi au dimanche à 18 h 30. Tél. : 20-40-10-20. 85 F et 110 F.

Marseille

Les Frères Zénith

de Jérôme Deschamps, mise en scène de Macha Makeïeff et Jérôme Deschamps, avec Jean-Marc Bihour, Jérôme Deschamps, Philippe Duquesne, François Morel et Philippe Rouèche.

Les Frères Zenith sont des proches parents de la Famille Dechiens. Il appartiennent à la Planète Deschamps, un monde burlesque et inquiétant, en plein décalage.

La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13000 Marseille. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le mercredi à 19 heures, le samedi à 14 h 30, le dimanche à 15 heures. Tél. : 91-54-70-54. 80 F et 120 F.

Angers

Le Pain dur

de Paul Claudel, mise en scène de Claude Yersin, avec Victor Garrivier, Catherine Gandois, Catherine Rétoré, Daniel Briquet, Yves Kerbouf et Patrice Leroy.

Second volet de la trilogie des Coufontaine. Une sordide histoire d'argent, de jalousie, de malversation, de domination. Mais les personnages sont immenses.

Nouveau Théâtre d'Angers, 12, pl. Imbach, 49000 Angers. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 41-87-80-80. *Dernière représentation le 21 mars.*

Poitiers

Le Souverain fou

d'Hervé Péjaudier, mise en scène d'Ivan Grinberg, avec François Chattot, Anne Bérélowitch, Sophie Vignaux, Damien Bouvet et Philippe Polet.

Portrait d'un roi qui croit au pouvoir de la parole. Avec un acteur hors du commun, François Chattot. Le spectacle se trouve également le 20 mars à Colmar, à la Manufacture-Atelier du Rhin.

Etablissement décentralisé d'action culturelle Centre de Beaulieu, 1, place du Maréchal-Leclerc, 86000 Poitiers. Le mercredi à 21 heures. Tél. : 49-41-28-33. Durée : 1 h 30. De 45 F à 100 F.

DANSE

Sidney Dance Company

Some Rooms
Nearly Beloved

La plus importante troupe de danse contemporaine d'Australie (échangée contre notre Maguy Marin, qui s'en va aux antipodes avec *May Be* et *Cortex*), dans les œuvres hautement théâtrales de son directeur et chorégraphe principal Graeme Murphy. Les chambres symboliques de *Some Rooms* (1) évoquent diverses facettes de la psyché humaine, tandis que *Nearly Beloved* (2) joue sur la mémoire : ce qui fut et ce qui aurait pu être viennent bouleverser ce qui est, dans l'atmosphère d'une petite ville d'Australie des années 50.

Créteil, Maison des Arts (1), les 18 et 20 mars à 20 h 30 (2), les 19, 21 et 22 mars 20 h 30. Le 22 à 15 h 30. Tél. : 49-80-18-88. 110 F.

Georges Appaix, Mathilde Monnier, Hervé Robbe

Erre de trois
Deux danseurs de claquettes pour un chorégraphe
Solo

Trois créations. Georges Appaix place son *Erre de trois* sous l'égide de Francis Ponge – ce n'est pas un mauvais choix – et le danse avec Michèle Prélonge et Marco Berrettini. Le titre choisi par Monnier dit tout ou presque, on attend avec curiosité cette rencontre des claquettes et de la danse contemporaine. Hervé Robbe ne fait aucune confidence préalable sur ce *Solo* que dansera Nathalie Sembinelli, on espère qu'il effacera le mauvais souvenir que laisse sa dernière pièce, *En attendant l'éclipse*...

Théâtre de la Bastille, du 18 au 22 mars, 21 heures, sauf dimanche à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. 90 F.

Val-de-Marne

Compagnie Angelin Preljocaj

Larmes Blanches
Noces

Angelin Preljocaj est aujourd'hui le jeune chorégraphe français le plus réclamé, et c'est justice. A l'initiative de la Biennale du Val-de-Marne, cinq villes accueillent ce magnifique programme, qu'il serait grand dommage de manquer.

Rungis, Arc-en-ciel Théâtre, le 20 mars, tél. : 45-60-54-33. Vitry-sur-Seine, Théâtre Jean-Vilar, le 24, tél. : 46-82-84-90. Fontenay-sous-Bois, salle Jacques-Brel, le 28, tél. : 48-75-44-88. Maisons-Alfort, Théâtre Claude-Debussy, le 31, tél. : 43-96-77-67. Ivry-sur-Seine, Théâtre municipal, le 2 avril, tél. : 46-70-21-55. Toutes ces représentations à 20 h 45. 80 F.

Courtrai

Compagnie Ultima Vez/ Wim Vandekeybus

Immer das selbe Gelogen
(Toujours les mêmes mensonges)

Où Vandekeybus passe, la morosité trépasse. La fantastique énergie de ses danseurs, leur humour pince-sans-rire, les folles inventions du chorégraphe vous requinqueront pour huit jours (au moins).

Théâtre de la Ville, le 20 mars, 20 h 30. ***Tél. : 20-78-12-02. 100 F. Transport*** **en bus au départ de Lille.**

Cherbourg

Compagnie Plaisir d'offrir/ Michel Kelemenis

C'est un vaudeville !
Repertorio
La Danse de Melina

Trois chorégraphies de Kelemenis. *C'est un vaudeville !* est un charmant trio sur des musiques d'opérette de Vincent Scotto ; *Repertorio* est une sorte de patchwork composé de « morceaux choisis » dans les pièces précédentes de Kelemenis, et *la Danse de Melina* est un duo créé pour la soirée d'adieux de Jean Guizerix à l'Opéra de Paris. D'excellents danseurs : Kelemenis lui-même, Guizerix, Bertrand Lombard, Catherine Legrand et Claudine Zimmer.

Théâtre municipal, le 20 mars, 20 h 45. Tél. : 33-44-69-20. Rennes, TNB Grand-Huit, le 25, 20 h 30. Istres, Théâtre de l'Olivier, le 28, 21 heures.

Rectificatif

Dans l'article intitulé « L'hypothèse de la reconstitution » de Dominique Frétard (supplément Arts-Spectacles du 11 mars 1992), il fallait lire Henri Laurens, et non André, qui réalisa les décors magnifiques du *Train bleu*.

La sélection « Théâtre » a été réalisée par Colette Godard.
« Danse » : Sylvie de Nussac.

MUSIQUE

Classique

Jeudi 19 mars

Saint-Saëns

Phaéton

Brahms

Variations pour deux pianos sur un thème de Haydn

Martinu

Danses tchèques

Ravel

La Valse

Frank Braley, Zad Moultaka (pianos).

Ces deux jeunes ont choisi de privilégier la transcription pour leur concert du Musée d'Orsay. Nous ignorons tout du jeu de Zad Moultaka, mais Frank Braley (vainqueur de la dernière édition du Concours Reine Elisabeth de Belgique) s'est déjà imposé comme l'un des pianistes les plus raffinés, les plus maîtres de leurs moyens de la jeune génération. Belle soirée en perspective.

Musée d'Orsay, 18 h 45.

Vendredi 20

Ockeghem

O Travail Suis

Ensemble Organum, Marcel Pérès (direction).

Est-il acoustique plus adéquate que la Sainte-Chapelle pour apprécier la vocalité si particulière de Pérès et de son ensemble qui sont à cette musique ce qu'Harnoncourt est à Mozart ou Christie à la musique du Grand Siècle ? Mais la musique d'Ockeghem étant plus difficile d'accès, la révolution Pérès est moins fêtée.

Sainte-Chapelle, 21 heures. Tél. : 34-68-05-50. Location Fnac. 120 F.

Rossini

Airs d'opéras

Marilyn Horne (mezzo-soprano), Orchestre philharmonique de Montpellier, David Robertson (direction).

Une année Rossini sans Marylin Horne eût été comme si l'on avait voulu faire prendre le deuil au compositeur. Horne n'est-elle pas la plus parfaite mezzo rossinienne de la période moderne ?

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 60 F à 550 F.

Ives

A Set of Theater Pieces

Crumb

Ancient Voices of Children

Berio

Ritorno degli snovidenia, pour violoncelle solo et trente instruments

Françoise Kibler (soprano), Jean-Guihen Queyras (violoncelle), Ensemble InterContemporain, Pierre Boulez (direction).

Pierre Boulez remplace Lorin Maazel initialement prévu dans un programme placé sous le signe de la jouissance instrumentale (pour les interprètes) et de la jouissance sonore (pour les auditeurs). En émerge la pièce la plus célèbre de George Crumb. *Ancient Voices of Children* (disponible sur disque Nonesuch-Wea) est une pièce qui convoque un attirail sonore inouï : un mezzo-soprano (Jean De Gaetani dans l'enregistrement), une voix d'enfant, un piano jouet, une scie musicale, un harmonium, des percussions dont l'étrange pouvoir de séduction semble inusable.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 195 F.

Liszt

Légende nº 1 « Saint François d'Assise prêchant aux oiseaux »
Années de pèlerinage : Sonnets de Pétrarque nº 104
Années de pèlerinage : Sonate après une lecture du Dante

Prokofiev

Sonate pour piano nº 8

Lilya Zilberstein (piano).

Rarement pianiste donne l'impression à ses auditeurs d'effleurer son clavier, de sourire lorsque tant de ses confrères restent crispés par l'effort. Rarement jeune pianiste aura à ce point fait l'unanimité : Claudio Abbado lui-même, après avoir entendu l'un de ses disques, a bousculé sa saison berlinoise pour avoir l'honneur de la diriger. De cette association est né un disque Rachmaninov qui ne devrait pas tarder à sortir. Que ce jeune artiste soit une femme est une bonne chose, elles sont si rares à accéder aux premières places du podium pianistique...

Théâtre de la Ville, 18 heures. Tél. : 42-74-22-77. De 60 F à 75 F.

Dimanche 22

Airs de cours et de dévotion

Gérard Lesne (haute-contre), Pascal Monteilhet (luth).

La voix de Gérard Lesne ignore l'éclat, le cri, elle est douce, persuasive, riche de ces affects qui lui donnent sa couleur si particulière, lui attirent tant de fans. Le duo qu'il forme avec le luthiste Pascal Monteilhet n'est pas une recontre d'occasion. Ils ont eu souvent l'occasion de faire de la musique ensemble.

Théâtre Grévin, 11 heures. Tél. : 43-58-75-10. De 90 F à 200 F.

Lundi 23

Beethoven

Symphonie nº 5

Brahms

Concerto pour piano et orchestre nº 1

Pierre-Laurent Aimard (piano), Orchestre Colonne, Vitaly Kataev (direction).

Pierre Laurent Aimard ne choisit pas la facilité en jouant le *Premier Concerto* de Brahms. Rares sont les interprètes capables d'en maîtriser non pas la difficulté technique (il n'est pas plus coriace que d'autres), mais les implications psychologiques, « habiter » la prière centrale sans l'alourdir de « sentiments ». Rompu à toute sorte de musiques, interprète hors pair de Messiaen, ce pianiste est l'un des plus intelligents de notre époque. Il lui reste juste à nous démontrer que sa sonorité n'est pas trop mince pour Brahms.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 80 F à 180 F.

Schubert, Brahms, Mahler, Dvorak, Forster, Gershwin

Lieder et Chansons

Edith Wiens (soprano), Rudolph Jansen (piano).

Edith Wiens est l'une des récitalistes les plus accomplies de notre époque qui en compte peu. Elle a cette capacité rare d'investir chaque mot, de le projeter avec une musicalité aussi belle que sa voix est pure. Du très grand art.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 110 F à 250 F.

Carte blanche à George Benjamin

La carte blanche conçue par George Benjamin, à la demande de l'Opéra-Bastille, est à l'image même de ce compositeur : imaginative, éclectique et ouverte à un champ assez diversifié de la création. Au cours du premier programme, donné par le London Sinfonietta (19 mars, 20 h 30, amphithéâtre), *At first Light* sera entouré de découvertes (Benedict Mason, Luca Francesconi, qui se sont peu produits en France) et d'auteurs confirmés, Harrison Birtwistle et Tristan Murail *(Mémoire érosion,* une pièce de celui-ci datant de 1976 et rarement entendue), compositeurs que Benjamin joue souvent et avec plaisir.

Le lendemain, à 18 heures (studio), l'ensemble Musique oblique, dirigé par Benjamin, offre un parcours pédagogique destiné au jeune public, avec des extraits de certaines des œuvres jouées durant cette carte blanche. Le soir (20 h 30, Studio), le Nouvel Ensemble moderne (Canada) joue Boulez *(Dérive 1),* Grisey *(Périodes)* et Ligeti *(Kammerkonzert),* ainsi que deux compositeurs canadiens, José Evangelista et Denys Boulyane. Puis, en hommage à une musique qu'il vénère, Benjamin a convié le flûtiste indien Hariprasad Chaurasia et le joueur de tabla Anindo Chatterjee à conclure cette soirée (22 heures, amphithéâtre).

Véritable marathon que le samedi 21 mars : infatigable, le jeune Britannique jouera, en duo avec Peter Hill, les *Visions de l'Amen* de son maître Olivier Messiaen (12 heures, studio). Après le déjeuner – mais déjeune-t-il ? – il jouera (15 heures, amphithéâtre), sa *Sonate pour piano* (1977-1978), une pièce de jeunesse virtuose que l'éditeur britannique Nimbus (distribué par Wotre Musique) vient de rééditer. Autour de cette *Sonate,* Musique oblique, dirigé par Nicolas Brochot, proposera des pièces d'Eliott Carter, d'Alejandro Vinao et de la Française Gisèle Barreau, l'un des plus méconnus de nos talents hexagonaux. Intermède vocal à 17 h 30 (amphithéâtre), avec la rareté que constitue *In the beginning* d'Aaron Copland, chanté par le Groupe vocal de France dirigé par John Poole. En complément de programme, si l'on peut dire, une création de Michael Finissy et les *Cinq rechants* d'Olivier Messiaen.

Apothéose de ce week-end, le concert donné en soirée (20 h 30, amphithéâtre). Deux classiques, (le *O King* (1968) de Berio et le plus récent et magnifique *Concerto pour piano* (1985-1990) de Ligeti, avec Pierre-Laurent Aimard en soliste) voisineront avec les *Vues aériennes* de Tristan Murail et avec *Antara* dans sa nouvelle version avec bande. Le moment attendu de cette soirée est bien entendu la création mondiale de la nouvelle version d'*Upon Silence* (1990, commande de l'Opéra de Paris), pour mezzo-soprano (Susan Bickley) et ensemble à cordes : cette nouvelle pièce inaugure chez George Benjamin de nouveaux procédés d'écriture, travaillant essentiellement sur la vitesse et le temps (qu'exprime métaphoriquement le texte de Yeats, *Long-legged fly)* et les rapports renouvelés des dimensions harmoniques et contrapuntiques. Ce passionnant marathon sera présenté par le compositeur lui-même lors d'une conférence inaugurale à ne point manquer, le 19 mars (studio, 18 h 30, studio).

Jazz

Boby Few Sunny Murray Gilles Torrent

Sunny Murray, le batteur mythique du free jazz réside en Région parisienne. Il vient du plus profond de la tradition (Red Allen, Willie *the Lion* Smith...). Il a escorté quelques-unes des plus grandes figures du bop et assimilé (Jackie Mc Lean, Ted Curson, Donald Byrd...). Il s'est jeté tête baissée dans le mouvement dès les premières heures des années 60 (Cecil Taylor, Ornette Coleman, John Coltrane, Archie Shepp, Albert Ayler - dix albums ensemble). Il s'installe pendant vingt-quatre ans en France, de 1948 à 1972 et contribue au développement de la *New thing* locale. Il se retrouve acteur de premier plan du *Loft movement* de New York (Sam Rivers). On est en train d'essayer de l'oublier. Ça ne marchera pas.

Les 19 et 20. Dunois, 20 h 30. Tél. : 45-84-72-00.

John Greaves Group

Bassiste, chanteur, compositeur, pianiste, John Greaves a quitté le Pays de Galles pour rejoindre une certaine idée d'autonomie en musique (Fred Frith, etc.). Son disque à la Lichère *la Petite bouteille de linge*, parle pour lui. Ses prestations aussi. Jazz ? Pas jazz ? Rock ? *World music ?* Comme si la question était là...

Le 21. Montreuil. Instants chavirés, 21 heures. Tél. : 42-87-25-91. De 50 F à 80 F.

Rock

Les Casse-pieds

Le retour sur une scène parisienne des fabuleux Casse-pieds, les héros qui ont su affronter TF1 en public et en direct, qui ont mené plus de journalistes en bateau que Gérard d'Aboville et Marc Pajot réunis et qui – et n'est ce pas là l'essentiel ? – jouent du rock'n'roll comique et nerveux.

Le 24. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Tournées

Gun Club

Un mythe mineur sur les routes de France. Mais que serait le rock sans les ratés magnifiques, les perdants superbes ? De la variété, sans doute.

Le 20 mars, Evreux, l'Abordage, 20 h 30, 100 F. Le 21, Nantes, l'Olympic, 20 heures, 70 F. Le 22, Brest, les Hespérides, 18 heures, 70 F. Le 24, Paris, Elysée-Montmartre, 18 h 30, 100 F.

Teenage Fanclub

Sans doute le plus prometteur des groupes britanniques (écossais en l'occurrence) du moment. Charmants, bruyants, authentiques et maladroits, les quatre de Glasgow sont mus par un admirable amour de la musique.

Le 20 mars, Bordeaux, Salle Bellegrave (Pessac). Le 21, Angers, Centre Jean-Vilar, 20 h 30, 70 F. Le 22, Rennes, l'Ubu, 20 h 30, 80 F. Le 23, Paris, Espace Omano, 19 h 30, 90 F.

The Young Gods

Trio suisse de musique violente et neuve, les Young Gods sont un élément fondateur de ce qui finira bien un jour par devenir le rock européen.

Le 20 mars, Paris, le Bataclan, 20 heures, 110 F. Le 21, Rennes, l'Ubu, 20 h 30, 80 F. Le 22, Lorient, le Manège en chantier, 20 heures, 80 F. Le 24, Tours, MJC de Joué-les-Tours, 21 heures, 80 F. Le 25, Bordeaux, Théâtre Barbey, 21 heures, 80 F. Le 26, Albi, Gymnase du CCA, 21 heures, 60 F.

Simply Red

Mick Hucknall est un grand chanteur. Rien ne lui manque – technique, âme, émotion, – sauf un peu d'abandon dans les compositions qu'il se sert à lui même ou qu'il fait confectionner sur mesure.

Les 20 et 21 mars, Paris, le Zénith, 20 h 30, 165 F (complets). Le 23, Toulouse, Palais des sports, 21 heures, 160 F.

Chanson

Jean-Claude Vannier

Auteur-compositeur, interprète, Jean-Claude Vannier vient d'achever un album rocailleux et tendre, *Pleurez pas les filles*, quelques chansons pour Mauranne et d'autres choses encore. Atmosphère, atmosphère, jeunes filles en fleur et en musique, Jean-Claude Vannier passe les barrières du temps pour venir sous les lumières de la scène.

Les 19, 20 et 21. Auditorium des Halles, 21 heures. Tél. : 40-28-28-40. 130 F.

Tournées

Claude Nougaro

Maurice et Claude, Claude et Maurice. Un piano, une voix, une maîtrise remarquable de la scène. Avec eux, la France paraît immense, ils la creusent à coups de chants, de long en large, avec un talent sans égal.

Le 21 mars, Maisons-Alfort, Théâtre Debussy, 20 h 30, 140 F et 170 F. Le 24, Château-Thierry, palais des Rencontres, 20 h 30. Le 26, Montpellier, le Zénith, 20 h 30, 160 F.

Jacques Higelin

Le Rex n'a pas désempli, même si les changements de temps et de mœurs ne permettent plus vraiment le tutoiement un peu forcé du public. Avec les cinq Zap Mama, jeunes filles métisses Belges

➡





LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

➡ et Zaïroises, Higelin s'en donne à cœur joie pendant des heures. Sachant prendre des risques, le magacien crée la magie : petites étoiles (la comédie musicale), grandes voix (les Zap) et ravissement musical (les nouvelles chansons d'Higelin).

Le 20 mars, Marseille, palais des Sports, 21 heures, 169 F. Le 21, Nice, Théâtre de verdure. Les 24, Toulouse, palais des Sports, 20 h 30, 170 F. Le 26, Bordeaux, patinoire de Meriadeck, 20 h 30, 160 F.

Musiques du monde

Musique soufie d'Inde

Le qawwali, genre exporté du Pakistan sur la scène mondiale par l'extraordinaire Nusrat Fateh Khan, est un chant religieux soufi, modulé et virtuose, entièrement tourné à la gloire d'Allah. Jafar Husayn Khan, qui vient d'Inde du Nord, s'est moins frotté aux mélanges occidentaux, mais le *crescendo* et les battements de main de la *party* (l'ensemble) sont toujours aussi irrésistibles.

Les 19, 20 et 21, 20 h 30 ; le 22, 17 heures. Maison des cultures du monde. Tél. : 45-44-72-30.

Jacinta

Fille de Polonais née en Argentine, Jacinta vit en France depuis une quinzaine d'années. Elle chante des chansons yiddish et judéo-espagnoles d'une très belle voix de mezzo. Accompagnée par Laurent Grynszpan au piano et Pierre Mortarelli, Jacinta commémore à sa manière deux événements, l'un tragique, l'autre de bon augure : l'anniversaire de l'expulsion des derniers juifs d'Espagne et la sortie de son disque chez Ocorr.

Le 19. Maison de Radio-France, 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. 20 F.

Musiques d'Algérie

L'Institut du monde arabe se réconcilie avec la musique. L'Algérie, qui commémore ses trente ans d'indépendance, est à l'honneur pendant les mois de mars et avril. En attendant les trois jours dédiés à la musique arabo-andalouse, deux intéressants concerts, l'un consacré à la musique kabyle (Béchir Izri, le 21 mars) et l'autre au maalouf constantinois (Hamdi Bennani, le 27).

Le 21. Institut du monde arabe, 20 h 30. Tél. : 40-51-38-38. 80 F.

Peio Serbielle

Basque bien sûr, chanteur comme là-bas, avec grandes envolées lyriques et philosophie sous-jacente. Une très belle voix, surtout lorsqu'elle domine, dans la simplicité, des arrangements parfois au bord de la dilution. Le personnage est saisissant, la musique est belle.

Le 21. Théâtre de la Ville, 18 heures. Tél. : 42-74-22-77. De 60 F à 75 F.

Big Band Salsa Ray Barreto

Vive la reine ! La salsa arrive en force au New-Morning. *Primeramente*, Ernesto Tito Puentes et son Big Band salsa. La vieille école toujours jeune et fraiche, des cuivres, du swing, du flirt, même avec des cheveux blancs (le 18). *En seguida*, Ray Barreto et son latin-jazz, moins salsa, plus curieux, et toujours aussi propice aux rythmes (les 20 et 21).

Le 18 et le 19. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Angélique Ionatos Nena Venetsanou

Il y a dans la voix de ces deux femmes grecques une tension maîtrisée, une magie peu commune. Le travail de mise en musique des poèmes de Sapho de Mytilène, en grec ancien et dans leur traduction en grec moderne, effectué par Angélique Ionatos est remarquable. Créé l'an passé au Théâtre de la Ville en collaboration avec le Théâtre de Sartrouville, repris aux Bouffes du Nord, le spectacle ne s'est, depuis, jamais montré ennuyeux.

Le 20 mars, Valence, Théâtre Le Bel Image, 20 h 45, 110 F. Le 24, Pau, Théâtre Saint-Louis, 21 heures, 70 F et 150 F. Le 25, Saint-Gaudens, Espace Variété, 21 heures, 90 F.

La sélection « Classique » a été établie par Alain Lompech.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Chanson » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

ARTS

Nouvelles expositions

Cubismes tchèques, 1910-1925

Pendant une quinzaine d'années, de 1910 à 1925, est apparu à Prague et en Bohême ce qu'il est convenu d'appeler le cubisme tchèque. Inspiré par le cubisme français, ce mouvement empruntait aussi à l'expressionnisme allemand, voire norvégien. La peinture, le design sous toutes ses formes ont participé à cette école, mais aussi, et cela donne un résultat étrange, l'architecture : comment être en effet architecte cubiste et se jouer de l'angle droit ?

Centre Georges Pompidou, Galerie du Cci, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Du 18 mars au 17 mai.

Paul Hankar, dix ans d'Art Nouveau

Venue, comme il se doit, de Bruxelles, cette exposition révèle un des maîtres de l'art nouveau, dont la capitale belge fut un remarquable foyer, bien au delà de la célébrité du seul Horta. Bruxelles, impitoyable pour son patrimoine, a fait beaucoup disparaître de l'œuvre de Paul Hankar, comme tant d'autres chefs-d'œuvre. Comme le massacre n'est pas prêt de s'arrêter, il faut aller visiter cette exposition non seulement pour le plaisir, mais par esprit de solidarité.

Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4e. Tél. : 42-71-26-16. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 18 heures. Du 18 mars au 7 juin. 20 F.

Paris

Orsay dans les parages de Lautrec

Le Musée d'Orsay se devait d'accompagner l'exposition Lautrec de quelques dossiers. Qu'il faut savoir trouver. L'un traite des architectures du spectacle, l'autre évoque le cabaret du Chat noir, un troisième porte sur les photographies de la Loïe Fuller, un quatrième rappelle Maxime Dethomas à notre bon souvenir. Enfin il est question des « arts incohérents » dont les expositions, pendant dix ans (de 1882 à 1893) ont fait rigoler tout Paris.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi, de 10 heures à 18 heures, jeudi de 10 heures à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 31 mai. 27 F (billet d'accès du musée).

Alberto Giacometti

Il reste quelques jours pour revoir, ou découvrir le sculpteur, le dessinateur, le peintre et son vertige face à la figure humaine, qui lui échappe, qu'il tente d'approcher, de cerner. Une grande rétrospective réunissant plus de trois cents œuvres depuis les essais de jeunesse, à Stampa, jusqu'aux portraits d'Annette ou de Diego.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Sam. et dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 22 mars. 40 F.

Louis I. Kahn, le monde de l'architecte

Des ronds, des carrés, des triangles, des doubles peaux de béton, des pièges à lumière : l'architecture de Louis Kahn s'expose au 5e étage du Centre Pompidou dans une mise en scène d'Arata Isozaki. L'occasion de découvrir l'œuvre de cet Américain méconnu en Europe.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 4 mai.

Ellsworth Kelly, les années françaises 1948-1954, Suzanne Lafont

Peintre et sculpteur américain, représentant majeur de l'art abstrait dans sa version la plus géométrique, Ellsworth Kelly, a débarqué en Normandie en juin 1944, s'en est allé faire un tour à Paris où, trois ans après la guerre, il va revenir pour y rester six ans. Ce sont les œuvres de cette période qu'expose le Jeu de paume. On est loin, avec Kelly, de l'approche philosophico-photographique que propose au même Jeu de paume la Nîmoise Suzanne Lafont. Mais dans la juxtaposition de ces artistes qu'un quart de siècle sépare, on est en plein dans l'univers exploratoire de l'art du XXe siècle.

Galeries nationales du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 24 mai. 30 F.

Les Lautrec de Lautrec

Lautrec lithographe et affichiste en deux cent cinquante-trois numéros, du café-concert au champ de course, en passant par le bordel : c'est plus qu'un complément à l'exposition du Grand Palais. Les œuvres sont extraites du fonds conservé à la BN, en particulier du don que la comtesse de Toulouse-Lautrec avait fait en 1902, peu de temps après la mort de son fils.

Bibliothèque Nationale, galeries Mansart et Mazarine, 1, rue Vivienne, Paris 2e. Tél. : 47-03-81-10. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 31 mai. 30 F, 20 F avec un billet du Grand Palais. Conf. mer. 25 mars à 18h30

Machines d'architecture

Treize architectes internationaux de la tendance branchée explorent vaillamment toutes les formes d'art, de la peinture au théâtre, susceptibles d'apporter un petit ou un grand quelque-chose à un métier, le leur, et à une pratique, inventer la ville, dont ils considèrent l'avenir comme bouché. En fait, se recrée un ancêstral va et vient entre l'utilité et l'esthétique, auquel il ne manque que la solidité pour faire un parfait hommage à Vitruve.

Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture, Jouy-en-Josas, 78000. Tél. : 39-59-46-46. Tous les jours sauf dimanche de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 21 avril. 25 F.

Richard Parkes Bonington

Passant le Channel en 1817, Richard Parkes Bonington fut l'élève de Louis Francia à Calais, puis du Baron Gros à Paris. Après quoi il se voua au paysage, à la poétique des ruines des abbayes normandes et plus généralement au pittoresque, dans l'ancienne France, à Londres (avec Delacroix) ou à Venise. Il mourut à vingt-six ans, sans avoir pu réaliser son rêve de grande peinture d'histoire.

Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 17 mai. 35 F.

Photographie et sculpture

D'Hippolyte Bayard aux icônes modernes de Georges Rousse et Pascal Kern, sous forme de statuette, bas-relief, buste, installation ou corps humain, qu'il s'agisse d'organiser des effets de lumière, d'agencer l'espace, de valoriser la matière ou de décalquer le réel, la sculpture décline ses facettes et acquiert une autre dimension par l'image fixe.

Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-36-53. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Jusqu'au 6 avril. 25 F (entrée du musée).

Georges Rouault

S'il est un peintre expressionniste français, c'est bien Rouault dans la première décennie du siècle, lorsqu'il peint prostituées, juges et figures de cirque avec férocité. Pour illustrer ces débuts mal connus – à tort – de l'artiste, une centaine de peintures, aquarelles, encres et céramiques ont été rassemblées.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 4 mai. 32 F.

Souvenirs de voyages : autographes et dessins français du XIXe

En une centaine de documents illustrés, les notes et les impressions enregistrées ici et là, ou là-bas, par Delacroix, Chassériau, Corot, Boudin, Gauguin, Redon et quelques autres voyageurs.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard - côté jardin des Tuileries, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15. Jusqu'au 18 mai. 31 F (prix d'entrée du musée).

Toulouse-Lautrec

De tous les artistes célèbres de la fin du dix-neuvième siècle, Toulouse-Lautrec était un des derniers à ne pas avoir eu droit, depuis longtemps, à une grande rétrospective. Il ne perdait rien pour attendre : Tous les médias s'en mêlant, l'exposition – 200 peintures, gravures, dessins et affiches – aura, à n'en pas douter, un succès monstre.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Réserv. billets au 48.04. 38.86. (de 11 heures à 18 heures), par minitel 3615 Lautrec et Fnac. Jusqu'au 1 juin. 50 F.

Galeries

Arnaud Claass

Loin du spectaculaire, de l'anecdote et de la narration, Arnaud Claass photographie les choses les plus anodines pour en cerner mieux le sens. Un tronc millénaire, un carreau cassé, une roche friable... La preuve par l'image que *« rien n'est évident »*.

Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris 3e. Tél. : 42-78-05-62. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 avril.

Hommage à Germaine Richier

Cela doit faire près de trente ans qu'il n'y a pas eu d'exposition Germaine Richier à Paris. Soit presque depuis la mort du sculpteur de l'*Araignée*, de *L'Ogre*, de *L'Hydre* et nombre d'autres êtres fantasmatiques, au corps en lambeaux. L'hommage est donc bienvenu.

Galerie Odermatt-Cazeau, 85 bis, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Tél. : 42-66-92-58. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 18 avril.

Alfonso Ossorio (1916-1990)

Artiste singulier originaire des Philippines, qui compta parmi ses amis Pollock et Dubuffet, Alfonso Ossorio (1916-1990) aura véhiculé une part de l'héritage surréaliste et travaillé avec ferveur et mysticisme à des assemblages de papiers déchirés, qu'il nourrissait à la cire avant d'y jeter ses dessins quasi automatiques.

Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix, Paris 4e. Tél. : 42-72-35-47. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 11 avril.

Arnulf Rainer

L'exposition propose les *« Face Farces »* de 1969-72. Soit un ensemble d'autoportraits photographiques grimaçant à souhait, que l'artiste autrichien, alors pris dans la spirale du Body Art, a fait plus que retoucher. Il les a raturés, recouverts, surchargés de rouge, de noir, liant picturalité et réalité d'un grand geste auto-mutilant.

Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Tél. : 42-72-99-00. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 2 mai.

Zush

Un imagier de Barcelone et diablement inspiré, qui, depuis vingt ans, en marge des courants convenus, développe une œuvre fantasmatique, pleine, entre autres, de serpents qui se mordent la queue. Devant ses dessins, ses tableautins, ou ses livres remplis d'écritures et d'enluminures, on pense très fort à l'art brut. Mais pas seulement.

A. B. Galeries, 24, rue Keller, Paris 11e. Tél. : 48-06-90-90. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 mars.

Province

Arles

Zadkine

Il y avait longtemps que l'œuvre de Zadkine n'avait pas fait l'objet d'une exposition. Depuis vingt ans. Celle que propose Arles réunit, au musée Réattu, un ensemble de bois et de pierres éclairant le parcours austère du statuaire au long de la première moitié du siècle. A l'Espace Van Gogh sont exposées les gouaches des années 20.

Espace van Gogh, rue du Président-Wilson, 13200. Tél. : 90-49-39-03. Tous les jours de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 juin.

Bourg-en-Bresse

Judit Reigl

Un choix d'œuvres jalonne le parcours de ce peintre d'origine hongroise, fixé depuis quarante ans à Paris. Qui travaille par séries à des peintures longuement mûries, jusqu'à l'épuisement des signes, jusqu'à la saturation de la couleur, jusqu'à la sédimentation de la matière.

Musée de Brou, 63, boulevard de Brou, 01000. Tél. : 74-45-39-00. Tous les jours de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 12 avril.

La Roche-sur-Yon

Paul-Armand Gette

Peu d'artistes ont la finesse et l'élégance de Paul-Armand Gette, observateur minutieux de choses et d'autres, qui glisse un œil sur la bordure d'un chemin, la lisière d'une robe, ou l'ourlet d'une rose, en amateur de Monet jardinier et de Lewis Carroll.

Musée municipal, rue Jean-Jaurès, 85000. Tél. : 51-05-54-23. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 18 avril.

Le Cateau-Cambrésis

De Matisse à aujourd'hui

Treize des trente musées du Nord-Pas-de-Calais possèdent des sculptures du vingtième siècle, de Matisse, Maillol et Laurens à Dodeigne et Flanagan. Les meilleures sont réunies, associées à des œuvres du Fonds régional d'art contemporain au musée du Cateau-Cambrésis et au musée de Cambrai (pour les plus récentes).

Musée Matisse, palais Fénelon, 59360. Tél. : 27-84-13-15. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 26 avril.

Marseille

Magritte

Exubérantes, burlesques, pâteuses et de mauvais goût, une série de peintures à l'huile exécutées à la hâte, en 1948, en vue d'une exposition à Paris. Provocation dans la tradition surréaliste, ce pied de nez à l'art du bien peint prisé dans la capitale française, reçut plutôt deux fois qu'une la caution de Louis Scutenaire, qui préfaça le catalogue.

Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13006. Tél. : 91-54-77-75. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 3 mai.

Nantes

Jean-Pierre Bertrand

Une trentaine de grandes peintures en « barres » mêlant le papier au miel et l'acrylique rouge sombre, quelques photos, des vidéos... Pour entrer dans le secret d'une œuvre réfléchie, méditée, sensible au temps, à l'air, mais pas à l'air du temps, et qui commence seulement à être reconnue au-delà de l'Hexagone.

Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 h 45, dimanche de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 26 avril.

Sète

Julije Knifer

Julije Knifer est un artiste de Zagreb peu connu en France, malgré sa longue carrière de peintre et la qualité de son œuvre strictement abstraite. Qu'il tente de poursuivre malgré tout, pour le moment hors du pays. L'exposition présente les tableaux et les dessins au noir, ascétiques, très beaux, qu'il vient de réaliser lors de son séjour à la Villa Saint-Clair, une résidence pour les plasticiens.

Espace Paul-Boyé, 32, rue Paul-Bousquet, 34200. Tél. : 67-53-78-88. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Jusqu'au 31 mars.

Villeneuve-d'Ascq

Yvon Lambert collectionne

Yvon Lambert a été un des premiers à défendre les artistes conceptuels et minimalistes : Carl André, Sol Lewitt, Robert Ryman notamment ; et à exposer le Land Art, et Buren, et Toroni, et Dezeuze, et bien d'autres, dont Combas et Barcelo ; et à aimer très fort l'œuvre de Cy Twombly. Sa collection personnelle, présentée simultanément au musée de Villeneuve-d'Ascq et au musée de Tourcoing, est à l'image des engagements du galeriste.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 avril.

La sélection « Arts » a été réalisée par Geneviève Breerette
Sélection « Photo » : Michel Guerrin.